Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 64 (2000) Heft: 253-254

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Cambios diacrónicos en el español, edición de Concepción COMPANY COMPANY, México, Universidad Nacional Autónoma de México (Publicaciones de *Medievalia*, 15), 1997, 196 pages.

Sous un volume assez modeste cet ouvrage représente une très intéressante contribution à l'étude diachronique de l'espagnol. Ses huit articles, dont la plupart sont consacrés à la syntaxe, partagent le souci de comprendre les origines et les modalités des changements linguistiques et essaient d'en dégager une théorie, fondée sur la pluralité des paradigmes, les déséquilibres qui favorisent les interférences et déterminent à la longue des seuils de rupture entre modèles, l'émergence de prototypes nouveaux où l'extension d'un usage peut remettre en cause la norme la mieux établie. Une bibliographie, souvent copieuse, accompagne chaque exposé.

La Présentation de C. Company [7-10], résume fidèlement le contenu des articles, dus à des chercheurs de l'Université Nationale Autonome de México (UNAM) et de l'Université Autonome Métropolitaine-Iztapalapa (UAM). Mais chacun mérite un bref examen, ne serait-ce que pour apprécier son potentiel critique et suggestif.

• Milagros ALFONSO VEGA, «Tres motivaciones para un cambio. El caso de los clíticos en las causativas con infinitivo en el español medieval» [11-31].

Depuis quelques années l'étude des pronoms clitiques a suscité une littérature foisonnante. Ici le biais retenu pour aborder la question est la structure causative avec infinitif (hacer hacer algo a alguien) quand le locuteur est amené à pronominaliser le complément de personne (lo / le) [voir le c.r. de G. Colón au livre de l'auteur sur les Construcciones causativas con infinitivo en el español medieval (1998), publié ici RLiR 63, 583]. M. Alfonso relève en espagnol médiéval une alternance entre datif et accusatif («fizo les soffrir» / «fizieron lo foyr», Crón. Gral.). Cette référence aux cas, relayée ensuite par un autre type de catégories (sujet, objet direct, objet indirect [17]) n'est peut-être pas très heureuse, dans la mesure où elle s'appuie sur des différences morphologiques propres au latin pour analyser des relations syntaxiques dans une langue romane. Quoi qu'il en soit, MAV identifie avec clarté plusieurs raisons à l'évolution du latin aux langues romanes. En premier lieu, la hiérarchie qui s'instaurait dans les causatives quand les deux compléments venaient à se pronominaliser (hacer, X hacer, Y, où X, désignant généralement un être animé, revêt du point de vue grammatical le statut ambigu de complément par rapport à hacer, et de sujet par rapport à hacer, tandis que Y, qui désigne le plus souvent un être inanimé, ne fonctionne que comme complément de hacer, quand le verbe est transitif [12, 18]). Cette dissymétrie a déjà suscité en latin des distorsions dans la construction des infinitives, comme le montre l'exemple cité p. 16: «ut faciam ei [...] invenire mercedem» (Vitæ Patrum). Néanmoins, la langue médiévale utilisait soit lo, soit le.

MAV distingue trois aspects à la spécialisation des deux modèles: syntaxique, sémantique, pragmatique. Du côté de la syntaxe, elle observe une opposition entre lo - V intrans, dans l'infinitive / le - V trans. Mais elle reconnaît, chiffres à l'appui, que lo apparaît dans certains cas (8% du total dans son corpus) avec un V trans.; qu'avec un V intrans., la spécialisation est encore moins nette (lo 57 % / le 43). C'est dire que le critère syntaxique ne peut rendre compte à lui seul du choix entre le et lo. Elle fait alors intervenir un critère sémantique qu'elle appelle «type de causation»: lo serait préféré quand la causation équivaut à une coercition forte, le quand le degré de coercition est atténué. Les contextes choisis semblent suggérer en effet une telle interprétation. Pourtant il ne serait pas difficile de trouver dans la littérature des exemples du contraire. Le se rencontre fréquemment en cas de contrainte extrême: Berceo, SDom vv. 627a-c «Avie un fuert demonio, prendielo amenudo, / [...] faciel a las devezes dar un grito agudo» (alors que le vers suivant, dans le même contexte, a recours à lo: «el mal uesped facielo seer loco sabudo»), Mil vv. 560bc; «fo pora labbadessa sannoso e irado, / fizoli despujar la cogulla sin grado»; PCG, II, p. 548b 45-46 «ol mato, ol fizo matar». Et quoi d'étonnant à cette préférence de le, puisqu'elle ne fait que pronominaliser la construction du CO déjà très courante au XIIIe s. [a SN]? Ex. Calila, 2737-8 «[la pobredat] faze al omne ser muy menudo e muy escaso; e fazele perder el seso»; Berceo, Himnos, 1, v. 3d «tu fazes a los barbaros fablar latinidad»; Calila, 1694 «el peor consejo es aquel que faze al omne lidiar»; PCG, II, p. 567b 13-14 «despues que fizo matar al rey».

Pour expliquer les emplois qui ne se laissent pas analyser en fonction des deux critères précédents, MAV introduit le critère pragmatique, qui établirait une hiérarchie entre X et Y et entraînerait le choix de le quand Y serait égal ou supérieur à X, lo quand il lui serait inférieur, Y dans cette position perdant en grande partie sa qualité d'agent virtuel. La faiblesse de ce critère est qu'il implique que X et Y, X surtout, sont des êtres animés (généralement des hommes), alors que X peut désigner une réalité abstraite, par rapport à laquelle Y, même s'il désigne un homme, se retrouve manifestement en position d'infériorité. Ex. Calila, ms. A, 668-9 «ganar aver de buena parte, e mantenello bien e fazerle fazer fruto, e despendello en las cosas que emiendan la vida», 1294-5 «El que ha el diente podrido, que le faze doler». Il a au moins le mérite de rappeler qu'un phénomène linguistique met en jeu un faisceau de motivations qu'on ne saurait négliger sans s'interdire de le comprendre. Précisément, pour cette même raison, on ne peut comprendre entièrement le fonctionnement des pronoms dans les causatives sans ressituer le problème dans le double contexte des causatives sans pronominalisation et du comportement particulier des verbes causateurs, ce qui conduirait à examiner des modèles plus nombreux que ceux qui ont été retenus par l'auteur et, sans doute, à ajouter aux autres paramètres le paramètre prosodique.

• Marcela FLORES CERVANTES, «Individuación de la entidad en los orígenes de *leísmo*, *laísmo* y *loísmo*» [33-63].

À partir d'un «corpus» de 1950 fiches extraites de trois textes médiévaux (Cid, PCG, Celestina), l'auteur cherche à expliquer les échanges qui ont lieu entre mor-

phèmes pour exprimer l'objet direct et l'objet indirect pronominalisés. En réalité, les possibilités d'échange ne sont pas égales pour les trois pronoms: si le peut se substituer à lo masc. ou à la, lo et la ne peuvent remplacer que le. Après avoir observé que dans le corpus le est associé plus fréquemment à un CO animé qu'à un nonanimé, à un masc. qu'à un fém., à un sg. qu'à un plur. [36], a fortiori donc à un animé-masc.-sg., elle montre que le genre est le paramètre qui a le plus de poids dans la préférence de le, contrairement à l'opinion courante (prédominance du caractère animé). Pour expliquer la tendance au leismo qui apparaît dès les origines de l'espagnol, elle écarte l'explication «asturo-léonaise» (il aurait existé dans le N-E de la Péninsule un «neutre de matière», compatible même avec le féminin, qui aurait désigné proprement l'inanimé-non comptable, le marquant le masc. discret): lo, d'après le corpus, est fortement associé à Animé + plur. [48], tandis que les au lieu de los est exceptionnel [47] (MFC ne précise pas comment a été classé le sg. apocopé). Le caractère déterminant paraît donc être le degré d'individuation de l'objet, qui ferait varier la sémiologie d'un pôle moins (lo) à un pôle plus (le), le trait Pluriel jouant dans le sens d'une perte d'individuation et d'effet de masse qui entraînerait souvent le choix de los, sauf quand d'autres éléments pragmatiques viennent corriger une telle représentation: propriétés internes du référent, rôle particulièrement actif des participants, évaluation globale de l'événement [56].

Malgré la finesse et la rigueur de l'analyse, on regrettera ici encore que la pronominalisation soit traitée en dehors des contextes non pronominalisés, ce qui montrerait à la fois le parallélisme entre la syntaxe du CO SN plein et la syntaxe du CO pronominalisé d'un côté, et de l'autre, les écarts (non exceptionnels) entre les deux versions du CO, qui parfois s'associent (mais plutôt dans le sens [a SN... «lo(s)»]: Berceo, SOria v. 86c «a los evangelistas y los vido estar», Calila 5312-3 «E tu has provado al lobo çerval, e conoçeslo por que lo deves tornar a tu amor», Berceo, Mil v. 358b «a grandes e a chicos ella los comulgava», SDom vv. 25d «tanto que a algunos embidia los tomava», 99b «que a los que bien quieres no los dexas caer» / SDom vv. 595d «que ruego de tus siervos nol echas en oblido», Duelo v. 75d «fijo ruego de madre nol deve rehusar».

En ce qui concerne le *laísmo* (*la* pour *le*), MFC le circonscrit d'abord au sg. et l'explique comme une contrepartie à la spécialisation de *le* comme représentant du masc. (CO ou CI): *la* serait une réaction pour mieux marquer le genre au niveau du CI [56]. Quant au *loísmo* (*lo* pour *le* en tant que CI), il n'est pas vraiment traité: il semble que MFC ait considéré comme *loísmo* la préférence de *lo* à *le*, surtout au pluriel, mais comme CO [56].

• Rosa María ORTIZ CISCOMANI, «Estructuras marginales en la transitividad. El objeto indirecto de las oraciones bitransitivas en el español medieval» [65-83].

Le CI est conçu comme «marginal» dans la mesure où il constitue l'objet le moins affecté par la relation transitive [66, 73]; il n'empêche que c'est lui l'élément marqué ([a SN]), alors que CO, le plus souvent, est introduit sans préposition. Dans le corpus utilisé, ROC ne relève que 8 exceptions au schéma [V CO a CI], dans lesquelles CO est lui aussi précédé de a. Mais le corpus ne comprend que la *Crónica de Juan I*, de Pero López de Ayala, fin du XIVe s. (éd. de Rivadeneyra, 1877), ce qui ne constitue peut-être pas un très bon choix, compte tenu de l'abondance et de la diversité de la tradition manuscrite (cf. G. Orduna, *Crónica del rey don Pedro...*, I,

Buenos Aires, 1994, «Prólogo» et *passim*). Par ailleurs, la spécificité du texte a pour conséquence de gonfler anormalement la présence de verbes comme *dar* ou *enviar*, liés à la thématique de l'œuvre [76]. ROC souligne que, malgré sa relative marginalité, le CI se distingue par une haute spécificité, qui apparaît notamment dans l'emploi de noms propres (3,8 % des exemples), par la tendance à privilégier l'individu (125 ex. correspondent à un sg. / 57 à un plur.) – le plus souvent une personne (92,3 % des cas) –, par la fréquence des déterminants (possessifs, compléments) [67-72].

On aurait attendu que cette analyse très précise soit complétée par une analyse parallèle pour le CO. Hors d'une telle comparaison, soutenir que le CI est l'élément le moins affecté par l'événement bitransitif [73] relève d'une pétition de principe théorique et oblige à attribuer au verbe des propriétés intrinsèques qu'il ne possède qu'en partie. Si le schéma canonique déjà cité peut être considéré comme un prototype, encore convient-il de définir la nature prototypique des relations entre les éléments de ce schéma et de proposer une théorie de la modification desdites relations par l'introduction de a devant CO: [V a CO a CI]. L'explication traditionnelle qui avance comme arguments les traits mis en évidence pour le CI: «alta animacidad, humanidad e individuación» [81], même si elle recèle une part de vérité, ne résiste pas à l'examen, car elle revient, après avoir renvoyé fugitivement aux propriétés sémantiques (plutôt que lexicales) du verbe, à faire partager à CO les mêmes caractères lexicaux (?) [82] que CI. D'autre part, dans le cadre de la double transitivité ou non, CO précédé de a peut ne posséder ni le trait «alta animacidad» ni le trait «humanidad»: Berceo, SMill v. 240b «las mangas de la saya que al cuerpo vistie», SDom v. 565b «por velar al sepulcro vino [y] mucha yent», Calila 298-9 «E despues que lo començe, di a mi alma a escoger en estas quatro cosas». Sur un plan très général, celui de la syntaxe du CO et du CI en espagnol, ce problème est à rapprocher du traitement de X dans les causatives et du leismo.

• Juan M. LOPE BLANCH, «Sobre la antigüedad del desde que de anterioridad» [85-97].

Quelques observations faites en République Dominicaine ont servi de point de départ à une enquête plus vaste. JLB, les interprétant comme des archaïsmes, a recherché et découvert d'autres témoignages de la conjonction ('dès que', 'une fois que') dans les parlers des Caraïbes, des Canaries et d'Andalousie, qui tous renvoient à un usage de la langue médiévale. Il cite des exemples du *FJuzgo*, du *FZamora*, du *FSalamanca*, du *LBA*, etc. [89], qui l'amènent à se pencher sur un fonctionnement particulier, mais toujours actuel, de desde et hasta au Mexique avec des verbes perfectifs [93], où les deux prépositions marquent l'expression dans le sens de l'intensité: «llegó el lunes» / «hasta el lunes», «lo entierran mañana» / «hasta mañana» [93-94]. Le Moyen Âge se serait caractérisé par un polymorphisme hésitant entre quatre nœuds: deque, desque, desde que, después que; ce polymorphisme s'est maintenu jusqu'au XVIe siècle, époque à laquelle les deux premiers se sont effacés et les deux derniers se sont spécialisés dans leur emploi moderne [95].

Si l'on peut suivre JLB dans les grandes lignes de son exposé, quelques précisions seraient les bienvenues sur la diffusion relative de ces quatre nœuds dans l'espagnol médiéval. Il serait inexact de laisser croire qu'en toute région et pendant tout le Moyen Âge ils auraient joui tous les quatre d'une faveur égale. Pour ne prendre

que quelques exemples (*Alex*, ms. *P* et ms. *O*; Berceo, Œuvre complète; *Calila*, ms. *A*; *LBA* [concordance de R. Mignani, M. A. Di Cesare, G. F. Jones, Albany, State University of New York Press, 1977]), on observe de grands écarts dans les fréquences et les profils:

	deque	desque	desde que	después que	depués que
Alex, P	15	25	0	3	0
Alex, O	1	33	2	3	1(1)
Berceo	19	0	0	0	2
Calila	0	36	0	42	0
LBA	0	98	0	1	0

• Chantal MELIS, «Sobre los inicios de la función 'final' de para (que)» [99-121].

Cette étude approfondie se propose à la fois d'établir les ressorts de l'opposition en système de *por* et de *para* et de décrire son évolution du XIIIe au XVe siècle. Pour CM, la grande différence entre les deux prépositions est que *por* a une valeur en même temps causale et finale, *para* une valeur exclusivement finale notant d'abord la destination. En trois ou quatre siècles, l'évolution aurait donc consisté à modifier l'opposition, limitant *por* à une vision rétrospective [100] et chargeant *para* d'exprimer la finalité, qu'elle soit ou non intentionnelle.

Malgré l'intérêt de l'exposé, plusieurs questions mériteraient d'être précisées. La première concerne l'histoire même des deux prépositions. Pour CM, para dès le XIIIe «empieza a funcionar como nexo final» [108]. En réalité, para n'apparaît qu'au XIIIe s. On rappellera pour mémoire que le Cid ne connaît que «pora»; l'occurrence de «para» au v. 775 pourrait n'être qu'une modernisation de copiste; mais en face des 65 occurrences de «pora» le Poème emploie 326 «por» plus 19 «porque» (Pellen, «Poema de Mio Cid». Dictionnaire lemmatisé..., Paris, 1979). De même Berceo, dans les Milagros (ms. I), emploie 373 «por» et 19 «porque», 37 «pora» (Pellen, «Los Milagros de Nuestra Señora». Étude linguistique..., II, Paris, 1973) - l'Œuvre complète ne présente aucun exemple de «para». L'essentiel c'est que le moderne para ait déjà été formé sur la base de por et comme une variante marquée de por, auquel a venait ajouter l'aptitude à exprimer l'orientation, voire la destination. Si donc la nouvelle préposition a été créée, ce n'est pas comme un doublet inutile de por, mais, dès l'origine, comme un moyen de distinguer deux fonctions jusqu'alors détenues par un seul signe ambivalent (qui regardait aussi bien vers l'avant que vers l'après). Peutêtre qu'un retour sur cette origine de para aiderait à clarifier une certaine ambiguïté terminologique qui consiste à relier por à la notion de «causa final» [102] et para à la notion de «fin», «destino» [passim] en évitant autant que faire se peut de parler de «finales» introduites par para (du moins pour le XIIIe siècle).

⁽¹⁾ Dans son édition critique du *Libro de Alexandre* (Cátedra, 1988), J. Cañas modifie 14 fois «deque» de P en «desque» (qu'il écrit «desqe» v. 675a, alors que les deux ms. portent «que»); la forme qu'il préfère n'est pas toujours celle de O (vv. 687c, 1256a, 1303a, 2475c). De même, au v. 795b, il modifie «deque» (O) pour s'aligner sur P «desque». On voit combien il est hasardeux de faire reposer une recherche linguistique sur certaines éditions de textes – ce qui ne signifie pas que les leçons des manuscrits ne doivent pas être soumises à une critique attentive!

Une clarification théorique serait également nécessaire dans la caractérisation des modèles syntaxiques analysés. Il est souvent fait référence à la relation entre une phrase principale et une phrase subordonnée, qui se convertit parfois en relation entre les verbes des deux phrases (ex. Schéma 2, p. 105). Mais ce formalisme (qui s'accentue encore dans la conclusion) empêche d'identifier correctement les éléments de l'énoncé entre lesquels il existe une relation de cause, d'intention ou de finalité. Il laisse par ailleurs supposer que para est toujours actualisé comme introducteur de subordonnée (para que), ce qui n'est pas le cas. Surtout pas au XIIIe siècle, où le Cid, la Fazienda ou l'Œuvre complète de Berceo n'offrent aucun cas de «pora que»! En fait, si une relation entre une phrase subordonnée et une phrase nucléaire peut toujours se produire, la plupart du temps la relation s'établit entre deux éléments de la phrase, ex. SMill v. 153c «torno pora su tierra», SDom v. 566c «sedien pora oirla», Mil v. 2d «lugar cobdiçiaduero pora omne cansado»; et même quand le complément prend la forme d'une subordonnée, la relation de base se maintient le plus souvent, cf. Calila 6056-8 «ca dizen que quien su alma non desanpara por su amigo, para que le ayude a las cuytas, este tal segunt Dios es engañoso e falso(2).

• María Jesús GONZÁLEZ FERNÁNDEZ, «Sobre la motivación semántica de las expresiones pleonásticas de movimiento: *subir arriba*, *bajar abajo*, *entrar adentro* y *salir afuera*» [123-141].

L'auteur montre que le caractère périphrastique de ces constructions est plus apparent que réel, l'adverbe ajoutant à l'information fournie par le verbe sur le mouvement et son origine une précision sur son but (ou terme). Elle examine d'abord en général les concepts de mouvement, parcours et but [126-9], avant de se pencher sur les cas particuliers de *entrar* ~ *meter* [129-31], *salir* ~ *sacar* [131-3], *subir*

⁽²⁾ Calila A n'offre aucun exemple de «pora». Il est donc probable que cette copie - la plus ancienne - de la fin du XIVe s. (J. Keller et R. W. Linker, éd., C.S.I.C., 1967, p. xxxvI) a modernisé le texte du XIIIe. Mais l'emploi répété de «para que» (5 occ.) constitue une innovation syntaxique qui pourrait donner un argument (que, semble-t-il, personne n'a jamais avancé) en faveur d'une datation plus tardive que 1251 (le ms. B, du XVe, en comporte 8 occ., différentes des occ. de A). On remarque, en effet, que si «para» figure dans l'Alexandre (19 fois au total, 4 dans O, 15 dans P, d'après Sas, Vocabulario, Madrid, 1976, p. 10) il y reste marginal par rapport à «pora» (141 entre O et P); les manuscrits, ici encore, sont, l'un du XIVe (O), l'autre du XVe (P); mais on n'y relève aucun exemple de «pora ~ para que». Même absence de «para que» dans les Bocados de oro, datés de C. 1250 par Admytel (mais présentés dans le texte de l'édition de 1495) - la forme «pora» en a été écartée -; en revanche, on y rencontre, comme dans Calila, quelques exemples de «para qué» interrogatif. SMEgipc ignore et «para» et «para que». Apol (c. 1240?) ne présente que «para» (le ms. est du XIVe [éd. de C. Monedero, p. 64]), mais «para que» y est inconnu. Enfin, dans les Documentos lingüísticos de Castilla publiés par Menéndez Pidal, si «para» est attesté à 12 reprises, il ne l'est qu'une fois avant 1269 (DL n° 56: 15, 1237, Frías, part. de Briviesca – une vérification dans le manuscrit s'impose -) et l'on ne trouve dans toute la collection qu'un seul exemple de «pora que», qui paraît assuré (DL n° 191:7, 1240, Bugedo de Juarros, part. de Burgos)...

~ alzar [135-7] et bajar ~ descender [137-8]. Pour son étude de la situation en espagnol médiéval, elle se sert d'un corpus regroupant quatre textes: FnGz, Gen. Est., Lucanor et Celestina, mais elle ne précise pas si elle y a simplement puisé des exemples ou si son dépouillement a été exhaustif. Elle ne fournit aucune indication sur la fréquence relative des constructions sans adverbe et des constructions avec adverbe. Ce qui fait que l'analyse, malgré les exemples cités, garde tout au long de l'article une orientation plutôt théorique. Malgré une conclusion un peu sommaire, on retiendra plusieurs remarques qui éclairent le fonctionnement des constructions étudiées. MGF souligne à juste titre que tous les contextes n'admettraient pas un adverbe, par exemple lorsque deux verbes coordonnés expriment un mouvement cyclique [127]. A l'inverse, il n'y a pas redondance quand l'adverbe lève une éventuelle ambiguïté sur le terme du mouvement envisagé par le locuteur (il y a virtuellement en jeu un grand nombre de références et l'adverbe permet de signifier que le mouvement est mené ou doit être mené jusqu'à son terme). Dans ce cas - qui est celui des verbes imperfectifs -, l'adverbe peut être même considéré comme nécessaire. Il n'y a pas non plus redondance quand le point d'aboutissement du mouvement ne coïncide pas avec le lieu où se trouve le locuteur. Par ailleurs, l'emploi de l'adverbe peut répondre à un besoin pragmatique de mettre en relief et le terme et le parcours jusqu'au terme du mouvement [129].

En amont il y aurait sans doute une réflexion à conduire sur la sémiologie même de ces adverbes, qui tous comportent a-; ils impliquent donc un décalage, aussi petit que l'on voudra, mais selon le cas assez important, entre l'origine du mouvement et la limite que lui assigne le locuteur; on notera que subir, bajar se construisent normalement avec a, que entrar, meter(se) préfèrent en, tandis que sacar et salir admettent a et de. Le a- des adverbes privilégie un mode de représentation uniforme qui correspond à une visée du terme et un emploi qui exclut toute transitivité (comp. «dentro de...», «fuera de...»; Berceo, SDom v. 308c «salio fuera del lecho»). Comment ne pas évoquer ici le Prologue des Siete Partidas: «E otrosi todas las otras cosas naturales han mouimiento de siete maneras. ca o es asuso: o ayuso: o adelante: o atras: o adiestro: o asiniestro: o aderredor» (CD-ROM Admyte1, f° 2r)?

La diachronie de ces adverbes et de la construction absolue avec certains verbes gagnerait pour sa part à être précisée. MGF note qu'elle n'a relevé aucun exemple de bajar abajo [138], qu'elle n'en a trouvé qu'un seul de descender ayuso (Gen. Est., cit. p. 138), où ayuso désigne l'enfer. Elle pouvait néanmoins rapprocher cet emploi d'ayuso de quelques autres qui sont bien attestés - et qui en général survivent dans la langue moderne, au-delà de l'évolution lexicale -; en particulier de ces vers du Cid: «corrio la sangre por el astil ayuso» v. 354, «e por la loma ayuso» v. 426, «Fita ayuso» v. 446, «La Hoz ayuso va» v. 551, etc. (comp. esp. mod. «por el río abajo», «calle abajo»); ou encore «alçolas arriba, legolas a la faz» v. 355, «e desi arriba» v. 478, «de XX arriba ha moros matado» v. 2454, «por las huertas adentro» v. 1672, «metiol por la carne adentro la lança con el pendon» v. 3683, «por la boca afuera la sangrel salio» v. 3638. Il n'eût pas été inutile non plus de s'interroger sur la variation observée entre dentro et adentro [130], fuera et afuera [132], suso et asuso [137], qui ne suggère à MGF aucune remarque (elle se contente d'écrire par endroits le aentre parenthèses). La langue médiévale, pour exprimer le mouvement 'hacia arriba', pouvait se contenter d'employer suso, avec sa valeur étymologique; elle avait créé néanmoins asuso afin de distinguer plus efficacement le mouvement 'se rapprochant

de' de la simple localisation, en opposition à desuso 's'éloignant de'. Il en allait de même pour yuso / ayuso, deyuso; dentro / adentro, de dentro; fuera / afuera, defuera (et ce phénomène ne se limite pas à ces adverbes-prépositions: cf. do / ado, de do; donde / adonde, de donde; tras / atrás, detrás). Une tendance sémantique constante paraît être de renforcer la valeur locative de ces termes, qui finit par se figer, suscitant chez le locuteur le besoin de modifier la sémiologie de la variante chargée d'exprimer le mouvement. On passe ainsi de «rompioselis la nave yuso enel fondon» (Berceo, Mil v. 592b), «y fu[i] [yo] soterrado dentro en un tablero» (SDom v. 657d) à «fue salliendo afuera la luz del coraçon» (SDom v. 40d), non sans connaître une étape intermédiaire de polymorphisme: «saldran fuera los huessos de entre las paredes» (Signos v. 18d), «mando qe lo sacassen fuera al arenal» (SLor v. 45b) - où la double détermination lève toute ambiguïté. Dans cette phase intermédiaire, la marque restait analysée comme un élément de composition ou de dérivation, ce qui lui conservait une certaine autonomie, décelable dans l'échange possible entre a et contra: «al[z]aron contra suso am[b]os la catadura» (Mil v. 715b), «Quando qerie el mar contra fuera essir» (Mil v. 435a).

Enfin, le titre même de l'article et la consultation des textes auraient pu attirer l'attention de l'auteur sur le caractère pratiquement figé de ces associations [V-Adv], qui constituent à la fois des schémas syntactico-sémantiques et des prosodèmes. Or la tendance au figement apparaît dès le XIIIe s. au moins (cf. les exemples du Cid fournis plus haut). Si Berceo pouvait encore, et en doublant la complémentation, disjoindre les deux éléments de exir ~ salir fuera: «Ixieron de la casa fuera a la calleja» (SDom v. 433a), «ix[i]o luego a ellos fuera por los corrales» (SDom v. 299c) la position en début d'hémistiche rapprochait en quelque façon les éléments -, il tendait à les traiter comme une unité prosodique même quand il multiplait hyperbates et ruptures de syntaxe: «Qu[a]ndo dela gran[d] nave quis|[i] fuera salir» (Mil v. 607a) ou quand il devait enjamber la césure: «mando qe lo sacassen / fuera al arenal» (SLor v. 45b). Ce rapprochement dans l'énoncé peut être interprété de plusieurs manières: il accroît l'interrelation fonctionnelle et sémantique entre verbe et ad-verbe, fait de l'adverbe un déterminant du verbe (écartant, sans l'éliminer, une redondance au premier niveau), et il inscrit la construction dans la phraséologie de la langue comme une séquence marquée face au verbe seul, dont le spectre reste plus ouvert.

• Concepción COMPANY COMPANY, «Prototipos y el origen marginal de los cambios lingüísticos. El caso de las categorías del español» [143-168].

Copieux, bien documenté et riche de perspectives théoriques novatrices, cet article est d'une grande portée. CC insiste sur la nature de *continuum* qu'offre toute catégorie, et sur l'identification des prototypes à partir des traits centraux de chaque catégorie. Les seuils marquent des sauts entre secteurs de densité différente; ils jouent un rôle décisif dans la définition des catégories. Malgré la justesse globale de cette conception, les notions de *continuum* (actuellement très en vogue) et de densité (moins courtisée) devraient être systématiquement associées et ensemble associées au concept de variation. *Continuum* évoque trop une réalité doublement orientée et homogène; une catégorie, qui ne peut se définir que par opposition (et non par continuité) implique, comme le dit l'auteur, un noyau dur, où se concentre l'essentiel des traits qui font la spécificité de la catégorie, érigeant le prototype en «optimización de la categoría» [146]. Est-ce que les traits 'concret', 'visible', 'tan-

gible' sont les seuls à constituer le prototype du nom [145]? Une telle réduction reviendrait à privilégier comme critère de définition une sémantique de la perception, en oubliant les critères morphologiques et syntaxiques, voire socio-linguistiques à prendre en compte dans toute définition catégorielle.

De même, l'équation posée entre 'central' et 'non marqué' pourrait être inversée. S'il est vrai que les zones périphériques ou marginales d'une catégorie sont marquées par les différences qu'elles présentent avec les zones centrales de la catégorie, que les éléments qui les occupent sont moins nombreux que les éléments plus centraux, ce qui distingue un nom prototypique d'un nom périphérique est qu'il est plus nom que l'autre (pseudo-nom, quasi-nom, élément nominalisé), qu'il possède à un plus haut degré les traits définitoires de la catégorie nom. Il semblerait en ce sens plus satisfaisant de faire coïncider la marque (+) avec les zones de concentration les plus denses de la catégorie, les zones qui s'éloignent du centre, quelle que soit leur distance, étant marquées, dans une proportion variable, par l'absence de traits prototypiques. C'est, comme souvent, une question de point de vue qui fait coïncider le plus fréquent, le normal avec le non marqué.

Quoi qu'il en soit, ce que CC entend montrer par-dessus tout, c'est l'intérêt des prototypes pour l'étude de la diachronie: les changements apparaissent toujours dans les zones périphériques; ou ils restent sans effet sur l'équilibre général, ou ils gagnent du terrain vers le noyau du prototype et finissent pas en modifier la définition. Elle illustre par sept exemples des modifications catégorielles qui, dans leur majorité, concernent la syntaxe [151-4].

(1) Généralisation de l'article dans le syntagme nominal [154-8].

Selon CC, «lo usual en el español medieval, siglo XII, eran frases nominales (FN) sin artículo, especialmente en función sujeto: moros le reçiben por la seña ganar (Cid, 712)» [151]. L'article aurait d'abord servi à marquer les noms qui auraient pu être interprétés comme adjectifs, notamment les noms référant à des êtres animés en position de sujet, et sa généralisation dans ce cas aurait été pratiquement achevée à la fin du XVe s. On note cependant que l'auteur ne raisonne que sur des noms au pluriel («moros», «castellanos»). Outre que le Cid peut difficilement illustrer l'état de l'espagnol au XIIe, on remarque que les noms les plus fréquents du poème, en fonction de sujet et au singulier, sont uniformément employés avec l'article ou un déterminant (sauf en discours direct): Cid («Myo Cid» passim, «el Cid» vv. 50, 137, 180, 248, etc.), Campeador («El Campeador» passim, parfois associé à Cid dans le cadre d'un syntagme formulaire «El Çid Campeador» vv. 721, 1164, 1347, 1663), rey («el rey» passim, par endroits un démonstratif, «aquel rey» vv. 1621, 1625, 1850, 2523, 2980, 3452). Bien plus, employés en fonction de complément, ils sont encore déterminés: Cid vv. 369, 692, 805, 1435..., Campeador vv. 264, 741, 1134, 1443... Les rares exceptions que l'on relèverait pour rey sont encore familières en syntaxe moderne: «commo (a) rey e (a) señor» vv. 1885, 3118, 3146, 3430, 3488, 3574, «comme a rey de tierra» v. 1952, «rey es de Castiella 7 rey es de Leon» v. 2923, «commo que yra a de rey» v. 1048, «por amor de rey Alffonsso» v. 1240 («rey» est ici employé comme un générique proclitique analogue à «don»).

Les noms d'êtres inanimés recevraient-ils un autre traitement? Casa au sing. est régulièrement introduit par un déterminant, sauf quand il fait partie d'une construction figée («en casa» v. 59, «en casa de» v. 2170, ou quand il se trouve en apposi-

tion v. 1550); castillo est dans le même cas: une seule occ. sur 14 n'est pas déterminée, v. 687 «si nos murieremos en campo, en castiello nos entraran» (lexies du langage militaire, comp. vv. 687, 751, 2479, 2522, 3525, 3541); posada également, sauf quand il entre dans la composition de lexies comme dar posada v. 25, prender posada vv. 900, 2877. Il semblerait bien, par conséquent, que l'absence fréquente d'article soit limitée au pluriel? «Casas» (6 occ.), qui n'occupe nulle part la fonction sujet, n'est précédé que deux fois d'un déterminant (Art v. 45, Poss v. 622); les autres, il est associé à un ou deux termes au pluriel, formant un embryon d'énumération où la langue moderne pourrait se contenter du nom sans Art (Bello, Gramática, § 883; comp. vv. 16, 17); néanmoins, v. 289, la référence directe au sujet et la dissociation des compléments appellerait un déterminant (plutôt un possessif) dans la langue moderne: «unos dexan casas 7 otros onores». De même, sur les 6 occ. de «posadas», une seule n'est pas déterminée (v. 615) et la langue préférerait sans doute un sing avec article. Si l'on poursuivait le sondage dans l'œuvre de Berceo on ferait à peu près les mêmes observations.

Est-ce à dire qu'au sing. l'article n'était pas absent dans la langue du *Cid* là où la langue moderne l'emploierait? On observe bien quelques exemples d'article manquant, mais pour les interpréter correctement et faire la part de l'ellipse poétique (épique), il faudrait disposer d'un corpus composé de plusieurs textes appartenant à des types de discours différents. Cf. vv. 1952 «como a rey de Ø tierra», 780 «Ø espada tajador, sangriento trae el braço», 3662 «Ø espada tiene en mano», 2389 «dos mato con Ø lança 7 V con el espada».

En bref, la langue médiévale ne faisait pas aussi souvent l'économie de l'article que CC le laisse entendre; l'absence d'article est plus perceptible au pluriel qu'au singulier; mais l'espagnol n'a jamais généralisé l'emploi de l'article au pluriel, même avec un nom en fonction de sujet (cf. Bello): il n'a pas de partitif comme le français et la première solution dans ce cas est l'absence d'article (Bénaben, *Manuel*, p. 79). Même au singulier l'article est loin d'être la règle: il suffit que le nom désigne une réalité massive, non discrète, ou qu'il soit pris dans sa plus grande extension sémantique, ou encore qu'il forme avec un autre élément (verbe, préposition) une lexie ou une locution pour qu'il reste sans article. Le cas d'espèce signalé par CC («moros», «castellanos» employés comme sujets) ne constituait donc dès le Moyen Âge qu'un phénomène marginal – à expliquer certes –, son assimilation en diachronie au paradigme dominant n'a pas vraiment modifié le prototype [Dét N] comme structure de SN(3).

⁽³⁾ L'examen de la concordance de «moros» (74 occ.) permet de constater que 37 occ. sont déterminées (Art, Poss, Démonstr, Num, Quant), soit la moitié exactement. Les autres se répartissent en plusieurs sous-groupes. Si on laisse de côté les coordinations de type formulaire («moros e (nin) christianos» vv. 107, 145, 988, 1242, 2498, 2729, 3514; moros 7 moras» vv. 465, 852, 856), les expressions traditionnelles figées («(a, en) tierra de moros» vv. 125, 1162, 1167, 1346 – «(a, en, de) tierra(s) de» fonctionne comme une préposition complexe: comp. vv. 1186, 1188, 1299, 1639, 2526; «en tierra» comme un adverbe» v. 2021 –; «reyes de moros» vv. 637, 876, 1147, où «de moros» fonctionne globalement comme un adjectif [comp. vv. 884, 901; 2318 «tiendas de moros»] – on ne rencontre pour aucune des deux expressions de variante avec article –), le cas du

(2) Insertion de de dans les constructions complétives du type [N de que F], où F symbolise la phrase: tener temor (de) que vengas [154-8].

CC commente cette question en même temps que la précédente. Elle la présente cependant, et avec raison, comme un phénomène différent. Cette évolution, dit-elle, affecte essentiellement une sous-catégorie un peu marginale du nom, celle des substantifs abstraits la plupart du temps déverbaux: temor (temer), acuerdo (acordar), creencia (creer). Les verbes de référence, transitifs, se construisent naturellement avec que, dans des constructions qui peuvent alterner avec une complémentation nominale introduite par de (ex. temor de / temer que). Quand le complément du nom est développé en phrase, que conj. en vient à occuper une place après le nom qui est d'ordinaire celle de que relatif. D'où une pression du système pour annuler cette valeur et l'insertion avant que conj. de la préposition qui introduit normalement un complément de type nominal (el temor que -> el temor de que), accrue par le fait que le complément nominal est parfois réalisé sous la forme d'un infinitif (el temor de morir) [156-7], et aussi par la fréquence de de (prototypique) pour introduire un complément de nom [158]. CC ne date pas l'apparition du phénomène, qui serait apparu dans une zone presque frontière entre le nom et le verbe après le Moyen Âge. En tout cas, il n'est pas encore général et aujourd'hui non seulement on observe beaucoup de flottements à l'écrit, mais à l'oral la construction sans de semble l'emporter dans certains cas (duda, señal...), au point que M. Seco, Diccionario de dudas, éd. 1990, p. 156, juge utile de proscrire comme «coloquial» la tournure no cabe duda que.

En recherchant dans la langue médiévale, on retrouverait dès le XIIIe quelques attestations de complétives nominales introduites par de que, cf. Partidas [Admyte1], f° 88r [en parlant du majordome, appelé aussi «siniscal»] «7 avn le llaman los antiguos assi porque senes tanto quiere dezir commo vieio por razon de que tiene ofiçio onrrado»; f° 187r «Ley treinta que si el testigo no fuere preguntado segund que dixiere enel escripto que las fizieron como deue ser preguntado otra vez por la razon de que non fue preguntado». Juan Manuel lui aussi recourait parfois au modèle indirect: Lucanor (éd. de J. M. Blecua, Castalia, 1969), p. 137 «que si queredes comer et folgar, que lo fagades sienpre manteniendo vuestro estado et guardando vuestra onra, et catando et aviendo cuydado commo avredes de que lo cumplades»; p. 195 «Et vos, señor conde, commo quier que cuydades que vos es mengua de sofrir esto que dezides, esto seria verdat de que fuessedes çierto de la cosa». Si la situation n'a pas réussi à se stabiliser depuis, c'est que les locuteurs restent sou-

partitif (v. 1229), on recueille 14 exemples d'article Ø: vv. 398, 499, 527, 566, 673, 697, 712, 732, 840, 876, 884, 1753, 2522, 3519 (dont 11 dans le premier cantar). L'espace manque pour les commenter. On remarquera que la *PCG*, qui en général emploie tierra avec un déterminant, conserve certaines tournures du Cid, «tierra de moros» (476a 16, 488b 21, 488b 31, 488b 40, etc.), «tierra de NP» (487b 10, 489a 2, 489b 31, 492a 44-45, 493b 51, etc.). De même dans les Partidas [Admytel], «en Ø tierra de (los moros, los enemigos, los cristianos, el rey)», l'absence d'article est la règle, dont le texte ne s'écarte qu'exceptionnellement (ex. f° 110v). Dans le Cid ce serait apparemment la concordance d'infante (117 occ.) qui présenterait le plus grand nombre de cas d'article Ø (tous au pluriel): 28.

mis à de fortes pressions contradictoires du système, aboutissant à deux tendances actuelles souvent appelées *queismeo* et *dequeismo*, non seulement dans le cas des complétives nominales, mais dans la rection verbale, dans la syntaxe des conjonctions complexes (*antes (de) que, después (de) que, con tal (de) que*), etc. (v. par ex. L. Cortés Rodríguez, *Estudios de español hablado...*, Instituto de Estudios Almerienses, 1992, pp. 61-81).

(3) Emploi de a devant un complément d'objet direct [158-62].

CC part du postulat que le CO prototypique réfère à un être inanimé [159] et le CI prototypique à un être animé [160]. L'introduction du CO par a serait donc la conséquence d'un emprunt de la syntaxe du CO à la syntaxe du CI lorsque CO réfère à un être animé. À juste titre elle retient plus globalement les caractéristiques sémantiques propres au CO et y associe les particularités du verbe: «por lo regular, a mayor afectación del OD por el verbo, menor es la probabilidad de la marca preposicional; inversamente, cuanto mayor es la singularización, definitud, animacidad y prominencia discursiva del OD, mayores posibilidades existen de que la a aparezca; es decir, la preposición puede ser considerada como un índice de resistencia a la transitividad» [160]. Ce qui revient à reconnaître que la définition du prototype de OD est complexe, et que l'insertion de a ne relève pas seulement d'un jeu subtil entre paradigmes, mais dépend également du contexte pragmatique de l'énoncé. Le phénomène est assurément très ancien. Mais dès le Cid des CO non animés sont introduits par a: noms de ville (Alcocer 610, 855; Almenar 1328; Cabra 3288; Carrión 2334; Castejón 473; Celfa 869; Daroca 866; etc.), noms d'épée (Colada 1010, 2575, 3153, 3194; Tizón 2426, 2575, 3153, 3543), noms communs («la mi alma» 279; «esta conpaña» 1829; «las tierras» 1088); les verbes mobilisés sont variés: cercar (1191), correr (952), curiar (1261, 2000), dejar (1088, 2694, 2696), desear (2334), ganar (473, 610, 1092, 1212, 1327, 1635), mandar (738), meter (866, 914), perder (632), prender (1095, 1328, 3288), querer (3474), quitar (855), tener (869, 1749), trocir (1475). Cependant, tous les CO référant à des êtres animés ne sont pas précédés de a: «veremos uuestra mugier» (210), «reçibir salien las dueñas» (1583), «mataras el moro» (3325), «vençer reyes» (1863), «espolono el cauallo» (711), «y dexaua el cauallo» (1580), «arrendo el cauallo» (2779) (a introduit «Bauieca» vv. 1732, 2394, 3513); les NP de villes non plus («dexaremos Burgos» 1438, «non vere Carrion» 2289); en face de «que mandasse reçebir a esta conpaña» (1829), on lit «fizo callar Ø la cort» (2558, 3409)...

Chez Berceo l'usage de la préposition devant un nom commun s'étend sensiblement: *Mil* v. 394cd «non cato al su merito nin alos sus peccados, / mas cato Ø su mesura», *Sacrif* vv. 61b «la agua significa al pueblo pecador», 89cd «el otro reconciello [...] significa al cielo» (/ *Sacrif* v. 21a «La paloma significa Ø la su simplicidat»), 168d «acorrer al pueblo» (/ *Mil* vv. 585ac «Siempre acorre Ella [...] / Ø qui rogarla sopiesse», 288c «despertar Ø la mesnada»), *Mil* v. 138b «desampararon todos ala alma mesquina» (/ *Mil* v. 128d «desamparo Ø el cuerpo», *SDom* v. 320b «desamparo Ø la casa»).

L'emploi de la préposition a devant CO se serait-il accru en espagnol moderne au point de lui faire perdre son statut de variante marquée [162]? S. Fernández Ramírez, Gramática española. 4. El verbo y la oración, 1986, pp. 165-190, montre que la situation actuelle est d'une grande complexité et, à certains égards, confuse. Mais la description de l'Académie Espagnole, Esbozo, 1973, p. 372, ne coïncide manifes-

tement pas avec la réalité: à l'en croire, la tendance $[a\ CO]$ serait générale avec les noms de personne, $[\emptyset\ CO]$ générale avec les noms de chose. L'une des raisons du flou théorique qui entoure la plupart des exposés sur la question est l'insuffisante élaboration du prototype de CO dans $[a\ CO]$ (sa réduction au trait 'animé', plus particulièrement au trait 'humain'), ce qui entraîne la déviance immédiate de l'explication par «personnification» de l'extension du modèle aux noms de choses⁽⁴⁾. Une autre raison essentielle est la réticence à prendre en compte le sémantisme du verbe et la relation V-CO dans la substitution de $[a\ CO]$ à $[\emptyset\ CO]$. C'est le mérite de CC de raisonner en termes de prototypes, mais la pluralité des prototypes en jeu interdit, précisément, de conclure à la possibilité même d'une généralisation de $[a\ CO]$.

(4) Le comme pronom de CO [162-3].

V. les trois premiers articles du recueil. Mais, alors que Marcela Flores avait tendance à oublier les contextes non pronominalisés en concentrant son analyse sur les pronoms, ici l'étude de la réalisation du CO comme [a (S)N] prend le pas sur la pronominalisation, traitée comme un simple cas d'espèce. Pourtant plusieurs aspects de la question restent obscurs. Avec certains verbes il est souvent difficile de savoir si le pronom le représente un CO ou un CI (catar, mirar, llamar, oír, servir, valer...). De même, en cas d'apocope, lo et le se neutralisent et si les deux alternent en forme pleine avec un verbe donné il est impossible de distinguer les fonctions. Enfin, lorsque CO est réalisé à la fois par SN et par Pron corrélés, la transposition de [a SN] en le n'est pas générale, même au singulier, même avec des noms référant à des êtres humains; ex. Cid vv. 2922 «Al rev en San Fagunt lo fallo», 628-9 «que a vno que dizien Myo Çid Ruy Diaz de Biuar / ayro lo el rey Alfonsso, de tierra echado lo ha», 2420 «alcanço lo el Çid a Bucar». On observe en outre que lo et le peuvent alterner dans le même contexte: v. 2300-1 (scène du lion) «Myo Çid don Rodrigo al cuello lo tomo, / e lieualo adestrando, en la red le metio». Force est donc de signaler un double décalage, chronologique et systémique, entre [a SN] et le; cf. «A 'Pepe el Guapo' [...] lo mató un camarero» (ABC, 27.1.1971, p. 45), «A tío Enrique [...] lo trataba con deferencia» (1959, L. Cadellans, No era de los nuestros, p. 128)..., «A donde yo estoy lo llamamos aquí» (Ortega y Gasset, El Hombre y la gente, Obras inéditas, I, 1957, p. 101)⁽⁵⁾. Malgré l'identité de la référence, le paradigme de la représentation change et, avec lui, la relation au procès transitif et la sémiologie du pronom.

(5) Redoublement du CI dans les constructions du type [Pron V CI] «le dijo a...» [152].

Selon CC, «debió iniciar en aquellos dativos que no tenían la función prototípica de receptor, ya que es este papel temático el más resistente a aceptar la réplica con clítico». Cette construction redondante ne serait pas antérieure au XVIIe s. et ne

⁽⁴⁾ L'Académie, appuyant sa présentation sur ce critère, va jusqu'à définir des «règles» et des exceptions; elle ne peut, de ce fait, envisager les cas où [a CO] n'implique aucune personnification (ex. avec les inanimés abstraits que signale CC), ni expliquer l'hésitation qu'elle enregistre depuis le Moyen Âge dans l'emploi de a devant des noms propres désignant des villes ou des pays.

⁽⁵⁾ Ce qui n'empêchera pas, bien sûr, Cadellans, *op. cit.*, d'écrire: «¿Por qué demonios *a* esto *le* llaman 'Cuba libre'?» (p. 70).

serait pas aussi développée dans la Péninsule qu'au Mexique, où elle est presque générale. En fait, le double CI est déjà très présent dans la langue médiévale. Ex. Cid «al Çid besaron le las manos» (153), «Grand yantar le fazen al buen Canpeador» (285), «doña Ximena al Çid la manol va besar» (369), etc. Ces exemples montrent, de plus, que c'est le «récepteur» qui est le plus souvent concerné par le double CI. Le phénomène s'étend déjà au pluriel: «alos de Myo Çid ya les tuellen el agua» (661), «grant ondra les dan alos ynfantes de Carrión» (2174). Et cette coïncidence est normale, puisque la reprise de CI (par anaphore ou cataphore) relève d'un procédé rhétorique de mise en relief de l'objet 2 dans un contexte de structure bitransitive.

(6) Le dans les causatives [152-3].

V. l'article 1 de M. Alfonso.

La construction factitive elle-même remonte au latin. Mais l'emploi de le de préférence à lo pour désigner le complément de $hacer_1 \sim sujet$ de $hacer_2$ (cf. ci-dessus) est une innovation romane. CC ne la date pas et renvoie au livre de M. Alfonso. Elle considère néanmoins que le s'est étendu en espagnol des verbes transitifs aux verbes intransitifs. Cette évolution paraît exacte puisque dans le Cid on ne relève – sauf erreur – aucun exemple de le dans une construction factitive avec un verbe intransitif. Mais il s'en rencontre dans la PCG (que cite M. Alfonso) et, plus tôt encore, dans Calila: ms. A 2010 «Acaesçio alguna cosa que le fizo tristeçer», 2043-4 «de commo le fizieron dubdar en lo qu'el vio de la enemistad de Senseba». Malgré tout, si le modèle marginal $[X = le + V_2$ intrans.] a pu se développer au détriment du prototype [X = lo], c'est pour un ensemble de raisons, dont les plus déterminantes sans doute ont été l'extension préalable de [a SN] et de le comme CO, et l'absence de différenciation dans la sémiologie des pronoms de 2^e et 3^e pers. pour CO-CI (me, te, nos, vos), voir de 3^e (se).

(7) Grammaticalisation du futur roman [153-4].

Ce point n'est pas développé. Il s'ajoute aux précédents pour illustrer la progression d'une structure marginale qui élimine la norme de référence pour lui en substituer une nouvelle.

• José LEMA, «Reparación silábica y generalización de 'e' en castellano» [169-196].

Ce dernier article de l'ouvrage ne porte plus sur la syntaxe, mais sur des problèmes de phonologie et de morphologie, appréhendés dans un contexte large relevant de la prosodie: le modèle syllabique. JL examine ainsi plusieurs cas-types où /e/ se serait introduit ou rétabli dans le mot sous la pression d'un modèle que l'auteur avec Menéndez Pidal explique par le substrat ibérique. Il passe donc en revue les diverses positions où une modification pouvait intervenir: initiale (prothèse), centrale et finale (épenthèse). Pour expliquer la prothèse de [e-] dans schola -> [eskwela], il pose que toute syllabe comprenant une consonne comporte deux composantes, l'une qu'il appelle «attaque» (la consonne dans le cas d'une syllabe CV), l'autre qu'il appelle «rime» (reposant au moins sur une voyelle, mais pouvant inclure C). Selon ce schéma, [s-] latin se trouve hors syllabe; deux possibilités d'intégration s'offrent alors: soit [se-], avec antéposition d'une attaque, soit [es-], interprétation la

plus économique (pour l'espagnol) de la consonne comme élément de rime [170]. Pour JL, c'est le modèle créé pour l'initiale qui aurait prévalu pour les autres positions. Pourtant les exemples d'épenthèse qu'il propose pp. 171-2 («escribir», «estoy») coïncident strictement avec le précédent, même si «estoy» est censé illustrer le phénomène en espagnol actuel. Certes, la «réparation» syllabique est postérieure à l'accentuation dans la mesure où l'accent est celui du latin; mais dans le *Cid* déjà toutes les formes de *estar* présentent un [e-] prothétique.

JL se penche ensuite sur l'apocope qui, au Moyen Âge, a affecté un certain nombre de formes dont la version latine comportait un [-e]. À ses yeux, la chute de [-e] aurait été absolument générale, et les formes qui le présenteraient, au Moyen Âge ou aujourd'hui, seraient des formes refaites par épenthèse, cette dernière se produisant parfois de façon automatique. Le raisonnement est difficile à défendre sur le plan diachronique. Tout d'abord il pose comme postulat un fait qui n'est pas corroboré par la documentation, à savoir la disparition totale du [-e], ou si l'on préfère, la généralisation de l'apocope aux formes se terminant par [e]. Malgré l'importance que la philologie espagnole a accordé à l'apocope dans l'histoire de la langue, le phénomène est toujours resté très marginal (cf. Pellen, in Mélanges en l'honneur de Jean Roudil, Paris, 1999, pp. 32-51; Milagros, I, 2, 1997, pp. 467-75). Par ailleurs, pourquoi faire intervenir une réparation automatique là où les documents attestent la conservation? On peut suivre JL, en revanche, quand il fait valoir (ce qu'a bien montré Lapesa), que l'apocope mettait à découvert des séquences consonantiques inhabituelles en fin de syllabe ([-nt], [-rt], [-st], etc.) ou même des «rimes» non représentées dans les autres syllabes du système ([-et], [-al]). Mais la restitution de la forme pleine n'est pas due seulement à cette anomalie paradigmatique, puisque même quand l'apocope ne provoquait aucune anomalie la forme en [-e] a été peu à peu rétablie partout où l'apocope avait introduit une dualité de modèles; ex. «conuien» [1244, Palencia] (Documentación de la Catedral de Palencia, éd. de Teresa Abajo Martín, Burgos, Garrido Garrido, 1986, nº 195, pp. 358, 359) - comp. «bien», «cien», «sien», «dizien», «valien». L'apocope, d'autre part, avait affecté des formes en [-a] ou en [-o], qui ont été également rétablies, sans épenthèse.

Lorsque, au cours de son histoire, l'espagnol a emprunté des mots se terminant par une consonne ou un groupe consonantique étranger aux modèles de la langue (aljibe, tomate, jefe), l'épenthèse du [-e] a pu fournir, comme le pense JL, une solution d'intégration syllabique; le procédé, toutefois, a ici pour effet de créer un nouveau point d'attaque (consonne finale d'origine). Est-il légitime d'assimiler à ce phénomène la formation des pluriels [184]? Il ne semble pas que l'espagnol ait été tenté par «árbols» ou «colors»; s'il n'y a jamais eu disparition, on ne voit pas comment il y aurait eu réparation. Pour les mêmes raisons, l'interprétation proposée pour l'article masc. sg. el (dont le [e-] serait le résultat d'une «épenthèse») ne saurait convaincre, même si l'on suppose la réparation automatique [186]; elle exigerait, du reste, par souci de cohérence, qu'on interprète [-a] dans la forme féminine comme une autre épenthèse... JL termine son tour d'horizon en évoquant le problème des diphtongues et s'interroge sur le remplacement de [wo] par [we]. Menéndez Pidal, Orígenes, p. 100 et sv., décrit l'état d'origine (IXe-XIe s.) comme un état de polymorphisme, où coexistaient [wa], [we], [wo] - [we] dominant dès les premiers documents [121]. Si telle fut bien la situation historique (variable selon les régions), la généralisation de [we] résulte plus d'une extension du modèle dominant que d'une

réparation syllabique comme celle que propose JL, s'inspirant de J. W. Harris, *Fonología generativa del español*, Planeta, 1975, p. 194.

Dans la bibliographie, on regrette qu'aucune mention ne soit faite des travaux de R. Omnès sur la syllabe (cf. *Phonétique*, *phonologie*, *orthographe et prononciation de l'espagnol*, Nathan, 1995, coll. 128).

Un livre aussi riche et varié aurait mérité une conclusion. Au terme de cette lecture critique on en esquissera seulement quelques grandes lignes. La recherche s'est souvent appuyée sur la notion de prototype. Mais le complément du prototype est traité comme un élément marginal ou un ensemble d'éléments marginaux. En fait, tant le complément que le prototype sont des paradigmes, et si une structure marginale peut rivaliser avec une structure prototypique, c'est bien parce qu'il y a rivalité entre deux modèles – le prototype d'une époque étant le candidat qui a su s'imposer, mais qui à tout moment risque d'être remis en question par un nouveau modèle rival.

Le temps nécessaire à la généralisation d'un phénomène varie d'un modèle à l'autre. Mais dans certains cas un processus qui était en cours dès le Haut Moyen Âge n'a pas encore atteint aujourd'hui le terme de son évolution ([N (de) que F], [a CO], lo ~ le comme CO, le dans les causatives). Il est même prévisible qu'il n'y aura pas toujours de généralisation absolue. Pourtant la langue n'a cessé de fonctionner. On pourrait même dire qu'elle a vécu de ces conflits internes, que les locuteurs en ont tiré parti, les écrivains plus que tous les autres. Mais si les rivalités se poursuivent actuellement, l'instabilité dont on ne peut rendre compte qu'en diachronie sous-tend et traverse toute synchronie. Cette mise en perspective de la synchronie met également à sa place la notion de prototype en lui conférant une insurmontable ambiguïté: si l'appartenance à un prototype signifie pour un élément l'absence de marques différentielles (par rapport aux autres éléments du prototype), elle le charge en même temps d'une marque d'autant plus forte qu'il appartient à une zone plus centrale du prototype (par rapport à tout élément extérieur à ce noyau). Il s'ensuit que le concept de prototype est toujours relatif, qu'il existe des prototypes plus solides que d'autres, que tout modèle est un prototype en puissance dès lors qu'il se constitue comme paradigme.

L'évolution des phénomènes s'appuie, en général, sur un corpus. Trop souvent le corpus choisi est trop étroit. On remarque, par exemple, que dans l'ouvrage recensé le *Libro de Alexandre* (qui comprend plus de 10000 vers) n'est exploité par aucun corpus, pas plus que l'œuvre de Berceo (plus de 13000), pas plus que les chartes ou les traductions. Bien des conjecturés, voire des hypothèses seraient écartées si l'on accroissait la variété du corpus de référence. Mais le lecteur aimerait savoir, en plus, comment l'analyse du corpus a été menée, si elle a été effectuée à la main ou avec l'aide de l'informatique, quels ont été les critères d'analyse (par ex. comment ont été classés les occurrences de «l»: sous *lo* ou sous *le*?), autrement dit, comment les «données» – qui ne se donnent pas toutes seules – ont été préparées et exploitées.

Que les auteurs de l'ouvrage veuillent bien ne voir dans ces remarques qu'un témoignage de l'intérêt qu'a suscité leur travail.

René PELLEN

Métriques du Moyen Age et de la Renaissance, Actes du colloque international du Centre d'Études Métriques (1996), Textes édités et présentés par Dominique BILLY, L'Harmattan, Paris, 1999, VI + 390 pages.

Les études sur la métrique, naguères cantonnées à des recueils de «recettes» simples, voire simplistes, mais diablement utiles il faut le dire, prennent une nouvelle dimension sous la bannière de la linguistique générale. Aussi les actes de ce colloque foisonnant, pluridisciplinaire, associant des linguistes et des philologues travaillant sur les versifications latines, romanes, anglo-saxonnes et germaniques, méritent-ils de retenir l'attention des spécialistes, sans dissimuler que sa lecture réclame une attention soutenue qui nécessite un constant retour aux textes, ce que le recenseur avoue ne pas avoir pu opérer. Au moins des index - index nominum [377-384], index rerum [385-386], index des pièces citées [387-390] - permettent-ils de faciliter le repérage de points particuliers susceptibles d'intéresser des chercheurs, qui ne se sentiraient pas une vocation de métriciens. On trouvera aussi, entre autres, des éléments pour peser la valeur des diverses étymologies proposées pour le mot *rime* [cf. 11-12, 99-113, 185-188 et 370].

L'ouvrage est livré avec un compte rendu, qui ne manque pas d'envergure, de Marc Dominicy, *Postface* [347-373] et traite les problèmes de la métrique sous l'angle de la linguistique générale; - Charles Doutrelepont, «*Rythme*», «*nombre*», «*mètre*» chez Aristote, Cicéron, Victorinus et Augustin [99-115], se livre, lui à un examen philologique bienvenu des termes grecs et latins, alors que Roberto Antonelli, «*Rimique*» et poésie [1-14] nous conduit du passé au futur de la rime.

Une série d'interventions comparent les métriques de diverses langues: Aldo Menichetti, Sur quelques asymétries syllabiques entre les strophes de la chanson (à propos d'anisosyllabisme) [145-161], dégage, à ce point de vue, les différences entre français et italien; - Mihail Nasta, Emblèmes de la rime au temps de la Renaissance et figures du parallélisme verbal [185-206]; - Raffaella Pelosini, Contraffazione e imitazione metrica nel genere del compianto funebre romanzo [207-232], découvre six nouvelles contrefaçons dans le genre du planh, tandis que le domaine d'oïl fournit deux contrefaçons sur trois pièces; le pranto portugais, illustré par Pero da Ponte, s'affranchit rapidement de sa filiation provençale; ce qui caractérise les pianti italiens par opposition aux pièces d'oïl et d'oc, c'est que sauf exception le modèle métrique ne fournit pas d'influence textuelle.

Après la métrique comparée, une série de communications se concentre sur une seule langue: le **latin** avec Etienne Evrard, *Théorie et pratique de l'hexamètre au moyen âge* [117-129]; les domaines **italiens** ou **provençaux**, qui sont les plus abondamment illustrés avec Adriana Solimena, *Notizie da un Repertorio metrico dei poeti siculo-toscani del Duecento* [277-288]; - Carlo Pulsoni, *Strutture metriche del Canzoniere di Petrarca* [251-276]; - Andrea Comboni, *Appunti sulla sestina in Italia nel XV e XVI secolo* [53-73] ; - Paolo Canettieri, *Stutture modulari e intertestualità nella lirica dei trovatori* [53-70]; - Maurizio Perugi, *La «licence excusée par la rime»* [233-249]; le **français** avec Dominique Billy, *Nouvelles observations sur le traitement des clitiques à e instable à la rime dans la poésie française médiévale* [15-51], qui reprend de fond en comble la question et en propose une nouvelle explication; - Yves Charles Morin, *L'hexamètre «héroïque» de Jean Antoine de Baïf* [163-184], qui essaie de démontrer que ce vers rythmé, loin d'être arbitraire, est fondé sur le système phonique même du poète; le **roumain** avec Mihai Dinu, *Les formes métriques les*

plus anciennes de la poésie roumaine: mètre et rythme dans le Psautier du métropolite Dosithée [85-98].

On sort partiellement du domaine roman avec Anton Tuber, Les formes métriques dans la poésie médiévale en France et en Allemagne [289-302]; ce savant nous présente aussi Anastrof un programme informatique pour la métrique médiévale [331-336], qui permet de comparer les formes strophiques des lyriques allemandes et françaises. Ruth Kennedy nous fait découvrir un autre univers, New Theories of Constraint in the Metricality of the Strong-Stress Long Line as Applied to the Rhymed Corpus of Late Middle English Alliterative Verse [133-144].

Enfin on nous présente deux projets attrayants, appuyés sur l'informatique: Dominique Billy et Thierry Glon, Vers un répertoire métrique général des strophes du moyen âge [305-315] et Lino Leonardi, Pour une grammaire de la rime, ou l'évolution d'un «homophonaire» automatique [317-329], qui met au point un dictionnaire électronique des rimes, fondé sur le corpus édité par Avalle.

Ces actes prouvent qu'il est possible de sortir en la matière des sentiers battus; la métrique vient de prendre une véritable dimension européenne en s'ouvrant aussi sur les disciplines voisines, linguistique générale, philologie, phonétique, histoire littéraire, histoire de la langue.

Gilles ROQUES

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Nunzio LA FAUCI, Per una teoria grammaticale del mutamento morfosintattico. Dal latino verso il romanzo, Pisa, Edizioni ETS, 1997, 86 pages.

Le livre de Nunzio La Fauci, de dimension fort modeste, vise un but assez ambitieux: il s'agit de proposer de nouvelles explications pour deux types de transformations qui ont marqué le passage du latin aux langues romanes, à savoir la genèse des formes composées du verbe et l'effondrement de la flexion casuelle.

La grammaire relationnelle constitue dans les deux cas le cadre théorique dans lequel s'inscrivent les explications de La Fauci. Selon cette théorie syntaxique, le noyau structural d'une phrase est constitué par un composant prédicatif, appelé P, et par deux composants nominaux, appelés S et O. Dans le cas des verbes transitifs, S et O sont tous deux présents, alors que, dans le cas des verbes intransitifs, il y a lieu de distinguer entre les verbes inaccusatifs, où seulement S est présent, et les verbes inergatifs, où seulement O est présent. Selon La Fauci, S est exclu du noyau structural dans ce dernier cas. C'est pourquoi il attribue à cette catégorie le trait [+unario]. Il la fait coïncider, en latin, avec la catégorie morphologique des verbes déponents.

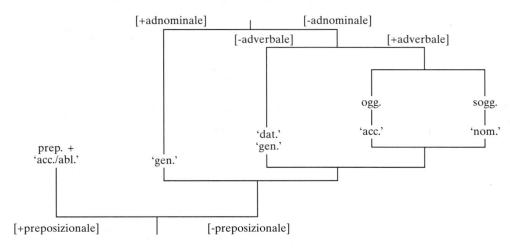
Pour la genèse des formes composées du parfait, communes aux langues romanes, La Fauci propose, dans le cadre de cette théorie, une explication particulièrement ingénieuse. Notre auteur prend comme point de départ les seules formes composées que possédait déjà le latin, c'est-à-dire les formes du parfait du médiopassif. Dans une construction du type PORTA CLAUSA EST, le nominatif représente, selon la grammaire relationnelle, l'objet (O). On peut dès lors dire que O bénéficie

dans cette construction d'un double accord avec le verbe, l'auxiliaire ESSE s'accordant en nombre et en personne avec O, alors que le participe passé s'accorde en genre et en cas avec O.

Ce n'est pourtant que le O [+unario] qui profite de ce double accord. En latin classique, le O [-unario] dans la construction transitive du type SERVUS CLAUSIT PORTAM ne s'accorde jamais avec le verbe. Dès lors, il aurait existé une pression structurale pour que le O [-unario] s'accorde également avec le verbe, au moins aux formes du parfait. Cette pression structurale aurait provoqué la création du parfait construit avec HABERE dont on trouve déjà les premiers exemples chez Plaute.

Cette explication est certes ingénieuse, mais ce qui me gêne, c'est qu'il s'agit là d'une explication clairement téléologique, type d'explication qui a toujours été considéré comme suspect.

Comme les explications que La Fauci propose pour l'extension des formes composées au passif restent plutôt vagues, je passe directement au second problème, celui de l'effondrement de la flexion casuelle dans les langues romanes. Selon La Fauci (45), le système casuel du latin se présente de la façon suivante:



On remarque que le génitif apparaît deux fois dans ce schéma, dans sa fonction adnominale aussi bien que dans sa fonction non adnominale. En revanche, on a manifestement oublié qu'il existe aussi un usage non prépositionnel de l'ablatif, usage auquel revient généralement la fonction de l'instrumental. La Fauci a dû s'en rendre compte lui-même, car, dans sa présentation au Congrès des romanistes de Bruxelles, il a ajouté au schéma une catégorie [+extranucleare], qui comprend l'ablatif non prépositionnel ainsi que les constructions prépositionnelles à l'ablatif et à l'accusatif. Cela me paraît pourtant être une solution ad hoc, car je vois mal pourquoi, dans une phrase comme PUERI TUTELA PARENTIUM EGENT, l'ablatif TUTELA serait extranucléaire, alors que le génitif PARENTIUM, qui dépend de cet ablatif, ne le serait pas.

Si l'on fait abstraction de ce défaut, on avouera que cette conception permet d'expliquer assez facilement la genèse, en latin tardif, d'un système tricasuel tel qu'il a été postulé jadis par Robert de Dardel⁽¹⁾. De là, on passe assez facilement au système roumain, qui oppose un nominatif-accusatif à un génitif-datif. Par contre, il me paraît nettement plus difficile de justifier dans cette perspective le vieux système galloroman, où le cas-régime cumule toutes les fonctions casuelles du latin, à l'exception de celle du nominatif (et du vocatif). Ce qui reste de toute manière inexpliqué, ce sont les causes responsables de cet effondrement (progressif) de la déclinaison latine.

Toujours est-il que les explications de La Fauci sont assez plausibles à l'intérieur du cadre théorique qui est le sien. On aura néanmoins beaucoup de mal à accepter ses conclusions si l'on ne partage pas les prémisses théoriques de la grammaire relationnelle. Ainsi, ceux qui travaillent dans le cadre de la grammaire de valence ne seront guère prêts à admettre que le datif, auquel cette grammaire attribue généralement la fonction d'un «tiers actant», porte le trait [-adverbale]. Quant aux adeptes de la théorie de la compétition d'Elisabeth Bates et de Brian MacWhinney, ils seront en désaccord complet avec La Fauci quand il affirme, à propos des flexions casuelles, qu'il s'agit là de «l'attribuzione d'essenzialità» (p. 36).

Évidemment, la théorie de La Fauci partage ce défaut avec d'autres théories. Comme notre auteur ne veut pas prendre en considération des causes extralinguistiques pour le changement linguistique, il ne peut évidemment que rejeter les vues sociolinguistiques que j'ai proposées avec Robert de Dardel dans un article sur le développement de la flexion casuelle⁽²⁾. Je ferai simplement observer, à ce propos, que le cycle *pidginisation-créolisation-décréolisation* que La Fauci allègue contre notre théorie est loin d'être aussi incontesté qu'il ne le croit. De fait, il n'a été observé qu'une seule fois, dans le cas du créole hawaïen, qui s'est développé dans des conditions sociales fort différentes des autres créoles. La théorie que Robert Chaudenson⁽³⁾ a présentée récemment cadre effectivement beaucoup mieux avec nos vues.

Dans ces conditions, il m'est difficile de porter un jugement sur le livre de La Fauci. Même s'il ne m'a pas convaincu, j'ai pourtant admiré la rigueur de ses déductions et la nouveauté de ses propositions.

Jakob WÜEST

Marius SALA, *Lenguas en contacto*, 2ª edición actualizada, Madrid, Gredos (Biblioteca Románica Hispánica, II: Estudios y ensayos, 409), 1998, 423 pages.

Voici la deuxième édition partiellement remaniée et actualisée d'une introduction parue d'abord en 1988 en version espagnole et, en 1997, dans une traduction rou-

⁽¹⁾ R. de Dardel, «Considérations sur la déclinaison romane à trois cas», *Cahiers Ferdinand de Saussure 21*, 1964, 7-27.

⁽²⁾ R. de Dardel/J. Wüest, «Les systèmes casuels du protoroman. Les deux cycles de simplification», *Vox Romanica* 52, 1993, 25-65.

⁽³⁾ R. Chaudenson, Des îles, des hommes, des langues: essai sur la créolisation linguistique et culturelle, Paris: L'Harmattan, 1992, et Les créoles, Paris: P.U.F., 1995. - Cf. aussi J. Wüest, «Zur Entstehung der analytischen Verbformen in den romanischen Sprachen», in: G. Holtus et al., Italica et Romanica. Festschrift für Max Pfister zum 65. Geburtstag, Tübingen: Niemeyer, 1997, vol. 2, pp. 31-44.

maine⁽¹⁾, ouvrage qui, lors de la première parution, a été accueilli plus ou moins unanimement de façon positive par la critique⁽²⁾.

La structure du livre est restée la même: dans une introduction générale [11-59], tout d'abord sont esquissés les débuts et le développement méthodique de l'analyse linguistique du sujet. Par la suite, l'auteur offre un tableau général des facteurs tant linguistiques que extralinguistiques qui contribuent au contact de langues pour aborder, à la fin, une classification des différents types de contact. Les cinq chapitres essentiels du livre présentent les différents phénomènes de contact, d'influence et d'emprunt d'abord en phonétique et phonologie [61-128], ensuite en morphologie grammaticale [129-177] et en syntaxe [179-208], pour en venir enfin à la morphologie lexicale [209-228] et au lexique [229-302]. Les domaines préférés des recherches, les plans phonétique et phonologique ainsi que lexical sont traités de façon privilégiée. Dans sa méthode, le livre est influencé par des concepts structuralistes (cf. dans ce sens déjà dans l'introduction, p. 45: «La lengua es una estructura»), ce qui se reflète entre autres dans la structuration interne des chapitres qui, dans la mesure du possible, reste identique. Après de succintes «considérations préliminaires», sont traités, parmi les changements linguistiques attribuables au contact de langues, tout d'abord les modifications de l'inventaire et ensuite les modifications distributionnelles, avant de clore chaque chapitre par des «considérations finales». A l'intérieur du premier chapitre, la description des modifications de l'inventaire est subdivisée à son tour (influences sur le système des phonèmes, sur les allophones et sur la prosodie), dans les autres parties du livre, qui traitent des unités linguistiques pourvues d'une signification (morphologie, syntaxe, lexique), l'auteur applique également une structure idéale: modifications affectant le plan du contenu et de la forme, modifications relatives à la forme seulement et modifications uniquement sur le plan sémantique. Le même procédé se retrouve dans la deuxième partie de chaque chapitre, où un certain nombre d'informations (différences de fréquences, de distribution relative, de combinatoire) est systématisé de façon similaire dans tous les chapitres. A la fin du livre le lecteur trouvera des informations sur l'apparition et la disparition des langues, une brève conclusion, l'inventaire des abréviations, l'index des auteurs ainsi qu'une bibliographie impressionnante [325-403].

Une introduction de ce genre peut aspirer à deux choses: à une présentation théorique des concepts de la discipline ou à un résumé de recherches. Le livre de M. Sala représente essentiellement le deuxième type, les chapitres résument et synthétisent donc une multitude de travaux et permettent au lecteur d'accéder, de façon succincte, à une riche tradition de recherches. Son orientation structuraliste explique d'ailleurs que des concepts sociolinguistiques et variationnels jouent un rôle moins important. Même si cette édition essaye d'élargir par rapport à la première le nombre de cas particuliers pris en considération, les langues les mieux représentées reflètent

⁽¹⁾ El problema de las lenguas en contacto, México: Universidad Nacional Autónoma de México (Publicaciones del Centro de Lingüística Hispánica, 14), 1988, 233 p.; Limbi în contact, Bucureşti: Enciclopedică 1997, 455 p.

⁽²⁾ Cf. entre autres les comptes rendus de B. Malmberg, in: *Studia linguistica*, 44 (1990), pp. 82-85; E. Blasco Ferrer, in: *RoJb*, 40 (1989), pp. 163-165; P. Tekavčić, in: *RLiR*, 54 (1990), pp. 269-273.

bien sûr les intérêts de recherches de l'auteur; le roumain et ses dialectes ainsi que l'espagnol notamment dans sa variante latino-américaine prédominent largement.

On pourra cependant adresser quelques reproches à l'auteur, tel l'emploi parfois malaisé des renvois du type «cf. también», «véase también» et indication d'une source ou encore des informations du genre suivant: «Por último, en el francés de Alsacia se ha señalado una influencia alemana [quelle influence?] (Philipp, 1967: 63-74)» [115] ou «Otro fenómeno parecido [quel phénomène?] es el analizado por Fernández Molina Lávaque, 1993: 59-64» [141], qui sont peu informatifs. On constate quelques inadvertances mineures, telle l'attribution de la différenciation entre «préstamos de comodidad» et «préstamos de necesidad» à M. Valkhoff [37], qui, en réalité, remonte à E. Tappolet. Parfois des phénomènes ne sont pas traités au même lieu et de manière égale, ainsi M. Sala résume [194] la critique de l'influence du superstrat germanique sur l'antéposition de l'adjectif épithète en français telle qu'elle a été formulée par K. Hunnius, avant d'aborder (sans le moindre renvoi), les opinions favorables à cette thèse, p. ex. celle de G. Rohlfs [198]. La traduction de citations en espagnol (cf. déjà p. 11, n. 1, celle de O. Jespersen pourtant formulée en anglais) paraît curieuse. La bibliographie, si riche qu'elle soit, n'a pas été établie avec tout le soin souhaitable⁽³⁾.

Notamment par rapport au roumain et à l'espagnol, mais aussi avec bien des exemples provenant d'autres langues romanes, le livre de M. Sala fournit au lecteur un survol de plusieurs décennies de travaux en matière de contact de langues. Il constitue donc un résumé de recherches bien utile.

Joachim LENGERT

DOMAINE ITALO-ROMAN

RHÉTO-ROMAN

Giovan Battista PELLEGRINI/Paola BARBIERATO, Comparazioni lessicali «retoromanze». Complemento ai «Saggi ladini» di G. I. ASCOLI, Venise (Istituto veneto di Scienze, Lettere ed Arti, Memorie della Classe di Scienze morali, Lettere ed Arte, vol. 81), 1999, XI + 477 pages.

Le livre de M. Pellegrini et de Mme Barbierato constitue un cas exceptionnel à plus d'un égard. Il y a donc plusieurs raisons pour le recommander d'ores et déjà à

⁽³⁾ On relève de simples coquilles, mais également des erreurs qui rendent la consultation difficile. Pour ne citer que quelques exemples: (p. 334) usages [usage; (p. 335) in relation with [to; (p. 335) AdeL, 5 [15; (p. 339) en l'Amérique [en Amérique; (p. 339) Quebec [Québec; (p. 341) changement de la langue [de langue; (p. 341) Lengas, I, 2 [Lengas, 2; (p. 343) sprachen [Sprachen; (p. 343) Mehrsprachichkeit [Mehrsprachigkeit; (p. 345) Franche-Compté [Comté. Rarement, on a oublié des titres mentionnés dans le texte, ainsi l'on cherche en vain l'indication bibliographie de Sădeanu, citée p. 291. De rares coquilles aussi dans le texte: (p. 132) posibilité [possibilité; (p. 210) lexémes [lexèmes.]

l'attention des historiographes des études romanes en général et des études rhétoromanes en particulier; les voici:

- 1) Il s'agit d'un essai de réfutation de la théorie de G. I. Ascoli (mort en 1907) relative à l'«unità [ladina]» que celui-ci avait formulée dans ses «Saggi ladini» en 1873, sur la base de matériaux lexicaux. Rappelons que les «Saggi ladini» d'Ascoli reposent sur une documentation d'ordre surtout phonétique et que leur auteur (Ascoli 1873, 543) se proposait de les compléter un jour du point de vue lexical et morphologique. C'est à cette tâche que M. P. (épaulé par Mme B.) s'est attelé. L'orientation scientifique qui en résulte concerne donc un passé relativement lointain.
- 2) Il est hors de doute que les auteurs n'ont pas compris la théorie qu'ils veulent réfuter, ni de près ni de loin. Ceci ressort clairement de la teneur du livre en question et aussi de beaucoup d'autres écrits que M. P. a rédigés au cours des 30 à 40 dernières années.
- 3) La pièce centrale du livre et qui occupe les trois quarts de ses 477 pages, consiste dans une copie (!) des données rhéto-romanes de 863 cartes de l'AIS (effectuée par les soins de Mme B.) à laquelle M. P. a ajouté, de façon souvent très succincte, de brefs commentaires étymologiques.
- 4) On constate en outre l'absence totale de réflexions et de considérations théoriques ou méthodiques dans un livre dédié explicitement à la «comparazione lessicale» et aussi comme il ressort clairement des remarques introductives de M. P. à la classification des dialectes rhéto-romans.

De tous ces facteurs, il ne peut résulter évidemment qu'une chose: l'échec total de la finalité dernière de l'ouvrage qui consiste à réfuter la vision ascolienne du rhéto-roman et à prouver la non-existence d'une classe linguistique appelée «unità [ladina]» par Ascoli même.

Depuis longtemps les rhéto-romanistes le savent bien: M. P. – grand connaisseur des parlers de l'Italie septentrionale et de leurs secrets lexicologiques et étymologiques – a consacré une partie considérable de son activité scientifique à contredire Ascoli et tous ceux qui, tant au Nord qu'au Sud des Alpes, partagent ses vues, tout en ignorant – chose curieuse et angoissante à la fois – que la théorie ascolienne de l'«unità [ladina]» ne repose pas sur des prérequis étymologiques ou lexicaux, mais bien plutôt sur des concepts classificatoires très précis.

Rappelons au bon souvenir des lecteurs que la parution des «Schizzi franco-provenzali» de G. I. Ascoli en 1874 a soulevé, en France, une vive polémique entre chercheurs d'inspiration typophobe (comme P. Meyer, G. Paris ou J. Gilliéron) et d'inspiration typophile (comme G. I. Ascoli, Ch. de Tourtoulon, Ch. Joret, J.-P. Durand, etc.), au cours de laquelle Ascoli avait rédigé une brève réplique à l'intention de P. Meyer qui, lui, avait écrit un compte rendu très sceptique des «Schizzi franco-provenzali» (Ascoli 1876). Dans cette réplique, Ascoli expose dans les moindres détails les fondements de sa théorie classificatoire à l'aide de laquelle il postulait l'existence non seulement des géotypes «ladin» et «francoprovençal» mais aussi de n'importe quelle autre entité dialectale majeure (appelée «tipo» par Ascoli même, ou «dialecte» par les discutants français de l'époque).

La méthode d'Ascoli consistait – et il suffit de lire attentivement son texte de 1876 pour le constater – dans un procédé inductif, partant du particulier pour aboutir au général, utilisée couramment, aussi bien alors que de nos jours, par beaucoup de sciences empiriques (tant humaines que biologiques). Le procédé en question prévoit la «particolar combinazione» (Ascoli 1876, 387) d'un certain nombre d'attributs linguistiques jugés utiles (ou «dignes», suffisamment saillants, etc.) par le classificateur pour la constitution d'une entité typologique majeure, appelée couramment «type».

Cette méthode, pour simple et universelle qu'elle soit, a malheureusement été méconnue par beaucoup de chercheurs qui, depuis la Première Guerre Mondiale, s'efforçaient de contester ou de réfuter les vues ascoliennes aussi en matière de rhéto-romanistique. M. P. est donc bien loin d'être seul en lice. Ce qui le distingue d'ailleurs du reste des opposants d'Ascoli, c'est la ferveur anti-méthodique avec laquelle il pourfend les positions méthodiquement bien définies d'Ascoli depuis de longues années, et son inaccessibilité totale à des rectifications, précisions et explications historiques ou méthodiques de toute sorte (cf. Goebl 1992b). La débâcle de son livre n'est donc – lamentabile dictu – rien d'autre que la résultante logique d'antécédents bien connus depuis belle lurette.

L'ouvrage de P.-B. débute par la «Relazione della commissione giudicatrice» [VII-IX] rédigée par Fr. Sartori, A. L. Prosdocimi et A. Zamboni dans laquelle je ne relève que la phrase suivante: «L'attività di Pellegrini che si dispiega in decenni di lavoro e decine e decine di titoli in argomento, si può efficacemente rappresentare nel grande Atlante Storico Linguistico Etnografico Friulano da lui diretto e realizzato tra il 1972 e il 1986 e trova ora in questo densissimo contributo, steso insieme con Paola Barbierato, il suo naturale coronamento.» L'ouvrage recensé constitue donc, aux yeux d'éminents linguistes italiens, le «couronnement naturel» de l'œuvre de M. P.

Suit une brève «Prefazione» dans laquelle M. P. explique la genèse et l'intention de son livre et les modalités du partage du travail avec Mme B. [5-7]. «L'Introduzione» (rédigée par M. P. seul) [9-23] retrace les positions bien connues du maître padouan et sert, entre autres, à souligner l'importance du lexique en matière de classification. Le chapitre qui suit – «Il lessico retoromanzo secondo alcuni studiosi» [25-91] – est dû aux soins de Mme B. et a déjà été publié ailleurs (Barbierato 1998). Suivent ensuite les «Comparazioni lessicali» [101-469] précédées de quelques remarques introductives relatives au choix des cartes-AIS copiées («Criteri per la scelta delle carte dell'AIS» [93-99]), et aussi de quatre cartes géographiques et géolinguistiques: 1. liste des localités et du réseau d'enquête du DRG, 2. carte de la Ladinie dolomitique et des zones limitrophes, 3. carte XI du premier volume de l'ASLEF: «Carta delle sezioni dialettali (secondo G. Francescato) [...]», 4. copie de la partie septentrionale de la carte 608 de l'AIS il rovo «Brombeerstrauch-Ronce». Toutes ces cartes sont dépourvues de légendes explicatives.

La partie documentaire, c'est-à-dire les «comparazioni lessicali», consiste en 863 «fiches» dont chacune fournit les formes dialectales répertoriées dans l'AIS pour les zones suivantes: I. les 18 points-AIS rhéto-romans des Grisons, II. les 6 points-AIS de la Ladinie dolomitique prise au sens historique, III. les 13 points-AIS du Frioul avec, en plus, Grado (P. 367) et Trieste (P. 369). La plupart des 863 fiches documentaires sont accompagnées de commentaires étymologiques plus ou moins succincts de M. P. L'agencement de ces fiches suit l'ordre des cartes de l'AIS.

Le livre de P.-B. se clôt par des «Conclusioni» de M. P. [463-471], un «Post-Scriptum» [473], également de M. P. et un «Indice lessicale» [475-477] de Mme B. qui ne porte d'ailleurs que sur sa propre étude «Il lessico retoromanzo [...]» [25-91] et ne concerne nullement la partie centrale de l'œuvre, à savoir les «comparazioni lessicali», dont la richesse lexicale et étymologique ne dispose donc d'aucune systématisation alphabétique.

Précisons en outre que M. P. n'explique nulle part ce qu'il entend par «comparazione lessicale», qu'il ne présente aucun décompte statistique des divergences ou convergences lexicales entre les trois tronçons du rhéto-roman et qu'aucun effort cartographique ou schématique n'a été fait par lui pour visualiser la complexité de l'enchevêtrement lexical de la zone rhéto-romane. On a l'impression que les lecteurs, laissés au gré de leur imagination personnelle et tenus scrupuleusement à l'écart de toute considération méthodique ou théorique en la matière, sont invités à s'adonner allègrement à leur étonnement naturel devant la bigarrure phénoménologique des matériaux copiés sur l'AIS.

Comme la contribution de Mme B. [25-91] est significative pour l'incompréhension de la méthode ascolienne de la part de M. P. (et de beaucoup de ses élèves), il vaut la peine de s'y arrêter un peu. Tout au long de sa contribution, Mme B. s'efforce de démontrer que la répartition géographique d'un très grand nombre de mots utilisés par des chercheurs d'inspiration ascolienne (Th. Gartner, H. Kuen, G. Rohlfs et moi-même) à des fins classificatoires ne correspond peu ou pas à l'extension géographique du géotype rhéto-roman. Ce faisant, Mme B. donne pleinement dans l'erreur commise non seulement par M. P. et beaucoup de ses collègues, mais aussi par les opposants de G. I. Ascoli peu après 1873/4, en l'occurrence par P. Meyer, erreur que j'ai baptisée à cause de son étrange fréquence dans beaucoup de recherches empiriques «mirage typologique» (Goebl 1990, 226; 1995, 109). Pour s'en convaincre, il suffit de lire attentivement le passage suivant tiré de la réplique de G. I. Ascoli à P. Meyer: «Fra i caratteri può darsene uno o più d'uno che gli sia esclusivamente proprio; ma questa non è punto una condizione necessaria, e manca moltissime volte. I singoli caratteri di un dato tipo si ritrovano naturalmente, o tutti o per la maggior parte, ripartiti in varia misura fra i tipi congeneri [c'est-à-dire parmi les géotypes trentin, lombard, vénitien, etc.: H. G.]; ma il distintivo necessario del determinato tipo sta appunto nella simultanea presenza o nella particolar combinazione di quei caratteri.» (Ascoli 1876, 387). De ce passage, il ressort clairement qu'un type géolinguistique naît de la combinaison d'un certain nombre de traits géolinguistiques particuliers et que l'extension géographique du type issu de la «particolar combinazione» et celle des différents traits destinés à le constituer, ne doivent absolument pas être les mêmes. C'est là le point crucial de l'incompréhension de P.-B. Il est donc complètement vain, voire insensé de se livrer, comme le font P.-B., à la recherche de traits linguistiques «tipici/exclusivi/particolari/caratteristici», etc. du rhéto-roman (entendu comme géotype et situé de ce fait sur le plan du général). En plus, j'ai l'impression que P.-B. ne réussissent pas à bien distinguer le plan de général (où se situent les (géo)types) et le plan du particulier (où se situent les différents traits linguistiques en passe d'être combinés). Soit dit en passant, une bévue similaire a été longtemps commise aussi au sein des études francoprovençales.

La méthode utilisée par Ascoli – et défendue par lui contre P. Meyer – a été empruntée par lui à la géographie de son époque où elle avait été introduite

par le géographe berlinois Carl Ritter (1779-1859) (cf. Hözel 1896). La méthode de C. Ritter est caractérisée par ce qu'il appelle lui-même le «synchorisme», c'est-à-dire par la coïncidence synchorique d'un certain nombre d'attributs tenus comme «essentiels», d'un paysage ou d'une région examinée. La méthode de C. Ritter, qui est l'aîné d'Ascoli de 50 ans, correspond exactement à celle utilisée par Ascoli lui-même.

Précisons que la réception de la pensée ascolienne souffre depuis longtemps d'un autre malentendu fâcheux. Il s'agit de la mauvaise compréhension du terme ascolien «unità» qui se réfère chez lui, tant dans les «Saggi ladini» que dans les «Schizzi franco-provenzali», à un groupe, une classe, etc. (et, partant, à une chose) et non pas à la cohérence, l'unitariété, etc. (et, partant, à une qualité). Comme toute classification repose sur les trois piliers conceptuels de la chose, de la qualité et des relations (entre choses et qualités), la mauvaise distinction des niveaux de la chose et de la qualité ou leur confusion inconsidérée doivent automatiquement entraîner l'échec total de la démarche classificatoire (ou «comparatiste») envisagée.

Malheureusement la confusion susdite et la non-compréhension de la méthode classificatoire d'Ascoli pèsent encore lourdement sur les études rhéto-romanes. Depuis le début des années 80 du 20e siècle, je m'efforce – d'ailleurs avec très peu de succès – d'attirer l'attention des spécialistes sur ce fait (cf. mes écrits publiés entre 1982 et 1995).

Encore une remarque d'ordre méthodique et aussi historique: la méthode classificatoire d'Ascoli était, déjà à l'époque de sa définition, bien loin d'être la seule possible. Ceci vaut à plus forte raison pour le tournant entre le 20° et le 21° siècle. Les progrès de la pensée classificatoire au cours du 20° siècle sont considérables et ont profité surtout de l'impact concomitant des mathématiques et de l'informatique. De nos jours, beaucoup de sciences classifient leurs données avec des méthodes quantitatives. Rien de tel au sein des études rhéto-romanes où déjà la compréhension et la réception de la classification ascolienne font difficulté. C'est pourquoi on ne s'étonnera pas que M. P. n'ait pris acte d'aucune de mes nombreuses études dialectométriques⁽¹⁾ qui s'alignent pleinement sur les standards méthodiques contemporains en matière de classification.

En 1990 (version allemande) et 1995 (version italienne, citée mais non comprise par M. P.), j'ai essayé, dans des articles munis de cartes polychromes faites avec l'ordinateur, de démontrer le fonctionnement et l'utilité de la méthode d'Ascoli à l'aide de données tirées de l'AIS, et de décrire les avatars de la mauvaise interprétation de la pensée ascolienne depuis quelque 120 ans.

Comme, depuis la fin de 1998, nous disposons d'un nouvel atlas linguistique de la zone centrale du rhéto-roman (ALD-I), nous sommes dorénavant à même de réitérer l'expérience de 1990/1995 sur la base de données géolinguistiques nouvelles et de prouver ainsi le bien-fondé de la méthode ascolienne. Les quatre cartes présentées dans l'annexe de ce compte rendu ont été établies suivant les préceptes d'Ascoli (surtout de 1876) et ceux que j'avais appliqués dans mes études de 1990 et 1995. Les attributs linguistiques utilisés pour les «particolar combinazioni» asco-

⁽¹⁾ Pour une bibliographie complète de mes écrits dialectométriques consulter le site-internet suivant: http://www.sbg.ac.at/rom/people/prof/goebl/goebl.htm

liennes ont été tirés des quatre volumes de l'ALD-I et sélectionnés du point de vue qualitatif d'après les propositions suivantes:

- pour le géotype rhéto-roman: d'après Ascoli, Gartner, Kuen, etc. (cf. Goebl 1990 et 1995);
- pour le géotype trentin: d'après Battisti 1972 et Bertoluzza 1992;
- pour le géotype lombard: d'après Massariello Merzagora 1988;
- pour le géotype vénitien: d'après Zamboni 1974.

Chez tous ces auteurs, l'on trouve force remarques relatives à la prétendue importance ou «typicité» de tel trait linguistique pour un domaine dialectal (= géotype, «unità», groupe, etc.) donné. Il ne fallait que les récupérer, repérer les planches respectives dans l'ALD-I et mettre en synthèse les attestations répertoriées.

Les thèmes des cartes 1-4 sont d'ordre quantitatif. Ceci signifie que les cartes 1-4 visualisent la plus ou moins grande saillie d'un géotype constitué par la combinaison (ou co-présence) d'un certain nombre de traits linguistiques préalablement choisis. La visualisation des résultats quantitatifs se fait à l'aide de six paliers graphiques qui sont réalisés soit par des *hachures* soit par des *grisés* de grain plus ou moins grossier.

Les plages en *hachures* servent à la visualisation des scores numériques situés *audessous* de la moyenne arithmétique (calculée à partir de tous les scores de la carte respective) alors que les scores situés *au-dessus* de la moyenne arithmétique sont symbolisés par des plages de *grisés* plus ou moins foncés.

Les frontières entre les six classes de polygones ne doivent pas être confondues avec des limites linguistiques qualitatives. Ceci signifie que – sur la carte 1 – le saut entre les polygones répertoriés dans les classes 4 et 5 ne correspond nullement à une ligne démarcatrice entre la «rhéto-romanité» et «l'italianité cisalpine».

Le réseau d'enquête de l'ALD a été polygonisé suivant la méthode de Thiessen/Haag/Voronoi qui, depuis plus de deux décennies, constitue la meilleure des solutions cartographiques possibles en la matière⁽²⁾.

Les polygones restés en blanc correspondent à des points du réseau de l'ALD-I où aucun des attributs considérés n'est attesté.

Quant au nombre et à la catégorie grammaticale des planches de l'ALD-I prises en considération nous avons tenu à les équilibrer du point de vue numérique et selon les catégories linguistiques suivantes: consonantisme, vocalisme, morphologie, lexique. Évidemment, le choix opéré par nous est provisoire et de ce fait bien loin d'être définitif ou le seul possible. C'est que la richesse des données de l'ALD-I permet de faire des sélections bien différentes de la nôtre tant sur le plan de la quantité que sur celui de la qualité (ou catégorie) des planches examinées.

Avant d'aborder la présentation et l'interprétation sommaire des quatre cartes choroplèthes annexées, nous tenons encore à souligner un fait: la base méthodique

⁽²⁾ La confection des cartes 1-4 n'a été possible que grâce à un effort réalisé en équipe. Je tiens donc à remercier très cordialement tous ceux qui y ont participé: Edgar Haimerl et Roland Bauer (gestion des calculs électroniques), Gudrun Keck et Susanne Loher (cartographie informatisée).

de ces cartes est la méthode ascolienne de la «particolar combinazione». Celle-ci ne doit en aucune manière être confondue avec la dialectométrie à proprement parler comme ceci est arrivé récemment⁽³⁾.

L'utilisation de l'ordinateur pour la réalisation graphique de nos cartes ne saurait d'ailleurs pas cacher le fait qu'il serait également possible de les réaliser à la main et à l'aide de crayons multicolores. Il s'agit donc d'un défi cartographique relativement simple et à la portée «de tout le monde».

1. Interprétation des cartes choroplèthes 1-4

1.1. Carte 1: Géotype rhéto-roman (ladin)

La carte 1 repose sur le dépouillement de 71 planches de l'ALD-I. Les polygones répertoriés dans les classes 6 (trame noire) et 5 (trame en gris foncé) et la cohérence de leur distribution spatiale engendrent un groupement bien marqué: le géotype rhéto-roman (ou ladin). Les polygones répertoriés dans la classe 4 (en grisé clair) font ressortir les «anfizone» ascoliennes bien connues: de la Haute Valteline (PP. 13-17), en passant par la Val di Sole et la Val di Non (PP. 48-64) pour arriver dans les vallées septentrionales du Veneto (Agordino, Cadore, Comelico, PP. 129-139). Le profil iconique de la carte est très bien accusé et montre la coïncidence quasi totale des confins historiques de l'Engadine, de la Ladinie brixino-tyrolienne et du Frioul avec les polygones répertoriés dans les classes 6 (noir) et 5 (grisé sombre) de l'analyse ascolienne. À remarquer en outre que l'intensité de la rhéto-romanité géotypologique décroît légèrement d'Ouest en Est.

1.2. Carte 2: Géotype trentin

La carte 2 a été établie à partir de 69 planches de l'ALD-I. Le profil du géotype trentin est moins net que celui du géotype rhéto-roman. Ceci n'empêche que les polygones des classes 6 et 5 créent une zone cohérente au cœur du Trentin. A remarquer l'orientation lombardisante du géotype trentin, due surtout au vocalisme⁽⁴⁾, et son affaiblissement aux confins orientaux du Trentin, dans la Valsugana (PP. 115-117) et dans le Primiero (PP. 106-110). La raison en est l'appartenance pluriséculaire de ces parages au diocèse de Feltre (et non pas à celui de Trente).

1.3. Carte 3: Géotype lombard

La carte 3 synthétise 69 planches de l'ALD-I et fournit – tout comme les cartes 1 et 2 – un résultat géotypologique bien structuré. Le géotype lombard – défini par

⁽³⁾ Cf. Krefeld 1994 et, dans ses ornières, Liver 1996, 20-24. Il faut cependant aussi citer les rectifications apportées par H. Berschin (1996) à Th. Krefeld (1994) passées malheureusement inaperçues par la suite.

⁽⁴⁾ Évidemment il serait intéressant de dresser des cartes particulières pour chacune des (sous-)catégories grammaticales examinées. Voir à ce sujet l'annexe cartographique (avec des cartes choroplèthes en couleurs) de mon compte rendu (rédigé en allemand) du livre de P.-B. dans Ladinia 23 (1999). Le lecteur intéressé y trouvera pour chacun des quatre géotypes analysés, autant de typodiagnoses particularisantes (selon les catégories du consonantisme, vocalisme, de la morphologie et du lexique).

les plages en noir (classe 6) et en gris foncé (classe 5) – ressort parfaitement ainsi que son empiètement sur les franges occidentales du Trentin et sur le territoire des Grisons. Soulignons en outre les provignements lombardisants dans les vallées de Cembra (PP. 113-111) et de Fiemme (PP. 105-102), phénomène dont les cartes géotypologiques d'Ascoli (1873, annexe) et de Gartner (1882, annexe) ont déjà fait état.

1.4. Carte 4: Géotype vénitien

La carte 4 visualise les effets de la «particolar combinazione» ascolienne faite à partir de 72 attributs linguistiques tirés d'autant de planches de l'ALD-I. Le résultat iconique en est fort éloquent et correspond, de par la netteté de sa structuration, à celui des cartes précédentes. Le déclin de la «vénétianité» à travers l'agencement consécutif de polygones en noir (classe 6), en gris foncé (classe 5) et en gris clair (classe 4) est bien accusé. A noter l'empiètement du géotype vénitien sur le territoire du Trentin (PP. 106-110, 115-117; voir aussi la carte 2) et du Frioul (PP. 211-217) ainsi que la résistance que lui opposent les points-ALD de la Ladinie dolomitique à proprement parler, épaulés par les PP. 138 et 139 (Laste et Rocca Pietore).

- 2. Soulignons, en guise de conclusion, les deux points suivants:
- 2.1. L'utilité typo-diagnostique de la méthode ascolienne de la «particolar combinazione» a été une fois de plus pleinement confirmée. Simple et robuste, cette méthode permet la reconnaissance, à peu de frais, de géotypes très diversifiés, en l'occurrence celle du rhéto-roman, du trentin, du lombard et du vénitien.
- 2.2. Les tentatives de M. P. (et de Mme B.) d'infirmer la validité de la méthode (et de la pensée) ascolienne ou de la réfuter de toutes pièces, ont échoué. Ceci est dû, entre autres, au fait que les opposants n'étaient, à aucun moment de leur argumentation anti-ascolienne, conscients des fondements théoriques et conceptuels de la méthode incriminée.

Hans GOEBL

Références bibliographiques

AIS: Jaberg, Karl/Jud, Jakob (edd.): Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz, 8 vol., Zofingen 1928-1940 [réimpression: Nendeln 1971].

ALD-I: Goebl, Hans/Bauer, Roland/Haimerl, Edgar et alii (edd.): Atlant linguistich dl ladin dolomitich y di dialec vejins, 1ª pert. Atlante linguistico del ladino dolomitico e dei dialetti limitrofi, 1ª parte. Sprachatlas des Dolomitenladinischen und angrenzender Dialekte, 1. Teil, 7 vol., Wiesbaden 1998.

Ascoli, Graziadio Isaia: Saggi ladini, In: Archivio glottologico italiano 1 (1873) 1-556. Ascoli, Graziadio Isaia: Schizzi franco-provenzali [1874], in: Archivio glottologico italiano 3 (1878) 61-120.

Ascoli, Graziadio Isaia: P. Meyer e il franco-provenzale, in: Archivio glottologico italiano 2 (1876) 385-395.

ASLEF: Pellegrini, Giovan Battista (ed.): Atlante storico-linguistico-etnografico friulano, 6 vol., Padoue, Udine 1972-1985.

Barbierato, Paola: Il lessico retoromanzo secondo alcuni studiosi, in: Mioni, Alberto M./Vigolo, M. Teresa/Croatto, Enzo (edd.): Dialetti, cultura e società. Quarta raccolta di saggi dialettologici, Padoue 1998, 3-54.

Battisti, Carlo: La distribuzione dei dialetti trentini, in: Archivio per l'Alto Adige 66 (1972) 3-59.

Berschin, Helmut: Questione ladina, Grundrechnungsarten und Dialektometrie, in: Ladinia 20 (1996) 187-189.

Bertoluzza, Aldo (ed.): Atti del II° Convegno sui dialetti del Trentino (18-20.10. 1991), Trente 1992.

DRG: Dicziunari rumantsch grischun publichà da la Società Retorumantscha, Coire 1939f.

Gartner, Theodor, Viaggi ladini, Linz 1882.

Goebl, Hans: Dialektometrie. Prinzipien und Methoden des Einsatzes der Numerischen Taxonomie im Bereich der Dialektgeographie, Vienne 1982 (Denkschriften [= Mémoires] der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, vol. 157).

Goebl, Hans: Dialektometrische Studien. Anhand italoromanischer, rätoromanischer und galloromanischer Sprachmaterialien aus AIS und ALF, 3 vol., Tübingen 1984.

Goebl, Hans: Ladinisch: Areallinguistik b) Synchronische und geotypologische Aspekte, in: LRL 3 (1989) 742-756.

Goebl, Hans: «Ma il distintivo necessario del determinato tipo sta appunto nella simultanea presenza o nella particolar combinazione di quei caratteri». Methodische und wissenschaftsgeschichtliche Bemerkungen zum Diskussionskomplex «unità ladina», in: Ladinia 14 (1990) 219-257.

Goebl, Hans: Ancora sul problema dell'«unità ladina», in: Mondo ladino 16 (1992a) 187-197.

Goebl, Hans: compte rendu de: Pellegrini 1991, in: Revue de linguistique romane 56 (1992b) 227-234.

Goebl, Hans: Che cos'è un geotipo? Il problema dell'unità ladina in chiave ascoliana, in: Banfi, Emanuele/Bonfadini, Giovanni/Cordin, Patrizia/Iliescu, Maria (edd.): Italia settentrionale: crocevia di idiomi romanzi. Atti del Convegno internazionale di studi (Trento 1991), Tübingen 1995, 103-131.

Hözel, Emil: Das geographische Individuum bei Karl Ritter und seine Bedeutung für den Begriff des Naturgesetzes und die Naturgrenze, in: Geographische Zeitschrift 2 (1876) 378-396, 433-444.

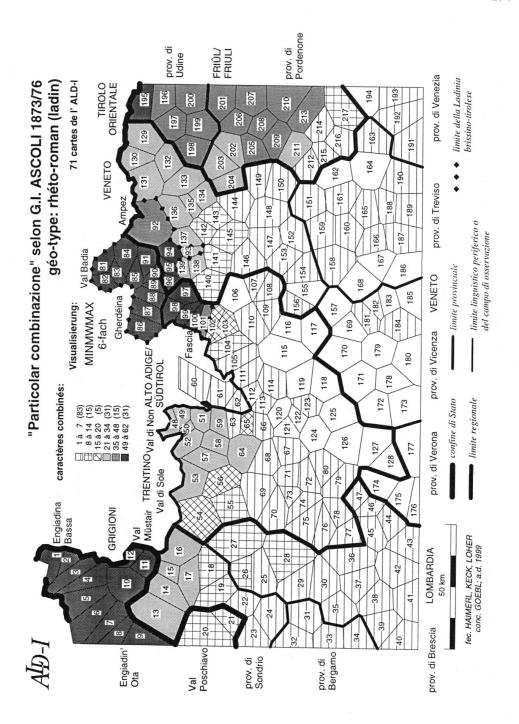
Krefeld, Thomas: Der surselvische Wortschatz, die Questione ladina und die quantitative Arealtypologie, in: Ladinia 18 (1994) 261-288.

Liver, Ricarda: Rätoromanisch. Eine Einführung in das Bündnerromanische, Tübingen 1999.

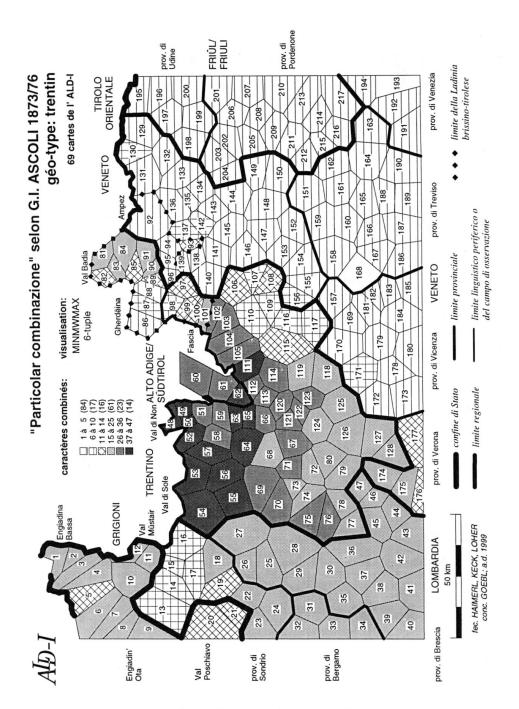
LRL: Holtus, Günter/Metzeltin, Michael/Schmitt, Christian (edd.): Lexikon der romanistischen Linguistik, Tübingen 1988 s.

Massariello Merzagora, Giovanna: Lombardia, Pise 1988.

Pellegrini, Giovan Battista: La genesi del retoromanzo (o ladino), Tübingen 1991. Zamboni, Alberto: Veneto, Pise 1974.



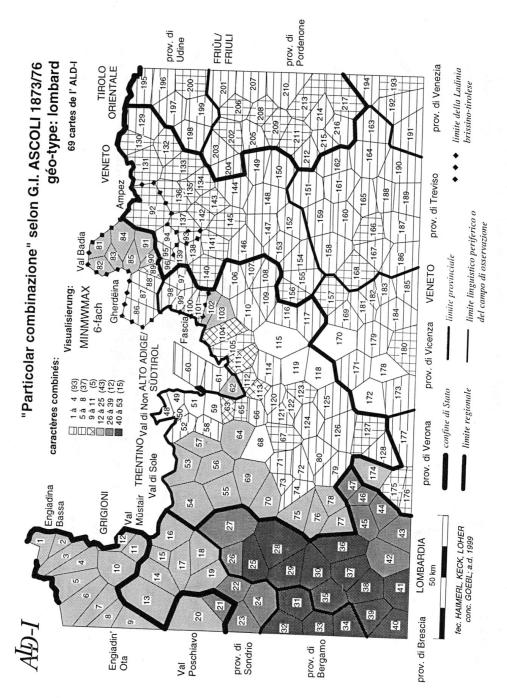
Carte 1: Carte choroplèthe du géotype rhéto-roman (ladin). Corpus: 71 planches de l'ALD-I. Voir aussi 1.1. et la «Liste des attributs [...]» annexée.



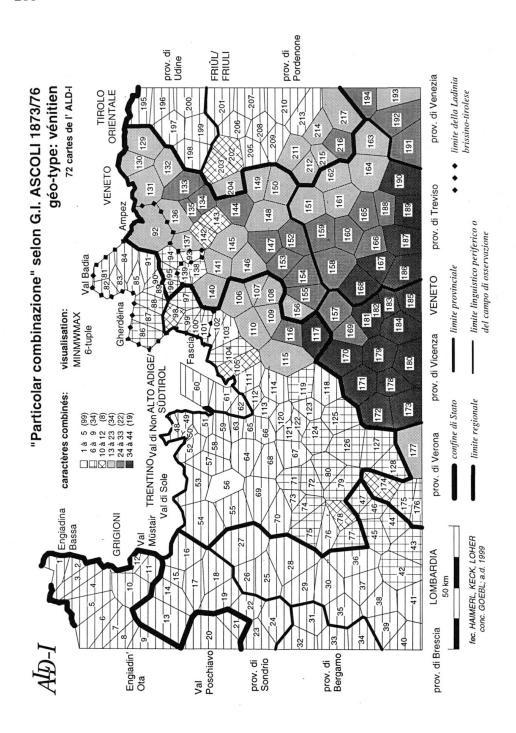
Carte 2: Carte choroplèthe du géotype trentin.

Corpus: 69 planches de l'ALD-I.

Voir aussi 1.2. et la «Liste des attributs [...]» annexée.



Carte 3: Carte choroplèthe du géotype lombard. Corpus: 69 planches de l'ALD-I. Voir aussi 1.3. et la «Liste des attributs [...]» annexée.



Carte 4: Carte choroplèthe du géotype vénitien. Corpus: 72 planches de l'ALD-I. Voir aussi 1.4. et la «Liste des attributs [...]» annexée.

Liste des attributs linguistiques utilisés pour l'établissement de quatre géotypes différents suivant la méthode dite "Particolar combinazione" de G. I. Ascoli (1873/76): rhéto-roman, trentin, lombard, vénitien

A. Géotype rhéto-roman (carte 1)

1. Attributs consonantiques

No.	Attribut > réalisation	Carte de 1'AD-I	Titre de la carte de l'AD-I
1	C ^A - > palatalisation	92	caldo / calda
1 2		104	il campo / i campi
3	X	104	cantare
4	G ^A - > palatalisation		il gallo /i galli
5			la gamba /le gambe
6			il gatto / i gatti
7	PL->pl-	597	pieno / piena
8		607	piovere / piove
9 10	CL-, -CL- > kl-, -dl-	1	la chiave / le chiavi il ginocchio
11	GL- > gl-	346	il ghiaccio
12	FL-> <i>fl</i> -	286	la fiamma / le fiamme
13	l préconsonantique > - u-	19	alto / alta
13		89	
15		92	
16	1	680	

No.	Attribut > réalisation	Carte de 1'AD-I	Titre de la carte de l'AD-I
	QU, GU > délabialisation		
17		7	l'acqua
18			la lingua / le lingue
19		643	1 1
20		1	quattordici
21		1	quattro
22		649	questo
	-MB- > -m-		
23	P	1	la gamba / le gambe
24		606	il piombo
	-ND- > -n-		100
25		368	
26	40	846	vendere
	$-NC- > n \ dentale + k$		
27		430	mancare
	$C^{E,I} > c'$		
28			la cena / le cene
29		137	cento
30		161	cinque
	$G^{E,I} > \check{z}$		
31		1	il gemello / i gemelli
32		339	
33		587	il piacere
	$S + cons. > \check{s} + cons.$		
34			il rastrello
35			scrivere / scritto
36		761	la spiga / le spighe
	S- > s dentale		
37		719	sei (6)
38		733	sette
39		741	Signore

2. Attributs vocaliques

No.	Attribut > réalisation	Carte de 1'AD-I	Titre de la carte de l'AD-I
	Í, É[> diphtongaison		
40		457	il mese / i mesi
41		505	la neve
42		576	la pera / le pere
43		725	la sera
44		731	la sete
45		771	la stella / le stelle
	Ű, Ő[> diphtongaison		
46	c, of alphionguison	176	il colore / i colori
47		204	la croce / le croci
48		423	il lupo
49	411	741	Signore
50		873	la voce / le voci
	AU > au		
51	1	536	l'oro
52		815	il toro / i tori

3. Attributs morphologiques

53	S flexionnelle (verbale) > conservation	258	(tu) sei
54		849	(tu) vieni
55 56 57 58	S flexionnelle (nominale) > conservation		il ferro / i ferri la festa / le feste <u>lunghi</u> / lunghe lunghi / <u>lunghe</u>
59	EGO > conservation	799	(io) tengo
60		848	(io) vengo

No.	Attribut > réalisation	Carte de 1'AD-I	Titre de la carte de l'AD-I
61	TU > conservation	795	té / tu

4. Attributs lexicaux

	Types lexicaux		-
62	IRE	29	andare
63	*BUSS-	54	baciare
64	「stadíra¬	72	la bilancia
65	COTE	198	la cote / le coti
66	Γgóta¬	364	la goccia / le goccie
67	*CUMBITONE	366	il gomito
68	*NULLIA	508	niente
69	HODIE	530	oggi
70	STRAMEN	550	la paglia
71	*PICCATU	570	il peccato / i peccati

B. Géotype trentin (carte 2)

1. Attributs consonantiques

	'-NE, $'$ -NU > - m		
1	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	82	buono /buona
2	-	112	il canto
3		121	il carbone
4		292	il fieno
5		298	la fine
6	7	486	il <u>mulino</u> / i mulini
7		557	il pane

No.	Attribut > réalisation	Carte de 1'AID-I	Titre de la carte de l'AD-I
	'-NE, '-NU > -n		_
8		82	<u>buono</u> /buona
9		112	
10	8.00	1	il carbone
11		1	il fieno
12		100000000000000000000000000000000000000	la fine
13	. As	486	
14		557	il pane
	$T_{\tilde{I}} > \hat{s}$		
	("zeta trentina")		*
15		701	la scorza / le scorze
16		724	senza
17		802	terzo / terza
	$'-V^{U,E} > \emptyset$		
18		149	la chiave / le chiavi
19		505	la neve
20		524	<u>nuovo</u> / nuova
	'-DU > -f		
21		206	<u>crudo</u> / cruda
	-BR- > -ur-		
22		275	febbraio
	-ÁTI > -ádi	2.	
23		172	i cognati
24		631	il prato / i <u>prati</u>
	-C-, -G- > -y-, -į-		
25		85	cacare
26		393	largo / larga
27		400	legare
28		428	
	CR-> gr-		
	(sonorisation initiale)		
29		203	la cresta / le creste
30	1	205	

2. Attributs vocaliques

No.	Attribut > réalisation	Carte de 1'AID-I	Titre de la carte de l'AD-I
	$ onumber \check{O}[>\ddot{o},\ddot{u},\dot{u}] $,
31			il cuore /i cuori
32			il fuoco / i fuochi
33			la notte / le notti
34			nove
35			nuovo / nuova
36		677	la ruota / le ruote
37		835	l'uovo / le uova
	Ő[> ue		
38		217	il cuore / i cuori
39		518	nove
40		524	nuovo / nuova
	$\dot{\bar{\mathbf{U}}} > \ddot{u}, \ \dot{u}$		
41	, u	206	crudo / cruda
42		211	la culla / le culle
43		212	il culo
44		329	il fumo
45		417	la luna
	Ĕ[> ę, ę		
46	21, 49, 6	291	il fiele
47		384	intero / intera
48		408	la lepre / le lepri
49		464	il miele
50		595	il piede / i piedi
	$- \text{ ÁRIU} > - \hat{a}r(o)$		
51		208	il cucchiaio
52		310	il formicaio

3. Attributs morphologiques

No.	Attribut > réalisation	Carte de 1'AD-I	Titre de la carte de l'AD-I
53	Types morphologiques ¬mi von¬	30	(io) vado
54	rmi fon Pronoms démonstratifs	272	(io) faccio
55 56	ronoms demonstratus \[\kappa kol^, \cappa kul^ \] \[\kappa kost^, \cappa kust^ \]	647 649	quello / quella questo
57	PPP MĬSSU	460	mettere / messo

4. Attributs lexicaux

	Types lexicaux		
58	<i>¬solár</i> ¬	57	un balcone
59	¬pontezél¬	57	un balcone
60	¬vis¬	324	la fronte
61	¬alǵéri¬	380	ieri
62	⁻lagár¬	395	lasciare
63	¬món ger¬	488	mungere
64	rtes 7	695	sazio / sazia
65	⁻ṣtrupáia¬	739	la siepe
66	¬signoredío¬	741	Signore

C. Géotype lombard (carte 3)

1. Attributs consonantiques

No.	Attribut > réalisation	Carte de 1'AD-I	Titre de la carte de l'AD-I
	$C^{E,I} > s$		
1		137	cento
2		160	cinquanta
3		161	cinque
	$C^{E,I} > h$		
4		137	cento
5		138	la cera
6		160	cinquanta
7		161	cinque
	$G^{E,I} > z$		
8		342	la gente
9		349	il ginocchio
	$G^{E,I} > d$		
10		342	la gente
11		349	il ginocchio
	$S + cons. > h, h^{(s)}, s^{(h)}$		
12		493	nato / nata (NASCUTU)
13		697	
	S->h-		
14		679	il sale
15	a .	689	sapere / saputo
16		709	secco / secca
	-ÉRNU, -ÚRNU >		
	-éren		
17		313	il forno / i forni
18		382	l'inferno
19	e .	386	l'inverno
	'-CTE, U > -it		
20	12,07-11	271	fare / fatto
21		396	il latte
22	· I	1	la notte / le notti

No.	Attribut > réalisation	Carte de 1'AD-I	Titre de la carte de l'AD-I
23	´- CTE, U > -ć	306	il latte
24			il letto / i letti
25			la notte / le notti
23	D D > Ø	310	la notte / le notti
26	-P-, -B - > Ø	114	il capello / i capelli
27	, 1, sec. 1		il cavallo / i cavalli
28		689	sapere / saputo
	-V- > Ø		
29		397	lavare
	V->Ø		
30		839	la valle / le valli
31		840	vecchio / vecchia
	'-NTE, '-NTU > - (n préconsonant. > Ø)		
32		161	cinque
33		224	il dente / i denti
34	w ·	325	il frumento
35	2	342	la gente
36		476	il monte
	'- NE, '-NU > Ø		
37			il fieno
38		298	la fine
39	200	557	il pane

2. Attributs vocaliques

	\circ [> \ddot{o} , \ddot{u} , \dot{u}		
40	1	217	il cuore / i cuori
41	e	331	il fuoco / i fuochi
42		516	la notte / le notti
43	1	518	nove
44		524	nuovo / nuova
45	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	677	la ruota / le ruote
46		835	l'uovo / le uova

No.	Attribut > réalisation	Carte de 1'AD-I	Titre de la carte de l'AD-I
	$\dot{\bar{\mathbb{U}}} > \ddot{u}, \ \dot{u}$		
47		206	crudo / cruda
48	= *	211	la culla / le culle
49		212	il culo
50	*	329	il fumo
51		417	la luna
	$-\acute{O}NE,U > -\acute{u}$		
52		82	buono / buona
53		121	il carbone
54		655	la ragione
	Ě[> ę		
55		291	il fiele
	$-\dot{E}RE > -i$, $-\dot{I}RE > -i$		
56	*	250	dormire
57	· /	874	volere
	$-\acute{A}RE > -\acute{a}$		
58		78	bruciare
59		109	cantare
60	, ,	549	pagare
	-ÁRIU > -ér	4	
61	1,3	208	il cucchiaio
62		310	il formicaio
63		484	il mugnaio
	o prétonique > -u-		, * u
64		171	il cognato
65		321	il fornello / i fornelli

3. Attributs lexicaux

No.	Attribut > réalisation	Carte de 1'AD-I	Titre de la carte de l'AD-I
	Types lexicaux		
66	<i>rnar</i>	29	andare
67	⁻baló¬	694	il sasso / i sassi
68	¬pléno¬	695	sazio / sazia
69	□ pléno□ □ fa síto□	786	tacere

D. Géotype vénitien (carte 4)

1. Attributs consonantiques

	chute des occlusives intervocaliques (-P,T,C,B,D,G- > ∅)	- 1-	
1		4	l'aceto
2		51	avere
3	1 1	56	il badile / i badili
4		128	la catena
5		164	la cipolla
6	2 2	169	la cognata
7	1 4 1	220	dare / dato
8		442	maturo / matura
	$C^{E,I} > \vartheta$		
9		136	la cenere
10		137	cento
11	- ₁₀ 1	161	cinque
12		164	la cipolla
	-TI-, -CI- > 9		V - 1, 1 - 2, .
13		77	il braccio / le braccia
14		86	la caccia

No.	Attribut > réalisation	Carte de 1'AD-I	Titre de la carte de l'AD-I
1.5	ILLA (art.) $> a$	106	11-1-
15			la candela la cintura
16 17			la coda / le code
17	L- > Ø	100	la coda / le code
18	L->Ø	412	limare
19	+ 19 ₁₁	413	la lingua / le lingue
	-LL- > Ø		3
20	-111-70	33	un anello
21	SI .	67	bello / bella
	-L-, -LL- > Ø		
22			la candela
23			la cipolla
24		176	il colore / i colori
	-LL- > - <u>/</u> -		
	("l evanescente")		
25		33	
26		67	bello / bella
	-L->-/-		a a
	("I evanescente")		
27		470	la mola / le mole
28		1	la nuvola
29	7	554	la pala / le pale
	'-ME, $'$ -NE,U > - y		
30		69	bene
31		82	101100000000000000000000000000000000000
32		270	la fame
33		849	(tu) vieni
34	-P(voy.)R- > '-var, '-ver	110	la conra / la conra
35		118 348	1 .
36		408	la lepre / le lepri

2. Attributs vocaliques

No.	Attribut > réalisation	Carte de 1'AD-I	Titre de la carte de l'AD-I
E = 2	-E > -e	1 2 -	. character
37	,	161	cinque
38		183	contare
39	2 2 2		dire / detto
40		549	pagare
41	1150m ann	607	piovere / piove
42		626	potere
	-U > -o, -u		
43		88	il <u>calcagno</u> / le calcagne
44	and the second	92	caldo / calda
45		184	contento / contenta
46		442	maturo / matura
47		480	morto / morta
48		629	povero / povera
	$-\acute{A}RIU > -\acute{e}r(o)$		
49	111110 1 01(0)	208	il cucchiaio
50		310	il formicaio
51		484	il mugnaio
	'-NĔRE, '-BRE >		
	'-are		
52		136	la cenere
53	35.	182	
54		193	6 2
55			la febbre

3. Attributs morphologiques

No.	Attribut > réalisation	Carte de 1'AD-I	Titre de la carte de l'AD-I
	PPP: -ésto		
56		53	avuto
57		702	scrivere / scritto
58		689	sapere / <u>saputo</u>
	Metaphonie		
59		457	il mese / <u>i mesi</u>
60		576	la pera / <u>le pere</u>
61		613	pochi / poche
	Types morphologiques		
62	rze"	259	(egli) è
63	<i>⁻géro</i> ⁻, ⁻zéro⁻	260	(io) ero

4. Attributs lexicaux

	Types lexicaux		*
64	¬mus¬,¬muṣ́át¬	48	l'asino / gli asini
65	Γpría¬	198	la cote / le coti
66	<i>⁻ṣkuli̯ér</i> ⁻	208	il cucchiaio
67	「giorno [¬]	354	il giorno / i giorni
68	[∟] mánego [¬]	433	il manico / i manichi
69	^r médego ⁻	447	il medico
70	Γré ca¬	534	l'orecchio / gli orecchi
71	¬p <u>i</u> óva¬	605	la pioggia
72	ŗṣtajóŋ¬	767	la stagione

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Ana Isabel BOULLÓN AGRELO, Antroponimia medieval galega (ss. VIII-XII), Tübingen, Niemeyer (Patronymica Romanica 12), 1999, 558 páginas.

La obra que reseñamos es una reelaboración de la tesis doctoral defendida por la autora en la Universidad de Santiago en 1994 y se inscribe dentro de los trabajos de investigación llevados a cabo en el marco del proyecto PatRom (Patronymica Romanica), que acoge este libro en su colección.

La autora ha inventariado y analizado de forma exhaustiva todo el material antroponímico contenido en los Tumbos de los monasterios de Sobrado y de San Julián de Samos y en las colecciones diplomáticas de los monasterios de San Martín de Xubia y San Lorenzo de Carboeiro, corpus que se ha completado con documentación procedente de Santiago de Compostela. Es decir, se han utilizado todas las colecciones documentales gallegas que estaban publicadas en el momento de la redacción de la tesis y que contenían documentación del período escogido, los siglos VIII al XIII⁽¹⁾; en total se han recogido casi diez mil (9.868) cadenas onomásticas que contienen los 16.133 elementos que se han analizado en este trabajo [19].

Esencialmente la obra está constituida por dos partes diferenciadas: la presentación [1-20] y el estudio [21-106] de los distintos aspectos del corpus antroponímico y el «Diccionario», la parte más extensa de la obra, donde se analizan uno a uno los tipos antroponímicos hallados en la documentación [107-465]. Cierran el texto un apéndice, que comentaremos más adelante, el índice de formas estudiadas [497-536] y una completísima bibliografía [537-558].

El estudio que antecede al diccionario se centra en dos aspectos: la «evolución del sistema onomástico», donde se analizan con detalle la aparición de los segundos nombres y su constitución (patronímicos, toponímicos, sobrenombres) y la «composición etimológica del corpus antroponímico», donde se trata de los orígenes lingüísticos de los nombres personales que aparecen en el corpus (nombres prerromanos, latinos, germánicos, árabes). Ambos estudios son minuciosos (particularmente detallado el estudio de los patronímicos y de sus marcas con formas de genitivo o sufijos) y se acompañan de estadísticas, visualizadas en gráficos y cuadros sinópticos que facilitan su comprensión.

Es de destacar el reto que supone la lematización y el estudio sistemático de un corpus antroponímico completo en forma de diccionario. Esto no permite al autor instalarse cómodamente en los aspectos que más conoce; por el contrario, le obliga a proponer explicaciones solventes para todos los elementos del corpus en un trabajo que parece más propio de un equipo que de un investigador individual.

Cada artículo del diccionario está encabezado por un lema que se acompaña de una indicación de su género y su categoría nominal como antropónimo. A este encabezamiento siguen un breve comentario etimológico y los materiales con las cadenas onomásticas correspondientes. En esta parte de «Diccionario» hay un par de aspectos que acusan una excesiva dependencia, en la presentación final de los materiales, del programa informático utilizado para tratarlos: así parece inútil informar al

⁽¹⁾ A pesar de lo indicado en el título, se recogen también materiales del siglo XIII.

lector sobre a qué siglo corresponde cada año, información generada por el programa informático y que, por lo demás, se presenta de un modo críptico⁽²⁾. Asimismo la presentación de las cadenas onomásticas, con el elemento que es objeto de comentario siempre en primer lugar y los que le anteceden postpuestos entre paréntesis, se revela deudora también del tratamiento informático y complica innecesariamente la lectura⁽³⁾. Cierto es que estos pormenores de la presentación formal están claramente explicados en la introducción [17-18]; sin embargo el lector hubiera preferido que la presentación de los materiales hubiera sido más diáfana y, en consecuencia, tales indicaciones no tuvieran razón de ser.

Por otra parte, también en lo que toca a la presentación de los materiales, hubiera sido preferible una presentación de la documentación de los artículos por orden cronológico y no por orden alfabético, pues es ciertamente un dato interesante para el lector constatar a partir de qué momento o hasta cuándo se documenta un determinado nombre. El orden alfabético, que obedece a variaciones gráficas o a la presencia de varios casos de la declinación latina, aporta informaciones menos útiles al lector, que, sólo por poner un caso, debe recorrer dos columnas de documentación para saber que el nombre personal femenino *Gontrode* se documenta por primera vez (salvo error por nuestra parte) hacia el año 972. Averiguar cuál es la fecha de aparición de nombres muy frecuentes como *Pelagius* o *Petrus* requiere una inversión de tiempo nada desdeñable.

El comentario de cada artículo aporta indicaciones etimológicas, referencias a casos paralelos en las otras lenguas peninsulares y las correspondientes referencias bibliográficas. Observamos que, en el caso de los sobrenombres procedentes de elementos léxicos, el comentario es, a veces, poco explícito con respecto a las voces gallegas apelativas y omite informaciones que serían útiles al lector, particularmente al lector que menos conoce el gallego. Pongamos un ejemplo: s.v. [Tenreiro] se nos indica que es voz que deriva del adjetivo tenro, éste a su vez del latín tener -era -erum, y que aquella palabra se documenta desde el siglo XIV bajo la grafía tenrreyro [427]. Pues bien, un lector no especialmente versado en gallego o en las lenguas hispánicas en general quizá ignore el significado del gallego tenreiro, su categoría gramatical o si es una palabra viva hoy en día; no sólo en beneficio del lector sino también en aras de la precisión científica del comentario lingüístico, hubiera sido interesante dotar a la forma romance de una categoría gramatical y de un significado. Hay que decir, además, que, a nuestro entender, el sobrenombre documentado en la fórmula «Rodericus Tenreirus» del año 1226 tiene su origen exclusivamente en el lexema tenreiro (y no en el gallego tenro o, menos aún, en el latín tener). Hubiera sido deseable que las indicaciones etimológicas se acompañaran de más detalles sobre los étimos directos de los antropónimos, es decir, los elementos léxicos gallegos.

⁽²⁾ P. ej. «10.952» indica que el año 952 corresponde al siglo x. Esto lleva además a complicaciones que se hubieran podido evitar, como la indicación de que el documento fechado entre 1199 y 1222 pertenece al siglo XII [309].

⁽³⁾ P. ej. la cadena presentada como «Gundisalvi (patri nostro Pelagi) [Iohannes Pelagii]» [258] hay que interpretarla como «patri nostro [i.e. de Iohannes Pelagii] Pelagi Gundisalvi».

En cualquier caso, es muy de destacar el cuidado que se ha puesto en la utilización de las fuentes. Así, la autora no se limitó a reproducir de un modo acrítico las formas que se encuentran en las ediciones publicadas, sino que, una vez constatadas las deficiencias que presentan estas ediciones, verificó la bondad de las lecturas confrontándolas con los originales de los documentos (véase para los detalles el punto 1.2. de la presentación). Como indica la autora, este trabajo hizo más lenta la constitución del corpus, pero era un trabajo importantísimo de cara a la compilación del diccionario. Todo aquel que conozca las interpretaciones erróneas o los esfuerzos baldíos de los onomatólogos en el intento de interpretar formas inexistentes que son consecuencia de malas lecturas valorará en su justa medida este trabajo previo. Los resultados de estas verificaciones se recogen en un interesante y valiosísimo apéndice con las enmiendas que la autora propone a las ediciones utilizadas (tanto enmiendas al texto como modificaciones en el desarrollo de las abreviaturas, o incluso rectificaciones de la fecha de algunos documentos).

Nos hallamos, en suma, ante un trabajo muy importante para el conocimiento de la antroponimia gallega medieval, por su exhaustividad, por el cuidado que se ha puesto al constituir el corpus y por el excelente estudio que lo acompaña. Era un trabajo de objetivos ambiciosos que se ha resuelto de un modo bien satisfactorio.

Maria Reina BASTARDAS

Federico CORRIENTE, Diccionario de arabismos y voces afines en iberorromance, Madrid, Gredos, 1999, 591 páginas.

Conviene saludar con alborozo la aparición de este volumen. El árabe es, después del latín, el elemento constitutivo fundamental de las lenguas hispánicas. Desde que en 711 los árabes ponen los pies en la Península Ibérica hasta su expulsión en 1492 y todavía más allá, el influjo arábigo se dejó sentir considerablemente. Incluso cuando avanza la reconquista quedan en territorio cristiano grandes masas de población arabófona, que sigue terciando léxicamente. No se puede afirmar que con la caída de Sevilla en 1248, la del Algarve en 1250 y la de Valencia en 1238, ya se extingue en la España cristiana el arabismo. Éste está muy presente en la toponímia y abarca grandes parcelas del vocabulario: la guerra, la agricultura, la artesanía, las artes, las ciencias etc. Es ocioso dar listas de términos de comercio, de animales y plantas, de cocina), de indumentaria, de arquitectura, de minerales, de arte militar. La relación de apelativos podría prolongarse mucho, aunque en ella encontraríamos pocos verbos (halagar, achacar, acicalar) y pocos adjetivos (raez, baldío, horro). También cabe tener en cuenta las voces grecolatinas que pasan a través del árabe (cfr. alcázar, almud, arroz, altramuz, acelga), que a fin de cuentas ya forman parte del acervo de este idioma.

No teníamos hasta ahora una obra de conjunto para tan importante área del léxico hispano. Que uno de los arabistas más prestigiosos se haya decidido a emprender la tarea de redactar para los legos un repertorio de los arabismos de las lenguas hispanas (español, portugués, gallego y catalán) es muy de agradecer. Hace ya tiempo que F. Corriente iba publicando uno tras otro artículos sobre voces de origen oriental, listas de arabismos por idiomas, amén de una reveladora recensión de esas voces en el diccionario de Corominas. Ahora ha llegado la síntesis.

El diccionario está pensado sobre todo para romanistas y éstos pueden sacar el mejor provecho. El autor ha presentado transliterados los términos árabes; con ello se facilita el acceso a los no especialistas. Aunque nos dice que se ha limitado al iberorromance y no ha intentado incorporar los datos suditálicos (p. 13), el volumen resulta imprescindible para todos los estudiosos de la Romania.

Voy a hacer unos pequeños comentarios «desde esta ladera» neolatina. Tras un prefacio algo polémico (pp. 9-16) y una esclarecedora «Gramática de los arabismos del iberorromance» (pp. 17-65), sigue el repertorio de «Arabismos (y voces afines) en iberorromance: en castellano, astur-leonés, gallego, portugués, catalán, aragonés y sus dialectos» (pp. 67-495), en donde los lemas pueden estar entrados por cualquiera de esas lenguas o variedades. Así, por ejemplo, 'medaño' viene entrado por el portugués *médão*, mientras que 'resma' lo está por el catalán *raima*, y *margomar* 'bordar' es el lema castellano. Ello muestra una apertura intelectual y un respeto por el conjunto de las distintas hablas de la Península.

El vocabulario considerado no es sólo el procedente del árabe, literal o vulgar, sino que el autor también considera términos andalusíes, formas neoárabes, técnicismos modernos, arabismos indirectos (venidos a través del francés, del italiano o del portugués), romandalusismos (se evita con razón el tendencioso término «mozárabe»), turquismos, orientalismos, hebraísmos, etc. Ello supone el bienvenido examen de un número extraordinario de voces⁽¹⁾. Ni decir tiene que el autor ha analizado las propuestas etimológicas de arabismos que los estudiosos han venido realizando (a menudo a través de las indicaciones de Coromines).

F. Corriente expone, tras el lema, el significado de la voz y presenta un étimo o bien discute lo relacionado con ese étimo o cuanto le parece inexacto o digno de comentario. Casi nunca, por no decir nunca, aduce textos antiguos, pocas veces recurre a la cronología, de modo que los elementos del corpus se encuentran en un mismo plano. No se concede más jerarquía a un término patrimonial, antiguo (por ejemplo tarquín), que a un préstamo moderno (p. ej. quiosco).

Para los romanistas, com mentalidad historicista, resulta algo sorprendente que la dimensión diacrónica y filológica quede en segundo plano. Es un tratamiento que llamaríamos a-crónico de la etimología. Una ilustración de los que digo está en el hecho de haber soslayado por completo el *Diccionario històrico de la lengua española* por la Real Academia (Madrid 1960-), cuando por lo menos podía cómodamente haber dispuesto de materiales que comienzan por a- y -al.

Desde luego no me considero con autoridad para discutirle al autor algunos étimos que me parecen algo atrevidos: *tafanario, loco, polvo, garsó, mequetrefe, calbote, goa*, etc. Ahí quedan las propuestas de un sabio arabista que habrá que ventilar. Algunas son realmente revolucionarias, pero entonces convendría reforzarlas algo más, en particular cuando la voz estudiada tiene una gran proyección geográfica, tal es el caso de *riesgo*, cat. *risc*, de *danzar* o de *fideo*; sin embargo, no se toma en

⁽¹⁾ Para que se vea la amplitud con que ha actuado el autor, citaré el ejemplo de *simonía*. Para muchos, entre los que me incluyo (cfr. *FEW*, XI, 633-634), la voz deriva del personaje citado en el NT, a través del latín eclesiástico. En cambio, en esta obra se indica también el antropónimo hebreo, con lo que se justifica la inclusión.

cuenta la presencia en el resto de Europa (italiano rischio, francés risque, inglés risk; francés danser, italiano danzare, inglés to dance, alemán tanzen; italiano fedellini, fidelli, etc.). Hasta la segunda Guerra Mundial los romanistas solían desdeñar olímpicamente los datos de la Península Ibérica; no es conveniente que ahora se les pague con la misma moneda.

Otras veces lamento que, con ese tratamiento liviano, Corriente deje de comentar estudios y voces que han sido objeto de estudio por los especialistas. Por ejemplo, s.v. trapiche, sólo se tiene en cuenta el castellano y el portugués, se ignora el cat. trapig (que es el origen de ésos), magníficamente analizado por A. Labarta y C. Barceló (Sharq-al-Andalus, 1, 1984, pp. 55-70), con lo queda en la sombra toda la historia de la introducción de la caña de azúcar desde Sicilia primero al Este peninsular y luego su paso a Canarias y América. Lo propio diremos de alfajor y alajú, y de la completa monografía que les dedica M. Alvar (La Corona de Aragón y las lenguas románicas, Tübingen, Narr, 1989, pp. 327-337) o de todos los términos de embarcaciones, estudiados y comentados ampliamente por Rolf Eberenz (Schiffe an den Küsten der Pyrenäenhalbinsel, Bern, Lang, 1975). En el caso del cast. ant. magar y maguer se tiene en cuenta el portugués antiguo y el ibicenco maqueri, y se menciona la presencia de formas parecidas en los Balcanes, pero se dejan de lado los otros reflejos del griego ô makárie 'feliz tú' en el arco mediterráneo: italiano septentrional, provenzal y catalán antiguo macari, italiano magari. Como puso de relieve A. Soberanas el ibicenco maqueri no tiene nada de «mozárabe» como pretendía Corominas, sino que es la forma inflexionada de macari (véase «Macari, un hel·lenisme inadvertit en el català medieval», Estudis de Llengua i Literatura catalanes, II, 1981, pp. 417-429); con ello creo que la inclusión de esta familia léxica entre los arabismos no se impone. De muestras así podría citar unas cuantas. Incluso yo mismo estudié varias; por ejemplo, los reflejos del término teológico árabe murtadd 'renegado, tornadizo' (que Coromines, DECat, 5, p. 851b, creía una morcilla o 'mortadela'...) y es un una especie de eixea o enaciado; véase Problemes de la llengua a València i als seus voltants, València, 1987, pp. 25-42. Claro que no se puede exigir a un arabista que escriba una monografía sobre cada voz romance, aunque a veces el análisis de muchos términos hubiese podido ser más detenido. Voy a dar un ejemplo solo. Para dayán (voz técnica del hb dayyān) dícese que no es probable que llegara a ser «voz rom. genuina». Pues bien, he aquí una mención en el aragonés Vidal Mayor del siglo XIII: «Et entre los iudíos es dayán, ço es iuyz, a conocer de todos los pleitos grandes et chicos, las sententias del quoal et los conplimientos de las sentencias et los constreynnimientos non faze otro si no eill,» (ed. Tilander, I, 70, núm. 97; Lund 1956, II, pp. 133-134), la cual ilumina por ejemplo el «valedme, dayanes» de la Danza de la muerte castellana (s. XV) (no se comenta en J.M. Solá Solé, Romance Philology, 18,1965, pp. 272-283).

Ahora una voz moderna. Se pregunta el autor si el cat. *alifac* ha «llegado a existir oralmente». Basta con escucharlo. Es lo que se oye tantas veces por Valencia de personas enfermizas o melindrosas: *està ple d'alifacs*.

Asimismo se aceptan como existentes palabras que no tienen arraigo en un determinado dominio: el castellano *azucena* no es igual que el supuesto cat. *assutzena*, castellanismo reciente (por «lliri blanc»), ponderado polémicamente por Coromines en su *DECat* (s.v.) con el único objeto de atacar a Alcover y Moll. En otras, se pasa rápidamente y sin detenerse en las dificultades; véase s.v. *toronja*, en donde de un trazo se despachan las variantes *aranja*, *taronja*, *toronja*, sin atender a los pro-

blemas de orden fonético y semántico (cfr. *Llengua & Literatura*, 9, Barcelona, 1998, pp. 275-276). Es verdad que si los romanistas no ofrecen un diccionario histórico del español (sin contar que no existe tampoco el histórico del árabe), la toma en cuenta diacrónica de dos o tres docenas de monografías (frente a un erial) habría producido una presentación poco uniforme

Lo que a mí me falta es reparar en varios factores al estudiar nuestros arabismos, que desde luego no le exijo a este diccionario, pero que me parecen esenciales: a) La distribución geográfica: no es igual el territorio del norte que los dominios meridionales; así *alhucema* queda reducida al Sur mientras que *espliego* es la voz del castellano general; b) La dimensión cronológica: *almadraque*, *adufe*, *eixea*, *elche*, *enaciado*, *almotacén*, *alfajeme*, *alfayate*, *maquila*, *albéitar*, *almogávar*, *almunia*, *alfoz* y tantas voces más pertenecen a la arqueología filológica, ya que han desaparecido con la cosa designada o han sido sustituidas por rivales de otro origen (cfr. *albéitar* por *veterinario*, *zaque* por *odre*, *azogue* por *mercurio*; *raez* por *vil*). Sin embargo, hoy en día hay entre los escritores una tendencia a actualizar viejos arabismos, a causa de su exotismo y su preciosa sonoridad: *alfeizar*, *alfar*, *guadamecil*, *zaguán*, *aceña*.

Una tarea que habría que emprender es la de señalar precisamente la lucha entre una voz de estirpe arábiga y su convivencia o rivalidad con voces de procedencia diversa: alfombra o alcatifa-tapete, aldea-villa o pueblo, aljófar-perla, ajonjolí-alegría, adalid-paladín, aljibe-cisterna, adobe-ladrillo, almirez-mortero, hucha-alcancía, etc. Esta pesquisa debería realizarse en el campo de las tres lenguas hispánicas, tratando de averiguar qué arabismos perviven o murieron y son comunes (mustassaf-almotacén-almotacé; séquia-acequia-acequia) y cuáles predominan en una o dos de ellas frente a otra (esp.-port. azogue, cat. argent viu; aceite-azeite, cat. oli; port.-esp. adelfa, cat. baladre, que también es aragonés).

Puestos a pedir, también sería de interés determinar qué arabismos se van perdiendo en España y permanecen en Iberoamérica; por ejemplo *alcancía* que en España se muere ante *hucha* y sigue lozano allá.

Ha habido unas sustituciones a lo largo del tiempo. Si *bellota* ha triunfado, *glande* se mantuvo hasta la época de Nebrija, y ahí hubo una lucha, como la hubo en catalán entre *aglà* y *bellota*, con incidencias cronológicas y geográficas. Hay todo un cúmulo de cambios semánticos y metáforas que esconden muchos de estos vocablos, que llamamos arabismos.

Desde luego, y gracias a este diccionario, el camino que han de recorrer los romanistas de la mano de arabistas, o doblados de arabistas, queda muy desbrozado.

No quisiera en modo alguno que las pocas observaciones críticas que he creído obligado apuntar se tomaran por una censura o por un desdén al extraordinario esfuerzo que Federico Corriente ha realizado y del gran servicio que con este diccionario presta a los romanistas. Todo lo contrario. El *Diccionario de arabismos* marca un hito en los estudios etimológicos. De ahora en adelante, por lo menos en lo que a mí respecta, será un compañero asiduo de mis trabajos, y estoy seguro de que otro tanto harán los demás colegas. Pues es un hecho que en la lengua hablada y en los documentos medievales queda todavía sin registrar una considerable cantidad de arabismos (por lo menos lo puedo decir del dominio catalán y más concretamente de Valencia) y esta obra será guía segura para continuar las pesquisas.

Germán COLÓN

CATALAN 221

CATALAN

Pere MARCET I SALOM / Joan SOLÀ, *Història de la lingüística catalana 1775-1900. Repertori crític*, Girona / Vic, Universitat de Girona / Eumo Editorial, 1998, 2 vols., XCIV + 2395 páginas.

Esta es una obra impresionante por más de un concepto. Como apuntan los autores en la introducción, su cometido fue reunir una bibliografía exhaustiva sobre la historia lingüística de los territorios de lengua catalana durante el siglo XIX. El interés del período salta a la vista si se tiene en cuenta que en él se agudiza notablemente el conflicto entre el catalán y el español: por un lado, la presión del Estado central, la creciente escolarización y la difusión de libros y periódicos van extendiendo a ojos vistas el uso de la lengua oficial; pero, al mismo tiempo, intelectuales y políticos ponen por obra un proyecto nacional para Cataluña que incluye, como una de sus reivindicaciones esenciales, la recuperación del catalán. En ese curioso laboratorio sociolingüístico, todo lo que se escribe sobre lengua, literatura e historia cobra forzosamente una connotación ideológica. No tendría, pues, sentido limitar la investigación bibliográfica a los textos concebidos en y sobre el catalán.

Así las cosas, nuestros autores decidieron hacer un barrido muy extenso, recogiendo toda clase de escritos que tuvieran algún interés para el conocimiento de la peculiar situación lingüística de la región. Además de los libros propiamente dichos, no se olvidan los folletos, fascículos, ediciones de textos jurídico-administrativos, periódicos, revistas y manuscritos de toda clase.

Por supuesto han merecido una atención especial los diccionarios, gramáticas y manuales escolares del catalán. Se describen, pues, de modo exhaustivo las ediciones de libros tan clásicos como las Instruccions per la ensenyança de minyons de Baldiri Rexach [730], la Gramàtica de la llengua catalana de Josep P. Ballot [1029] o el Diccionari de la llengua catalana de Pere Labèrnia [1900], sin contar un sinfín de otras obras, muchas de ellas menos conocidas. También se ofrece un amplio abanico de tratados sobre temas de evidente incidencia en el lenguaje, como son la botánica, la medicina, la culinaria o el derecho. Otro asunto clave es la política lingüística. Están reunidos en estos volúmenes todos los textos que fijan el uso de las lenguas en el ámbito público, desde los más generales, como la Constitución de Cádiz [989], pasando por los numerosos decretos sobre instituciones particulares, hasta los reglamentos internos de colegios que prohiben el uso del catalán y proponen métodos para lograr este objetivo. Más allá de la represión y la reivindicación lingüísticas, encontramos igualmente escritos sobre el catalanismo político que empieza a cobrar importancia en la segunda mitad del siglo XIX - pensemos en las obras de F. Pi i Margall, V. Almirall y otros muchos -.

En segundo lugar, se registran las múltiples obras de enseñanza y cultivo del castellano, francés y latín. A este respecto queremos destacar la importancia del presente inventario para la investigación sobre lengua y literatura españolas, pues abarca las principales obras editadas en las regiones de habla catalana, entre las que pueden citarse la *Colección de poesías castellanas anteriores al siglo XV* de T. A. Sánchez [84], o las *Cartas marruecas* de J. Cadalso [555]. En cuanto a la historia del español, deben mencionarse algunos de sus estudiosos más ilustres, de origen catalán o valenciano, cuya producción se presenta aquí con abundantes detalles; así, por

ejemplo, la prolífica obra de Antonio de Capmany – cuya localización mayoritaria en el último cuarto del siglo XVIII ha motivado, parcialmente, el que esta bibliografía comience en 1775 – o la conocida *Gramática de la lengua castellana* de Vicente Salvá [1542], a quien se deben también una serie de reimpresiones y ampliaciones del *Diccionario de la lengua* de la Real Academia Española [1836].

Pues bien, Salvá editó buena parte de estas obras en París, lo que nos conduce a señalar otro aspecto valioso del presente repertorio, a saber, que Marcet y Solà rastrearon igualmente el paisaje editorial francés, tanto en lo referente a autores peninsulares como en todo lo que respecta a la política lingüística francesa. No sólo registran los escritos que más inmediatamente versan sobre la situación lingüística en el Rosellón y en las demás comarcas catalanas bajo soberanía francesa, sino también las cartas, decretos y libros que tratan de otras lenguas regionales del Hexágono. Asimismo, se tuvieron en cuenta los libros publicados en Perpiñán, algunos de ellos en español. Sólo así se explica que se consignen, por ejemplo, varias ediciones en versión castellana de *Las aventuras de Telémaco* de F. Fénelon realizadas en esa ciudad [1328].

En el contexto de la edición extranjera, el repertorio da cuenta del auge de los estudios filológicos durante el siglo XIX, especialmente en sus orientaciones francesa y alemana. Por ello contiene referencias a varios textos de Raynouard, Schlegel, Diez, etc. Muchos de estos escritos dan una visión general de las lenguas y literaturas románicas, otros se centran en el provenzal, mientras que la posición del catalán, como es bien sabido, se percibe todavía de forma poco clara y a menudo distorsionada. Ampliando aún más la perspectiva lingüística, se ha dado cabida a algunos libros clásicos que prefiguran la lingüística comparada moderna. Así, se reseña *Idea dell'Universo* de L. Hervás y Panduro (Cesena, 1778-1787), obra en la que figura el célebre *Catalogo delle lingue conosciute*, y a continuación se nos ofrece una relación de las ediciones españolas del *Catálogo* hasta nuestros días [187]. El tema de la lingüística general parece justificar, asimismo, la mención del *Mithridates* de J. Ch. Adelung (Berlín, 1806) y la inclusión de varios tratados de frenología, disciplina particularmente en boga durante el siglo pasado.

Otra faceta interesante de la bibliografía extranjera es la de las guías de viaje (p. ej. el *Hand-Book for Travellers in Spain* de R. Ford [2177a]) y de los relatos e impresiones de viajeros, como los clásicos *Itinéraire descriptif de l'Espagne* de Alexandre de Laborde [963] y *Un hiver à Majorque* de George Sand, libro del que se registran también las ediciones en español [2062].

Hagamos ahora algunas referencias a la organización de la obra. Tras una detallada presentación de los objetivos, la metodología y la estructura interna, se ofrece en unas 1.300 páginas impresas a dos columnas el repertorio crítico. Las divisiones básicas de esta parte corresponden a los diferentes años, dentro de los cuales se distingue entre manuscritos, noticias, libros y artículos; cada uno de los apartados contiene una relación de textos, por orden alfabético de sus autores. Quizá la más original y meritoria de estas categorías sea la de los manuscritos, ya que se trata de piezas particularmente difíciles de localizar, y porque entre ellas se encuentran perlas realmente raras. Nos referimos, por ejemplo, a las cartas, notas, proyectos y obras inéditas de intelectuales de primera categoria (Capmany, Raynouard y otros), o también a una serie de curiosos informes sobre la situación lingüística, como el que en 1888 describe el conflicto entre francés y catalán en las escuelas públicas del distrito

de Prada de Conflent [6261]. A la bibliografía crítica general sigue otra más monográfica, dedicada a la labor de Pompeu Fabra. Esta parte se justifica por el hecho de que los escritos del principal artífice de la normativa del catalán moderno no contaban, hasta la fecha, con un inventario fiable (en este caso se rebasó el límite cronológico de 1900). Concluyen el segundo volumen unas adiciones, así como los índices completos de autores, títulos, editores y temas.

Si sorprende la variedad de los textos registrados, no es menos asombrosa la riqueza de informaciones que proporciona cada entrada. Además de una cuidadosa presentación de todos los datos bibliográficos deseables, deben destacarse las utilísimas descripciones del contenido de todas aquellas obras cuya materia no viene suficientemente explicitada en el título o que son de un interés particular para el catalán. Dentro de la microestructura, esta rúbrica representa sin duda la aportación de mayor valor y novedad de la obra, sin menoscabo de otros muchos datos interesantes. Es el fruto del despojamiento sistemático de cuanta letra impresa o manuscrita han podido examinar los autores. El escrutinio les ha permitido descubrir numerosos fragmentos de relevancia lingüística en libros que, en conjunto, versan sobre otros temas. Muy variables en su extensión y hechura, las reseñas del contenido dan cuenta de la organización interna de los textos (a menudo con indicación de páginas), reproducen literalmente pasajes cruciales y recogen opiniones de críticos autorizados. Por lo demás, constituyen la principal información sobre los manuscritos. Las rúbricas siguientes se refieren a los llamados detalles - esto es, datos de interés sobre el texto o el autor que no están directamente relacionados con el contenido -, las ediciones posteriores de la obra y las nociones clave de su temática.

Más que de una simple bibliografía, se trata, pues, de una vasta cantera de materiales destinados a reconstruir la historia social del catalán. Por sus características, la obra de Marcet y Solà es todo menos una árida relación de datos técnicos. El lector curioso puede pasearse por ella como por una biblioteca de libros raros, hojeando al azar algún que otro volumen, para descubrir a cada paso textos sorprendentes. Estamos, indudablemente, ante uno de los instrumentos de trabajo más importantes y novedosos de la lingüística románica reciente.

Rolf EBERENZ

DOMAINE GALLO-ROMAN

Wolf-Dieter STEMPEL, avec la collaboration de Claudia KRAUS, Renate PETER et Monika TAUSEND, *Dictionnaire de l'occitan médiéval* (DOM), fascicule 2, Acceptat-Adenan, Tübingen, Max Niemeyer, 1999, 81-160 pages.

Wolf-Dieter STEMPEL, avec la collaboration de Claudia KRAUS, Renate PETER et Monika TAUSEND, *Dictionnaire de l'occitan médiéval* (DOM), Supplément 1, Tübingen, Max Niemeyer, 1997, VII + 157 pages.

Kurt BALDINGER, Dictionnaire onomasiologique de l'ancien occitan Supplément (DAOSuppl), Supplément bibliographique édité par la Commission scientifique du DAO/DAG, Tübingen, Max Niemeyer, 1999, 74 pages.

Ces trois fascicules sont le signe de la bonne santé retrouvée des études occitanes, à Munich et Heidelberg du moins. Dans ces deux centres, H. Stimm et K. Baldinger ont fait grandir, contre vents et marées, deux projets de lexicographie occitane.

Le projet bavarois a publié un premier fascicule prometteur dont nous avons rendu compte ici (RLiR 61, 268). Il est suivi maintenant par un deuxième fascicule, qui a pris du retard du fait de problèmes informatiques, mais qui confirme tous les espoirs placés dans le DOM. Il lui faudra encore, et dans un premier temps, atteindre une vitesse de croisière d'un fascicule par an, pour répondre à l'attente d'un public dont le souhait le plus cher est de voir cet élégant dictionnaire - l'alliance de ces deux mots n'est pas courante - devenir l'ouvrage de chevet dont la réalisation est souhaitée depuis longtemps. Quelques menues remarques: acciden, on peut se demander si dans [mot] acciden § g on est bien toujours devant un n. m. (cf. [mot] accidental § b); - accidir est expliqué comme un emprunt savant à lat. ACCIDERE avec changement de conjugaison (de même acuir, ademir, ademplir) en fait c'est le traitement normal des verbes en -ERE empruntés; - aclinar, il est curieux que aclinar a 'rendre hommage à, être soumis à' soit catégorisé comme v. tr. ind. et que aclinar vas/en 'rendre hommage à, être soumis à' le soit comme v. intr.; - acotar occupe un peu trop de place, une colonne pour un mot dont on n'a qu'une attestation en 1512, avec une longue discussion étymologique qui ne peut pas avancer à l'aide de cette seule attestation. On se demandera d'ailleurs si dans plusieurs cas l'étymologie n'est pas trop développée; elle est envahie aussi par des discussions sur le texte qu'il faudrait condenser. Ainsi s. v. acoralha n. f. 'tuerie', on lit: «Contre la lecon la coralha de Ly (qui la déclare obscure) et des éds. Stimming et Thomas, Kolsen propose de lire l'a. 'la tuerie', interprétation qui s'accorderait bien au contexte. A. serait donc un dér. de acorar à l'aide du suffixe < -ALIA, à valeur péjorative. La proposition avancée par Kolsen a échappé à l'attention des éds. postérieurs qui continuent à lire la coralha (cf. BertrBornG, BertrBornPSS 3, 35)». Indépendamment du fait que l'acorailla 'la tuerie' ne s'impose pas absolument, il suffit de dire: «Kolsen a proposé, sans être suivi, cette leçon à la place du coralha des éds. antérieures. A. serait donc un dér. de acorar à l'aide du suffixe < -ALIA, à valeur péjorative». Il y aurait aussi un intérêt pratique à séparer critique textuelle (ici la première phrase) et étymologie (ici la seconde phrase).

Le Supplément 1 est appelé à devenir un usuel; il s'agit de la Bibliographie provisoire du DOM. Mais qu'on ne se méprenne pas sur le sens de provisoire; c'est un provisoire solide et qui ne sera remplacé que par un supplément définitif qu'à l'achèvement de l'œuvre et même ce supplément définitif sera d'une certaine façon moins large que son prédécesseur, puisqu'il ne renfermera que les ouvrages cités dans le dictionnaire. On y lit, exposée avec une lumineuse clarté, les principes de présentation des articles du DOM [1-5] ainsi que ceux qui ont présidé à l'organisation de la bibliographie [6-12], et on y trouve la liste des abréviations générales et des signes conventionnels[13-16]. Les auteurs annoncent aussi un autre supplément qui contiendra des informations aussi importantes que la liste chronologique des troubadours, des textes et des mss, la classification régionale des textes et des mss, l'identification des sources de Raynouard; sur le modèle du DEAF, on pourrait aussi souhaiter une liste d'éditeurs et de chercheurs, qui permette commodément de retrouver un sigle, dès lors que l'on connaît l'éditeur du texte, même si l'on a oublié le titre précis de l'œuvre.

Au vu de ce qui nous est offert ici, qui «fournit, sous la forme d'une liste alphabétique des sigles, les informations nécessaires pour situer une attestation donnée dans un cadre chronologique et géographique», on ne peut que se réjouir de voir l'entreprise placée dans des mains aussi expertes et qui font preuve, ce qui ne gâte rien, d'un sens pratique aussi remarquable; il est évident que maintenant on devra utiliser les sigles du DOM! Quelques menues remarques: il faudrait renvoyer d'AnonLai et AnonLai à BillyLais; - il doit manquer **RonsR** = Roques Mario: «Ronsasvals, poème épique provençal», Romania 58 (1932), 1-28 et 161-189, et on ne semble pas connaître l'édition et traduction de G. Gouiran et R. Lafont, Le Roland occitan, Paris, 1991.

Le projet des rives du Neckar, maintenant bien installé sur les épaules de N. Hörsch, a déjà publié, dans son classement onomasiologique, 9 fascicules du DAG (720 pages), 7 fascicules du DAO (560 pages), 6 fascicules du DAOSuppl (480 pages) v. ici en dernier lieu RLiR 61, 573-576. L'heure était venue de donner des outils permettant d'utiliser ces matériaux. On annonce une table alphabétique des concepts et l'on souhaiterait aussi un index des mots relevés. Dès maintenant, l'infatigable M. Pfister a apporté toute sa détermination pour la confection d'un supplément bibliographique, qui a l'heureuse idée de s'appuyer sur le Supplément bibliographique du DOM, et qui permet ainsi de déchiffrer les sigles du DAO, à l'exclusion de la partie gasconne et des textes postérieurs à 1600. Ce volume a pu être fait assez vite pour être remis à K. Baldinger à l'occasion de ses 80 ans. Il signifie aussi que les deux projets, loin de se faire concurrence, sont en synergie et le fait mérite d'être souligné. Il faut ajouter que les membres des deux équipes, loin d'être enfermés dans une tour d'ivoire, ont le désir d'être en contact avec la recherche; cet état d'esprit permet d'envisager avec optimisme l'avenir d'études qui doivent plus compter sur les qualités personnelles de chercheurs désintéressés que sur les gros budgets, les postes prestigieux et les projecteurs médiatiques. Mais c'est le principe même de la recherche!

Gilles ROQUES

Kathryn KLINGEBIEL, *Bibliographie linguistique (1983-1997) de l'ancien occitan*, Université de Birmingham (A.I.E.O., 8), 1999, 286 pages.

Treize après la parution du volume couvrant les années 1960-1982 (v. ici RLiR 51, 201), K. Klingebiel nous donne un nouveau volume de sa bibliographie. Aux 804 numéros de la précédente publication s'ajoutent maintenant 2137 numéros. Deux subdivisions importantes ont été introduites: Histoire de la linguistique et de la lexicographie occitanes [70-76] et Commentaires et critiques des textes [198-231]. Ce précieux outil rendra à tous les chercheurs de grands services, qu'on le parcoure intégralement ou qu'on utilise les trois séries d'index (index des auteurs anciens et des œuvres citées; index des mots et des langues, dialectes et lieux cités; index des auteurs des travaux cités). Le soin apporté à la confection de l'ouvrage est illustré par le très petit nombre de fautes; le signataire de ces lignes pardonnera volontiers de se voir fondu avec Gabriel Roques. Le n° 1508, A. Rieger, *Trobairitz*, n'apparaît pas dans l'index sous le nom de son auteur; - le n° 391 porte une pagination erronée; - le DEM [15] se rédige certes à Heidelberg (cf. n° 129), mais sous la direction de B. Müller; - il faudrait dire que le DEAP entrepris par H. Stimm est devenu

le DOM de W.-D. Stempel v. ici 64, 223; - dans l'index s.v. Lazzerini, il faut remplacer 1410 par 1401; - Monique Bonnier Pitts est classée sous Pitts; - le CR de Pfister cité sous le n° 1411 s'occupe aussi du n° 1676.

Évidemment, on pourra signaler des omissions; il me semble que c'est dans les sections Éditions de textes et Commentaires et critiques de textes qu'on trouvera le plus à compléter. Le Dictionnaire des Lettres Françaises MA dans son édition revue (v. aussi RLiR 57, 590-602) pourra utilement être mis à contribution pour les travaux antérieurs à 1992. Il y a aussi des oublis dans les CR, même parmi ceux publiés dans notre Revue. Mais c'est inévitable dans un travail de ce genre, réalisé à Honolulu, même à l'heure d'internet. On ne peut donc que féliciter son auteur et la remercier pour sa constance à aider les chercheurs animés par la même passion qu'elle pour l'ancien occitan. Elle a fait la preuve de son efficacité; on l'aidera en l'informant de tout ce qui se publie dans ce domaine.

Gilles ROQUES

«Intavulare». Tavole di canzonieri romanzi (serie coordinata da Anna FERRARI).

I. Canzonieri provenzali, 1. Biblioteca Apostolica Vaticana, **A** (Vat. Lat. 5232), **F** (Chig. L.IV. 106) e **O** (Vat. Lat. 3208) a cura di Antonella LONBARDI, **H** (Vat. lat. 3207) a cura di Maria CARERI, Città del Vaticano (Biblioteca Apostolica Vaticana, Studi e Testi, 387), 1998, XV + 375 pages + 35 planches.

«Intavulare». Tables de chansonniers romans (série coordonnée par Anna FERRARI). II. Chansonniers français, 1. a (B.A.V., Reg. lat. 1490), b (B.A.V., Reg. lat. 1522), A (Arras, Bibliothèque Municipale 657) par Madeleine TYSSENS, Città del Vaticano (Biblioteca Apostolica Vaticana, Studi e Testi, 388), 1998, V + 196 pages + 18 planches.

II. Chansonniers français (série coordonnée par Madeleine TYSSENS), 2. **H** (Modena, Biblioteca Estense) et **Z**^a (Bibliothèque Métropolitaine de Zagreb) par Lucilla SPETIA, - 3. **C** (Bern, Burgerbibliothek 389) par Paola MORENO, Université de Liège (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres, Documenta et Instrumenta 2 et 3), 1997 et 1999, VII + 131 + XII planches et X + 139 pages + VII planches.

Les études sur la lyrique médiévale sont dans une phase de croissance bienvenue. Surtout ce qui est nouveau et signe de bonne santé c'est que ce dynamisme ne se concentre pas sur un seul objet mais offre à la fois une grande diversité géographique des lyriques étudiées et une grande variété dans les sujets de recherche. Dans le sillage du colloque de Liège, tenu en 1989 (v. ici RLiR 57, 171), et qui risque de faire date comme fit date pour l'épopée le colloque de Liège de 1957, voici les premiers monuments d'une entreprise européenne qui vise à décrire, sous forme d'index, les principaux chansonniers des lyriques provençale, française, italienne et

galégo-portugaise. Ces quatre premiers volumes constituent de prodigieux instruments de travail! Pour les chansonniers français, nous nous reposions paresseusement sur la Bibliographie de G. Raynaud (1884), mise à jour par H. Spanke (1955), et à l'occasion sur l'ouvrage d'E. Schwan (1886); pour les chansonniers provençaux, les travaux sont certes beaucoup plus abondants mais souvent assez peu accessibles. La philosophie générale de ce projet est clairement dégagée par Anna Ferrari, le coordinateur (l'italien dit aussi coordinatore) de la recherche: «Dans un retour significatif, l'attention des philologues, après s'être portée des éditions diplomatiques ou diplomatico-interprétatives de Chansonniers aux éditions critiques de chacun des auteurs, revient aujourd'hui avec des instruments paléographiques, diplomatiques, techniques et ecdotiques plus affinés, à l'examen des chansonniers, vus comme recueils de conception unitaire».

Dans ce travail en équipe, et nonobstant la diversité de la matière, il a fallu adopter un schéma-type très strict, qui est rappelé par des «instructions pour la consultation des index» en tête de chaque volume et illustré par des exemples concrets particuliers à chaque volume et qui comporte les adaptations réclamées par le matériel à décrire. On y trouve pour chaque manuscrit un index des pièces (dans l'ordre du ms. avec les rubriques attributives et, éventuellement, l'édition de la table ancienne), un index des trouvères par ordre de présence, un index alphabétique des trouvères, un index alphabétique des incipit. Ces quatre index sont précédés d'une étude extrêmement fouillée de chaque manuscrit sous tous ses aspects: description matérielle, architecture des cahiers, décoration, musique, copiste(s), histoire du manuscrit. On est sensible au souci de tirer, avec toute la prudence requise, des conclusions des enquêtes menées. Il est clair que ce champ mérite encore beaucoup d'investigations, mais on entrevoit un peu mieux comment travaillaient les ateliers de copistes. Ainsi dans son étude du chansonnier a M. Tyssens peut dresser une chronologie relative du travail: le tracé des portées est antérieur à l'inscription des rubriques attributives, ellemême antérieure à l'enluminure des lettrines et à l'inscription des clefs et des neumes. P. Moreno de son côté détaille l'organisation du chansonnier C et en vient ainsi à reconstituer ses sources (au moins cinq), dont la pluralité permet d'expliquer plus d'une caractéristique. L. Spetia, à partir d'une analyse linguistique qui met en jeu la fréquence relative de traits picards associée à des phénomènes qui s'expliquent par l'italien, émet l'hypothèse que H procède de deux recueils distincts, porteurs de traits picards, arrivés séparément en Italie où ils ont été juxtaposés. Ceci illustre, comme dans le cas du chansonnier Za, la perméabilité à la diversité linguistique dans le milieu culturel de la Vénétie, où s'était créé le franco-vénitien; ainsi s'expliquerait la coexistence dans ces deux chansonniers, du provençal et du français, ainsi que de textes hybrides, nés de leur croisement mutuels avec une pointe d'assaisonnement italien. On n'en finirait pas de multiplier les exemples de ces découvertes qui font de ces volumes des mines précieuses pour les recherches futures.

Gilles ROQUES

Histoire de la langue française 1914-1945, sous la direction de Gérald ANTOINE et Robert MARTIN, Paris, CNRS-Éditions, 1995, 1049 pages.

Le deuxième volume dans l'ordre de publication de l'Histoire de la langue française (19e et 20e s.) est sorti des presses dix ans après le volume précédent (18801914). Malgré ce décalage, les directeurs de publication ont réussi à maintenir une certaine continuité dans l'équipe des auteurs, dont quelques-uns sont même restés fidèles à leur sujet.

La croissance quantitative est considérable: le nombre des articles est passé de 32 à 39, le nombre des pages de 642 à 1049. Qu'y a-t-il donc de nouveau? D'abord, un réaménagement profond des quatre sections, sans que cela aboutisse à des résultats totalement convaincants. La section I contient toujours les vues d'ensemble des changements internes: prononciation, orthographe, vocabulaire, syntaxe. Mais les langues de spécialité sont passées à la section II, intitulée à présent «Usages du français», où elles voisinent avec les genres littéraires, les couches diastratiques et les patois. Cet arrangement sépare les patois des variétés diatopiques, qui ont leur place dans la section III «Géographie et diffusion du français». Les nouveaux articles du présent volume ne sont que partiellement conditionnés par les données historiques (le français en Alsace, Dada et surréalisme, le FEW), en partie elles sont dues à la décision des éditeurs, voire à la bonne volonté ou à la disponibilité des auteurs (vocabulaire des arts, du droit et de l'économie; les patois; la statistique lexicale). Les deux index facilitent l'accès au contenu des mille pages, même s'ils présentent quelques lacunes. Vu cette considérable expansion quantitative, on peut regretter qu'il n'y ait pas d'article d'ensemble sur la formation des mots ou que les réformes concernant la vie des travailleurs ou les mesures de protection sociale, qui sont mentionnées dans la présentation historique, ne se reflètent pas dans les études sur le vocabulaire.

L'époque en question est délimitée par des dates historiques qui marquent la durée d'une génération. L'évolution de la langue est-elle assez rapide pour être observée dans un laps de temps si réduit? A ce sujet il n'y a pas unanimité parmi les auteurs. L'un d'entre eux ne paraît guère convaincu: «Il est difficile de dire s'il y a eu, entre 1914 et 1945, de réels changements dans la syntaxe du français» [125]. Pour la plupart, ils passent sous silence la perspective diachronique et considèrent l'époque en question comme une synchronie qu'il s'agit de caractériser. Les dates choisies sont-elles des charnières de l'évolution de la langue? Rien n'est moins sûr: les auteurs n'ont aucun scrupule à les dépasser.

Section I: «Évolution de la langue. Traits généraux». La description détaillée de «La Prononciation du français» par F. Carton mérite tous les éloges: il met à profit les documents sonores de l'époque et ne néglige ni les faits suprasegmentaux ni les différences entre les niveaux de langue. Mais fallait-il vraiment mentionner la prononciation du latin scolaire ou les abréviations du type ricain, dico, qui appartiennent plutôt au domaine de la lexicologie? - «L'Orthographe». Dans la contribution de N. Catach (†), écrite dans la nouvelle orthographe, s'annonce une des préoccupations constantes du volume, c'est-à-dire l'histoire de la linguistique. Après avoir discuté l'orthographe de l'Académie Française et l'influence de l'orthographe sur la prononciation, elle présente les travaux de Beaulieu et de Brunot sur l'histoire de l'orthographe. - «L'Évolution du lexique: Approche statistique». Au lieu d'une vue d'ensemble de l'évolution du lexique, E. Brunet nous offre une de ces études statistiques auxquelles il nous a accoutumés. Comme cette méthode est peu appropriée à l'étude de courtes périodes, il englobe le français moderne du 16e au 20e s. A cause de cette perspective macroscopique et du haut degré d'abstraction des paramètres linguistiques, le bilan pour la connaissance des trois décennies en question est plutôt maigre. – «Quelques faits de syntaxe». Sous ce titre modeste C. Blanche-Benveniste passe en revue les phénomènes syntaxiques discutés par la critique langagière de l'époque: fautes classiques, donc héritées de l'époque précédente, vulgarismes, fausses élégances, évolutions tolérées ou enregistrées, modernismes. En l'absence d'une documentation suffisamment ample se basant sur des textes non littéraires, elle refuse de se prononcer sur la question de savoir si les prétendus modernismes constituent réellement des évolutions syntaxiques.

Section II: «Usages du français». Les contributions à la section de loin la plus longue sont groupées en trois chapitres.

- 1. «De la langue orale à la langue écrite». Ce titre convient parfaitement à l'article de G. Roques sur «Les Argots entre les deux guerres», puisqu'il présente deux variétés d'argot: le parler poilu et les éléments non conventionnels du vocabulaire de Céline. D'après les datations, données à profusion, une partie considérable de ce vocabulaire en vogue dans l'entre-deux-guerres date du 19e et même du 18e s. - Le titre du chapitre convient aussi à l'étude sur «Le Français familier et populaire à la radio et au cinéma» de Ch. Bernet, puisque, la langue spontanée de la radio ayant laissé peu de traces, il s'agit de textes préformulés. On nous présente quelques glanures dans les domaines de la prononciation, de la grammaire et du vocabulaire. -Dans «L'État des patois» de J. Chaurand, la part du lion revient à un tour d'horizon des publications sur les patois. Celles-ci - ce constat se répète - puisent dans les sources du 19e s. et ne reflètent donc que très imparfaitement l'état de l'époque en question. - La «Chronique lexicale des événements politiques» (N. Arnold/F. Dougnac/M. Tournier) se base exclusivement sur des sources écrites, surtout des journaux, et trouverait par conséquent mieux sa place dans le sous-groupe suivant. Il s'agit d'une étude d'orientation onomasiologique des concepts-clés, choisis intuitivement, des deux grands camps politiques, celui de «la démocratie et de la Résistance» et celui de «l'autoritarisme et de la Collaboration». On regrettera que la visée exclusivement notionnelle ne privilégie pas les néologismes (formels comme jusquauboutiste, sémantiques comme poilu) en face des mots de toujours (patrie, nation).
- 2. Les guillemets du chapitre «Langages de 'spécialiste'» indiquent peut-être qu'on ne vise pas les vrais spécialistes. Les écrits sur l'art qui ont été choisis s'adressent à un vaste public, le choix des philosophes suit un critère général (qui inclut Freud), les techniques ne sont prises en compte que dans la mesure où elles font partie de la vie de tous les jours. Par conséquent, l'auteur de ce dernier article se demande avec raison si «la vie quotidienne représente un domaine de spécialité pour le français en tant que langue» [445]. Vu le grand nombre de langues de spécialité le choix des disciplines n'est guère critiquable. Quant aux procédés descriptifs et à l'attention accordée à la langue, l'hétérogénéité est grande. Dans quelques articles la composante linguistique ne joue qu'un rôle marginal. C'est le cas dans «Droit et économie» (P. Lerat et J.-L. Sourioux). Il se peut que les mots-clés contenus dans les mesures législatives énumérées caractérisent «l'évolution de la pensée juridique et économique», mais l'incidence de la loi sur la responsabilité des pilotes (1935) ou du changement du code civil au profit des enfants naturels (1924) sur l'histoire des mots pilote et enfant naturel n'est pas évidente. La même critique s'adresse à «Critique littéraire et étude de style» de G. Molinié, qui part du champ notionnel et syntaxique du mot style, mais s'intéresse ensuite surtout au contenu des œuvres discutées. La

méthode suivie par la plupart des auteurs est d'orientation onomasiologique: l'évolution d'une spécialité illustrée par des mots. Les deux articles de D. Bouverot en sont de bons exemples. Dans «Écrits sur l'art» l'auteur présente des courants nouveaux dans les domaines de la production, de la reproduction, de la réception et du marché, tout en mettant en relief l'aspect néologique du lexique. Dans l'article «Philosophie» elle change de méthode. Elle combine deux perspectives: la perspective globale résulte de la comparaison entre différents dictionnaires spécialisés, qui lui permet de déceler les changements intervenus et de classer les termes nouveaux du point de vue de leur origine: procédés de formation, emprunts aux langues étrangères et à d'autres registres. L'individualité stylistique des philosophes est censée ressortir d'une caractérisation statistique de leurs vocabulaires respectifs à l'aide de la base de données FRANTEXT. Le résultat ne convainc pas. Il va de soi que les différences de fréquence et de rang du mot comme ne permettent pas d'interprétation valable. En ce qui concerne les mots communs aux dix auteurs, quelles conclusions linguistiques peut-on tirer de la constatation que corps, expérience, homme, pensée, vie ont une fréquence égale ou supérieure à 20 chez au moins 8 auteurs, amour, langage, métaphysique, morale seulement chez au moins 4 auteurs - même si on néglige les différences de longueur des textes? Les mots particuliers aux auteurs montrent des différences très nettes et facilement interprétables: vocabulaire artistique chez Alain (source: Système des Beaux-Arts), mots de la psychanalyse chez Freud (source: Introduction à la psychanalyse). Mais n'est-ce pas trop trivial? - Dans «La Langue des sports et des loisirs de plein air» L. Depecker examine l'évolution terminologique d'une vaste gamme d'activités sportives, qui inclut même l'aviation. Il néglige l'aspect formel de la créativité lexicale, mais porte un intérêt spécial aux emprunts. - Comme le champ lexical des «Techniques dans la vie quotidienne» n'est que «discrètement néologique», M.-F. Mortureux nous donne plus d'information sur les sources que sur la langue elle-même. Le mérite de cet exposé réside dans le fait qu'il ouvre une perspective diachronique par la comparaison des éditions du Petit Larousse Illustré de 1924 et de 1940 et qu'il prend en considération les différences entre les registres par la confrontation des dictionnaires Larousse avec le dictionnaire de l'Académie. - «Le Langage des sciences médicales» (J.-Ch. Sournia) est traité de manière sommaire, sans prendre en considération l'aspect formel. L'originalité de l'article repose sur le fait qu'il thématise la disparition de mots. - Deux contributions mettent au premier plan l'aspect linguistique: dans «Le Vocabulaire de la physique (physique quantique, atomique et nucléaire)» D. Candel analyse avec compétence le vocabulaire des nouvelles branches de la physique du point de vue linguistique. E. Martin présente «Le vocabulaire de la psychiatrie» sur la base d'une documentation impressionnante. A l'aide de FRANTEXT elle suit la pénétration de ce vocabulaire de spécialiste dans la littérature.

3. Le chapitre «Usages littéraires du français» réunit un ensemble d'articles de qualité, dont quelques-uns, par le peu d'intérêt porté aux questions à proprement parler linguistiques, trouveraient pourtant leur place mieux dans une histoire de la littérature française. L'apport langagier est pratiquement inexistant dans «Usages poétiques de la langue: hors Dada et le surréalisme» (G. Antoine) et, malgré le titre, dans «Vocabulaire et style dans la para- et la périlittérature» (J.-P. Colin). En revanche, les réflexions sur «Le Roman et la langue» de P. Cahné s'étendent, au sujet d'auteurs comme Queneau, Céline, Sarraute, au néofrançais et à la place de l'oralité dans les romans. La première partie de «Usage poétique de la langue: Dada

et surréalisme» (H. Béhar) inclut une caractérisation linguistique de l'anti-langage du Dada (incompatibilités sémantiques, ruptures syntaxiques, poèmes polyglottes) et dans «La langue du théâtre» (P. Larthomas) se trouvent quelques pages sur l'emploi des différents registres comme marques d'appartenance sociale.

Section III: «Géographie et diffusion du français». A. Salon nous offre un tableau de «La Diffusion du français hors des pays francophones» et esquisse les progrès de la scolarisation dans les colonies françaises et belges. - «Le Français à enseigner» (A. Petitjean) constitue une excellente analyse des directives administratives et des manuels scolaires relatifs à l'enseignement du français au niveau primaire. Les changements historiques sont pris en compte (comparaison des instructions de 1923 et de 1938), mais, pourquoi les programmes et instructions du régime de Vichy doivent-ils «être étudiés dans le volume suivant» [632]? - Le travail de P. Rézeau sur «Les Variétés régionales du français de France» fait bonne impression: une documentation très variée (lettres de soldats, textes littéraires, enquêtes linguistiques) est présentée avec la vue critique de l'expert. - L. Wolf («Le Français en Alsace») se limite à un résumé clair et concis de la politique linguistique. - J.-M. Klinkenberg («Le Français en Belgique») renonce à une description du français régional en renvoyant à celle contenue dans le volume précédent. Il livre un exposé nuancé de la situation sociolinguistique du pays: le français dans la région flamande et à Bruxelles, les dialectes en Wallonie, attitudes et insécurité linguistiques. - P. Knecht («Le Français en Suisse romande») se contente d'un bref survol des chroniques de langage et de la recherche scientifique. - L'article de C. Poirier («Le Francais au Québec») réunit beaucoup d'informations sur le contexte politique, économique, social et culturel ainsi que sur le débat sur la norme, mais ne touche que très sommairement aux aspects linguistiques proprement dits. - A. Queffélec consacre deux articles au français en Afrique. Dans «Le Français en Afrique du Nord» il partage équitablement l'espace disponible entre le côté extralinguistique (repères historiques, francisation et résistance culturelle) et l'étude des variétés régionales du français du point de vue phonétique, morphosyntaxique et lexical. Sa liste des arabismes [816 s.] présente deux inconvénients: des mots comme burnous, caïd, imam, méhari, simoun, zouave, qui figurent dans le dictionnaire de l'Académie de 1932, ne sont plus à considérer à l'époque en question comme des régionalismes du français maghrébin, ils appartiennent au français tout court. Une grande partie des arabismes mentionnés datent du 19e s. et figurent par conséquent déjà dans le chapitre correspondant du volume précédent [402 s.]. - Dans «Le Français en Afrique noire» l'auteur examine de près la politique linguistique des missions chrétiennes. La réduction du continuum linguistique aux trois niveaux du pidgin français, du français approximatif des «moyens lettrés» (avec des échantillons) et du français des lettrés est trop schématique, mais peut être justifiée par le manque de recherches détaillées. - Le dernier article de la section (R. Chaudenson: «Les Créoles») trouverait mieux sa place dans la section suivante, parce qu'il ne traite pas des langues créoles, mais des études créoles de l'époque.

Section IV: «Linguistique et grammaire du français». Comme le promet le titre de sa contribution, «La Phonétique expérimentale, la phonologie, les archives sonores», F. Carton apporte des informations sur la naissance de deux nouvelles branches des sciences phonétiques et l'entreprise méritoire d'employer les nouvelles techniques de la reproduction sonore pour la documentation linguistique. – «La Dia-

lectologie: vers des atlas régionaux». Partant de la critique de l'ALF, J. Chaurand aboutit à une justification des atlas régionaux. - Étant donné que l'orientation sociolinguistique n'était pas une des dominantes de la recherche linguistique de l'époque, le titre «Langue française et histoire sociale» est quelque peu trompeur. Néanmoins le parti pris par J.-C. Chevalier mérite l'approbation: il offre une orientation sommaire sur l'organisation et les institutions de la linguistique française, nous éclaire sur la carrière, l'ancrage social et l'orientation thématique de quelques-unes de ses figures phares, en première ligne Brunot, Meillet, M. Roques, et rend hommage au premier d'entre eux et à sa vision de l'histoire du vocabulaire comme reflet de l'histoire sociale. - L'apport essentiel de la contribution de G. Gorcy «Principaux dictionnaires et inventaires lexicaux» est une liste de dictionnaires spéciaux de 1901 à 1989, qui inclut même des traités de ponctuation et dont les principes de sélection restent opaques. - «'Un des plus beaux monuments des sciences du langage': Le FEW de Walther von Wartburg (1910-1940)» constitue une des plus belles contributions à ce volume. Deux spécialistes reconnus (J.-P. Chambon et E. Büchi) exposent les points essentiels de l'histoire et de la réception du FEW, ainsi que les aspects méthodologiques et la structure interne de cette œuvre monumentale. - Dans un «survol à rase-mottes», intitulé «Théorie grammaticale et description du français», M. Wilmet passe en revue des «linguistes polyvalents, une ultime génération d'humanistes soucieux d'embrasser le plus grand nombre possible de phénomènes» [986], par ordre de naissance, Clédat, Brunot, Bally, Damourette et Pinchon, Guillaume, Gougenheim. Par conséquent, la thématique est des plus variées: orthographe, grammaire scolaire, stylistique, syntaxe, français élémentaire, détails biographiques... Mais l'esprit systématique trouve aussi son content: les principales œuvres sont caractérisées par leur place entre les pôles synchronie-diachronie, onomasiologie-sémasiologie, mentalisme-formalisme. - Dans le dernier article, «L'Édition des textes français entre les deux guerres», G. Roques donne une belle synthèse de l'histoire des méthodes d'édition, caractérisée par la concurrence entre la critique textuelle de type lachmanien et l'école française inspirée des vues de J. Bédier, tout cela sur le fond idéologique de la rivalité franco-allemande d'avant-guerre.

Si l'on veut oser un jugement global, deux constats s'imposent. Premièrement, il s'agit d'un volume très soigné: peu de fautes risquent d'induire en erreur le lecteur⁽¹⁾, les fautes d'impression – très rares – semblent se concentrer sur les titres en langues étrangères⁽²⁾, ce qui importe peu étant donné leur rareté. Deuxièmement, la qualité du volume en tant qu'ensemble et partie d'un ensemble n'égale pas celle des articles:

⁽¹⁾ P. 35: les variantes de /n/ chez Passy; p. 59: les dates des différentes éditions des *Sons du français*; p. 97: le total des occurrences dans FRANTEXT; p. 246: la fréquence de *république* dans le corpus Pétain; p. 792: la date de l'expulsion des juifs de l'Espagne; p. 813: *parterre*, un néologisme de forme?; p. 853: le prix d'un pantalon; p. 916: dans la citation de Brunot, à côté d'autres négligences, «matières de recherches» au lieu de «manières d. r.».

⁽²⁾ P. 146: *LRL* V, 1, 1990; p. 167: Christ 1991; p. 168: *LRL* V, 1, 1990; p. 750: Zender 1939; p. 873: Brucke 1856; p. 896: *AIS* 1928; p. 930: Alessio 1989; p. 959: Hallig/Wartburg 1963.

Il y a entre les pages 715/716 et 854/855 des ruptures dans le texte, dont l'étendue est difficile à évaluer.

en acceptant le manque de respect pour les limites chronologiques de la synchronie 1914-1945, dont font preuve beaucoup d'auteurs, les directeurs de publication désavouent l'articulation chronologique de l'ensemble des quatre volumes projetés. Les choix thématiques et l'agencement des articles ne sont pas complètement convaincants. L'hétérogénéité des articles, et ce même à l'intérieur d'une section, dépasse la mesure de ce qui est inévitable dans une entreprise de coopération non institutionnalisée. Les responsables se sont comportés plutôt en éditeurs qu'en directeurs. Par conséquent, nous avons affaire moins à une histoire bien structurée de la langue, qu'à un volume encyclopédique, de qualité, sur le français de la première moitié du 20° s.

Josef FELIXBERGER

Michael D. PICONE, Anglicisms, neologisms and dynamic French, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins Publishing Company (Linguisticae investigationes: supplementa, 18), 1996, 462 pages.

L'adage bien connu «on ne prête qu'aux riches» pourrait s'appliquer sans réserve aux multiples études et articles consacrés depuis des décennies à l'influence de l'anglais sur le français. Puristes souvent quelque peu paranoïaques ou même linguistes plus avertis, nombreux sont ceux qui laissent entendre combien l'influence de l'anglais sur le français est importante, pour ne pas dire dommageable (Klein et alii, RLiR, 1997, 337-360). L'intérêt pour l'ouvrage de M. D. Picone s'en trouve accru pour deux raisons principales: d'une part, l'auteur, anglophone, jette un regard externe sur notre langue; et d'autre part, il a l'heureuse idée de ne pas se limiter au problème de l'anglicisme, comme on le fait généralement, mais d'envisager plus largement la dynamique de la néologie lexicale du français. L'ouvrage est le résultat de la mise au point d'une thèse soutenue en 1987, dont M. D. Picone a actualisé et enrichi considérablement le corpus en vue de la publication. Ce corpus fait la part belle à la langue de la publicité, que d'aucuns pourraient juger essentiellement éphémère (ce qui s'avère tout à fait exact à la lecture de certains exemples), mais l'intérêt de l'auteur porte moins sur les formulations attestées que sur les modèles, notamment syntaxiques, qu'elles recouvrent et qui eux s'intègrent plus durablement dans le système.

La thèse soutenue est formulée clairement et réapparaît à travers tout le travail: la dynamique du français contemporain s'expliquerait par une forte impulsion synthétique (manifestée entre autres par le développement des composés par apposition avec ellipse du relateur et l'essor considérable de la composition savante «pseudoclassique») amenée par le développement de la technologie moderne et les exigences de rapidité qu'elle implique. Cette impulsion, favorisée sans doute par l'anglais, ne s'expliquerait pas uniquement par cette influence externe, mais trouverait aussi son origine dans le système français lui-même dont le caractère analytique est sans doute moins «pur» qu'il n'y paraît. L'auteur rappelle aussi que les indices de l'ordre synthétique ne manquent pas dans l'histoire de la langue: l'ordre déterminant-déterminé n'a jamais été inconnu en français, pas plus que le génitif de juxtaposition, qui se verrait en quelque sorte réactivé en français contemporain.

L'auteur se trouve conforté dans son hypothèse par des réactions anciennes de puristes, tel Rémy de Gourmont (1899) qui voyait «des atteintes portées à la beauté et à l'intégrité de la langue française» (cité par M. P., p. 25), aussi bien dans les emprunts à l'anglais que dans le recours aux éléments latins et grecs dans la langue savante. Plus près de nous, il évoque Louis Guilbert (1959, cité par M. P., p. 26) qui notait, non sans ironie, qu'on use volontiers du composé *anglo-manie*, dont la structure interne est contraire à la structure analytique du français, pour dénoncer l'influence d'une langue qui remettrait précisément cet ordre en question! Quant à Michèle Noailly, en 1990, elle va même jusqu'à penser que le français, parvenu au bout de son cheminement analytique «reprendrait la route en sens inverse et s'essaierait à des formes syntaxiques plus brutes, plus primaires, plus immédiates, avec moins d'articles, moins de suffixes, moins de prépositions» (cité par M. P., p. 23).

Pourvu de ce fil conducteur, M. D. Picone, passe en revue les phénomènes qu'il juge les plus caractéristiques de la dynamique lexicale du français: la néologie par juxtaposition (composés reflétant une structure syntaxique canonique: *chaise longue*, *chef-d'œuvre*, *machine à coudre*, etc.), les constructions binominales (essentiellement du type NN) et enfin ce que l'auteur classe plus globalement sous «diversité néologique», à savoir la dérivation affixale, la composition savante («pseudo-classique»), les séquences trinominales (*rapport qualité prix, billet aller-retour*, etc.), sans oublier la troncation, la siglaison, l'acronymie, traités plus rapidement. On saura gré à M. Picone de manifester un sens critique et une prudence de jugement qui manquent parfois singulièrement lorsque l'influence de l'anglais est en cause: sauf dans les cas très nets d'emprunts directs et de calques, il nous montre qu'il est souvent hasardeux de déterminer si une formation est d'origine indigène ou exogène. Il faut souligner pour terminer que l'information diachronique est solide et que l'étude contient d'excellentes petites monographies sur la destinée des suffixes *-er*, *-ing* ou *-man* en français.

Quelques remarques sur des points particuliers:

- p. 4. Il eût été préférable de mieux distinguer calque sémantique (emprunt par homologie d'une figure sémantique: angl. *mouse* (informat), fr. *souris*) et emprunt sémantique (emprunt du sémantisme par analogie du signifiant: angl. *to realize*, fr. *réaliser* 'se rendre compte'), à l'instar de Haugen (*Language*, 26, 1950, pp. 210-231) et Humbley (*Cahiers de lexicologie*, 25, 1974, pp. 46-70). Les commentaires des pp. 90 ss. en auraient gagné plus de clarté.
- p. 35. La place de l'adjectif est incontestablement un problème difficile en français; à cet égard, il est peut-être excessif de prétendre que *petit*, *grand*, qui s'antéposent assez facilement, peuvent être mis sur le même pied que *nouveau* et surtout *noir*, pour lesquels l'ordre régressif, assez rare, est marqué sémantiquement ou stylistiquement.
 - p. 111. Corriger roman (MASC) + fleuve (FEM) en fleuve (MASC).
- pp. 120, 155, 200, 209. Il est dommage de disséminer l'analyse des morphèmes de composition tels -choc, -clé, -éclair, -pilote, -pirate (on devrait y ajouter -témoin, -modèle); très fréquents dans la langue contemporaine, leur statut paraît nettement moins proche de l'apposition que de celui d'éléments suffixoïdes (avec perte d'une part de la signification originelle: clé... 'important', etc.) comme le souligne déjà très bien Dubois (La Pensée, avril 1962, p. 71).

– p. 277. Il est vrai que les composés V+ADV ne sont pas fréquents en français moderne, ce qui explique sans doute, d'après l'auteur, le nombre important d'emprunts de ce type à l'anglais (come back, flash back, sit-in, knock-out, lock-out, hold-up, pin-up, etc.). Toutefois, ces structures ne sont pas inexistantes, comme en témoignent les termes suivants, attestés par le Grand Robert: couche-dehors (1881), couche-partout (mil. XXe s.), couche-tôt (1870), couche-tard (1971), lève-tôt (1967), lève-tard (1968).

– pp. 281 ss. L'auteur parle de néologie pseudo-classique pour désigner l'usage abondant que le français fait des morphèmes empruntés au latin et au grec. Il y aurait intérêt à dénommer plus distinctement interfixation (on parle aussi de confixation) le phénomène consistant à former une unité lexicale à l'aide de morphèmes savants non autonomes (ex: biologie, régicide, gynécologue, etc.).

Jean René KLEIN

Dictionnaire historique du français québécois. Monographies lexicographiques de québécismes. Sous la direction de Claude POIRIER, Sainte-Foy: Les Presses de l'Université Laval 1998, LVIII + 641 pages.

La lexicographie québécoise, sans doute déjà la plus évoluée en ce qui concerne la description des variantes topolectales⁽¹⁾, marque avec le *Dictionnaire historique du français québécois* [= *DHFQ*] un jalon important dans la lexicographie différentielle du français.

Le *DHFQ* se compose essentiellement de quatre parties. L'introduction [XV-LXVIII] présente le contenu, la méthode appliquée et notamment la microstructure, donne le tableau des signes conventionnels, des abbréviations et des marques, illustre les principes de transcription phonétique et fournit une petite collection de cartes linguistiques. La partie fondamentale [1-526] est constituée par le dictionnaire proprement dit. A la fin de celui-ci se trouvent une riche bibliographie de sources secondaires et primaires [527-621] ainsi que l'index alphabétique des mots, lexies complexes et locutions [623-640].

L'inventaire du *DHFQ*, présenté pour l'essentiel sous forme de macrostructure alphabétique, est caractérisé par un choix rigoureusement limité: il «compte environ 660 monographies [= articles]», si l'on tient compte des nuances sémantiques de mots polysémiques, des dérivés ainsi que des lexies complexes et unités phraséologiques, il «apporte un éclairage sur près de 3000 unités lexicales» [XVI]. Le décompte de l'index donne un chiffre d'environ 2900 unités, y compris les variantes graphiques et phonétiques. Comparé à d'autres dictionnaires de canadianismes, la différence est

⁽¹⁾ Le *DHFQ* se caractérise par sa prudence en matière de terminologie: des termes tels que «français régional», «français standard» ou «archaïsme» sont soigneusement évités en faveur d'une terminologie plus neutre, en l'occurrence «français topolectal», «français de référence» ou «héritage de France».

nette: sous la lettre Q-, le DHFQ présente trois entrées, le $GPFC^{(2)}$ en présente 138 (aussi grâce à une stratégie de lemmatisation de variantes phonétiques ou morphologiques devenue inhabituelle). L'observation vaut de même pour quelques-uns des dictionnaires récents: le DQA et le DFPlus englobent environ 4000 entrées, Dulong 1989 en présente 8000(3). Cette restriction du DFHQ n'a pas été guidée par le critère chronologique - il veut rendre compte de «diverses époques» [XVI] et décrire des «emplois actuels et passés» [XVII](4) - ni par celui de la fréquence - la nomenclature renferme même quelques hapax -; c'est par contre la diversité sémantique ou extralinguistique ainsi que l'importance culturelle des unités lexicales décrites qui a été un critère de sélection. Les auteurs eux-mêmes mettent en vedette certains secteurs du lexique: «mots relatifs à l'alimentation et à la cuisine, à la monnaie, à la faune, noms des communautés autochtones, termes historiques, mots de la langue familière» [XVII]. En plus, c'est un critère métalexicographique qui a déterminé l'accueil de matériaux: «il était prioritaire de commencer par les mots, les sens et les expressions qu'on ne trouve pas dans les dictionnaires publiés en France ou qui n'y sont décrits que partiellement» [XVIII]. Un principe supplémentaire de sélection semble avoir été le critère morphologique, à savoir l'intention de décrire des familles de mots (cf. p.ex. p. 133 sq. beurrage, beurre, beurré, beurrée, beurrer, etc.). Il s'entend d'ailleurs que ce haut degré de sélectivité ne peut pas être dénué d'un certain caractère subjectif. Du point de vue de leur catégorisation formelle, les matériaux pris en considération par le DHFQ sont assez vastes, à côté d'une majorité de mots simples et dérivés ainsi que de certains noms propres (noms ethniques), on a accueilli des collocations, des locutions figées, et même à l'occasion des proverbes ou du blason populaire. Mais ce sont aussi les différences phonétiques, morphologiques, sémantiques⁽⁵⁾ et de fréquence qui ont trouvé leur place dans le DHFQ. Du point de vue de leur répartition géographique, les particularités traitées peuvent se regrou-

⁽²⁾ Glossaire du Parler Français au Canada, contenant: 1° les mots et locutions en usage dans le parler de la Province du Québec et qui ne sont pas admis dans le français d'école, 2° la définition de leurs différents sens, avec des exemples, 3° des notes sur leur provenance, 4° la prononciation figurée des mots étudiées, et préparé par la Société du Parler Français au Canada. Réimpression de l'édition de Québec 1930, Québec 1968.

⁽³⁾ DQA = Dictionnaire québécois d'aujourd'hui. Langue française, histoire, géographie, culture générale. Rédaction dirigée par J.-Cl. Boulanger, Saint-Laurent 1993; DFPlus = Dictionnaire du français plus à l'usage des francophones d'Amérique. Rédacteur principal: Cl. Poirier, Montréal 1988; Dulong 1989 = G. Dulong: Dictionnaire des canadianismes, Montréal 1989 (la deuxième édition, revue et corrigée, Sillery 1999, comporterait même 9000 articles).

⁽⁴⁾ On y trouvera en conséquence des unités lexicales sorties depuis longtemps de l'usage, cf. p. 195 sq. citron, citronnier, marqués de «disparu» avec des citations du XVIII^e s., tout aussi bien que des particularités de l'après-guerre et des néologismes récents.

⁽⁵⁾ Le *DHFQ* signale même des différences minimes de dénotation ou de connotation (cf. p.ex. p. 264 s.v. *fin* 'intelligent': «En France, *fin* a aussi le sens d'«intelligent», mais avec une idée de ruse qui est généralement absente en français québécois»); il renseigne en plus sur l'emploi de synonymes du français central au Québec.

per en trois catégories: des québécismes au sens strict du terme, c'est-à-dire des éléments propres à tout le domaine québécois, des phénomènes de certaines des régions du Québec (auxquels, par conséquent, a été réservée la marque «région[al]») et des particularités telles que *cru* 'froid humide' ou *dîner* 'repas de midi', répandues dans de vastes zones de la francophonie. Dans une perspective diachronique, toutes les sources du français québécois sont bien représentées: formations internes, archaïsmes, dialectalismes et régionalismes de la France, emprunts notamment à l'anglais et aux langues autochtones.

Le désavantage apparent, mais motivable de la restriction macrostructurelle est racheté par un traitement microstructurel élaboré, qui constitue le mérite primordial du DHFQ et en fait un ouvrage lexicographique qui dépasse de loin la qualité des dictionnaires actuels de régionalismes. Le lemme (en majuscules grasses) est en règle générale un mot, mais aussi une forme de mot (les p.p. adj. sont souvent lemmatisés séparément) ou encore une lexie complexe (p. ex. p. 216 coureur de bois). Les unités polylexicales (locutions, proverbes) ont été rangées sous une composante sémantique centrale, sans renvois. Les homonymes ont été répartis sur deux ou plusieurs articles; dans les articles traitant des unités polysémiques, les auteurs ont adopté, selon leur dire, un «plan logique et historique» [XLVII]. La structuration interne des articles est facilitée par un système de numérotation et de symboles graphiques ainsi que par un graphisme clair, ce qui rend aisée la consultation. La microstructure se signale par sa richesse d'information. Après le lemme il s'ensuit une transcription phonétique précise (qui rend compte de la prononciation québécoise du mot, de manière que les auteurs ont dû adapter le système API à leurs besoins), l'information grammaticale et éventuellement, sous la rubrique «rem[arque]», l'inventaire des variantes formelles. Vient ensuite la définition sémantique qui se sert tant de synonymes du français de référence que, plus souvent, de paraphrases. Le cas échéant, la définition est complétée par des renvois synonymiques. L'un des grands avantages du DHFQ est la richesse des citations. Ordonnées chronologiquement et provenant de différentes sortes de textes (œuvres littéraires, journaux et revues, textes encyclopédiques et témoignages proches de l'usage oral tels que émissions de radio ou collections folkloriques) elles présentent la particularité à décrire dans un contexte. Contrairement à la majorité des dictionnaires de régionalismes, le DHFQ se distingue par un marquage explicite et évolué dans tous les domaines: informations diastratiques, diaphasiques, diatopiques et diachroniques ainsi qu'indications de fréquence, informations sur l'emploi écrit ou parlé, informations normatives («emploi critiqué»). L'un des autres avantages importants du DHFQ est la description historique qui fournit non seulement une datation soigneusement documentée dans la plupart des cas pour chacune des acceptions, locutions, etc. traitées sous un mot-vedette, mais qui indique aussi de façon explicite la provenance du phénomène en question (archaïsme, emprunt, etc.). Enfin, le DHFQ se distingue par un côté encyclopédique nettement évolué, cf. p.ex. p. 235 s.v. denier, p. 249 s.v. écu, p. 324 s.v. joual, p. 339 s.v. liqueur, p. 411 s.v. piastre, etc., où l'utilisateur trouvera, à la fin des articles, un commentaire, marqué par «encycl.», qui renseigne sur le côté extralinguistique du mot. Rarement (cf. p.ex. p. 165 s.v. capine), on a ajouté une bibliographie.

Cependant, le *DHFQ* soulève une série de problèmes avant tout méthodologiques:

1º Matériaux cachés. L'un des problèmes majeurs est constitué par les régionalismes cachés, notamment dans les citations. Vu le nombre réduit de lemmes traités, il arrive fréquemment que les citations renferment des attestations de particularités régionales absentes de la nomenclature. Le DHFQ s'adresse visiblement à un public exclusivement québécois, sinon l'explication de ces matériaux cachés (qui en fait, mais plutôt rarement, a lieu dans certains articles) aurait été faite avec plus de rigueur. Le dépouillement sans aucun doute lacunaire d'une partie des citations apportées sous la lettre A- (pp. 1-30), donne un chiffre considérable, en comparaison avec le GPFC: p. 1 s.v. abander: bâdrer v.tr. 'ennuyer, tracasser' (GPFC p. 85), courailler v.tr. 'rechercher avec empressement' (GPFC p. 237), dret adv. 'droit' (GPFC p. 296), courir qqn. v.tr. 'poursuivre à la course' (GPFC p. 238); p. 3 s.v. abandonner: de même loc. adv. 'ainsi, de cette façon' (GPFC p. 449; cf. DHFQ p. 5. s.v. abîmer: «travailler d'même Marianna»), cuire v.intr. 'cuisiner' (GPFC p. 267); p. 5 s.v. abîmer: châssis s.m. 'cadre inférieur de la charpente (d'une maison)' (GPFC p. 192), assir v.tr. 'asseoir' (GPFC p. 68); p. 7 s.v. abitibien: batture s.f. 'partie de rivage asséchant à marée basse' (GPFC p. 104; cf. DHFQ p. 20 s.v. accoter); p. 10 s.v. académie: commissaire d'école s.m. 'fonctionnaire [...]' (GPFC p. 218), la celle pron. 'celle' (GPFC p. 182); p. 12 s.v. accalmir: de quoi, pron. 'quelque chose' dans le syntagme «arriver à de quoi» (GPFC p. 153); p. 16 s.v. accorder: turluter v.intr. 'fredonner' (GPFC p. 683), jack s.m. 'individu de haute taille' (GPFC p. 405), correct adv. 'bien' (GPFC p. 231); p. 18 s.v. accotable: sus prép. 'sur' (GPFC p. 648); ibid. s.v. accoté: soupanne s.f. 'bouillie de graine d'avoine, de maïs' (GPFC p. 636), cache [i.e. cash] adj. 'comptant' (GPFC p. 177); p. 19 sq. s.v. accoter: par après loc. adv. 'après' (GPFC p. 51), log s.m. 'billot, bille de bois' (GPFC p. 427), campe s.m. 'cabane [...]' (GPFC p. 168), shed s.f. 'appentis, hangar' (GPFC p. 624), virailler v.intr. 'tourner de ci de là' (GPFC p. 697), stuf s.m. 'bonne chose' (GPFC p. 642, qui écrit staffe), de contre loc. prép. 'contre' (GPFC p. 226), y a pas de soin loc. 'c'est certain' (GPFC p. 631), canayen s.m. 'canadien' (GPFC p. 169); p. 23 s.v. acéricole: érablière s.f. 'peuplement d'érables' (GPFC p. 326), bleuet s.m. 'bluet du Canada' (GPFC p. 123); p. 24 s.v. acériculture: sleigh s.f. 'traîneau' (GPFC p. 629), cabane à sucre s.f. 'maisonnette [...] dans laquelle on fabrique le sucre d'érable' (GPFC p. 162); p. 28sq. s.v. adon: brunante s.f. 'crépuscule' (GPFC p. 157), clair d'étoiles s.m. 'clarté des étoiles' (GPFC p. 207), portance s.f. 'prestance' (GPFC p. 533). Le statut - s'agit-il de composés ou de lexies complexes fixés ou non, d'emprunts intégrés ou de xénismes occasionnels, de locutions figées, etc.? - et parfois même le sens d'un certain nombre d'usages, tous absents du GPFC, peuvent poser des problèmes à l'utilisateur: p. 1 s.v. abander: chercheur de place; p. 3 s.v. abandonner: garder maison, n'être rien à qqn. loc. verb. dans «ce garçon ne t'était rien», attesté chez L. Hémon, prendre v.intr. dans le tour «la chaleur prenait»; p. 3 sq. s.v. abénaquis: enchore (variante purement graphique de encore?), vivre s.m.sg. 'vivres'; p. 5 s.v. abîmer: endurer qqn. v.tr. 'supporter', tomber sur la couenne de qqn. loc. verb. 'attaquer', à fin de loc. prép. 'à la fin de' dans «j'veux arriver à fin du mois»; p. 6 s.v. abitibien: Transcontinental s.m. («une nouvelle voie ferrée, dite le Transcontinental»); p. 7 sq. s.v. abreuvoir: sidéen s.m., cégep s.m.; p. 9 s.v. abuser: école de réforme s.f.; p. 10 s.v. académie: branche (d'éducation) s.f. 'discipline'(6), High School s.m., école élémentaire, école de rang, école modèle, tous s.f.; p. 11 s.v. académique: inspecteur d'école s.m. et les emplois elliptiques, en parlant du système d'enseignement, primaire supérieur, primaire complémentaire et

⁽⁶⁾ Cf. Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain, Genève 1997, p. 170, qui le signale comme helvétisme.

secondaire public, tous s.m.; p. 16 s.v. accorder: j'y vas, forme verbale au lieu de vais (fr. pop. ou spécificité canadienne?), partneuse s.f. 'partenaire', faire motion loc.verb.⁽⁷⁾, cantine mobile s.f.; p. 18 s.v. accotable: de d'là dans le tour «ôtez-vous de d'là» (archaïsme?), voyage s.f. 'transport' dans «un voyage de fumier», joke s.m. (?) 'plaisanterie'; p. 19 sq. s.v. accoter: être après + inf. 'en train de' (fr. pop.?), s'en venir 'venir' (serait 'vx ou régional', selon GR, 9, p. 675b), tournade s.f. 'tournée (?)', se gargariser la dalle loc. verb. 'boire'; p. 24 s.v. acériculture: mettre l'épaule à la roue loc. verb. 'aider, soutenir'; p. 25 s.v. achigan: maskinongé s.m. 'peuplade autochtone (?)'; p. 27 s.v. acoustique: embouveté p.p. (GPFC p. 311 ne note que embouveteur s.m. 'machine à bouveter'); ibid. s.v. adidou: blanc nez s.m. '?' (marqué en italiques dans le texte de la citation), porc-frais dans la loc. verb. (figée?) lancer un œil de porcfrais à qqn., seulement pas loc. adv. 'même pas' ('vieilli' selon TLF, 15, p. 430b), se revirer de bord loc. verb. 's'en aller (?)' (archaïsme?), comic s.m. 'bande dessinée' (n'est pas inconnu en France), straight s.m. 'faire-valoir (?)' (donné comme synonyme dans le texte de la citation, cf. GPFC p. 642: straight adj. 'droit'); p. 29 s.v. adon: mixté p.p. 'mélangé' (GPFC p. 458 ne signale que mixer v.tr.). Tout cet inventaire ne dit certainemant rien de nouveau à un linguiste spécialiste du français canadien, il laisse cependant bien souvent l'utilisateur un peu plus inexpert dans le doute sur le sens de telle ou telle citation, d'autant plus que le phénomène se produit parfois de forme massive et ne reste pas confiné aux citations d'auteurs, mais se retrouve dans les exemples forgés des lexicographes: sans avoir recours à des connaissances d'anglais, une cooccurrence tel que «un smoked meat avec un dill pickle» (p. 237 s.v. dill pickle) ne reste pas moins incompréhensible que «l'auditorium [...] d'un cégep» (p. 93 s.v. auditorium). La même observation vaut pour les renvois synonymiques, p.ex. p. 385 s.v. noune² 'tétine' où l'on peut lire: «On dit plus couramment suce» on cherche en vain un article suce dans le DHFQ.

2º Lemmatisation et formes sous-lemmatisées. La lemmatisation ne pose pas trop de problèmes. On constate pourtant certaines incohérences par rapport aux p.p., qui souvent se trouvent en sous-lemme sous le verbe correspondant, mais qui dans un nombre de cas non négligeable constituent des articles séparés (sans que la différence sémantique apparaisse plus marquée), et par rapport au traitement des composés et lexies complexes. Ainsi le DHFQ fait un article séparé pour soupercauserie, tandis que souper-théâtre est traité s.v. souper. A maintes reprises, le traitement des formes sous-lemmatisées laisse à désirer. On retiendra tout d'abord un déficit concernant le renvoi aux variantes formelles et aux formations préfixales ainsi qu'aux composés et lexies complexes. Si le DHFQ fait parfois des renvois superflus, parce que les articles respectifs précèdent (p.ex. p. 65 annouillère \rightarrow anneuillère) ou suivent (p.ex. p. 459 smart \rightarrow smatte) immédiatement(8), le plus souvent, il n'en fait aucun et l'utilisateur doit s'en remettre à l'index. Manquent p.ex. à leur place alphabétique dans la macrostructure: raccoter (p. 19 s.v. accoter), débeurrer (p. 139 s.v. beurrer), décalotter (p. 159 sq. s.v. calotte), se décaver (p. 175 s.v. cave), sous-compact

⁽⁷⁾ Est absent également de l'inventaire de S. Björkman: Le type avoir besoin. Étude sur la coalescence verbo-nominale en français, Uppsala (Acta Universitatis Upsaliensis. Studia Romanica Upsaliensia, 21), 1978, p. 169.

⁽⁸⁾ Par contre des variantes phonétiques majeures ne reçoivent pas de renvois (p.ex. p. 7 s.v. *aboiteau*: *apoteau*, qui manque à la p. 67).

- (p. 202 s.v. compact), etc. La même observation vaut pour la lemmatisation des collocations et locutions. Ainsi l'on trouve p. 16 s.v. accorder le tour donner un contrat, ce que l'on cherche en vain p. 243 sous un lemme potentiel donner. Mais les problèmes du traitement des unités sous-lemmatisées ne sont pas limités à la question des renvois, ils relèvent également du contenu des articles. On constate p.ex. des déficits de transcription là où la réalisation phonétique n'est pas claire, ce qui concerne surtout les anglicismes, cf. p.ex. p. 151 sq., où le lemme buck est transcrit [bɔk], mais où l'utilisateur ne sait rien sur la prononciation du deuxième élément de buck fever, indiqué ibid. p. 152, ou encore, p. 162 s.v. candy (no money, no candy), p. 197 s.v. clam (clam chowder), etc.
- **3º Définitions sémantiques.** Dans la majorité des articles, la définition est suffisamment claire. Il peut arriver que les définitions ne soient pas assez explicites, cf. p.ex. p. 195 le type «sorte de + hypéronyme» s.v. citron 'sorte de citronnade'. La définition synonymique peut provoquer des inconvénients, du moins pour l'utilisateur non-québécois, si le synonyme est lui-même un mot du français québécois, p.ex. p. 193 s.v. cigouille, «Syn. de zigoune» (i.e. 'cigarette', cf. p. 525). En ce qui concerne les relations sémantiques, le *DHFQ* se borne à la présentation de renvois synonymiques, mais pas antonymiques.
- 4° Citations. Malgré la richesse de la documentation, le *DHFQ* ne fournit pas de citations pour chaque article (cf. p.ex. p. 515 *voûter*) et ce sont, là encore, couramment les formes sous-lemmatisées qui sont dépourvues d'attestation. Il peut arriver que l'on relève des informations qui n'apparaissent que dans les citations, p.ex. p. 28 la variante graphique *ad-libeuse*, qui n'est pas mentionnée de façon explicite dans l'article, ou p. 161 s.v. *camus*, où la localisation du mot marqué de «région.» ne se laisse déduire qu'à partir des citations. Un autre problème est celui des attestations supplémentaires cachées sous d'autres articles, qui ne sont pas rares non plus, mais qui, faute de renvois systématiques, échappent au lecteur. Là aussi, on aurait pu souhaiter un système de renvois (qui d'ailleurs auraient supposé, à l'instar du *GR* ou aussi de certains ouvrages récents sur des régionalismes, la numérotation des citations). Quelques exemples: p. 4 s.v. *abénaquis: montagnais* (deux attestations), *alconquin*; p. 5 s.v. *abîmer: de valeur*; p. 28 sq. s.v. *adon: iroquois, joual*; p. 34 s.v. *agnier: algonquain*, etc.
- 5° Histoire. On peut se demander quel est le statut de l'étymologie dans un dictionnaire traitant des régionalismes, par conséquent des particularités relativement jeunes ne dépassant, pour la plupart (avec des exceptions tels que *dîner*, *souper*, etc.), que rarement le XVIIIe s.: est-ce qu'il faudrait indiquer l'étymon latin, là où il y en a, ou non? Le *DHFQ* n'a pas encore résolu ce problème de façon convaincante. On y trouve en effet, mais de façon isolée, des étymons latins, p.ex. p. 21 s.v. *accoter* (1re datation au Québec: 1826), p. 31 s.v. *adonner* (1re datation au Québec: 1727), p. 57 s.v. *ameuiller* (1re datation au Québec: 1894), même si les sources directes se trouvent ailleurs (archaïsmes, patois, etc.). Peut-être faudrait-il se décider à indiquer non seulement l'«etimologia prossima», toujours notée avec soin par le *DHFQ*, mais aussi l'«etimologia remota», signalée pour sa part, à ce qu'il paraît, plutôt au hasard. Assez souvent, les informations historiques paraissent trop succinctes, p.ex.: p. 15 s.v. *accordailles*: «HIST. De *accorder** (sens I.1). Depuis 1938. Hérité de France [...]», la première information allègue une formation interne (bien que *accorder*, dans ce sens,

ne soit attesté en français québécois qu'à partir de 1962, cf. ibid. p. 16), tandis que la deuxième classifie le mot, plus correctement, d'archaïsme, ou, exemple encore plus évident, p. 24 s.v. achalandage: «De achalander», commentaire lui aussi qui laisse des doutes (s'agirait-il d'une formation suffixale propre au français québécois ou seulement d'un sens particulier d'un mot du français de référence?), etc. En ce qui concerne la dérivation, la formation des mots est généralement traitée de façon implicite. Le DHFQ n'indique en conséquence que rarement les préfixes ou suffixes de dérivés (cf. p.ex. p. 177 s.v. cavreau: «De cave¹, et suff. -(e)reau (variante de -eau)»), probablement à cause de leur structure formelle suffisamment motivée, cf. p.ex. p. 84 arrosage: «De arroser» (cf. TLF, 3, p. 581, par rapport au français central: «Dér. de arroser; suff. -age»). Quant à l'origine des québécismes, il semble que le DHFQ a une certaine tendance, dès qu'il existe des emplois analogues en France, d'admettre des archaïsmes ou des régionalismes français, même si parfois cela soulève des problèmes chronologiques. Citons trois exemples: p. 108 bandage¹ 'érection', qui est qualifié de «hérité de France» malgré la datation (première attestation en usage québécois: 1957) et le décalage chronologique (emploi attesté en fr. central au XVIe s.); p. 279 garni 'habillé convenablement', qui est identifié comme archaïsme, même s'il n'apparaît en fr. québécois qu'à partir de 1953 et malgré des différences par rapport à l'usage archaïque du fr. commun (se garnir 'se vêtir de façon à se préserver du froid') auquel se rattacherait le québécisme; p. 299 s'héberger lui aussi serait un «héritage de France», malgré la datation (première attestation en usage québécois: 1969) et la distance entre les deux emplois (comme v. pron., c'est attesté en fr. central surtout jusque vers le milieu du XVIIIe s.) - s'agirait-il de cas de polygénèse? Les variantes et formes sous-lemmatisées sont en général munies d'une datation, mais là encore, il n'arrive pas rarement que les auteurs du DHFQ y aient renoncé, de façon que le traitement reste quelque peu chancelant, cf. p.ex. p. 301 s.v. herbe: herbe à couvrir, dénomination localisée, mais non datée (elle apparaît p.ex. en 1914 dans Chapais p. 617). Les problèmes de description historique ne sont pas limités aux mots, ils concernent aussi les unités phraséologiques, où le DHFQ ne signale pas toujours les modèles en français de France, cf. p.ex. p. 492 s.v. token: ne pas valoir une token (< ne pas valoir un sou), ou renonce au renvoi à des locutions analogues, cf. p. 171 parler à travers son casque 'à tort et à travers', où manquent le synonyme canadien, parler à travers son chapeau⁽⁹⁾ et son modèle anglais, through one's hat.

6° Géographie. Il n'est pas rare que l'information géographique reste imprécise, p.ex. p. 118 s.v. barbue, p. 191 s.v. chiard ou p. 260 s.v. équarriture, où la marque «région.» renseigne seulement sur le statut du mot, sans que le lecteur obtienne des indications systématiques sur la localisation. De nouveau, ce sont des informations présentées en sous-lemme ou à l'intérieur de l'article, qui restent à compléter, cf. p. 127 sq. s.v. bean: «Région. Orgelet», p. 168 s.v. carpe: «Vieilli ou région. Carpe noire [...]», etc. (de quelle région s'agit-il?). Parfois on peut compléter la marque «région.» par des éléments métalinguistiques à l'intérieur des citations ou à l'aide des titres des sources dont le DHFQ a tiré ses citations, mais ce procédé implicite présente l'inconvénient que le lecteur ne sait pas si la localisation est complète ou par-

⁽⁹⁾ Cf. P. DesRuisseaux: *Dictionnaire des expressions québécoises*, nouvelle édition révisée et largement augmentée, Québec 1990, p. 84.

tielle et due au hasard du choix des citations (10). Quelquefois, on relève une certaine indécision quant à la présentation des données, p.ex. p. 109 s.v. bande¹: «Région. Petit tablier. (Lavoie 2610)», mais p. 157 s.v. caduc: «Vieilli ou région. (Charlevoix, Saguenay-Lac-Saint-Jean)», information qui provient de la même source. Sur la base surtout du FEW, mais aussi de bien de monographies spécialisées, le DHFQ retrace des parallèles régionaux ou dialectaux des québécismes dans d'autres régions de la francophonie (notamment européenne, mais aussi américaine), ne serait-ce que pour déceler l'origine géographique de telle ou telle particularité du français canadien. Si la description de la répartition géographique de tel ou tel phénomène qui n'est pas exclusif à l'usage québécois reste incomplète, cela reste tout à fait excusable si cela n'apporte rien à l'histoire des mots, cf. p.ex. p. 145 l'anglicisme boiler 'chauffe-eau' ou p. 209 l'archaïsme costume de bain 'maillot de bain', qui sont également usités en Suisse romande⁽¹¹⁾, sans qu'il y ait un lien entre les deux emplois. Il en est tout autrement si cela affecte l'histoire des québécismes. Citons quelques exemples: p. 267 au fin loc. adv. 'très bien', le DHFQ fournit une datation (1903), mais s'abstient de relever des parallèles formels en français régional de Suisse romande (au tout fin⁽¹²⁾) ainsi que des usages analogues en français central (jouer au fin); p. 300 sq. herbe à chat(s), s.f. 'cataire; valériane', serait «attesté en français moderne et dans le parler [= dialecte?] normand», mais se trouve aussi en Suisse romande⁽¹³⁾; p. 464 hier à soir loc. adv. 'hier soir', le DHFQ renvoie aux «parlers [= dialectes?] du Nord-Ouest», l'expression est pourtant attestée au XIXe s. en français régional de Suisse romande et du Midi (Dauphiné, Gascogne)(14).

Malgré la bibliographie impressionnante du DHFQ, le dépouillement des sources anciennes ne semble pas avoir été fait avec le dernier soin requis. Le contrôle, à titre exemplaire, de l'article de Chapais⁽¹⁵⁾, absent de la bibliographie du DHFQ, permet

⁽¹⁰⁾ Cf. p.ex. p. 167 s.v. caribou 1. 'mocassin de cuir', où la source citée – un ouvrage folklorique traitant la «vie traditionnelle à Saint-Pierre (Île d'Orléans)» – permet une localisation, sans que le lecteur puisse être certain si c'est la seule région où cet emploi soit connu.

⁽¹¹⁾ Cf. Dictionnaire suisse romand, op. cit., p. 139 sq., p. 267 sq.

⁽¹²⁾ Cf. W. Pierrehumbert: Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand, Neuchâtel 1926, p. 612 s.v. tout fin.

⁽¹³⁾ Cf. J. Lengert: Regionalfranzösisch in der Literatur. Studien zu lexikalischen und grammatischen Regionalismen des Französischen der Westschweiz, Basel/Tübingen 1994, p. 75.

⁽¹⁴⁾ Cf. J.-A. Gaudy-Lefort: Glossaire génevois ou Recueil étymologique des termes dont se compose le dialecte de Genève, avec les principales locutions défectueuses en usage dans cette ville, Genève ¹1820, p. 159; M. Rolland: Dictionnaire des expressions vicieuses et des fautes de prononciation les plus communes dans les Hautes et les Basses-Alpes, accompagnées de leurs corrections, d'après la Ve édition du Dictionnaire de l'Académie, Gap 1810, p. 173; E. Villa: Nouveaux Gasconismes corrigés ou Tableau des principales expressions usitées dans la partie méridionale de la France, vol. 1, Montpellier 1802, p. 424.

⁽¹⁵⁾ J.-C. Chapais: «Quelques notes sur la terminologie technique de l'agriculture au Canada», in: *Premier Congrès de la Langue Française au Canada. Québec 24-30 juin 1912. Mémoires*, Québec 1914, pp. 611-625.

de relever quelques détails minimes: ad p. 64 anneuillère, variante graphique aneillère (Chapais p. 612), ad p. 97 babiche, sens légèrement déviant: 'lanière de peau d'anguille' (Chapais p. 613), ad. p. 133 ber de charrette, nouvelle datation: 1912 (ibid.). L'on aurait peut-être tiré profit d'une vérification systématisée des matériaux du DHFQ à l'aide de la base de données Frantext qui aurait pu apporter des informations supplémentaires, p.ex. quant au statut de certains phénomènes (cf. p.ex. p. 14 être d'accord avec, locution absente des dictionnaires de France, selon les auteurs du DHFQ, mais bien représentée dans Frantext, chez nombre d'auteurs du XXe s.), ou en ce qui concerne les parallèles (p. ex. p. 105 balancement des roues 'équilibrage des roues', attesté pour la première fois en français québécois en 1968, mais qu'on relève déjà de façon isolée chez C. F. Ramuz, Aimé Pache, 1911).

Toute cette critique ne doit nullement cacher le fait que le *DHFQ* est un dictionnaire différentiel excellent, actuellement l'un des meilleurs dans ce domaine. Techniquement très bien réalisé⁽¹⁶⁾, il dépasse de loin, par ses multiples qualités, ce à quoi on s'était habitué en fait de lexicographie du «français régional». Dans l'introduction, Cl. Poirier annonce au lecteur que «l'équipe du TLFQ a constitué plus de six cents autres dossiers de mots qui n'ont pu être pris en compte dans cette première édition du dictionnaire» [XVII] – on se réjouira donc d'ores et déjà de voir paraître, dans un proche avenir espère-t-on, une nouvelle édition du *DHFQ*, plus riche encore dans sa nomenclature que la version présente.

Joachim LENGERT

Timothy POOLEY, Chtimi: The Urban Vernaculars of Northern France, Clevedon, Multilingual Matters Ltd (Coll. Applications In French Linguistics, 2), 1996, 318 pages, 57 tableaux.

Sous ce titre provocateur (nous y reviendrons) l'auteur, enseignant à la London Guildhall University, fait connaître le contenu de sa thèse (*Grammatical and Phonological variation in the working-classes of Roubaix*, 1988) dont certains aspects significatifs avaient déjà paru sous forme d'articles⁽¹⁾. Ce volume de trois cents pages ramasse le résultat de plusieurs années de recherche dans la région lilloise, où Tim Pooley a séjourné longtemps pour avoir épousé une *Roubaignotte*. On a donc affaire non pas à un enquêteur parachuté directement avec ses instruments de mesure mais à un chercheur bon connaisseur de la région⁽²⁾, familier de ses usages linguistiques et qui manifeste une véritable sympathie pour son objet.

⁽¹⁶⁾ Seules coquilles relevées sur plus de 600 pages [!]: p. 308 l'allemand hydrant [Hydrant; p. 486 franccomtois [franc-comtois.

^{(1) «}Le recul du patois roubaisien», Revue Romane, 26, 54-68; «Le parler populaire de Roubaix: perte d'un patois ou émergence d'un nouveau vernaculaire urbain?» Ibidem, 27, 207-223; et ici même «Les propositions relatives en picard. Contraintes structurales et corrélations sociolinguistiques dans une variété urbaine.» RLiR 56, 137-153.

⁽²⁾ Quelques menues erreurs: Enquin-les-Mines (canton de Fauquembergues) par ailleurs reporté nettement trop au nord [115] ne peut guère être considéré

De là une réelle facilité lorsqu'il s'agit de planter le décor et de présenter la communauté urbaine de Lille (C.U.D.L.) sous un angle sociologique dans le chapitre initial. L'auteur passe ensuite à l'inépuisable débat langue-dialecte-patois (Le picard est-il...?), d'où quelques pages de moindre intérêt pour le lecteur français tant soit peu au fait de la réalité régionale. La question n'est pourtant pas oiseuse puisqu'elle débouche sur la délimitation des différentes variétés de parlers en usage dans la métropole.

Un débat s'instaure alors entre les thèses de l'auteur et celles de Fernand Carton (très souvent cité: nous sommes dans son fief): là où ce dernier voit selon la terminologie de Martinet «une synchronie dynamique», l'auteur aperçoit un processus diachronique qui mène du «français dialectalisé» au «français régional» via le *Ch'timi. Ce qui permet un balisage lumineux de la francisation en marche autour des deux dates fatidiques de 1914 et 1938. Les témoignages avancés ne me semblent pas décisifs car on peut leur objecter l'idéalisation des temps révolus, constante en la matière. Je crains qu'il ne s'agisse d'un faux débat: si les coups de butoir des guerres et des dépressions n'ont certes pas manqué de déstabiliser cette société et donc d'affaiblir les positions du picard, il n'en reste pas moins qu'un état de langue n'en a pas pour autant succédé mécaniquement à un autre. Surtout je ne comprends pas l'affirmation qui fait de la typologie en quatre états proposée par Fernand Carton un système rigidement cloisonné [66-67]. Peut-être s'agit-il d'une mauvaise lecture du syntagme français «solution de continuité» [67]? En tout cas les écrits de Carton sont explicites, à commencer par son Introduction à l'ALPic (Atlas linguistique picard, vol. 2, 1997): partout il est fait état d'un «continuum». Le piquant de l'affaire est ici l'inversion de la hiérarchisation des notions de synchronie/diachronie entre dialectologue et sociolinguiste!

On en vient ensuite [76] au compte rendu de l'enquête qui s'est déroulée en deux temps: à une première campagne menée à Roubaix sur un échantillon de plusieurs générations en 1982-1983 (pour la thèse: 61 témoins et trente heures d'enregistrement) a succédé en 1995 une enquête à Marcq-en-Barœul dans le quartier populaire des Rouges-Barres auprès d'une classe de S.E.S. (Section d'enseignement spécialisé). Le travail a été mené avec les techniques d'enquêtes variationnistes classiques qui appellent quelques observations sur les choix initiaux. Ainsi concernant le panel roubaisien on est un peu surpris par la disproportion entre sexes en faveur des hommes mais il est vrai que cette particularité est largement prise en compte par l'auteur lui-même. S'agissant des témoins des Rouges-Barres on ne peut bien entendu que noter la minceur de l'échantillon (quinze élèves) mais surtout se pose ici une question de fond: peut-on considérer ce public du Quart-Monde, voire du lumpen prolétariat comme vraiment représentatif des classes ouvrières? [276]. Les familles «Groseille» seraient-elles seules susceptibles de parler picard?⁽³⁾ Il ne fau-

comme appartenant au bassin minier; [55] la carte (*Dialect areas of France*) est manifestement fausse, au moins pour le picard et le normand, ce dernier remontant jusqu'à Boulogne en prenant le Vimeu et le Ponthieu en écharpe! Une erreur de report dans l'exemple 8.23 [178].

⁽³⁾ Hâtons-nous de préciser que le choix de l'enquêteur n'est pas en cause mais bien la coupable indifférence au monde scientifique des personnels d'encadrement de l'Éducation Nationale: sur huit collèges approchés par écrit, une seule réponse, négative! [87].

drait pas oublier que le public des S.E.S. est recruté sur des critères de Q.I. (sic) et que sa première caractéristique scolaire est son déficit langagier...

Le nœud de la problématique est pertinemment situé sur la différenciation entre héritage dialectal et pratique du vernaculaire français ce qui entraîne la sélection de deux séries de marqueurs distincts, souvent stéréotypés, tels dans le premier cas: maintien de *in* pour $an^{(4)}$, chuintement, dévoisement et dans le second: /o/ ouvert en position fermée, /a/ vélarisé, etc. On contestera le rangement dans cette dernière catégorie de l'absence de mouillure en finale (type: boutelle) qui est un trait notoirement picard, même s'il n'est pas perçu comme tel par ses utilisateurs. On peut regretter aussi l'absence de toute allution à la palatalisation secondaire, très présente dans le patois roubaisien mais dont l'aire est nettement plus large. Il aurait été intéressant de voir quelle est sa position actuelle dans la métropole et il me semble que l'on aurait tenu là un marqueur significatif. Au total avec six traits vernaculaires, pour trois picards analysés, l'analyse globale se trouve déséquilibrée. Ajoutons que ces traits vernaculaires sont souvent initialement partagés par le picard, notamment la réduction des groupes combinés en finale et les liaisons optionnelles.

Le phonème qui se voit consacrer le plus de pages est /a/ vélarisé, le plus saillant aux oreilles étrangères. L'auteur, qui élargit sa distribution, y voit une échappatoire («fudge») entre le /a/ d'arrière parisien et des produits monophtongués comme /fo/, /tro/, et donc un phénomène typique de la convergence entre français et picard. Le cas de /æR/ est plus simple: il s'agit, preuves à l'appui, d'une importation parisienne tardive, déjà en désuétude. Le travail sur /o/ ouvert en syllabe fermée confirme et enrichit la thèse d'Anne Lefebvre sur ce «marqueur social».

Sur les sept marqueurs morphologiques retenus, six sont picards: *mi*, *ti*, *li*; *min*, *tin*, *sin*; imparfaits et conditionnels en -o, préfixe Ar; 6e ps. en /t/; *je vas* [150-152]; auxiliaire *avoir* pour être [152-153]. Les marqueurs syntaxiques ne sont pas répartis mais présentés au fur et à mesure, l'étude s'appuyant sur un riche corpus finement reclassé: négation à un terme, doublement du sujet, relatives en QUE, alignement du subjonctif sur l'indicatif. La négation à un seul adverbe (... *pas*) est un bon critère de convergence puisque le picard effectivement la pratique sensiblement moins que le français courant⁽⁵⁾. Même choix intéressant avec le doublement du sujet qu'on ne

⁽⁴⁾ Signalons à propos des pages consacrées à ce phénomène majeur une erreur d'analyse. Contrairement à ce qui est affirmé par l'auteur cité (Dath, 1933), dans une phrase comme: «D'inne parole y nn'd'a v'nu inne aut'.» (p. 105) le d' ne correspond pas à une substitution de prépositions (de pour en) mais à une évolution phonétique du pronom en: la suppression de la voyelle initiale entraîne un renforcement (par gémination) du /n/ qui se dentalise partiellement et passe à la forme /nd/ devant voyelle. Ainsi s'explique notamment la forme verbale daller.

⁽⁵⁾ Ainsi le dépouillement d'un corpus d'auteur patoisants du pays minier de la première moitié du siècle (Mousseron et six autres moindres auteurs artésiens) donne un taux de maintien de la négation complète de 96,3%! (46 omissions sur 1211 occurrences). Il faut bien entendu tenir compte des contraintes d'une écriture versifiée mais le caractère massif du phénomène ne peut que traduire une certaine concordance avec l'usage. Par ailleurs le rapport entre les

doit absolument pas considérer comme une spécificité picarde malgré certains auteurs⁽⁶⁾. La reprise à l'aide du pronom indéfini ça apporte ici une donnée nouvelle⁽⁷⁾. A noter quelques rapprochements originaux avec les pratiques québécoises.

Le croisement avec les données sociales (ch. 9) donne des résultats qui pour obéir aux schémas classiques n'en sont pas moins particularisés. Ainsi du facteur générationnel où les beaux restes des anciennes générations vont s'amenuisant pour ne subsister que sous forme d'un très discret fumet chez les adolescents. La ligne de partage, on l'a vu, se situerait vers 1938, ce qui nous vaut une analyse des comportements ambigus de la génération de transition. En matière de niveau culturel l'auteur innove également en centrant son découpage au niveau du B.E.P.C., ce qui semble bien vu: en milieu urbain la possibilité d'esquisser une scolarité secondaire a été bien plus précoce et généralisée qu'à la campagne. Le clivage sexuel, enfin, apporte sa surprise: à Roubaix les femmes d'un certain âge, tout en se rapprochant plus du standard que les hommes, utilisent davantage certains traits dialectaux moindrement marqués (dévoisement et non-mouillure en finale). Cas tout à fait inhabituel dans les sociétés occidentales qui s'expliquerait par un confinement prolongé dans les tâches textiles locales...

Voilà pour les éléments saillants de la démonstration, toujours présentée avec précision et appuyée sur une cinquantaine de tableaux explicites. Rappelons-en maintenant les lignes de force: Timothy Pooley s'est proposé de montrer comment, en une centaine d'années, par un phénomène classique de convergence, le dialecte picard roubaisien est passé à une variété hybride très proche du français populaire. A cette hypothèse centrale s'ajoutent quelques hypothèses annexes ayant trait à la problématique du contact des langues. Je ne crois pas pour ma part à l'influence du flamand en l'affaire. Il n'y a pas eu brassage français-picard-flamand mais assimila-

adverbes *pas* et *point* n'est pas d'égalité [171] mais de l'ordre de un à quatre en faveur de la forme dialectale (ou archaïque) *point* (54/209). Jacques Landrecies, *Poésie Dialectale du pays Noir* (1897-1943), Étude linguistique et littéraire, p. 399, Lille, Thèse, 1994.

⁽⁶⁾ R. Debrie par exemple y voyait un des caractères fondamentaux du picard. V. sur ce sujet la critique de l'article de Julie Auger «On the nature of subjects clitics in Picard», in Mazzola M.L. (ed.), Issues and Theory in Romance Linguistics, Selected Papers from the Linguistic Symposium on Romance Languages XXIII, Washington D.C., Georgetown University Press, 1993, par J.-M. Eloy, «Dans quel sens peut-on dire que le picard est une langue minoritaire?» in La Bretagne Linguistique, vol. 11, Brest, 1998, pp. 153-168.

⁽⁷⁾ Il est quand même imprudent d'affirmer que ça n'apparaît pas en reprise dans la littérature dialectale. Dès le début du siècle on peut trouver cette construction (sous la forme picarde cha) chez divers auteurs. Sans parler de la reprise par le présentatif c'est. Deux exemples dans un volume de Mousseron pris au hasard: «In bot eun' chop', deux chop's, dix chopes: / Un jour ed' deuil cha n'est point propre.» JM Vi, 26, 13-14; «El lum'chon, ch'est point eun' moule.». Mais ces cas restent effectivement peu courants et n'invalident donc pas la démarche de l'auteur.

tion rapide du flamand(8). Les traces de cet éventuel adstrat sont infimes et il est parfaitement connu que le processus d'assourdissement des consonnes sonores finales déborde très largement la métropole (seul le littoral est moins nettement concerné). En l'occurrence le mécanisme me semble donc avoir été celui d'une facilitation du passage au picard pour les immigrés flamands qui possédaient déjà cette possibilité dans leur propre système. Bien plus en aval maintenant se pose la question de l'assimilation linguistique laborieuse des jeunes maghrébins qui nous vaut des pages passionnantes. Mais en l'absence d'une étude plus large de ce phénomène particulièrement complexe (l'échantillon se réduit ici à quatre témoins) on doit bien considérer que l'on est toujours au stade des premières intuitions⁽⁹⁾. Reste l'essentiel, l'hypothèse majeure qu'on ne peut que ratifier dans son ensemble, même si c'est d'un cœur lourd: l'affirmation d'un processus glottophagique menant inéluctablement le picard à son effacement. La rapidité du phénomène ne laisse toutefois pas d'étonner... A tout le moins il ne serait pas inutile de mesurer la connaissance passive du dialecte chez les jeunes. Par ailleurs une repicardisation partielle de cette classe d'âge n'est pas à exclure pour ceux qui s'intégreront via un emploi d'exécution.

Il reste maintenant à régler la question du titre. A commencer par quelques réserves sur «Northern France». Ce qui vaut dans les deux communes de Marcq et Roubaix vaut selon toute vraisemblance pour l'ensemble de la métropole. Mais Calais ou Maubeuge par exemple sont-ils à loger strictement à la même enseigne? Mais peut-être ne s'agit-il que d'une forme d'explication du mot *Chtimi, lui-même autrement lourd de sens. En utilisant ce vocable notre auteur jette délibérément un énorme pavé (du Nord, certes...) dans la mare régionale. Tout en dénonçant la stigmatisation dont sont victimes les parlers septentrionaux actuels il propose pour les désigner le terme poisseux qui depuis l'entre-deux-guerres sert à les moquer. Il est bien vrai que l'état de langue qu'il nous décrit s'éloigne du picard. Il est vrai aussi que les médias imposent de plus en plus le terme Chtimi (rabougri le plus souvent désormais en un monosyllabe postillonné Chti!)(10). Il est vrai enfin que les premiers concernés sont de plus en plus nombreux à l'adopter, par inconscience ou autodérision... Mais allez dire à un Cantalien que désormais il parle non plus l'occitan mais le fouchtra? Bref, on ne peut que tiquer devant la récupération scientifique d'un vocable aussi lourdement connoté.

Il n'est pas si courant en tout cas qu'un ouvrage de linguistique fasse réagir aussi vivement sur son seul titre. C'est là l'une des nombreuses réussites de ce travail stimulant et scrupuleux qui, non content de nous fournir une masse de données sur le sujet, fournit l'occasion d'une réflexion sur les méthodes respectives de la sociolinguistique et de la dialectologie.

Jacques LANDRECIES

⁽⁸⁾ Jacques Landrecies: «Les pavés de l'intégration: la triangulaire français-picard-flamand à Roubaix». A paraître.

⁽⁹⁾ Mais nous étions prévenus sur ce point dès la page 79. Par ailleurs l'auteur nous promet la prochaine parution d'études sur le sujet.

⁽¹⁰⁾ La distinction entre *Chti, ethnique et *Chtimi, métalinguistique, proposée par l'auteur en *Introduction* (p. 13) ne peut donc être que totalement arbitraire.

Ursula BÄHLER, Gaston Paris dreyfusard. Le savant dans la cité. Préface de Michel Zink, Paris, CNRS Éditions, 1999, 226 pages.

Nul n'ignore la place qu'a tenue, dans la société française, depuis 1895, l'affaire Dreyfus, comme critère des valeurs morales. On savait depuis longtemps qu'un des plus distingués romanistes, P. Meyer, Directeur de l'École des Chartes, avait été appelé par la défense à se prononcer sur l'écriture du fameux bordereau lors du procès Zola et qu'il avait été cité à la requête du commissaire du gouvernement lors du second procès à Rennes. Ces dépositions lui valurent les attaques de Drumont et aussi des critiques d'un groupe de chartistes lui reprochant d'avoir fait cette expertise sur un fac-similé.

Travaillant à une thèse sur G. Paris, U. B. a choisi de publier une étude sur le rôle de son héros dans l'Affaire. Après s'être plongée dans sa correspondance, elle nous en livre l'essentiel de ce qui se rapporte à l'Affaire et qui présente les caractéristiques de l'attitude d'un dreyfusard «modéré». Elle dégage en conclusion, par une chaîne d'«homologations», le lien naturel qui existe entre méthodes historicocomparatives et position dreyfusarde. On ne va pas se plaindre de voir ces méthodes parées de la vertu de préparer à défendre l'innocence broyée par la machine militaro-étatique sous les applaudissements de la populace, mais ceux qui n'en ont pas reçu la révélation risquent fort de juger que c'est une prétention un peu forte. Nous dirons que c'est une hypothèse habile, qui pourrait vite se révéler spécieuse. Il n'en reste pas moins que l'auteur nous force à réfléchir et nous pose des questions. Pourquoi G. Paris est-il plus proche de G. Monod que de son ami de longue date, P. Meyer, alors que ces deux hommes sont des dreyfusards militants? U. B. incline à penser que les rapports des deux directeurs de la Romania semblent avoir été moins intimement amicaux qu'on ne pouvait le croire. En fait, on peut penser qu'ils ont évolué avec le temps. Dès le début de leur amitié, Paris a pu se satisfaire de laisser à Meyer le rôle du père fouettard, qui mettait ainsi en relief, par contraste, son urbanité. Et dans une situation explosive et à la place qu'il occupait, Paris sentait sûrement que la sérénité du protestant, habitué à l'introspection, lui était plus utile que les ruades de Meyer.

Curieusement, U. B. ne parle guère de la SATF; elle n'est mentionnée qu'à la p. 18 pour dire que Paris en était président en 1877. Or s'il est un lieu où le conflit pouvait éclater c'était bien là. En 1895, L. Petit de Julleville en fut élu président. Ce professeur à la Sorbonne fut membre de la Ligue de la patrie française, fondée le 31 décembre 1898, et son nom apparaît sous la plume de Monod qui le cite avec indignation. Rien à ce sujet dans son éloge funèbre prononcé à l'assemblée générale de la SATF, en décembre 1900, par Paris qui dit seulement: «Il fut élu président en 1895, et par suite de circonstances exceptionnelles le resta pendant près de trois ans» (BSatf, 1900, 42). La SATF regroupait en son sein des érudits et des universitaires, mais aussi des gens de province et des familles nobles attachés à l'ancienne France; elle avait aussi le soutien financier de la famille Rothschild, qui a fourni 4 membres fondateurs et 3 membres perpétuels. En étaient membres en 1899 (notés par d = dreyfusard, a = anti-dreyfusard, n = neutre, ? = pas d'informations) parmi les gens cités dans la correspondance ici éditée: Ancona (?), Bédier (d), Bémont (d), Delisle (d), Eichthal (d), Guiffrey (n), Havet (d), Jeanroy (d), Lelong (d), Meyer (d),

Morel-Fatio (?), Petit de Julleville (a), Picot (d), Raynaud (n), Rajna (?), Roques (d), 5 barons Rothschild (d), Straus (d), Tobler (d), Van Hamel (d), Vogüé (a). Signalons aussi une hésitation orthographique; Émile Straus, l'avocat des Rothschild, est écrit avec deux s (de même dans la thèse de Corbellari) et U. B. n'hésite pas à corriger la graphie Straus dans une lettre de Paris. Or dans les listes annuelles des membres de la SATF, pendant près de 30 ans, on lit toujours Straus, ce qui aurait donc chance d'être la bonne orthographe.

On trouvera bien des éléments sur lesquels les travaux ultérieurs d'U. B. nous apporteront des lumières. Par exemple, je n'ai pas été convaincu par la réponse à une question que j'avais posée, celle de savoir qui avait incité le jeune Gaston à aller en Allemagne; U. B. dit que c'est son père [14]. Mais justement, c'est son fils qui lui a fait comprendre (à lui et à d'autres) que son ignorance de l'allemand était un grave handicap. On peut donc penser que Paulin Paris avait été informé de cela par un connaisseur de l'Allemagne. Les rapports de G. Paris avec le jury du prix Nobel, et en particulier avec Fr. Wulff, sont un domaine qu'il faudra aussi examiner. Ses liens très amicaux avec Sully-Prudhomme (ce sont les seuls à se tutoyer dans cette correspondance) ont sans doute pesé lourd dans le choix de ce mièvre poète, qu'il avait recommandé par écrit à Wulff; et si le Nobel vint couronner Mistral, un an après la mort de Paris, il y fut peut-être aussi pour quelque chose.

En tout cas nous avons là une pierre à forte valeur emblématique dans le monument critique que nous attendons sur G. Paris.

Gilles ROOUES

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

An SMETS, Le «Liber accipitrum» de Grimaldus: un traité d'autourserie du haut moyen âge, Nogent-le-Roi (Bibliotheca cynegetica, 2), Laget, 1999, 187 pages + 8 fac-similés.

Les traités de fauconnerie et de médecine des faucons ont leur origine aux VIIIe et IXe siècles en Orient et aussi, mais à un moindre degré, dans l'Empire byzantin. Peu après apparaissent dans l'Occident latin les timides premiers témoins de cette tradition: un fragment du Xe siècle, écrit dans l'Italie du Nord langobarde et huit brefs traités du XIIe siècle, rédigés dans différentes parties de l'Europe. Ce premier ensemble de textes occidentaux s'inscrit clairement dans un monde de concepts nosologiques byzantins et pourrait même avoir été inspiré plus directement par la médecine des faucons byzantine. Ce n'est qu'au XIIIe et surtout au XIVe siècle qu'une tradition plus spécifiquement occidentale se forge, d'abord en latin, ensuite dans des langues romanes, en intégrant également le savoir de certains traités de fauconnerie arabes.

Le Liber accipitrum attribué au pseudonyme de Grimaldus et édité pour la première fois par An Smets augmente aujourd'hui considérablement nos connaissances sur la première phase (gréco-) latine des traités de médecine des faucons: le manuscrit unique de la fin du XI° siècle contient la «copie d'un manuscrit antérieur perdu, qui à son tour est une compilation de deux traités antérieurs perdus». An Smets nous fournit une transcription précise des quatre folios qui conservent la seule ver-

sion connue de ce texte d'une compréhension ardue (Poitiers, médiathèque F. Mitterrand, 184 (288), fol. 70-73v) ainsi qu'une bonne traduction française [52-74 + la reproduction de l'ensemble du texte par des fac-similés]. Elle replace le traité dans l'histoire de la littérature cynégétique [11-19] et donne une description détaillée du manuscrit et de son contenu [20-51], notamment avec une excellente «description codicologique» et paléographique [20-28]. L'édition et la traduction sont suivies d'une analyse lexicologique et historique rigoureuse de la *Materia medica* [75-111], des noms de maladies [112-120] et des indications de mesure [121-125].

Dans une seconde partie, tout aussi intéressante pour le lexicologue, An Smets discute «l'emploi des verbes dans la préparation et l'application des médicaments» [126-134] et réunit dans une liste commentée tous les mots dont le sens ou la forme «n'appartiennent pas au latin classique» [134-141]; elle relève quelques calques lexicaux et morphosyntaxiques du grec [141 s.] et réunit enfin les informations lexicologiques sur la localisation du traité [142 s.]: la plupart des termes qui permettent une identification linguistique en dehors du latin accréditent l'hypothèse d'une origine italienne (acitus, agrum, balcones, (pro-/trans-)cludere, fugum, scorcia); j'ajouterai encore le grécisme stuva rangé parmi les mots galloromans mais qui survit aussi en italien surtout au Nord de la Péninsule (cf. FEW XIII/2, 459a) et la forme aranea – indiquée comme gallo- ou ibéroromane – qui connaît une assez bonne diffusion en Italie (cf. LEI III, 685-701, notamment 685, 52 - 686, 10).

D'autres mots ou morphèmes s'expliquent clairement par un modèle grec et trois termes pourraient appartenir à l'aire germanique du latin médiéval (dudera, piare, salicinus). Ces derniers mots ne suffisent cependant pas à prouver une origine carolingienne du traité mais s'expliquent plutôt par la volonté de l'auteur de donner une 'teinte germanique' à son traité, volonté bien marquée par le pseudonyme Grimaldus. Selon notre opinion, une localisation byzantino-italienne s'impose. Nous ne pouvons donc qu'adhérer aux conclusions finales d'An Smets «que le codex conservé actuellement à Poitiers pourrait avoir été composé dans la mouvance des traductions gréco-latines qui fleurirent aux Ve et VIe siècles à Ravenne» [171], et proposerions une datation de l'original perdu vers le IXe ou le Xe siècle: le traité de Grimaldus constitue alors un chaînon précieux entre la fauconnerie byzantine mal connue et ses premiers imitateurs latins.

Cette excellente étude s'achève par un indispensable glossaire général [144-168] et une courte bibliographie de référence [172-183]. Le travail d'An Smets, soigné, sobre et intelligent, inaugure dignement la nouvelle collection de la *Bibliotheca cynegetica* dirigée par Baudoin Van den Abeele. Il souligne avec brio l'intérêt des textes en latin médiéval pour les romanistes et lexicologues.

Martin-Dietrich GLEßGEN

Passion Catalane-occitane. Édition, traduction et notes par Aileen Ann MacDONALD, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, n° 518), 1999, 368 pages.

Après les traditionnels remerciements, l'ouvrage de Mme McDonald commence par deux paragraphes de «Notes sur l'édition de la Passion catalane-occitane».

Le premier cite les deux principales éditions, complète⁽¹⁾ et partielle⁽²⁾, du texte, et adresse à leurs auteurs des remerciements posthumes. Nous citons le deuxième intégralement:

Le texte de la passion fut copié par plusieurs scribes écrivant dans des dialectes différents, le catalan, le gascon, le limousin, etc. Le résultat est un mélange de formes dialectales qui comprend beaucoup de fautes d'orthographe et de morphologie. On est intervenu le moins possible dans le texte pour sauvegarder la saveur originale de la pièce. Ainsi il existe certaines inconsistences [sic] dues à la maladresse et/ou à l'ignorance des scribes, surtout un mélange des formes de «tu» et de «vous».

Le lecteur soupçonne déjà qu'il n'a pas affaire à un travail scientifique. Il ne se trompe pas, comme on va le voir.

I. Critique.

- 1. Titre. On parle d'ordinaire de Passion Didot, plus descriptivement de Passion occitane (ou provençale dans des travaux plus anciens), mais le titre retenu ici ne semble pas très répandu. Par principe, il faudrait mieux éviter de multiplier les désignations d'un même ouvrage.
- 2. Introduction. Son organisation ne saute pas aux yeux, ceci d'autant moins que ses subdivisions (sans titre: pp. 13-38; La langue: pp. 38-44; Quelques aspects littéraires et artistiques: pp. 44-50; L'arrière-plan socio-historique: pp. 50-59) ne sont pas répertoriées dans la table des matières. Ainsi, les cotes et localisations des manuscrits, ainsi que leurs sigles, ne sont pas rassemblés en un seul endroit(3): l'histoire et la langue du seul manuscrit complet sont discutées, après qu'on a donné sa cote à la Bibliothèque Nationale, en même temps que l'origine du texte lui-même, aux pp. 13-17; on apprend son sigle un peu plus tard, au milieu de la présentation d'un fragment (I, mais ce sigle n'est utilisé que dans la présentation des variantes au texte critique), ou plutôt on devine que «D» représente probablement le ms. Didot. Du deuxième fragment, P, on nous apprend qu'il «est plus long et encore plus significatif [que I]», qu'on l'a retrouvé à la cathédrale de Palma de Majorque, et que «selon Henrard [il] se trouve actuellement dans les Archives de Palma», et c'est tout. La première partie de l'introduction semble principalement destinée à éclaircir les conditions d'apparition du genre littéraire de la Passion et à renforcer la vraisemblance d'une naissance en terre catalane. Il s'agit surtout d'un résumé long (pp. 21-30) et assez confus d'un ouvrage de R. B. Donovan, consciencieusement cité d'ailleurs.

L'étude de la langue est entièrement reprise de celle de W. Shepard, dans son édition de notre texte (SATF, 1928), son insertion ici a surtout pour but d'essayer de

⁽¹⁾ La Passion provençale du manuscrit Didot, mystère du 14e s. publié par W. Shepard, Paris, Champion (SATF), 1928.

⁽²⁾ C. Chabaneau, «Le rôle de sainte Marie Madeleine dans le mystère provençal de la Passion» RLaR 28, 5-23 et 53-65.

⁽³⁾ Cependant, les sigles des fragments de notre texte et ceux de textes apparentés apparaissent dans la table des matières, qui renvoie à un appendice (2), où on en trouvera des éditions. Cf. *infra*.

déterminer l'origine, catalane ou occitane, de notre texte. Mme McDonald n'utilise jamais les conventions d'écriture: phonèmes, graphies, sens, étymons, etc. sont tous en caractères romains, parfois entre guillemets simples. Comme, de plus, elle est extrêmement allusive («L'influence catalane à part, Shepard note surtout des traits du languedocien, du toulousain et du gascon dans le texte de D» (p. 39); «Quand on pense au premier auteur de notre pièce, on peut très facilement se demander quelle était sa formation et quelles influences littéraires et artistiques il a pu subir.» (p. 39); «Il y a des traits qu'on trouve partout au sud, mais qui sont très particuliers au catalan» (p. 40)), qu'elle ne semble pas avoir vu que Shepard essayait de distinguer langue de l'auteur et langue du scribe, et que certains passages restent obscurs (la dernière phrase du deuxième § de la p. 40, interrompue par l'ouverture d'une parenthèse, ne se termine jamais, ce qui est dommage: on aurait aimé savoir ce qu'est la «diphtongue formée par la palatale» écrite <ach>), cette section est inutilisable. Mme McDonald semble d'ailleurs s'en apercevoir elle-même, puisqu'elle s'oppose en conclusion de cette partie linguistique à Shepard (pour qui l'auteur de la Passion ne pouvait être originaire de la Catalogne) en invoquant «l'évidence historique et politique des fragments de Palma, d'Ille et de Vic» (p. 43), qu'on a retrouvés en Catalogne ou dans des régions liées à elle. Outre le fait qu'on ne peut pas utiliser dans une discussion linguistique des arguments historico-politiques (il faudrait distinguer les étapes), celui-ci est particulièrement faible: le lieu d'invention des manuscrits n'est pas forcément celui de leur copie, et ce qu'on peut dire de cette dernière est en principe sans influence sur l'attribution de l'original. Parler d'«évidence historique» prouve une succession d'erreurs de raisonnement. Celles-ci conduisent Mme McDonald, qui voit bien la nécessité de dire quand même quelque chose de la langue, à conclure en réécrivant l'histoire linguistique de la région: «On peut imaginer que la langue près de la frontière occitane-catalane de l'époque était mixte, qu'elle comprenait quelques-uns des aspects de l'occitan et du catalan mais excluait d'autres.»

La dernière section est le résumé d'un article de M. Fr. Massip, comme la première l'était d'un livre de R. Donovan et la deuxième de l'introduction de l'édition Shepard. Malheureusement, Mme McDonald y ajoute quelques lignes de son cru, typiques de son mode de raisonnement; nous n'observons ici que la p. 55, où elle essaie de démontrer l'origine «mallorcaine» de la pièce. Prémisse 1: «Il y avait une grande piété, même dans les rues[, au 14e s. à Majorque, et 1]es jongleurs se sont rendu compte que leurs représentations étaient plus acceptables aux autorités s'ils chantaient de préférence les vies de saints, des cantiques et même, quelque chose de nouveau, les passions» (p. 53; aucune référence, aucun moyen pour le lecteur de savoir d'où vient cette idée). Prémisse 2: a) grande sobriété de ton de notre Passion; b) un personnage finit de façon édifiante, contrairement à son sort dans les Passions d'oïl. Conclusion: «Est-ce que le clergé mallorcain [sic] a imposé des restrictions à l'auteur ou aux auteurs de la Passion D?». Notre conclusion est un peu différente: a) Que les arguments que nous avons classés sous Prémisse 2 prouvent une piété particulièrement haute de l'auteur de notre Passion est discutable; b) La piété particulière de Palma à cette époque n'est pas démontrée; c) De toute façon, le raisonnement est un sophisme.

Nous n'avons été capable de trouver dans l'introduction ni élément de datation du manuscrit D, ni des fragments, ni du texte de la Passion lui-même.

3. Texte et notes. Nous n'avons examiné systématiquement que les 500 premiers vers de l'édition. Du v. 1 au v. 370, on ne dispose du témoignage que du ms. D. Mme McDonald reprend pour ces 370 vv. l'édition de Shepard (SATF) sans y changer une virgule. Dans le détail, les exceptions apparentes sont: a) le remplacement du signe d'enclise <>> par un point <.>; b) l'omission de quelques points ou deuxpoints en fin de vers (vv. 32, 54, 341, 428): il s'agit d'erreurs typographiques, le témoignage de la traduction est formel; c) quelques autres erreurs strictement typographiques (puisque le résultat ne fait pas sens, ou introduit une contradiction entre le texte et l'apparat): rubrique après le v. 118, v. 166, v. 170, v. 174; d) deux endroits où Shepard propose en note une correction, mais sans l'introduire dans son texte: vv. 9, 202-3 (cf. encore infra); e) une correction, v. 314 Shepard tornat = McDonald tornas (cf. notre ch. II); f) un cas douteux (pas de note) v. 347 Shepard sant = McDonald sent. L'apparat critique aussi est très proche de celui de l'édition SATF, même si Mme McDonald s'accorde ici plus de liberté: au v. 289, par exception devient exceptionnellement; au v. 337, raturé devient rayé. Il n'y a aucun autre changement. Le soin plagiaire de Mme McDonald est tel que même sa remise en cause, pour sa traduction, de la ponctuation de Shepard, est sans conséquence pour l'édition du texte: ainsi, au v. 231, Shepard a probablement tort de mettre un point d'interrogation, et Mme McDonald a bien fait de traduire par une affirmative. Cependant, son édition a un point d'interrogation à la fin de ce vers. Le plus frappant est la précision maniaque avec laquelle a été reproduite, à deux reprises, une minuscule erreur typographique de l'éd. SATF: le premier des deux points qui entourent les chiffres aux vv. 194 et 332 s'est trouvé légèrement décalé vers la gauche (194 Baros, hieu vos diray .I. novel est devenu Baros, hieu vos diray. I. novel): l'erreur est patente et dépourvue de gravité dans l'édition Shepard, mais son imitation par Mme McDonald laisse pantois. Les notes sont tirées de l'éd. SATF, mais elles sont réécrites, ainsi, aux vv. 362-73, le texte original «cette belle prière semble être originale» devient «cette prière de Jésus, une action de grâce pour le repas, est très originale», au v. 276, «ce passage est évidemment corrompu. La rime manque au v. 275, et la phrase n'est pas achevée» devient «ce vers est clairement inachevé». Contrairement à ce qu'on observe dans ces deux exemples, Mme McDonald parvient dans la plupart des cas à paraphraser les notes, mais elle ne leur ajoute en principe rien. Dans quatre cas, cependant, il y a réelle modification: 1) v. 314: nous renvoyons à notre ch. II; 2) v. 286 «deuxième 'que' est peu nécessaire» cette note est incompréhensible: Mme McDonald traduit bien le deuxième que, et nous ne voyons pas comment elle aurait pu faire autrement; 3) vv. 202-3: pour introduire «une bonne rime catalane», l'éd. adopte ici une correction de C. Chabaneau (RLaR 28, 55; May vos say dir tost e breu Que tota la gent en el creu pour May vos say dir tost e breument Que tota la gent cre en el), contre Shepard. Si elle s'était reportée directement à l'article du Montpelliérain, plutôt que d'en prendre connaissance par l'éd. Shepard, elle aurait constaté qu'il ne corrigeait pas, mais indiquait que l'original connaissait peut-être la forme creu, à trois endroits qu'il proposait d'amender (avec points d'interrogation), dont celui-ci, mais que pour ce passage en particulier il jugeait plus prudent de corriger différemment; 4) v. 9 «Je suis d'accord avec Shepard qu'une correction telle que 'Es so, senher' complète le sens de la phrase» cp. Shepard «la correction ne s'impose pas».

A partir du v. 371, on dispose d'un fragment (P) et de l'édition de Chabaneau dans la RLaR 28. Mme McDonald, si elle conserve la même fidélité scrupuleuse à

la ponctuation Shepard, se distancie parfois de ce dernier pour le choix des leçons, qu'elle prend dans le fragment P, dans l'éd. Chabaneau, ou compose parfois ellemême⁽⁴⁾. Ces amendements ont surtout pour but de renforcer la catalanité du texte, en particulier par le choix de leçons du manuscrit de Palma (fragment P). Note au v. 388: «Ce vers est plutôt difficile à déchiffrer et j'ai eu recours à P pour arriver à une traduction plutôt logique.» Naturellement, elle a exactement la leçon de l'éd. Shepard. Note au v. 392: «...Chabaneau a proposé... de corriger ainsi 392: 'Cos pot donc far car el no veu' ce qui rétablit la rime catalane 'veu' [ms. D Co's pot far car el no conoys]...il est difficile d'arriver à une conclusion. Mais je dirais que D qui vient après P [comme il est dit plus haut, nous n'avons été capable de trouver dans l'introduction ni élément de datation du manuscrit D, ni du fragment P, ni de la Passion elle-même] avait probablement mal copié la rime catalane du verbe connaître» nous ne voyons pas du tout ce que peut être «la rime catalane du verbe connaître». V. 404 Mme McDonald le recompose, mais malheureusement, trois cents «300» n'est pas de l'occitan. V. 407 la discussion [?] d'une proposition de Chabaneau est faussée par le fait que Shepard (où Mme McDonald l'a trouvée) l'a mal recopiée; la proposition de correction de Shepard adoptée ici serait «plutôt suggérée dans P»: on ne voit pas ce que l'éditrice entend par là exactement, ni non plus en quoi P suggérerait cette leçon. V. 409 «J'ai accepté la leçon 'volc' de Chabaneau contre celle de 'vol' de Shepard. Ce temps va mieux avec celui de P [qui a un imparfait].» La justification est inepte, mais surtout on ne comprend pas pourquoi dans ces conditions Mme McDonald traduit par un présent! V. 410 Une fois encore, Mme McDonald ne connaît Chabaneau que par l'intermédiaire de Shepard, qui l'a à nouveau mal recopié⁽⁵⁾. V. 424: Shepard et Chabaneau semblent d'accord sur la leçon; comme l'éditrice n'indique pas qu'elle corrige et qu'elle imprime avec un mot de moins un vers de sept syllabes qui ne rime à rien, on supposera une erreur de sa part. V. 430 «J'ai supprimé 'mieus' qui n'ajoute pas au sens [!]. En ceci, j'ai suivi P...» Non, P a bien un possessif ici. Le but de cette correction est d'ajouter un catalanisme à la rime. Vv. 431-2 D: E per so tos sos pecatz li perdo (un seul vers; il en faudrait deux); P: Tots cants pecats fe li perdo E per avso sapiat bo; Chabaneau proposait E per so, sapiat mal o bo, Tos sos pecatz ieu li perdo; Shepard jugeait vraisemblable la correction de Chabaneau, mais refusait d'intervenir si massivement. Mme McDonald «modifi[e] pour changer moins de D et de P», et imprime E per ayso sapiat o bo Tos sos pecatz ieu li perdo. On nous permettra trois remarques à ce sujet: 1° ces deux vers ne sont pas ponctués: sans l'aide de Shepard, Mme McDonald est incapable de le faire; 2° il n'y a pas moins de différence avec les textes réels que dans la solution de Chabaneau: so de D a seulement été remplacé par ayso de P; 3° l'éditrice n'a pas compris le sens de saber bo: «être agréable, plaire» (pourtant cf. glossaire SATF), et sa leçon sapiat o bo, qu'elle traduit «sachez-le bien» est extrêmement peu vraisemblable. V. 466 «Ce vers n'a pas été commenté par Shepard mais c'est évidemment très corrompu» cp. Shepard «ces vers sont évidemment corrompus»; la proposition de cor-

⁽⁴⁾ L'apparat est toujours repris à la virgule près de celui de Shepard, sauf aux vv. 374-85: L'ordre des vers dans D est déplacé; je l'ai rétabli... Mme McDonald, avec une grande probité, imprime il est rétabli...

⁽⁵⁾ En observant la négligence avec laquelle Shepard a recopié les propositions de C. Chabaneau, on en vient à nourrir, par homologie, certains doutes sur sa transcription du ms. Didot. Nous n'avons pas eu l'occasion d'examiner celui-ci.

rection à ce même vers n'a pour elle que la rime qu'elle procure, de l'aveu même de l'éditrice; malheureusement, il est douteux que le descendant de VITRUM rime avec celui de TERRA. Vv. 467-68: Mme McDonald introduit une correction de Shepard. Vv. 469-70 a) nous ne comprenons pas la raison de la correction de ceyal en senhal (d'ailleurs, la première forme apparaît encore, quoique approximativement, dans les notes et au glossaire); b) la phrase qui seule sert de justification à la correction de l'éditrice ne nous est pas parfaitement claire: «P donne une leçon plus logique, sinon assurément claire ici, que Shepard a cependant rejetée»; on y répondra d'une part que le seul avantage de la leçon P était de présenter une rime plutôt qu'une assonance, et que la forme sous laquelle l'éditrice l'intègre (esquena: emprema) l'annihile, d'autre part que la troisième personne du singulier du verbe empremer n'est probablement pas emprema mais emprem. Vv. 476-77: cf. notre ch. II.

Partout ailleurs, l'éditrice recopie servilement l'édition Shepard. Nous avons procédé à cet examen d'une façon si détaillée pour ne pas laisser de doute quant au fait que le texte édité ne marque aucun progrès sur nos connaissances du texte: la ponctuation est reprise exactement de l'édition Shepard, et le choix divergent de certaines leçons est le plus souvent entaché de vices rédhibitoires.

- 4. Traduction. L'ignorance par l'éditrice de la langue française, si elle ne faisait que rendre un peu plus difficile encore la lecture de l'introduction, disqualifie par contre tout à fait sa traduction. Une phrase sur deux seulement a une syntaxe vraiment française, et surtout il est souvent difficile de comprendre: «Assurément, nous le trouvons bon que nous devons l'en questionner, car...» (p. 65); «Bien nous vous disons autant en vérité que depuis qu'il est né, ...» (p. 71); «...donnez-moi s'il te plaît, un don dont rien d'autre me semble si bon(6)» (p. 85), etc. La maîtrise par Mme McDonald de l'occitan ancien n'est pas meilleure: elle traduit veritat plana vos diray par «je vous dirai la vérité pleine» (v. 16); ...que recobre tost sa salut par «qu'il puisse recouvrer toute sa santé» (v. 34); semble considérer qu'au v. 42 ...que mon vezer es refermat le verbe être est au subjonctif; la formule courante de serment Aysi'm valha Dieu que lo mon formec Com el nasquet el mon sec n'est pas comprise, et est traduite «Ainsi, que Dieu qui a créé le monde m'aide. Nous vous dirons comment il est né aveugle» (vv. 131-2); Ara diguas, si Dieu te sal, Degus si t'a fayt autre mal (vv. 292-3) est traduit «Alors, dis-le, si Dieu te sauve, dis-le, si tu as fait d'autre mal», comme si diguas et degus étaient deux variantes de la même forme (l'erreur est d'autant plus coupable que Mme McDonald aurait pu s'aider de Jn VIII); vv. 477-78: Aytant pensey heu de folia Que el gran mal me volia, que tout le monde comprend «Dans ma folie, je m'imaginai qu'il me voulait grand mal» est traduit «Dans ma folie, je pensais que le grand mal me voulait.» Les exemples pourraient se multiplier.
- 5. Appendices. Il y en a trois. Le premier est une liste des «sources dans les Évangiles»; le découpage reprend celui que propose Shepard dans l'introduction et dans les notes de son édition. C'est même là que sont prises les références: aux renvois aux Évangiles en sont ajoutées deux, malgré le titre, et à la suite de Shepard, aux Actes des Apôtres et au Psaume LVI; dans ce dernier cas, le verset n'est pas cité, à l'inverse de toutes les autres références, absence reprise de l'éd. Shepard,

⁽⁶⁾ Il n'y a pas dans le texte occitan d'alternance entre tu et vous.

comme la référence inexacte: il faut lire Ps XVI, 10. P. 263, sous chiffre 8), il faut lire Jean XII, 1-8, plutôt que 3-8, erreur reprise de Shepard. Inévitablement, Mme McDonald ajoute quelques erreurs aux références de Shepard: p. 263 Math XXCI l. XXVI; p. 264 Marc IV l. XIV; p. 265 Luc XXVI l. XXIV. Le deuxième appendice est la réimpression, dûment référenciée, d'éditions des fragments, procurées par Mme A. Cornagliotti, J.-M. Quadrado, A. Jeanroy et P. Teulié. L'éditrice n'indique nulle part qu'elle soupçonne les problèmes juridiques soulevés par ce procédé. Le troisième appendice est une page de complément à l'introduction, intitulée «Note sur la mise en scène de la passion catalane-occitane». On y trouve une indication aussi décisive que «la Passion catalane-occitane a pu être représentée à plusieurs lieux en Catalogne et en France» suivie de l'énumération des lieux où des fragments manuscrits (de la Passion ou apparentés) ont été retrouvés, auxquels s'ajoute Elne, pour la raison suivante: «On parle d'une représentation dans la cathédrale d'Elne en 1420 pour laquelle on mentionne les personnages Jésus, Marie Madeleine et deux anges, un groupe de colombes blanches, la croix et une table d'autel avec une couverture. Tous ces détails peuvent être associés avec la Passion catalane-occitane» (p. 360). Oui, comme ils peuvent être associés à Intolerance de D. W. Griffith.

6. Glossaire sommaire. Shepard n'avait pas enregistré dans le sien, sauf exceptions, les mots qu'on trouvait facilement dans le Petit Levy, supposant que ses lecteurs disposeraient de cet ouvrage. Mme McDonald, qui veut marquer un progrès, a cru pouvoir se dispenser d'inclure dans le sien ceux qu'on trouverait dans le Supplement-Wörterbuch. C'est-à-dire qu'elle a ôté du glossaire de Shepard quelques mots. Au risque de lasser le lecteur, nous prenons encore la peine de montrer que le glossaire n'est qu'une copie maladroite de celui de son prédécesseur. 1° Les définitions en sont toujours reprises. 2° Une erreur dans l'ordre alphabétique est imitée (al vient après aleytar). 3° Certaines coupes opérées n'ont pas été faites proprement: l'article de Shepard «baros voc. pl. 15, 61, et passim, messieurs» devient comiquement «baros voc. pl., et passim, messieurs»; sous cenyal, on mentionne un ceyal que Mme McDonald a ôté de son texte critique (sans justifier la correction, d'ailleurs), et on renvoie à senhal, absent du glossaire; dreyturerament ne devrait pas figurer au glossaire: il a été corrigé par Mme McDonald. 4° A partir du v. 433, deux corrections font que le décompte des vers est décalé de deux unités. Cette correspondance étant régulière, il était inutile à l'éditrice d'aller vérifier à chaque fois dans son propre texte la localisation du vers; malheureusement, elle ne s'est pas bien rappelé à partir de quel moment ce décalage existait: dia, qui est attesté au v. 172 de l'éd. Shepard, se rencontre aussi au v. 172 de son édition, et non 174 comme il est indiqué par erreur. 5° Le plus drôle peut-être, pour terminer: sous demanan, Shepard indiquait que le mot n'avait pas été relevé jusqu'ici en occitan, et qu'il fallait probablement le rapprocher de «demanes, vf. demanois» Mme McDonald, qui n'a pas compris l'abréviation vf., a pensé probablement à une faute de frappe, et son article prend cette forme: «demanan 739, 769 (adv.) sur-le-champ (?); cf. demanois». 6° Naturellement, aucun mot n'est ajouté, et des formes absentes du Supplement-Wörterbuch, mais n'apparaissant pas comme entrées dans le glossaire Shepard, en sont exclues, comme par exemple fezit, v. 365, qui disparaît avec l'article consacré au verbe far.

7. Bibliographie. Elle devrait au moins mentionner les éditions de la Passion citées à la fois par Bossuat, Manuel... et N. Henrard, Le théâtre religieux en langue d'oc.

II. Laudatio.

1. a) L'éditrice rétablit la foliotation, fautive semble-t-il chez Shepard; b) au v. 314 elle corrige une leçon de Shepard (tornat l. tornas); ces deux faits semblent indiquer qu'elle a lu le manuscrit. 2. Aux vv. 476-77, la note «Ces deux vers semblent dire la même chose, ainsi le texte est peut-être corrompu ici. Ces vers manquent dans P», si elle est parfaitement inutile, est au moins originale.

III. Bilan.

1. Les quelques pages (dix pour cent du total peut-être) de l'Introduction qui sont autre chose qu'un résumé maladroit et fautif de travaux antérieurs, ne se contentent pas d'être dépourvues de tout intérêt, elles ignorent encore les règles non seulement du discours scientifique, mais parfois même du raisonnement. 2. Selon Bossuat (n° 5733), l'édition de Shepard peut être tenue pour définitive. C'est aussi l'opinion de Mme McDonald, puisqu'elle n'y change pas une virgule. L'apport scientifique de cette partie est inexistant. 3. Traduction. Comme l'éditrice tombe dans tous les pièges grossiers, on ne doit pas attendre d'elle un éclaircissement dans les cas difficiles. 4. Les appendices et le glossaire sont des copies de travaux antérieurs.

Comme travail scientifique, l'édition de Mme McDonald est dépourvue d'existence. En droit, on ne devrait pas lui consacrer de compte rendu. Cependant, comme elle est parue dans une collection prestigieuse, chez un éditeur en principe sérieux, il était nécessaire d'en montrer aux acheteurs éventuels l'inanité. On profitera de cette occasion pour adresser un appel aux éditions Droz: c'est ici le deuxième texte occitan qui paraisse dans les Textes Littéraires Français(7): ils sont très en deçà des standards de la collection, comme de ceux de l'édition actuelle de textes occitans médiévaux. Il est certain que si ce volume, en particulier, avait été soumis au jugement d'un des prestigieux membres du comité de lecture, nous n'aurions pas eu à en rendre compte. Il serait très souhaitable que les éditions Droz établissent pour cette partie de la collection des critères de sélection.

Yan GREUB

Nouveau Recueil complet des Fabliaux (NRCF), publié par Willem NOOMEN, t. IX, Assen (Pays-Bas), Van Gorcum, 1998, XXV + 442 pages.

Avec ce dixième tome s'achève la remarquable entreprise de notre collègue W. Noomen (v. en dernier lieu RLiR 61, 285), plus d'un siècle après le beau Recueil général et complet des fabliaux des XIIIe et XIVe siècles d'A. de Montaiglon et G. Raynaud, qui, en 6 volumes, publiés de 1872 à 1890, a permis de lire 157 textes, édités avec soin et accompagnés d'un choix de variantes et d'un glossaire-index sérieux mais succinct. En 15 ans, Noomen a pu faire paraître 10 volumes, en organisant l'édition de 127 textes reconnus comme des fabliaux certifiés, édités dans un ordre qui suit celui des mss dans lesquels ils sont contenus. Pour chaque fabliau,

⁽⁷⁾ Cf., ici, 62, 544-51.

l'édition donne un dossier complet avec introduction, bibliographie, transcription semi-diplomatique très précise de chacun des mss, couronné par un texte critique justifié par des notes et éclaircissements excellents. Un glossaire impeccable et nourri termine chaque volume. On peut prédire une longue vie à cette somme qui constituera un modèle pour d'autres éditions.

Le tome dixième est dominé par *Trubert*. Ce texte subversif a suscité de nombreuses études dans ce dernier quart du 20e siècle, depuis l'édition de Raynaud de Lage en 1974, examinée dans pas moins de 14 comptes rendus, parmi lesquels on trouve les signatures de spécialistes comme O. Jodogne, Reid, Lecoy, Holden, Guiette. Deux éditions avec traduction ont paru en 1992 et 1994. Tous ces travaux ont été parfaitement mis à contribution pour ce que l'on considérera comme l'édition de référence du texte. Les autres textes sont des fabliaux de Jean de Condé (*Les Braies le Priestre*, *Le Pliçon, La Nonete, Le Clerc qui fu repus derriere l'Escrin, Le Sentier batu*), de Watriquet de Couvins (*Les Trois Chanoinesses de Couloigne, Les Trois Dames de Paris*), de Jacques de Baisieux (*Le Vescie a Prestre*); on lira aussi les plaisants *Un Chivalier et sa Dame et un Clerk* et *La Gageure*, anglo-normands, et *Le Moigne*, que je tiens pour picard d'après quelques traits de son vocabulaire comme *haion* et *bauchet*, alors que Noomen le croit destiné à un public parisien. A cela s'ajoutent deux fragments (*Le Jugement* et *Gonbaut*) ainsi qu'une nouvelle édition *Des Putains et des Lecheors*.

L'ensemble est digne des plus grands éloges. Les notes sont d'une grande clarté, le glossaire d'une sûreté qui fait plaisir. On espère que les moyens techniques modernes sauront utiliser ces matériaux parfaitement préparés pour en permettre la diffusion et l'utilisation amples qu'ils méritent⁽¹⁾.

Gilles ROOUES

Le Roman d'Eneas, edizione di Aimé PETIT. Il Romanzo d'Enea, introduzione, traduzione e note di Anna Maria BABBI. Prefazione di Cesare SEGRE, Memini (Translatio, 1), Paris/Rome, 1999, 534 pages. Diffusion PUF.

Le Roman d'Eneas, edición de Aimé PETIT. La Novela de Eneas, introducción, traducción y notas di Ana-María HOLZBACHER. Prólogo de Carlos GARCÍA GUAL, Memini (Translatio, 2), Paris/Rome, 1999, 517 pages. Diffusion PUF.

⁽¹⁾ Quelques broutilles: p. 92, 68 lire *conjoïrent*; - p. 149 l.8 *sélecter* n'existe pas; - p. 347 n. 13 sur *galoppe* v. DEAF G105; inversement le DEAF H474, 8-12 devra tenir compte de la n. 130 p. 343-44; - p. 400a, *cheveciere*, renvoyer aux Notes et écl.; - p. 401a, *cointe*, *faire le cointe* «se montrer farouche» n'est pas sûr; plutôt «faire le joli cœur» ou «faire le fier»; - p. 405a, au lieu de *li dans demoignes* je lirais *li dans de moignes* «le seigneur de moine, sire le moine», cf. le fameux tour *le fripon de valet*, où le cas sujet *moignes* n'est pas pour surprendre (cf. Tobler VB 1, 135 qui signale *li fel d'anemis*); - 414a, *gas*, il manque la référence de *juer gas*; - 427a, *poing*, supprimer le *j* parasite dans 124 j786. On ajoutera dans les bibliographies (pp. 15, 26, 36) le compte rendu par M. Plouzeau, ds RLR 97, 434, de S. Mazzoni Peruzzi, *Jean de Condé*, *Opera*. I.

Ces deux volumes ouvrent une nouvelle collection, Translatio, dirigée par notre collègue de Mulhouse, C. Galderisi. Elle se propose de publier dans les principales langues de la Romania (français, italien, espagnol), des textes médiévaux (X-XVe siècles) dont la diffusion et la lecture ont été limitées aux langues de leur pays d'origine. Pour le texte, ces deux volumes rééditent le texte publié par A. Petit (voir ici, RLiR 61, 580), avec quelques utiles améliorations dues à une collation soigneuse du ms. D par A. M. Babbi. Cependant l'apparat critique n'a pas été repris, de sorte que l'on ne peut pas utiliser cette nouvelle édition comme une transcription du ms. D. Le fait peut d'ailleurs présenter d'autres inconvénients. En 2159, AMB lit *l'ame* qu'elle imprime à la place de *l'alaine* de AP; or l'apparat de AP indique qu'il lisait *la vie* (comme Salverda de Grave; *l'ame* d'ailleurs doit être bien difficile à distinguer de *la vie*, sauf si le *i* en était accentué), leçon que la rime et la métrique lui faisait corriger en *l'alaine* des autres témoins. Mais *l'ame* ne vaut pas mieux que *la vie*.

Le problème du texte à éditer reste cependant entier. L'édition Petit est très utile pour ceux qui peuvent se référer aussi à l'une des deux éditions de Salverda de Grave, qui restent encore l'une et l'autre indispensables. On pourrait éventuellement donner aussi le texte d'un autre ms. en examinant par exemple ce que nous enseignerait C, volontairement négligé par de Grave du fait de son peu de poids pour retrouver le texte originel, ou bien essayer de reconstituer le texte de l'ancêtre du groupe EFGHI. Visant, pour des étrangers, à donner une version de référence, il me semble qu'il y avait deux possibilités: soit donner le texte de Petit mais en l'accompagnant d'un apparat critique où apparaîtraient les divergences les plus intéressantes de A, qui est de très loin le meilleur ms., soit publier le texte de A (qui, soit dit en passant, n'appartient pas à la maison Honoré Champion mais fait partie du domaine public), avec un choix de variantes, plus restreint toutefois que celui offert par de Grave. Je pencherais pour cette seconde option, dont la réalisation est souhaitable pour permettre à un public large de lire le Roman, en lui donnant les moyens par des notes ou des procédés typographiques de comprendre ce que représentent au plan de la réception de l'œuvre les variantes les plus significatives des autres mss. Je crois que c'est là un point qui mérite réflexion. Nous avons d'excellentes éditions anciennes qu'il ne s'agit pas de refaire comme s'il fallait les remplacer; il faut surtout les mettre au goût du jour, en rectifiant leurs rares erreurs et en permettant à un lecteur de s'initier à l'intérêt des variantes.

Ces remarques générales ne doivent pas faire oublier que nous avons là de belles tentatives pour développer une culture commune européenne, mais l'effort sera d'autant plus apprécié s'il aboutit simultanément à un approfondissement des cultures nationales ou régionales.

Gilles ROQUES

GUIOT DE DIJON, *Canzoni*, Edizione critica a cura di Maria Sofia LAN-NUTTI, Florence, SISMEL, ed. del Galluzzo, 1999 (Fondazione Ezio Franceschini, Sezione Musica Matilde Fiorini Aragone, «Studi e testi», 2), LXXIX - 233 p.

Voici réédité le chansonnier de Guiot de Dijon en un beau volume qui vient remplacer avantageusement, soixante-dix ans après, la vieille édition peu satisfaisante d'E. Nissen dans la collection des «Classiques français du moyen âge», édition qui incluait par contre les pièces attribuées à Jocelin. Est ainsi rassemblé un ensemble de 15 pièces, deux apocryphes ayant été écartées (RS 771 et 1885), dont 11 nous sont parvenues avec une notation musicale, l'une en notation franconienne dont le style relèverait de l'ars nova pour la structure dynamique des pedes et le renouvellement régulier d'un couplet à l'autre du matériau mélodique (RS 1503 dans la seconde version du chansonnier M).

Une solide introduction discute le problème des attributions et examine la tradition manuscrite du corpus, tant en ce qui concerne le texte que la mélodie. Deux importants paragraphes sont consacrés aux aspects musicologiques, avec une synthèse des théories rythmiques de la monodie profane, et une évaluation de leur pertinence, une étude des neumes liquescents (pliques) mis en rapport avec la structure phonologique des syllabes (longues) qui leur seraient associées, dont les conclusions, qui rejoignent au demeurant les théories actuelles, nous paraissent cependant hâtives (cf. infra, commentaire à p. XXXVII sq.) ainsi qu'un examen des altérations attribuables aux copistes de MT. L'introduction se poursuit avec une étude détaillée des structures formelles articulées aux niveaux métrique et musical, une présentation plus succinte de la langue de l'auteur, pour l'essentiel axée sur les rimes, avec la mention de deux hapax: desluminer et escontier, et de l'expression isolée en descroissant 'in luna calante'. On aurait aimé que la rime covoitoz: Amors [52] soit commentée, de même que le problème de l'amuïssement des consonnes finales dont témoignent quelques pièces⁽¹⁾ (cf. liste p. 216).

L'introduction n'apporte rien aux aspects biographiques connus, faute d'éléments internes ou externes nouveaux. Le fait que la quasi totalité des trouvères qui se disputent la paternité de certaines pièces de Guiot soient de la première moitié du XIII^e siècle ne semble guère pouvoir être invoqué pour renforcer l'hypothèse chronologique qui situe l'activité de Guiot dans le premier tiers de ce siècle (p. LIX).

La partie consacrée à l'édition des pièces présente des fiches descriptives complètes, incluant schèmes métriques et musicaux, avec une liste des rimes «spéciales»⁽²⁾. Chaque texte est accompagné de l'apparat critique et des variantes indispensables, avec une traduction et des notes fournissant des commentaires lexicologiques, grammaticaux, stylistiques et ecdotiques, avec mention de liens intertextuels. Les parties retouchées du ms. de base sont heureusement mises en valeur par l'utilisation de caractères gras, ce qui corrige l'effet des incongruités parfois dues à l'hétérogénéité dialectale du texte ainsi établi, avec des éléments d'origine disparate, comme le *muels* emprunté à *CTU* là où *M* donnerait *mieuz* [61].

La grande nouveauté de cette édition réside dans la prise en compte du volet musical, avec l'édition des 11 mélodies plus leurs variantes ou leurs substituts. La

⁽¹⁾ Soit RS 561 (*resjoist: -i*), 589, 647 et 1246, les cas relevés dans RS 1088 se cantonnant à des couplets jugés apocryphes [85], ce qui limite les cas sauf un aux consonnes suivant une voyelle nasale.

⁽²⁾ Indépendamment de la question de leur pertinence, l'indication de «renforcements protoniques» (dont la présence semble au demeurant ne pouvoir être attribuée qu'au hasard) laisse parfois sceptique; v. entre autres p. 3: senti: merci: de li, 12: delai: lairai: esmai, 58: se mire: eslire, et dure: mesure, sovent: cors gent, 145: bel servir: repentir, morir: acomplir.

mélodie donne lieu le cas échéant à plusieurs transcriptions, heureusement dépourvues d'interprétation rythmique: un des différents mss. lorsque les versions présentent des divergences importantes, et une transcription synoptique superposant les différentes versions pour chaque vers. Un système ingénieux de changement de corps permet de rendre compte directement de la conformité des différentes leçons d'une même famille par rapport à un ms. de référence (M pour MT, K pour KNOPX, lorsque les deux familles divergent). On peut émettre des réserves sur l'utilisation, pour l'analyse des pièces, de la terminologie du De Vulgari Eloquentia dont la validité pour la poésie des trouvères (ou des troubadours) est constestable⁽³⁾, mais on remarquera surtout que l'auteur s'est trouvée confrontée à un problème d'analyse bien connu⁽⁴⁾ quoique trop souvent minimisé, qui est celui de la description de la structure mélodique: quand faut-il prendre en compte les variantes en tant que telles, les ignorer ou considérer qu'il s'agit de séquences fondamentalement différentes? L'éditeur s'en tire généralement en signalant dans les notes ce que les schémas n'indiquent pas, mais on aimerait parfois que l'attention soit attirée sur certaines récurrences. Ainsi, dans R 1079, F et D sont deux variantes, très proches, par enrichissement de l'ornementation, de B, et dans T, la mélodie du v. 7 est très proche de celle du v. 3 [9-11]. Dans RS 1503, ms. T [69], D est une transposition de B, avec une variante terminale, et C n'est pas sans analogies, certes plus lâches, avec A: la constitution de pedes se dessine ainsi au-delà de la variation, ce qui doit nuancer le rattachement au type de l'oda continua [XLVII]. Inversement, des rapprochements moins évidents sont parfois établis, telle que la récurrence complexe qui lie, dans la chanson RS 110, ms. a [202], la mélodie du v. 8 (un hexasyllabe féminin), à celle du v. 5 (octosyllabe masculin) dont elle est la contraction approximative, information qui eût eu davantage sa place dans les notes(5); il en va de même du v. 4 de RS 21 dans le ms. K, qui présente une variation singulièrement importante de la mélodie du v. 1 [35]; de même encore du v. 9 de RS 1240 dans le ms. M, rattaché au v. 5 [106].

Le volume est accompagné d'un rimaire et d'un *index verborum* sélectif, prenant en compte les locutions et expressions. L'ensemble constitue un travail de grande qualité qui fait honneur à l'école italienne, et qui fera désormais référence. Nous nous permettrons pour finir quelques remarques.

p. XXXVII sq.: le problème des neumes liquescents est particulièrement intéressant, mais il semble ici comme ailleurs ne pas avoir reçu une interprétation satisfaisante. Tout d'abord, il n'y a pas de raison de penser *a priori* que ces neumes ont la même motivation dans la lyrique romane que dans le cadre du chant grégorien, ne serait-ce que parce que le problème de la syllabation en latin obéit à des contraintes

⁽³⁾ Cf. le toujours actuel «Le reflet de la canso dans le De Vulgari Eloquentia et dans les Leys d'Amors» de G. Gonfroy, CCM XXV (1982), pp. 187-96.

⁽⁴⁾ Cf. E. Aubrey, *The Music of the Troubadours*, Indiana Un. Pr., 1996, pp. 145-6.

⁽⁵⁾ A l'opposé, la reprise, beaucoup plus fidèle, au v. 7 de la mélodie des cinq dernières syllabes du vers 6 est ignorée. En outre, C est une variante de B. Dans le ms. M, D (v. 6, octosyllabe) est une variante de C (v. 5, id.) haussée à la tierce supérieure, et ses cinq dernières syllabes reprennent B (v. 2, pentasyllabe) à peu près intégralement, transposé à la quinte supérieure [201].

spécifiques, et il n'est pas sûr que tous les cas avancés soient pertinents, et, en particulier, que toute consonne sonante intervocalique soit susceptible d'un redoublement, ou du moins d'un renforcement articulatoire⁽⁶⁾. L'examen des données de l'édition ne nous semble d'ailleurs pas aller dans ce sens, même si un certain nombre de cas ponctuels nous semblent effectivement liés à des syllabes longues pour lesquelles on peut du reste à l'occasion invoquer des facteurs prosodiques⁽⁷⁾. En ce qui concerne les syllabes retardivas des Leys d'Amors, il convient de remarquer que les exemples allégués par le traité occitan concernent uniquement des diphtongues descendantes et des syllabes fermées dont la coda se termine en consonne plus s, groupe souvent réduit dans certains dialectes: aucune référence par conséquent aux nasales, par exemple, qui jouent un grand rôle dans les interprétations de Lannutti. De façon plus précise, un certain nombre de pliques ne correspondent pas en effet à des syllabes nécessairement longues comme l'éditeur est amenée à le reconnaître ponctuellement (p. 144, n. 6), presque toujours sous forme de modalités dubitatives⁽⁸⁾. D'autre part, les cas de consonnes ou groupes de consonnes qui seraient responsables de l'allongement se situent aussi bien en attaque de syllabe (quoique moins fréquemment) qu'en coda, alors que l'on s'attendrait à une influence régressive, où les codas seules seraient responsables de l'allongement (dans tertium, articulé avec une vocalisation de l'r (ou une épenthèse), on s'attend à ce que la plique corresponde à ter, non à ti). La conception défendue par Lannutti est particulièrement déroutante en ce qui concerne le v. 3 de RS 110 [204] où la liquide est rendue responsable dans le cas de la seconde syllabe de veraie que le ms. Z donne au lieu de vraie des mss. $MT^{(9)}$ qui ne présentent pas le neume liquescent, car la restauration de l'e protonique a déjà pour fonction d'alléger le groupe vr, ce qui rend superflue la solution mélodique invoquée comme explication. Néanmoins, ce qui force notre doute, c'est que les récurrences de phrases mélodiques comportant de tels neumes reproduisent presque toujours ceux-ci, dans les mêmes positions, en dépit même de variations éventuelles, ce qui tend à indiquer que leur présence est alors indépendante de la structure de la syllabe qui leur est associée(10), phénomène qui concerne plus des deux tiers des pliques.

⁽⁶⁾ Lannutti s'avance sur ce terrain généralement de façon précautionneuse (cf. références données en n. 8).

⁽⁷⁾ V. ainsi l'itération *J'ai j'ai* au v. 9 de RS 1240 dans le ms. *T* [116], ou encore l'apostrophe *Dex!* au v. 7 de RS 1380 dans le ms. *E* [140].

⁽⁸⁾ V. ainsi p. 11 (n. 2: ~m [lire: le phénomène est attribué à la présence postérieure de m]), 57 (n. 1 et 5: ~l, ~m, ~n), 83 (n. 6, 40 et 41: id. et ~s), 119 (n. 3 et 9: r~, ~m), 120 (~vr), 158 (n. 7: s~), 190 (n. 2 et 8: m~ [cf. p. XXXIX], ~m). V. aussi divers cas non commentés, comme p. 80, la première syllabe du v. 36 (de), ou p. 111, v. 4 (vilainement).

⁽⁹⁾ Cette dernière version est hypométrique, et le premier e de V est là pour compenser le déficit.

⁽¹⁰⁾ RS 21: pp. 37-48 (ms. O: vv. 3 = 5 [ms. K déviant selon des modalités comparables à ce qui se passe entre les versions TZ du v. 5 de RS 110, p. 205] = 7 var. 11, et 8 = 12; la mélodie de ces vers est une forme transposée du v. 1, reprise par le v. 9 où l'on retrouve le neume liquescent, dans la même posi-

- p. LIII: la structure des pièces à refrain variable, où un vers d'introduction du refrain annonce la structure de son dernier vers, est rapprochée abusivement de la description que les *Leys d'amors* donnent de la *dansa*⁽¹¹⁾. Qu'il y ait une analogie est évident, mais la *dansa* est structurellement (et sans doute génétiquement) apparentée au virelai dans lequel la préparation du refrain est assurée par la cauda tout entière, alors que, dans la structure utilisée par Guiot (chanson avec des refrains), la préparation est assurée par un vers de transition isolé.
 - p. LXXIII: «Guiran», lire «Gouiran».
- p. 8: rectifier la notation de la plique au v. 2, troisième syllabe, conformément à la p. 9.
- p. 19: le choix de désigner par «rime riche» ou «léonine» des relations déterminées entre mots-rime au sein d'un même couplet sans autre restriction [LX] a des conséquences inattendues en promouvant des relations qui n'ont rien que d'aléatoire et sont en outre dépourvues d'effet; ainsi, dans le couplet III où la rime 'a' se déploie sur les vers 1, 3, 5 et 7 avec les formes: dolente, entente, gente, atalente, une rime riche est identifiée entre les vv. 1/7; outre d'autres cas plus ou moins flagrants, v. infra notre remarque aux pp. 120 et 121.
- p. 22: le texte retenu, emprunté à la famille γ (KOX) pour le v. 20 est hypermétrique; on pourrait lire qu'en avec O, au lieu de quien; mais pourquoi écarter la leçon du ms. de base (M) qui ne posait, semble-t-il, aucun problème?
- p. 31: la structure mélodique de RS 21 dans α que l'auteur décrit ainsi: AA¹ AA¹ AA¹ AA¹ / BC // AA¹B¹C¹, est celle d'un virelai dont la tierce commencerait en reprenant le thème des *pedes*: AA¹ AA¹ / AA¹ BC // AA¹B¹C¹ (une *diesis* entre les vv. 4/5 est du reste nettement marquée au niveau discursif dans les couplets II, III et V).
- p. 91: le couplet Va (ms. U) a un schéma rimique déviant, avec ababbcbcc (où c = a si l'on admet comme Lannutti que la consonne finale n'est pas pertinente [anz/ant], ce qui est possible si l'on considère que le v. 5 est en -é au lieu de -er), au lieu de ababbaabb.
- p. 109: dans X, la diérèse fautive de la diphtongue oi de devroie (qui rend le vers hypermétrique) se caractérise par le redoublement de la note précédente (do), comme le montre la quatrième syllabe (si) de ce vers qui doit être alignée sur la troisième de MTKNP.

tion relative, ainsi qu'au v. 2 qui en est une variante). – RS 317: pp. 54-6 (ms. T^1 : vv. 1=2; le v. 5 reprend la mélodie des cinq dernières syllabes du v. 3 plus le v. 4, trisyllabique). – RS 1503: pp. 73-83 (ms. M^2 : vv. 1=3, 11=13, 41=43 var. 46; rapprocher aussi vv. 5 et 8). – RS 1240: pp. 106-7 et 108-18 (vv. 1=3=7 et 2=4=8=10 [à rapprocher du v. 20]; la mélodie des deux groupes est du reste proche); p. 118: comparer vv. 18/20, la fin des vv. 28/30 (et le début du v. 29). – RS 681: pp. 129-31 (vv. 1=2=3=4).

⁽¹¹⁾ Un semblable amalgame se trouve déjà dans «Versificazione francese irregolare tra testo verbale e testo musicale» (*Studi di filologia medievale offerti a d'Arco Silvio Avalle*, Milan-Naples, 1996, pp. 185-215), p. 196, où l'auteur était plus explicite, à propos d'une pièce à refrain fixe (anon. RS 1680).

- p. 120: peut-on encore parler de figure étymologique entre deux vers séparés par vingt-huit autres et trois changements de couplets? Cette observation vaut à vrai dire pour d'autres signalements de «rimes spéciales» [cf. normes retenues p. Lx], mais cette déviation terminologique semble d'usage dans les éditions de textes en vers. Il serait bon que l'on réserve l'usage des termes «rime» ou «figure» à la rime à des situations délibérément recherchées, et non dues aux aléas de la composition ou à la négligence, à l'instar d'un Molinier qui distinguait soigneusement figures et vices pour des phénomènes par ailleurs analogues, et où le concept de *mot tornat (en rima)* permettait de rendre compte de ce que Lannutti enregistre comme «rimes identiques».
- p. 121: l'indication d'une rime léonine losengeor: jangleor (texte édité et p. 215: jaingleor; jangleor dans le glossaire) n'est pas pertinente; en effet, ces mots occupent des positions distantes, séparées d'une occurrence (dolour), et le premier précède la diesis alors que le second est situé à l'hémistiche du second vers de la cauda (strophe: a^8b^8 , a^8b^8 ; (b^4) c^{10} (b^4) $c^{10}c^{10}$).
 - p. 201: rétablir le neume liquescent sur la sixième syllabe du v. 1 (cf. p. 203).
- p. 216: la notion de rime mixte (-uire/-ure) n'a de sens que si la langue de l'auteur distingue les deux formes, ce qui n'est pas le cas ici (cf. pp. LVII-LVIII).

Dominique BILLY

WAUCHIER DE DENAIN, La vie mon signeur seint Nicholas le beneoit confessor, édition critique par John Jay THOMPSON, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 508), 1999, 271 pages.

Wauchier de Denain fut un de ces artisans des lettres qui ont créé la prose française. P. Meyer, en 1906 (HLF 33, 258-292), l'avait fait surgir de l'ombre comme traducteur de diverses vies de saints et d'ouvrages hagiographiques à l'intention de Philippe de Namur et de la famille souveraine de Flandre. Il avait même émis l'hypothèse qu'il pourrait être aussi l'auteur de l'Histoire ancienne jusqu'à César, dite aussi Estoires Rogier, du nom du châtelain de Lille pour lequel elle fut composée (v. ici RLiR 60, 617). Il est vrai qu'il y a entre les œuvres une certaine parenté de style et surtout la présence au milieu de la prose de courts morceaux en octosyllabes contenant des réflexions morales, assez ternes. Cette question a été reprise et tranchée dans le sens de Meyer par M. Szkilnik (R 107, 208), à qui l'on doit l'édition d'un morceau de son œuvre hagiographique (v. ici RLiR 57, 613). La critique tend à attribuer aussi au même Wauchier, toujours à la suite de P. Meyer, une œuvre en vers, la Seconde continuation de Perceval.

La présente édition nous ramène au Wauchier hagiographe. Elle reprend le travail de P. Meyer et enrichit encore notablement la liste des œuvres du traducteur avec des arguments convaincants. Découvrant des sections à l'intérieur des légendiers, JJT démontre qu'il y a un bloc des *Seint confessor*, qu'il faut tout entier attribuer à Wauchier. L'intérêt de cette découverte est de pouvoir suivre l'évolution ultérieure de ces blocs dans les légendiers. Poursuivant sa quête en amont, JJT a réussi à mettre au jour les manuscrits latins dont Wauchier a utilisé les textes. On peut

alors comprendre précisément la part non négligeable qui revient au traducteur dans la sélection du matériau qu'il met en œuvre. On lira dans l'introduction [11-62] cette enquête minutieuse.

L'introduction se concentre ensuite sur le texte de la Vie de seint Nicholas, contenue dans 14 mss. Le choix de la version éditée (Ω^1 , représentée par 3 mss), la plus proche du texte latin et de ce qui est sorti de la plume de Wauchier, ne pose guère de problèmes; le ms. de base est le BNF fr. 412 (Hainaut, 1285)⁽¹⁾; sa langue est décrite sommairement à l'aide de Gossen [76-88]. On pourrait prolonger cette édition en donnant le texte latin utilisé (ce qui permettait des études sur la méthode du traducteur). Particulièrement intéressante est la caractérisation des 11 mss de l'autre version (Ω^2), plus largement diffusée dans le temps et l'espace et segmentée en au moins 4 familles [68-75]; la généalogie, solidement établie, des mss permettrait une étude fine de la variation linguistique dans ce genre de littérature, pour un cas, vraiment exceptionnel, où nous pouvons nous appuyer sur une source latine, un texte originel reconstitué de façon crédible et un classement des mss en familles.

L'édition est consciencieuse. Quelques corrections: 2, 25 astenoit pour at- est une corr. inutile cf. TL 1, 635; - 3, 33 lire l'ajornee; - 5, 38 l'ajout du ce du reste de la tradition manuscrite s'impose; - 6, 16 la leçon religieuse s'impose, car eligieuse, malgré le glossaire, n'a aucune justification; - 8, 63 lire t'aïres «te mets en colère»; - 9, 25 lire deceuz «trompé»; - 9, 32 malgré ce qui est dit [83], la leçon que de C¹ C² est préférable; - 10, 45 lire escomenié; - 19, 17 la leçon aveuc pour a oes pouvait être conservée cf. RLiR 55, 270 et CligesG 2648 n.; - 20, 9 il vaut lieux supprimer le point après nuit; - 23, 6 lire chavé; - 24, 27 virgule après changieres; - 24, 48 lire preé; - 29, 48 lire eveschié; - 34, 26 lire a tenchier et supprimer atenchier au glossaire.

Le glossaire est rudimentaire. Quelques remarques: crui a le sens de «confier»; - restoerer est un monstre construit à partir du cond. restoerroit pour restoreroit [cf. p. 79, et ajouter honoerrai fut. d'honorer, 23, 60]. Quelques ajouts: cri, assembler le ~ de la cité/contrée 26, 105/113 «donner l'alerte aux gens de la cité/contrée»; - ensivance f. 9, 23 «suite, imitation»; - maisieres f.pl. 6, 23 var. N1 «murs»; - responsoire m. et f. 39, 8/14 var.L1 G1 N1 «répons»; - servitoir m. 37, 58 «desservant»; - seul adj. 26, 5 «isolé». Pour les régionalismes, j'ai noté: 1°) attribuables à Wauchier: cheirs tens «temps de disette», déjà relevé chez Wauchier par J.-P. Chambon ds ZrP 112, 159; tempre «tôt», cf. l'inventaire très riche de Matsumura ds RLiR 62, 153; 2°) attestés ds N1: muiel 17, 6 var. «muet», pic. cf. ici RLiR 62, 157; - orfenes 33, 5 var. «orphelin», mot du nord et du nord-est (cf. Gdf 5, 630c; TL 6, 1246; FEW 7, 419b; ajouter orphane CommPsIAG 9, 880, orphe, orfes, orfne CesTuimAlC, horphes Baudouin Butor dans NMS 14, 63 cf. DLF MA 131a) 3°) attesté ds L1, déclaré «de dialecte francien» [69]: deloir 15, 59 «décembre», mot du 13e s., dont l'aire couvre une bande centrale allant de la Bretagne à la Champagne et à la Bourgogne(cf. Gdf 2, 479c-480a; TL 2, 1346; FEW 3, 32b ajouter delair R 112, 486 (1286, localisation incertaine, mais l'auteur se nomme Thomas le Bourgaignons), deleir (2e m. 13e, Mont Saint Michel) ds MedioevoRom 13, 29, 15, deloir (en 1276, Blois) ds LRL 22, 358b.

Gilles ROQUES

⁽¹⁾ Une erreur surprenante a fait indiquer p. 65, note 95 que le ms., qui contient aussi *Li Bestiaires* de Richart de Fournival, aurait été édité par A. Thordstein dans BestAmOctT.

Joëlle DUCOS, La météorologie en français au Moyen Âge (XIIIe-XIVe siècles), Honoré Champion (Sciences, Techniques et civilisations du Moyen Âge à l'aube des Lumières, 2), Paris, 1998, 493 pages.

Cette thèse, dirigée par C. Thomasset, vise à étudier la réception, en français, du traité d'Aristote, les Météorologiques, consacré aux phénomènes atmosphériques. Mais avant d'aborder le français, il a fallu s'interroger sur la transmission, au Moyen Âge, du texte d'Aristote, texte déformé par ses traducteurs et par ses commentateurs, et c'est l'objet des deux premiers chapitres: Météorologie et traductions d'Aristote au Moyen Âge et Comment lire les Météorologiques? L'exemple des hydrométéores et du vent. Nous concerne plus immédiatement le chapitre troisième, Traduire Aristote en français: du texte au mot. Il s'agit là d'examiner comment les traducteurs ou utilisateurs indirects d'Aristote vont traduire des notions nouvelles en français. Les auteurs convoqués sont Mahieu le Vilain, le premier traducteur en français, vers 1290, du traité d'Aristote, Jean Corbechon, traducteur, en 1372, du De proprietatibus rerum de Barthélemy l'Anglais (encyclopédie écrite entre 1240 et 1270) et Evrart de Conty, traducteur dans les Problemes, vers 1380, d'une œuvre du 13e s. de Barthélemy de Messine et de son commentaire, fait par Pietro d'Abano en 1310. Accessoirement sont aussi examinés Gossouin de Metz, Brunet Latin, le Livre de Sidrach et Placides et Timeo. Mahieu le Vilain occupe une place toute particulière, du fait qu'il est peut-être le plus ancien des traducteurs scientifiques. Son œuvre est d'ailleurs bien connue des lexicographes du français, grâce à une de ces thèses suédoises, en l'occurrence celle de R. Edgren, qui sont des monuments de rigueur philologique. Cependant, l'éditeur ne connaissait qu'un seul ms. alors qu'on en a découvert depuis un autre ms., à Saint-Pétersbourg, qui est un peu plus complet. Il serait d'ailleurs opportun de rectifier ce qui est dit dans le le Beiheft Suppl. du FEW, qui écrit que l'œuvre date de 1270 (on préférera 1280, voire fin 13e s.) et que le ms. unique a été écrit ca. 1369 (on préférera 3e q. du 14e s.); l'affirmation qu'on peut hésiter à dater les mots de la date de l'œuvre pour s'en tenir à la date du ms., appliquée dans toute sa rigueur dans le TLF s.v. réfraction par exemple, perd à la lumière du présent travail beaucoup de sa pertinence, même si l'auteur ne s'est pas posé cette question.

À partir de l'index des mots français [481-482], je me proposerai de commenter par quelques exemples l'intérêt lexicographique du présent travail. J. Ducos montre [214-16] que le grec μετέωρα "phénomènes qui se produisent dans la zone sublunaire et sur terre" n'avait pas d'équivalent en latin. Au Moyen Âge, le latin scientifique recourt pour exprimer ces phénomènes soit à passiones aeris, calque du grec πάθος, soit à *impressiones*. Ces deux désignations correspondent en outre à une différence dans la conception de la météorologie; passio souligne la modification élémentaire, tandis qu'impressio suppose une influence céleste et même solaire. Quant au terme meteora, il est réservé au titre du traité d'Aristote. Mahieu emploie bien metheores, que le glossaire de l'édition (MahArE, sigle du DEAF, hérité du MahAr de FEW, un peu malheureux cependant; on aurait préféré un MahieuMeteoE par exemple) glose par "météorologie". L'article meteora du FEW, dû à P. Zumthor, en tire deux sens, fr. météore m. "phénomène qui se produit dans l'atmosphère" (dep. MahAr) et afr. m. pl. "sciences des phénomènes célestes" (MahAr). Le TLF, lui, reste fidèle à la description de Gdf 10, 149a et propose metheores "phénomène qui se passe dans l'atmosphère" en renvoyant, sans citer sa source, à un passage du

même texte, mais cité dans la description du ms. par L. Delisle (en 1884!). Or JD [216] souligne à juste titre que Mahieu emploie l'emprunt au grec (préférable à ce qu'elle nomme calque du mot grec) en disant: «ceste science est appelée en grec metheores» et plus loin «partie de la science de nature que li anciens premerains appellent metheores». Ailleurs (4 fois), metheores (livre de metheores, un de ses livres que l'en appelle metheores) fait référence au traité d'Aristote. On voit donc que les définitions du FEW et du TLF sont inappropriées. Les "phénomènes qui se produisent dans l'atmosphère" sont exprimés chez Mahieu par l'emprunt au lat. impressions, emploi qui aide à mieux comprendre les deux citations (la seconde particulièrement; mais la première elle-même est intéressante puisqu'elle figure dans un passage où Jean de Meun s'inspire des Météorologiques d'Aristote) que TL 4, 1358, 8 range sous le sens de "Einwirkung (der Himmel)", et surtout par une innovation, le mot emprainture. JD a noté [216-17] que ce mot était ds Gdf et elle affirme que Mahieu ne fait pas référence à une des acceptions antérieures. En fait, je connais quatre autres attestations du mot, dont trois sont clairement postérieures: emprainture "empreinte" de Gdf 3, 70a vient d'un ms. du 15e s. du Traité de Pierre le Fruitier, qui date de 1409; empreinture "travail d'ornementation" de Gdf 3, 71b vient d'un ms. tardif du Roman de la Rose (passage correspondant à RoseLe 133, où on lit escritures); il y a encore une attestation d'emprainture "empreinte" ds RF 97, 228, où elle est datée de 1285, mais le texte en question (Miroir de Marguerite Porete) est sûrement de la seconde moitié du 15e siècle. Il reste emprienture "empreinte", que Gdf 3, 70a a relevé ds le ms. de Soissons de la Somme le Roi de frère Laurent (le mireour reçoit toutes les formes et les emprientures qui li vienent au devant). Dans ce cas emprienture est l'équivalent d'impression et comme la Somme est datée de 1279, si ce mot se révélait être bien de Laurent, rien ne permettrait d'exclure que Mahieu le lui ait emprunté ou qu'il ait été en usage dans certains cercles de clercs contemporains. Les traducteurs du 14° s., Corbechon et Evrart resteront plus proches du latin en employant, l'un impression et passion, l'autre impression; si le fait est bien décrit dans le FEW 4, 602b-603a pour impression "phénomène atmosphérique" (MahAr; Or 1377, MSt 5, 326; 1527, Gdf 3, 407), où il suffira d'ajouter 1372 et 1380, passion est moins bien loti. Le FEW 7, 733b ne connaît dans ce domaine que mfr. passion "influence, changement dans les mouvements célestes" (ca. 1400; 1519); il faudra donc y ajouter mfr. passion "phénomène atmosphérique" (1372).

Un autre exemple est fourni par la double exhalaison et ses deux composantes, l'exhalaison sèche et l'exhalaison humide. JD nous décrit [218-219] les variations des termes grecs et latins puis aborde le cas de Mahieu, qui emploie exalation. C'est une première attestation (TLF 8, 435a: dep. 1361) mais le mot est peu usuel chez Mahieu: c'est un latinisme et son sens est flottant. Vapeur, autre latinisme est plus utilisé mais son sens est aussi flottant, bien qu'il se spécialise progressivement dans la désignation de l'exhalaison humide. Le terme principal, générique et de loin le plus usuel, est buee, une création française qui supplante fumee, essayé en ce sens par Mahieu. JD saisit même la genèse de cette création qui part d'une expérience concrète de Mahieu, celle de la chaudière en ébullition. En ce sens de buée le TLF donne avec prudence une attestation de 1387, qu'il est préférable de dater de 1618, et le FEW n'a lui d'attestations qu'à partir du 19e siècle. Buee signifie d'ordinaire au Moyen Âge "lessive", comme buer signifie "faire la lessive"; mais on trouve parfois pour buee le sens de "trace" et pour buer celui de "produire de la fumée", ce qui indiquerait que le mot peut avoir d'autres sens, souvent imagés. On peut donc

admettre que Mahieu a adapté dans son langage scientifique un mot, et même une famille de mots (puisqu'il emploie aussi *buer*, *esbuer*, *esbuement*, *rebuee* et même une forme *bue*, qui pourrait être un déverbal vulgaire), appartenant à la langue populaire. Le fait pourrait d'ailleurs être une des caractéristiques de son vocabulaire.

On voit que le lexicographe peut tirer parti de matériaux riches, qui situent les désignations dans leurs développements historiques et les mots dans les systèmes dans lesquels ils prennent place⁽¹⁾. Plus généralement, cette étude permettra de mieux comprendre la méthode de certains des traducteurs scientifiques. Déjà, Mahieu le Vilain sort mieux connu de ce livre; par ses efforts pour utiliser des termes français pour des réalités nouvelles en cette langue, il mérite d'être situé à côté d'un Jean de Meun. On ne s'étonnera pas de le voir utiliser quelques normandismes dont les plus nets nous ont paru être: *caquevel* "sommet" cf. FEW 2, 21a; Gdf 2, 30a; TL 2, 154, 15; ajouter JVignay; - *chaable* "chute", qui doit se rattacher à l'anorm. *caable* "arbre ou branche abattu par le vent" cf. FEW 2, 483b; - *copel* "sommet" v. ici RLiR 64, 288; - *sourcin* "source" cf. FEW 12, 460b.

Gilles ROQUES

GUILLAUME DE MACHAUT, *Le Livre du Voir Dit*, édition et traduction par Paul IMBS, introduction, coordination et révision par Jacqueline Cerquiglini-Toulet, index et glossaire de Noël Musso, Librairie Générale Française (Le Livre de Poche, Lettres Gothiques, 4557), Paris, 1999, 829 pages.

Nous avons enfin accès, et dans une collection bon marché, à l'un des chefs-d'œuvre du 14e siècle. Guillaume de Machaut est mondialement célébré comme un poète et un musicien exceptionnel mais il n'a pas reçu dans son pays l'audience qu'il a ailleurs. Au plan des éditions, il a été mieux servi par des étrangers. Certes il y a eu les éditeurs du 19e s.: P. Tarbé, puis P. Paris pour le Voir Dit; L. de Mas Latrie pour la Prise d'Alexandrie. Mais au 20e siècle c'est le Russe de Saint-Pétersbourg, v. Chichmaref, qui édite, chez Champion, l'œuvre lyrique; c'est l'Alsacien, alors Allemand et directeur de la ZrP, E. Hoepffner qui entreprend de publier les Dits à la SATF; on trouve, parues de 1984 à 1998, des éditions anglo-américaines avec traduction de presque tous les Dits et même du Voir Dit. C'est aussi du monde anglosaxon que nous vient l'admirable Guillaume de Machaut, A Guide to Research de L. Earp. En France, on ne peut guère citer que l'édition de poèmes mineurs en appendice à l'édition des Dits et Débats de Froissart par A. Fourrier et l'édition avec traduction du Dit de La Fontaine amoureuse par J. Cerquiglini-Toulet. Cette dernière

⁽¹⁾ Quelques remarques: on trouvera de ci de là des traces d'une hâte certaine comme l'interversion de *français* et de *latin* qui fait dire le contraire de ce que l'on veut dire [209], congrès de linguistique et philologie *latine* au lieu de *romanes*, la forme *Töbler* [222 n. 154 et 458], l'emploi de *calque* pour *emprunt* [222, 250, 269 et passim], les formes *météorogique/météorogie* [492].

a su donner un souffle nouveau aux études sur Machaut, notamment par sa thèse, «Un engin si soutil». Elle avait été investie dans ce fief par D. Poirion, maître «du lyrisme courtois de Guillaume de Machaut à Charles d'Orléans». P. Imbs, avait, lui, reçu l'onction de son Maître, Hoepffner, avec la mission de continuer l'édition de la SATF, dont l'absence de glossaire signale qu'elle n'est pas achevée. Cela le posait en spécialiste de Machaut et en organisateur du colloque de Reims en 1978 qui commémorait, avec un an de retard, le 6e centenaire de la mort du poète. On pourra lire dans les Actes de ce colloque, pp. 262-267, la discussion engagée entre P. Imbs et J. Cerquiglini avec des interventions d'A. Planche, de W. Calin, de D. Poirion et de P. Zumthor. On se souvient aussi que Imbs avait pensé trouver un argument de poids en faveur de sa thèse de la réalité des deux correspondants dans une étude de statistique lexicale sur le vocabulaire des lettres, confiée à N. Musso. Trop pris par le Trésor, Imbs n'avait pas pu mener complètement à bien ses travaux sur le Voir Dit. A sa mort, en 1987, il laissait néanmoins les fruits mûris pendant ses huit années de retraite: une étude littéraire publiée en 1991 et une édition avec traduction destinée à la SATF. Je sais aussi que J. Monfrin, responsable de la SATF, jugeait qu'en la matière rien ne pressait, en avançant comme argument, je l'ai entendu moi-même, qu'il restait encore en vente des exemplaires de l'édition de P. Paris. Le dossier fut confié à J. C.-T., qui vient enfin de le mettre à la disposition du public, muni d'une suggestive introduction.

On comprend bien pourquoi la SATF n'a pas pu publier cette édition; il y manque une introduction philologique expliquant le choix du ms. de base. Il est bien possible que cette étude n'apporte rien de définitif, mais Imbs ne l'a pas entreprise. Le Voir Dit est conservé au complet dans 4 mss auxquels s'ajoutent quelques extraits; deux des mss se dégagent par leur qualité exceptionnelle. Imbs n'a considéré que les mss complets et a choisi comme base l'un de ces deux mss, en se fondant sur une étude, non publiée, d'une étudiante dirigée par M. Roques. La question devra être réexaminée mais je dois dire qu'il ne me semble pas que ce choix nuise à la qualité du texte du fait qu'Imbs, fidèle à son tempérament, ne se cramponne pas peureusement au texte de son ms. de base.

L'introduction de J. C.-T. dit clairement ce qu'il est indispensable de savoir et donne la bibliographie de base [5-37]. Le texte, tel qu'il est édité, est amplement suffisant pour une première approche du poème et surtout la traduction est une véritable réussite. Imbs a su faire passer remarquablement le ton de l'auteur. À ce titre, l'ouvrage devrait rencontrer une large audience, dépassant celle du seul cercle des spécialistes. Mais pour le public lettré, l'absence de notes indispensables peut constituer un obstacle.

Le spécialiste, lui sera sensible à un certain flou dans la présentation des variantes. Un seul exemple: les var. de 8044 et de 8052 sont présentées différemment, alors que le cas est semblable: 8044 la druerie (var. APmE ma druerie), 8052 Se (var. APmE Se, F Si) et on trouvera maints exemples d'une telle fluctuation. L'apparat donne à toutes les pages de très banales variantes graphiques (5062 joiaus/ioiaux; 5122 criem/crein/crieng; 5330 se ies/se yes; 5363 mettront/metront; 5436-37 XLe < : XIIIe > avec comme var. au v. 5436 quarantisme/quarentisme, alors qu'il n'y a pas de var. pour le vers 5437), mais il ne faudrait pas en déduire qu'il est exhaustif, loin de là.

On pourra signaler quelques erreurs: 260-265, mettre un point d'interrogation après amoureusement et comprendre: «Qui pourrait bien l'inciter à se comporter en personne aimant d'un sentiment honnête et vrai sans vraiment aimer d'amour? Il me semble bien difficile de croire qu'Amour ne soit pas enclose en elle.»; - 4197, Touron n'est pas Tours cf. l'index des noms propres. Il est des hésitations dans la traduction: le bien amer renvie est traduit par «j'augmente la mise au jeu du bon amour» [461] et par «je double la mise pour le bon amour» [463]. Quelques corrections ne sont pas les bienvenues; - 3658 le texte donne: «se coucha en un des lis Acouve[r]té de fleurs de lis». D'après l'apparat, Acouverte est la leçon de FE (et Gdf 1, 83c l'a enregistrée s.v. acoverter 'couvrir' d'après E, option suivie par le DMF°); APm ont Acouuete: passons sur cette curieuse transcription qui laisse croire à la possibilité de distinguer le u du v dans les mss! En tout cas, Imbs a corrigé son ms. de base pour se rallier à acouveté. Le gloss, ne l'a pas suivi, qui porte acouverté 'couvert', comme Gdf et DMF°. Dans sa traduction Imbs imprime: «se coucha dans un des lits, qui était muni d'une couette à fleurs de lis»; il avait donc bien vu que le poète ne voulait pas dire que le lit était couvert de fleurs de lis mais que des motifs à fleurs de lis ornementaient la garniture du lit. Bien sûr la traduction par couette, peut-être influencée par la leçon acouueté, est malheureuse mais elle va dans la bonne direction. Il faut lire A couverte de fleurs de lis «à couverture ornée de fleurs de lis»; et c'était déjà le texte de Tarbé, passé ds Gdf 2, 350a; - 4166, la correction de pas prisseuse en periceuse paraît douteuse d'autant que la première main de A a elle aussi ce pas; - 5462, la correction d'acroupis «abaissés» en acoupis ne donne pas de sens; - 7530, la correction de ares, harez des deux meilleurs mss en batés est probablement hasardeuse; d'ailleurs J. C.-T. ne l'a pas entérinée dans son introduction [15]. (H) arer peut être le simple d'hareter «donner des coups pour se faire remarquer» cf. DEAF H2, 212-213, ou se rattacher à arer dont le sens de «battre» serait un développement figuré à partir de «labourer»; - 7865, la correction de m'espluchoie de tous les mss. en m'embuchoie est particulièrement malheureuse; c'est une corneille qui parle et elle s'épluchait («nettoyait son plumage») en haut d'un chêne. En 3827 Quen pour Qu'en et en 5597 m[o]oit pour muoit sont des fautes d'impression.

Le glossaire succinct de N. Musso doit être considéré comme une annonce du lexique complet qui sera publié bientôt [38]. Le choix des mots retenus a dû être difficile, car ce ne sont pas les mots rares. Quelques remarques dans l'optique du glossaire complet: abesongnier, son existence est problématique; d'ailleurs le DMF se demande, à bon droit, s'il ne faut pas lire a besongner; - acroupis, la forme est celle qu'Imbs a écartée à tort (v. supra) mais le sens de «frapper» n'a pas d'autre justification que la traduction malmenés d'Imbs; - afferans «proportionné à» est excellent dans la traduction d'Imbs, mais peu approprié comme définition; - affier «mettre sa confiance en» est gratuit; - amolie est d'amoloier; - atan lire atant; - atastons, il faut lire a a.; - cloches «masses d'armes» est une invention; - connine est plutôt conninet (lire conninés); - coque défigure le nom de Lommatzsch et le mot Wörterbuch et reprend à P. Paris une étymologie d'un autre âge; - supprimer embouchier v. supra 7865; - mort n'a aucun rapport avec «mors» et est bien traduit par Imbs, de même ombre en 3618; - mue, en 6839, doit être d'une var. de muir «mugir»; - pastes, lire pastés; - pouldre supprimer «poudre»; - rusé n'a aucun rapport avec usé et est parfaitement traduit par Imbs; - suppedité est aussi mieux traduit par Imbs.

On peut recommander cette édition commode, dans l'attente d'une grande édition qu'on risque d'attendre encore longtemps.

Gilles ROQUES

CHRISTINE DE PIZAN, *Epistre Othea*, édition critique par Gabriella PARUSSA, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 517), 1999, 541 pages.

L'Epistre Othea constitue la première œuvre d'envergure de Christine. Composée autour de 1400, elle présente l'enseignement d'une déesse de l'Antiquité, jusqu'alors inconnue, Othea, qui s'adresse en vers, le plus souvent un simple quatrain très synthétique, à son protégé, Hector de Troie, pour lui donner des conseils de conduite à partir d'un épisode de la mythologie. Les segments de son Epistre sont suivis chacun de deux textes en prose destinés à un jeune prince ou chevalier: une glose, où Christine complète l'histoire du personnage évoqué et termine par une sentence de portée toute terrestre, empruntée ou attribuée à un philosophe antique, et par une allégorie où les conseils sont appliqués cette fois à la vie de l'âme et illustrés par deux citations, l'une d'un Père de l'Église et l'autre de la Bible. L'originalité du procédé est bien dégagée dans l'introduction [13-30]. Les sources avaient déjà fait l'objet de travaux minutieux mais elles ont toutes été réexaminées avec l'objectif de mettre en lumière la méthode de travail du poète [31-70]. Les sources principales sont l'Ovide Moralisé et deux versions de l'Histoire ancienne pour les récits mythologiques et divers recueils, tant français que latins, pour les citations. L'œuvre a connu un succès considérable, qui peut d'ailleurs surprendre le lecteur moderne. On en connaît 50 mss, et G. Mombello avait donné une magistrale étude de La tradizione manoscritta dell' «Epistre Othea» en 1967. Il y avait expliqué les raisons pour lesquelles le ms. Harley 4431 (datable de 1410-11, supervisé par l'auteur et donné à Isabeau de Bavière) lui paraissait le plus propre à fournir la base d'un texte critique qui devait aussi s'appuyer sur le BNF fr. 606 (datable de 1407-08, il donne le texte de la dernière version de l'Epistre et aurait été préparé pour le Jean de Berry). L'éditrice le suit et ajoute parmi les mss de contrôle les mss BNF fr. 848 (datable de peu après 1400, il donne le texte de la première version de l'*Epistre*) et Chantilly, Condé 492 (daté et datable de 1402, il donne le texte de la deuxième version). Ces choix sont très clairement justifiés [87-101] et ces 4 mss décrits sommairement [102-106]. Les deux premiers comptent aussi parmi les 3 mss qui ont un cycle complet de cent enluminures (une par segment du texte de l'Epistre) plus une enluminure de présentation; cela confirme l'importance de l'illustration aux yeux de Christine ellemême et le fait est bien souligné [71-80], dans l'attente d'une étude iconographique qui reste à mener. L'œuvre a été dédiée à Louis d'Orléans (1401), à Henri IV d'Angleterre (1402), à Philippe le Hardi (avant 1404) et à Jean de Berry (vers 1405-06) par des prologues dont les trois derniers sont joints en appendice d'après trois mss brièvement décrits [107-108]. L'éditrice y voit moins la recherche de mécènes que le souci d'influencer les détenteurs de pouvoir en se posant en moraliste [81-86].

Une description de la ponctuation du ms. de base [109-118], précède une longue étude linguistique très complète [119-179], qui permettra de retrouver les faits marquants de la langue de l'œuvre. Quelques remarques: p. 123 roes (= roues) n'illustre pas une graphie æ pour o ouvert tonique libre; - p. 131 il est difficile de qualifier d'analogiques les formes fém. lente (lat. lenta), violente (lat. violenta) et dolente (cf. FEW 3, 118b n. 4); ce sont des fém. lent, violent et dolent qui seraient remarquables; - p. 134 il y a contradiction pour tienne entre le texte et la fin de la note 187; - p. 143 les deux cas de qu'il pour qui sont douteux: le premier est mieux interprété dans la note 205 et le second offre le tour n'avoir nulle excusacion que «n'avoir pas d'excuse si»; - p. 155 les trois

tours où le pron. pers. les est postposé à l'inf. (type grever les), sont à la rime avec un patronyme grec (Achilés ou Herculés). On trouvera enfin une étude de la versification [180-186].

L'édition du texte est parfaite. Certes on n'a pas pu résister à des régularisations telles que ces corr. en ses (22, 21; 30, 19) ou crees fém. pl. corr. en creees (1, 125-28), alors que c'est bien cette dernière forme qui serait l'exception; - 2, 29 introduire un point-virgule après apprise; - 18, 23-24 lire avoirie et avenir; - p. 256 lire 28 au lieu de 22 dans l'apparat. Les var. sont impeccablement présentées [343-379] et les notes condensent de minutieuses recherches [381-455). Le glossaire est sérieux. Quelques remarques: acourser est en fait acourcir «raccourcir»; - affaires, porter en ses ~ n'est pas une locution, mais signifie «aider dans ses entreprises»; - avoirier contient avoirir cf. supra, comme conjouyé est à lire conjouye; - bailler signifie «donner»; - debat, remplacer qqc par qqn; - despiser, une forme despices ne pourrait-elle pas être lue despites de despiter? - envortemens doit être suivi du signe °; - escondire lire refuser; - gengle lire caquet en italiques; - insapient n'a pas de référence; - laisser, rien n'oblige à voir dans lait un subjonctif.

D'utiles tables des noms propres, des ouvrages cités et des citations bibliques complètent un excellent travail.

Gilles ROQUES

BOCCACE, *Decameron*, traduction (1411-1414) de LAURENT DE PREMIERFAIT par Giuseppe DI STEFANO, Montréal, CERES (Bibliothèque du moyen français, 3), 1998 (Tirage 1999), XXXVII + 1237 pages.

La présente publication (sigle du DEAF = LaurPremDecD) constitue la première édition moderne de la première traduction française du Decameron de Boccace. Cette traduction que Laurent de Premierfait a achevée en 1414 [v. l'explicit] est dédiée au duc Jean de Berry. L'Introduction nous rappelle très brièvement la date, le traducteur et les principaux témoins [IX-XXII]. Les mss. qui nous conservent le texte sont au nombre de quinze, mais G. Di Stefano se borne à en évoquer trois d'une façon concise (Vat. Pal. lat. 1989, Bodl. Douce 213 [3e quart du 15e s.] et BNF fr. 129 [ca. 1475]) en nous renvoyant à C. Bozzolo, Manuscrits des traductions françaises d'œuvres de Boccace (Padova, 1973) et à l'article de P. Cucchi et de N. J. Lacy paru dans MA 80, 483-502. Le ms. du Vatican, choisi comme base, a été copié entre 1414 et 1420 (ou plutôt 1418 s'il a été exécuté sous le contrôle du traducteur). Les deux autres mss. décrits sommairement contiennent la dédicace au duc de Berry et leur texte montre parfois des divergences intéressantes, dues à une «rédaction intentionnelle» pour reprendre la formule de l'éditeur. On peut regretter à ce propos que l'Introduction n'ait fait qu'effleurer les problèmes posés par les changements lexicaux. Mais quand G. Di Stefano dit: «La recherche de la coloration régionale du lexique a son poids» [XXI], a-t-il l'intention d'y revenir dans une publication séparée? Elle sera très bien venue. Après avoir rappelé l'intermédiaire d'un texte latin perdu entre la rédaction italienne et la traduction française ainsi que le succès de celle-ci, l'éditeur précise quels sont ses mss. de contrôle (outre les deux mss. cités, Vienne 2561 et BNF fr. 239 [cf. R 117, 160]) [XXIII-XXXI]. La brève

Introduction qui nous laisse un peu sur notre faim est suivie d'une Bibliographie [XXXIII-XXXVII] et du texte proprement dit [1-1236]. Malheureusement on n'a ni l'index des noms propres ni le glossaire.

L'édition du texte inspire confiance et le choix de variantes, clairement disposées, est large et très instructif. Juste quelques petits détails: p. 297 n. 6 (de même en 300 n. 87, 506 n. 151) farfouy(r) l. sans doute sarfouy(r) «fouir» FEW 3, 664a; – p. 503, 5° ligne d'en bas, i^z l. ilz; – ibid., 4° ligne d'en bas, vergoi·ne l. vergoigne; – p. 1063, n. 73 toute jour pourrait être conservé; – ibid., 4° ligne d'en bas, harandoient l. haraudoient (?); – p. 1146, n. 177, la 3° ligne est à mettre en petits caractères; – p. 1215, 4° ligne pout l. pour; – p. 1219, n. 171 le sigle du ms. manque; – p. 1232, 11° ligne dmes l. dames.

La traduction de Laurent de Premierfait contient un très grand nombre de mots intéressants, dont plusieurs ont été recueillis par Gdf d'après BNF fr. 129 et sont passés ensuite dans le FEW comme le TLF. On peut regretter que l'absence de gloss. oblige les lecteurs à parcourir plus de 1200 pages pour vérifier les attestations relevées dans la lexicographie. Pour pallier tant soit peu la situation, je donne quelques exemples dignes d'intérêt. D'abord je citerai comme hapax les mots suivants: abhominement s.m. 732 «dégoût, horreur»; - advisamment adv. 1127 var. «en visant» aj. au FEW 14, 522a; - balourde s.f. 166 var. hapax ou erreur? (on lit falourde et bourde dans les autres mss.); - beguinagerie s.f. 761 «dévotion minutieuse» aj. au FEW 15, 1, 87b; - boulengin s.m. 965 var. (leçon citée par Gdf 1, 701b, d'où FEW 1, 428b), bouligni 965, boulingin 965 var. «monnaie de Bologne»; - cloistraine adj.f. 66, 68 (= unique ex. cité par Gdf 2, 159a, d'où FEW 2, 753a) «de cloître»; - compaigniere adj.f. 573 «de compagnie» hapax? v. FEW 2, 966a; - compteresse s.f. 91 «celle qui raconte qch» aj. au FEW 2, 995a; - conduiemant s.m. 19 «action de conduire» aj. au FEW 2, 1025a; - confiemant adv. 965 «avec confiance» aj. au FEW 2, 1034b; - cracherie s.f. 909 «action de cracher» aj. au FEW 2, 1267a; - cuisserot s.m. 779 «partie de l'armure qui protège la cuisse» dans le syntagme forbir cuisserotz et jambierez (sens grivois) aj. au FEW 2, 1261a; - cusançonneemant adv. 1001 «avec soin» aj. au FEW 2, 1166b; - deceleement adv. 68 «ouvertement» unique ex. cité par Gdf 2, 549a, d'où FEW 2, 572b avec date err.; - desburdissement s.m. 556 var. «étourdissement» aj. au FEW 1, 441b? - descourbir v.a. 115 «redresser ce qui est courbé» aj. au FEW 2, 1589a; - dessavoureux adj. 959 «sans saveur» = Gdf 2, 542c > FEW 11, 207a avec la date de «ca. 1420» [l. 1414]; - drageure s.f. «friandise» 978 var. = Gdf 2, 766c d'où FEW 13, 2, 159a mfr. (ca. 1420) [plutôt ca. 1475, date du ms.]; - empescheux adj. 885 «qui empêche, ou qui interroge» aj. au FEW 4, 580a; - enfantinois adj. 733 «enfantin» aj. au FEW 4, 659b; - [enrousir] v.a. 507 var. «arroser» aj. au FEW 25, 339a; - [entresouspessoner] v.r. 626 «se soupçonner mutuellement» aj. au FEW 12, 469b; esbatemmant adv. 562 «joyeusement» aj. au FEW 1, 293a; - esclaboteiz s.m.pl. 721 (var. esclabotis) «éclaboussures» aj. au FEW 2, 733b; - espreveter v.n. 650, espriveter 811, 814, 815, priveter 814 var. «chasser à l'épervier» aj. au FEW 17, 171b; - festablemant adv. 1092 «joyeusement» aj. au FEW 3, 483a; - flambourde s.f. 1059 var. «plaisanterie» aj. au FEW 1, 441a; - forcilles s.f.pl. 316 «ciseaux» aj. au FEW 3, 710b; - frequentemant s.m. 103 «action de fréquenter qn» cité par Gdf 4, 138a d'où FEW 3, 776b; - freronnet s.m. 382 (var. freronnent) «petit frère» aj. au FEW 3, 764a; - guignaie s.f. 310, guinaie 1228 «action de faire signe de l'œil» signalé par TL 4, 789, aj. au DEAF G 1609; - guinaiemant s.m. 310 var., 345 (x 2), 360, 542, 775, 1040, 1052, guinaiement 322, 324 «action de faire signe de l'œil» aj. au DEAF G 1609; - guinoieur adj. 326 «qui fait signe de l'œil» aj. au DEAF G 1609; - honteemant adv. 400 var., 421, 1144, hontemant 421 var. «avec honte» aj. au FEW 16, 182b; - ineschapable adj. 11 «inévitable» cité par Gdf 4, 575a, aj. au FEW 3, 269a; - laneron s.m. 320 «apprêteur de laine» aj. au FEW 5, 149a; - ministreresse s.f. 705 var. (x 2), 706 var. «celle qui administre» aj. au FEW 6, 2, 116b; - molinaire adj. 866 «qui a rapport au moulin» cité par Gdf 5, 375b d'où FEW 6, 3, 40a; - morsillement s.m. 437 «action de mordre» aj. au FEW 6, 3, 144a; - occieresse s.f. 349 var. «celle qui tue» aj. au FEW 7, 298b; - oingnementier s.m. 776 «celui qui vend des onguents» aj. au FEW 14, 36a; - omine s. 593 «augure» aj. au FEW 7, 352a; - froumaige parmigian s.m. 875 «fromage fait de lait écrémé et de safran» cité par GdfC 10, 279c d'où FEW 7, 657b et TLF; - pelerinal adj. 385 (= Gdf 6, 67c d'où FEW 8, 234a), 422 «de pèlerin»; pelerinoiz adj. 389 «id.» aj. au FEW 8, 234a; - peregrinaul adj. 392 «id.» = Gdf 6, 98a > FEW 8, 234a; - racompteresse s.f. 61 (x 2), 73, 74, 75, 132 (x 2), 133 «celle qui raconte qch» Gdf 6, 540b cite une occurr. avec une réf. erronée (correspond-elle à la p. 132?), aj. au FEW 2, 995a; - reprehensure s.f. 955 var. «blâme» = Gdf 7, 70b, aj. au FEW 10, 275a; - requerceli adj. 939 (var. recercely) «frisé» aj. au FEW 2, 699b; - rurable adj. 570 «rural» aj. au FEW 10, 581a; - sautilliz s.m. 717 «action de sautiller» cité par Gdf 7, 331c d'où FEW 11, 115a; - soubzmantonniere s.f. 872 «coup sous le menton» = Gdf 7, 550c > FEW 6, 1, 755b; - [suradvenir] v.n. 803 «survenir» aj. au FEW 24, 192b; - tesmoigneresse s.f. 937 «celle qui témoigne» cité par Gdf 7, 699b d'où FEW 13, 1, 285b; - treschangemant s.m. 190 «transformation» aj. au FEW 2, 124a; - trufatif adj. 444 var. «trompeur» aj. au FEW 13, 2, 385b; - trufatique adj. 444 «id.» = Gdf 8, 97b > FEW 13, 2, 385b; - truffatoire adj. 444 var. «id.» aj. au FEW 13, 2, 385b; - tueresse s.f. 349 «celle qui tue» aj. au FEW 13, 2, 448a; - vergoingnere adj.f. 631 «qui a de la pudeur» aj. au FEW 14, 281a; - veritableté s.f. 55 «vérité» aj. au FEW 14, 288b.

Parmi les premières attest., je signalerai les cas suivants: allourdissemant s.m. 556 «étourdissement» cité par GdfC 8, 86c d'où FEW 5, 466b et DMFépreuves; amouracherie s.f. 503, 889, 1042 (x 2) «pratique d'amour» l'attest. de 889 est citée par Gdf 1, 278c, d'où FEW 24, 468b; - baronnerie s.f. 1096 «domaine d'un baron» 1re attest. pour ce sens; - cacheemant adv. 218, 241, 323 (var. caichemant), 496, 509, 740, caicheemant 419, 450, 501 «en secret» les attest. de 218 et de 450 sont citées par Gdf 1, 765c mais ignorées (ou datées à tort du 16e s.) par le FEW 2, 809b; - [comploter] v.n. 794, 1042, 1047 v. FEW 23, 227b, TLF; - concupiscente adj.f. 1139 v. TLF; - consone a adj. 4 «conforme à» v. Gdf 2, 257b; - continemmant adv. 867 «avec continence»; - depositaire s.m. 466 «celui à qui on remet qc en dépôt» cité par GdfC 9, 307a d'où TLF; - descourtoisie s.f. 130 (= Gdf 2, 568b d'où FEW 2, 851a), 1057 «manque de courtoisie»; - desgorgemenns s.m. 366 var. «bavardage»; - disproporcion s.f. 2; - dogane s.f. 982 (x 2), 997 «magasin permettant la levée des droits» 1^{re} attest. de la forme v. FEW 19, 41a; - doganier s.m. 993 (x 2) v. Arveiller Addenda 85; -[effroissurer] v.a. 610 «arracher les entrailles à» v. Gdf 3, 13b (1515), aj. au FEW 3, 832a; - enamouremant s.m. 103 «naissance du sentiment d'amour» cité par Gdf 3, 82b d'où FEW 24, 468a et n. 30; - [escharpiner] v.a. 1050 «reduire en charpie; égratigner» v. FEW 2, 403a; - [esgrasfiner] v.a. 1049 var., [esgraffiner] 1050 var. «égratigner» v. FEW 16, 351a; - esternueur s.m. 688 «celui qui éternue» cité par Gdf 3, 610c d'où FEW 12, 263a; - estuviere s.f. 362 (x 2), 363 «femme qui tient un établissement

de bains» la 1^{re} occurrence est citée par Gdf 3, 665a mais ignorée par le FEW 13, 2, 458a, aj. LeFrancChampD v. RLiR 63, 615; - exquisement adv. 1233 var. «de façon raffinée» v. TLF; - exquisitemant adv. 1233 (var. acquisitement) «id.» v. Gdf 3, 688b; ferieux adj. 3 (x 2) «plaisant» la 2e occurr. est citée par Gdf 3, 755b, aj. au FEW 3, 463b, [mais on pourrait se demander s'il ne s'agit pas d'une faute pour serieuses dans choses serieuses, syntagme déjà utilisé par Oresme cf. TLF 15, 388a. - G.R.]; forceps s.f.pl. 316 «ciseaux» v. FEW 3, 708b, TLF 1692; - fouldroieux adj. 578 «qui foudroie» cité par Gdf 4, 109b d'où FEW 3, 841b; - gemir inf.subst. 1083 «action de se plaindre» v. Gdf 4, 254b; - heremitique adj. 426 «d'ermite» cité par Gdf 4, 461b, aj. au FEW 3, 236b; - inconsolablemant adv. 97 «de manière inconsolable»; - inhonnestemant adv. 285 «déshonnêtement»; - [interposer] v.r. 633 1re attest. pour l'emploi réfléchi; - mantonniere s.f. 872 var. «coup sous le menton» 1^{re} attest. pour ce sens, v. FEW 6, 1, 754b; - marchandereau s.m. 830, 831 v. Hu qui cite LeMaçonDec VII/8, passage correspondant à la 2° occurr., aj. au FEW 6, 2, 11a; - metrificature s.f. 89 «art de versifier» cité par Gdf 5, 318a d'où FEW 6, 2, 64a; - monitoire adj. 305 «qui sert à avertir» cité par Gdf 5, 390b d'où TLF; la date du 14e s. donnée par le FEW 6, 3, 78b semble être fautive; - naufrage s.m. 146 «perte d'un bateau sur une côte, pendant qu'il navigue» cité par GdfC 10, 193b d'où FEW 7, 54a et TLF; - nouvelle s.f. 2, 6, 21, 437 var., 438 var., 445, etc., v. TLF qui cite BN 129, f. 4r d'après DDL 18; - nouvellete s.f. 437, 438, 1060 v. Gdf 5, 539b qui cite LeMaçonDec, aj. au FEW 7, 206a; - obeisseur adj. 698 «qui obéit» cité par Gdf 5, 551c d'où FEW 7, 277b; - [pauser] v.n. 576 «s'arrêter» 1^{re} attest. pour l'emploi neutre, v. FEW 8, 61a; - [piccoter] v.a. 661 «piquer légèrement et à plusieurs reprises» cette attest, qui est citée par GdfC 10, 334a (d'où TLF) semble être rangée à tort dans le FEW 8, 455b sous mfr. picoté adj. «garni de pointes» (ca. 1390-1414), elle constitue la 1^{re} attest. pour le sens indiqué, à mettre ds FEW 8, 456b; - pleureur s.m. 18 «homme loué pour pleurer à un enterrement» cité par GdfC 10, 356c, d'où FEW 9, 77b et TLF; - pommellete s.f. 571 «ce qui a la forme d'une pomme» v. FEW 9, 154a; - [presignifier] v.a. 510 «prédire» v. FEW 11, 604b; - prestable adj. 997 «qu'on peut prêter» v. FEW 9, 315b; - protervie s.f. 1061, 1064 «arrogance» v. FEW 9, 475b; - psaltere s.m. 1017 (x 2) «voile de quelques religieuses» v. FEW 9, 500b psautier (dp 1566 [= GdfC]); – puentiz adj. 978 «qui pue» cf. FEW 9, 624a mfr. puantir v.n. (1492...); - punitoire adj. 1073 «qui punit» v. FEW 9, 600b; - pusillanimemant adv. 728 «d'une manière pusillanime» cité par GdfC 10, 450b d'où FEW 9, 620b; - radicable adj. 1090 v. Gdf 6, 545a = FEW 10, 17a; - [regratignier] v.a. 1050 var. «égratigner» v. FEW 16, 373b; reprehenseur s.m. 442, 447 (x 2) «celui qui blâme» la dernière occurrence est citée par Gdf 7, 70a mais ignorée par le FEW 10, 275b; - saultement s.m. 717 var. «action de sauter» v. FEW 11, 113b; - sciencé adj. 736 «savant» v. FEW 11, 309b; - secche s.f. 1202 v. GdfC 10, 645a > FEW 11, 584b, cf. TraLiPhi 32, 128; - seneschale s.f. 237, 238, seneschalle 237 «femme d'un sénéchal» v. FEW 17, 70a, AND; - solacieusemant adv. 342, 358, 959, sonlacieusement 358 var., soulatieusemant 857 «agréablement» la dernière occurrence est citée par Gdf 7, 510b; - [souspicionner] v.a. 513, [souspicioner] 529, [suspitioner] 706 «soupçonner» v. FEW 12, 474a; - [subjoindre] v.a. 1220 «ajouter en dernier lieu» v. Gdf 7, 580c > FEW 5, 70b; - [suracroistre] v.a. 951 «augmenter» v. Gdf 7, 600b; - [suroindre] v.a. 274 «oindre» v. FEW 14, 36b; - tardemant adv. 821 «tard» v. FEW 13, 1, 119b; - toupillon s.m. 837 var., 840 (x 2), tourpillon 837 «petit toupet» la 1^{re} occurr. de 840 est citée par GdfC 10, 784b, d'où FEW 17, 344a; - [transficher] v.a. 91 «percer à jour» cité par Gdf 8, 15b mais ignoré (ou daté

à tort) par le FEW 3, 509b; – dense trevisanne s.f. 955 v. FEW 13, 2, 249a; – vendible adj. 268 (x 2) «qui peut être vendu» v. FEW 14, 233a; – villenot s.m. 1215 «vilain» v. FEW 14, 454a.

Les régionalismes ne semblent pas être très nombreux. Pour le Champenois qu'est Laurent de Premierfait, le s.f. raiz d'oignons 867 «chaîne d'oignons» (v. ThomasEss 378-80, FEW 10, 323a et 393b, F. Lecoy ds MélGardette 289-291; l'attest. de rez [champ., 13e s.] ds FEW 10, 323a semble correspondre à notre texte cité par Gdf 6, 605a et ThomasEss 379), le v.a. noqueter 125, 127, 920, 931 «claquer (les dents) par le froid» et le dérivé noqueteiz 918 «claquement de dents causé par le froid» (v. FEW 7, 3b qui ignore pourtant les attest. de notre texte relevées par Gdf) rappelleraient son origine. On peut aussi considérer comme régional l'adv. acreusement 827 var., accreusemant 1079 «de façon horrible», v. Hu et aj. haskerosement (lorr., 12e s.) ds R 112, 536; ces deux attestations sont à ajouter au FEW 25, 425a qui indique bien l'étendue de la diffusion de la famille du mot. Par ailleurs, on a deux mots du Sud ou du Sud-Ouest qui semblent suggérer un séjour prolongé du traducteur dans le midi: gratebouysser v.a. 772 «frotter» 1re attest. du mot méridional, v. FEW 1, 666b et 16, 375a; tindale s.f. 857 «sonnerie» v. FEW 13, 1, 348a.

Par ailleurs, les gentilés ne manquent pas d'intérêt; citons par exemple (le relevé est loin d'être complet) armenois adj. 654 = Gdf 1, 400c; – atheniois adj. 1162 (x 2), 1163, aj. au FEW 25, 663b; – babilonois adj. 1204; – bonnonois adj. 808, bonoinois 100, bonoinoiz 402 var., bononois 403, bononoiz 402, boulenois 402 var., boullenois 100 var., boulongnois 808 var., boulonnois 808 var.; – chiprian adj. 220, chiprien 97 (x 2), ciprien 569; – florentin adj. 2, flourentin 2; – jannevoiz adj. 645 (var. jenevoiz); – neapolitain adj. 176 (x 2); – palernois adj. 640; – perousin adj. 164; – pistoien adj. 1003, 1011, 1014; – pueillois adj. 1085; – ravennois adj. 668; – rhodois adj. 569, rodois 569; – senoiz adj. 775; – sicilian adj. 156 (x 2); – trevisian adj. 116.

Quant aux autres mots et expressions je n'en signalerai que quelques cas: [affoloier] v.a. 802 «rendre fou» l'emploi trans. est à aj. au FEW 3, 690b; - bareteusemant adv. 367, 948 «frauduleusement» Gdf 1, 578c; - bechin s.m. 17, 22 «fossoyeur» emprunt à l'italien becchini de Boccace (v. LEI), aj. au FEW 1, 304b; - bossure s.f. 1071 «bosse» hapax pour ce sens (v. Hu pour un autre sens), aj. au FEW 1, 467b; – chope s.f. 994 var. «petite boutique» FEW 17, 53b; - considereur s.m. 1164 «celui qui considère» Gdf 2, 253c, DenFoulB4; - desloyance s.f. 1057 var., 2e attest. v. Gdf 2, 607a GlConchR 4310, d'où FEW 5, 292a; - eclaboz s.m.pl. 721 var. «éclaboussures» TL 3, 909; - glande s.f. 11 «tumeur» attest. à aj. au DEAF G 812; - gratitude s.f. 1187, 2e attest. après ManuelPéchF cité par AND; - gratuyse s.f. 875, 2e attest. à aj. au DEAF G 1260, 41; - gresillon s.m. 616 var. «grillon» v. RLiR 62, 573, TraLiPhi 38, 7; - [haper] v.r. 12, 149, l'emploi pronom. est à aj. au DEAF H 149; - hocher les prunes loc. verb. 300, aj. au DEAF H 515; - judicat s.m. 899 «fonction de juge» sens à aj. au FEW 5, 58a; - necessif adj. 39 var., 675 var. «qui est dans l'indigence»; paulinet s.m. 913 (var. palinet, paunet) «victime (?)» francisation de paolino, sorte d'oiseau, aj. au FEW 8, 56a (?); - raigeux adj. 198 «violent» cité par Gdf 6, 555c mais ignoré par le FEW 10, 9a, cf. AND; - raviole s.m. 875, le passage correspond à la citation que Gdf 6, 629c a tirée de LeMaçonDec; - resgardeur s.m. 144, 238, 2e ex. à aj. au DEAF G 216.

Ainsi une étude lexicographique approfondie méritera-t-elle d'être entreprise pour exploiter toutes les richesses que recèle la version de Laurent de Premierfait.

L'édition annoncée [XXVIII, n. 146] de la traduction de Le Maçon (texte également bien dépouillé par Gdf) permettra aussi une comparaison fructueuse des deux versions.

Pour terminer, voici une concordance sommaire des citations que Gdf a tirées du ms. BNF fr. 129 (et de quelques autres sources) avec la présente édition: f. 2a (cité par Gdf 5, 414c) correspond à la p. 2 [morsiller]; - 2c (3, 755b) = 3 ferieux; - (?) (4, 580c: «Prol.») = 6 infondre; -4d (6, 676b) = 8 recompensement; -6r (4, 575a) = 11 ineschapable; -8 (C 10, 356c) = 18 pleureur; -9r (7, 178c) = 20 revoultrer; -9c (C 10, 704a) = 21 souspir; - 10r (7, 635b: avec var. tamboisseis, tamboisis «dans le Glossaire ms. de Barbazan») = 22 tamboisseiz; - 14c (2, 623c) = 36 despeschemant; - 15v (2, 127c) = 39 var. choison; -16 (C 10, 613a) = 43 (2 ex.) salate; -18d (7, 393b) = 52 sermonneur; -19v (C 10, 52a) =55 foy judaique; - 23b (2, 159a) = 68 cloistrain; - 23b (2, 549a) = 68 deceleement; - 23r (5, 165a) = 68 marcheiz; -26r (7, 13b) = 80 remplissement; -26v (7, 659a) = 80 taverneret; - 27a (C 8, 386c) = 82 var. broulleux; - 28v (5, 318a) = 89 metrificature; - 29b (8, 15b) = 91 [transficher]; - (?) (C 9, 786c: réf. incomplète) = (?) 95 impertinemmant; - (?) (3, 610c: d'après «Barbazan, Gloss. ms., Ars.») = 95 esternu; - 31r (C 10, 450b) = 96 pusillanime; - 32r (7, 359b) = 100 seignoriablemant; - 32c (C 10, 450b) = 102 pusillanimité; - 33r (4, 138a) = 103 frequentemant; -33r (3, 82b) = 103 enamouremant; -35v (3, 722b) = 114var. fardage; - 39r (2, 577b: f. 129r [l. 39r]) = 130 desenseignez; - 39r (2, 568b) = 130 descourtoisie; - 41r (C 8, 11c) = 138 abbacial; - 41v (4, 586c: ynoble) = 139 ignoble (pas de var.); - 42r (2, 394c) = 141 cuidemant; - 43b (C 10, 344a) = 146 pirhate; - 43r (C 10, 193b: naffrage) = 146 naufrage (pas de var.); - 44r (C 10, 678b) = 149 sciloque; - 44v (7, 536a) = 151 [surnoer]; - 48r (4, 473a) = 166 var. hurtement; - 51r (2, 118b) = 178 chievrelle; -54v (C 9, 695c) = 193 var. gueolier; - 55r (2, 407c) = 196 cusançonneusement; - 55r (5, 117b) = 197 malheureemant; - 55v (6, 555c) = 198 raigeux; - 60r (1, 765c) = 218 cacheemant; - 68r (2, 561c) = 253 descongneumant; - 78v (7, 602c) = 297 [surfouir]; - 80v (5, 390b) = 305 monitoire; -83r (4, 71a) = 316 [forcillier]; -93r (3, 536a) = 356 esplendissant; - 94r (3, 665a) = 362 estuviere; - 94c (2, 660b: BN «128 [1, 129]») = 364 var. distincteemant; - 98r (8, 240c) = 379 villenastre; - 98v (8, 95c: truandise) = 380 truandie (sans var.); - 99r (5, 144c: mengeux de turtes) = 383 mangeur de tartes (sans var.); - 99v (6, 67c) = 385 var. pelerinal; - 100v (2, 600b) = 389 desireemant; - 101r (6, 98a) = 392 peregrinaul; - 103r (C 10, 434a) = 401 var. proporcionneemant [l. -ment?]; - 108r (C 10, 124b) = 419 mariable; -109v (4, 461b) = 426 heremitique; - 112v (7, 500c) = 438 soufflerie; - 113v (4, 651a) = 443 joincture; - 113v (7, 497c) = 443 soueveté; - 114r (8, 97b) = 444 trufatique; - 115r (7, 70a) = 447 reprehenseur; - 115v (1, 765c) = 450 caicheemant; - 116r (7, 561a: soubzterrine) = 451 soubterraine (sans var.); - 117 (C 9, 169a: BN «1291» [1. 129]) = 456 constammant; -120r (C 9, 307a) = 466 depositaire; -121r (3, 723a) = 471 fardemant; -121v (2, 221b; d'où FEW 2, 1457b avec la date err. «1534» [l. 1414]) = 473 concombre; - 121v (3, 383a) = 475 eschanal; - 123v (2, 408b) = 484 [cusançonner]; - 127r (C 10, 475a) = 501 var. [reagencer]; - 127v (C 9, 140c) = 503 complaisence; - 128v (1, 135c: affecteement) = 507 affectuesemant (sans var.); - 128d (C 10, 518a) = 509 refrein; - 129r [réf. err.?] (6, 540b: La tierce nouvelle comptee par... l'une des sept dames racompteresses) = 132 (?) racompteresse; -134r (6, 671c) = 535 requoi; -135r (4, 550a) = 539 immouvable; -136v (8, 33b) = 547 var. trebuschet; - 137r (3, 713c) = 549 falourde; - 137r (3, 663a) = 550 estouyer; - 138v (C 8, 86c) = 556 allowed is semant; -138v (7, 635c) = 557 var. tambois ser; -142r (3, 782c) = 572 ficheemant; - 143v (4, 109b) = 578 fouldroieux; - 144v (1, 531b) = 582 advisemant; -146v (7, 454a) = 591 [soriller]; -149r (4, 245b) = 610 [gaudir]; -152r (2, 222c) = 625concort; - 157v (C 9, 730b) = 650 var. groisseur; - 158r (1, 400c) = 654 armenois; - 159v

(6, 166c) = 660 pinaie; - 159v (C 10, 334a) = 661 [piccoter]; - 164r (1, 88c) = 680 accroisseur; - 164r (C 10, 389a) = 681 poulciniere; - 165r (1, 327a) = 684 [appaisturer]; - 165v (6, 552c: rafarde) = 686 refarde, var. rafarde (mais la var. de BN2 [= BN 129] n'est pas relevée); - 165v (4, 253c) = 687 gellinier; - 166r (3, 610b: esternu) = 687 esternuemant (sans var.); - 166r (3, 610c) = 688 esternueur; - 166v (C 10, 389a) = 690 var. pouchiniere; - 168r (5, 551c) = 698 obeisseur; - 178r [l. 170r?] (C 9, 311a) = 704 desagencié; - 170v (2, 695b) = 707 var. devantel; - 173v (7, 331c) = 717 sautilliz; - 176d (C 10, 450b) = 728 pusillani $memant; -192r(2, 407c) = 790 \ cusan conneus emant; -192r(3, 770a) = 790 \ festable; -192r$ (6, 763a) = 790 relevee; -193r (C 10, 760c) = 794 testiere; -194v (1, 569b) = 801 bandon;- 197v (C 8, 174b) = 813 arres; - 199v (C 9, 322a) = 824 descheveulé; - 200v (C 10, 692c) = 827 soubdeineté; - 201v (1, 349c) = 831 [apposer]; - 201v (1, 78c) = 832 [accornardir]; -203v (C 9, 212c; coti) = 838 quoti (sans var.); - 203v (C 10, 784b) = 840 toupillon; - 207v (2, 293c) = 855 coquardie; - 208r (7, 510b) = 857 soulatieusemant; - 209r (7, 124a) = 860 restituteur; - 210r (8, 240c) = 865 villenastre; - 210v (5, 425c) = 866 moucheron; - 210v (5, 375b) = 866 molinaire; - 210v (6, 605a: ung rez) = 867 raiz d'oignons; - 212r (7, 550c) = 872 soubzmantonniere; - 212r (7, 206b) = 873 riviereux; - 212v (C 10, 279c) = 875 parmigian; - (?) (7, 179a: revoltrant «Boccace, cité par Barbazan, ap. Pougens») = 876 revoltiand; - 213r (7, 159a) = 877 retropice; - 213v (C 10, 132a) = 878 materiel; - 215v (2, 71a) = 888 chargeux; - 215v (1, 278c) = 889 amouracherie; - 216v (C 10, 154b) = 893 miliare; - 217v (7, 715c) = 896 tigeaulx; - 222r (5, 527a: noquetiz; avec. var. noquetis [«ap. Roq.»]) = 918 noqueteiz; -222v (5, 527a) = 920 [noqueter]; -225v (5, 527a) = 931 [noqueter]; -227v (7, 699b) = 937 tesmoigneresse; - 227c (8, 17b) = 940 transgeter; - 231r (7, 70b) = 955 var. reprehensure; - 232r (2, 542c) = 959 dessavoureux; - 233v (1, 701b) = 965 var. boulengin; - 236v (2, 766c) = 978 var. drageure; - 237v (4, 406b) = 982 halier.

Takeshi MATSUMURA

Yves COUTANT, Middeleeuwse molentermen in het graafschap Vlaanderen, Terminologie du moulin médiéval dans le comté de Flandre, Tongeren-Liège, George Michiels (Mémoire de la commission royale de toponymie & dialectologie, 18), 1994, 942 pages.

En dépouillant environ 2500 comptes flamands du 14° et du 15° siècle, Y. Coutant a réalisé une étude approfondie du vocabulaire du moulin (sigle du DEAF = CoutantMoulin). Le résultat est admirable et nous rend un grand service en nous permettant de comprendre la terminologie spécialisée qui se rencontre non seulement dans les documents historiques mais aussi dans des œuvres littéraires. Pensons entre autres au *Meunier d'Arleux*; son dernier éditeur avait bien raison de citer dans une note le présent travail (NoomenFabl n° 110, n. 85).

Après une Introduction [5-33], une Liste des abréviations [34-36], un Inventaire des archives dépouillées [37-77] et une Bibliographie [78-102], on a deux glossaires, néerlandais [103-454] et français [455-941]. Ceux-ci sont inséparables et complémentaires puisque de nombreux textes mélangent les deux langues, comme on le voit par exemple dans le doc. de Sluis 1439 cité en 523 s.v. braccon: pour ung waghe[scot] soyé en deux, un bracon et une scipplancque (...). Pour comprendre la citation, il ne suffit pas de consulter dans la partie française les art. braccon et soyer, mais il faut recourir aux art. scipplanke et waghescot dans la partie néerlandaise.

Le tout nous apprend bien des choses. En renvoyant de façon systématique au FEW dans la partie française, Y. Coutant donne souvent des remarques qui complètent la lexicographie et ne manque pas de corriger les dictionnaires. Ainsi en 535 s.v. cauchure, l'art. canchure de Gdf 1, 775b est supprimé, tandis qu'en 911 s.v. tonel de l'eaue, on apprend que Gdf 2, 230b conel est à lire tonel (cf. d'ailleurs déjà Gdf 8, 354b, remarque d'A. Thomas).

Seulement, pour les syntagmes comme bauch pillerech, bende loireche ou clau palerech, on aurait pu créer des entrées pillerech, loireche et palerech pour renvoyer aux substantifs bauch, bende et clau, car les lecteurs pressés ne pourraient pas recueillir les attestations des adj. rangés si loin de leur ordre alphabétique. On aurait pu souhaiter également que les renvois internes fussent faits plus largement, car il y a des articles qui ne donnent que des références sans en citer les contextes et partant qui embarrassent les lexicographes qui voudraient vérifier les attestations. Naturellement si l'on cherche bien (ou si le hasard nous sourit), on arrive à trouver les contextes correspondants sous d'autres entrées. Ainsi, le doc. d'Ostricourt 1431 évoqué en 458 s.v. agrappe (saingle -) est cité à la même page s.v. agrappe (double -) (cas facile!), tandis que (cas moins aisé à résoudre) le passage de Harelbeke 1414 et celui de Harelbeke 1415 signalés en 640 s.v. espeegat sont relevés respectivement en 457 s.v. acourchier et en 464 s.v. aisselin, que le contexte du doc. de La Gorgue 1417, mentionné en 693 s.v. gister, se lit en 460 s.v. aire comme en 692 s.v. giste, et que la citation de Bailleul 1481 évoqué en 932 s.v. verghes de dehors comme unique exemple est cachée en 492 s.v. bare. Il y a des cas aussi où des contextes cités sous d'autres vedettes complètent opportunément les données d'un mot. Ainsi, bien que l'article plancage en 807 ne donne que deux attest. de Cysoing 1439 et 1444, l'art. aeuwer en 457 cite un doc. antérieur de La Gorgue 1422 qui contient le mot plancage. De même, la graphie rencauchijer qu'on lit en 463 s.v. aisse (III) dans le doc. de Cysoing 1437 est à ajouter en 857 s.v. rencauchier. Une telle situation risque parfois de nous gêner, puisque quand une citation contenant tel ou tel mot à sens variés se lit sous une entrée mais qu'elle ne se retrouve pas dans l'article du mot en question, on ne peut pas savoir de façon sûre comment il faut interpréter l'attestation rencontrée. Prenons le cas du s.m. camwiel qu'on trouve dans un doc. de Ninove 1409 (des agrapes mis aux joinctures du camwiel). Le contexte est cité à la fois sous agrape (458) et jointure (715), mais sauf erreur la référence est absente des deux articles camwiel (196 partie flamande et 528 partie française). Pour les profanes il n'est alors pas aisé de donner au mot un sens exact. Si l'on avait un système de renvois tel qu'on en trouve dans les Documents lexicaux de L. Remacle (RemDoc1/2/3) ou dans le DSR d'A. Thibault, on pourrait plus facilement comprendre les citations et compléter les données.

Parmi les mots vedettes, on a un certain nombre de régionalismes, par exemple couron, cuvelle, estecquier, grau, potente (voir ci-dessous). Et les citations en contiennent aussi; j'en signalerai les cas suivants: carlier s.m. 512 (1401), 594 (1472) «charron»; – caudrelier s.m. 781 (1414) «chaudronnier» FEW 2, 77a; – eschoppier s.m. 608 (1490) «petit marchand établi dans une échoppe» FEW 17, 54a; – esfondre (– d'eauwe) s. 714 (1406) «orage» v. RLiR 61, 583; – moijenne s.f. 544 (1405), moiiene 659 (1385), moienne 661 (1409) «milieu» v. RLiR 63, 622; – moylong s.m. 496 (1420) «milieu»; – placqueur s.m. 806 (1412) «ouvrier qui enduit un mur de plâtre» FEW 16, 627b.

Voici quelques notes de lecture: 89, on préfèrera la 2º éd. de GossenGramm; -461 s.v. aisse (II) ligne 12, vlecken est imprimé vleeken en 422; - 477 s.v. appoielle sens (c), drayboom est imprimé draeyboom en 142; - 478 s.v. arbre sens (b) 8° ligne, couvertele dans le doc. de Dendermonde 1396 est imprimé couvercele dans le doc. de Dendermonde 1395 en 593 s.v. couvercele; est-ce le même texte malgré les dates différentes? Si oui, laquelle des deux lectures est-elle bonne? - 484 s.v. atemprer, le dernier exemple d'Erquinghem-L. 1411 est cité en 527 s.v. cachier (I) avec la graphie atremper au lieu d'atemprer; - 496 s.v. bauch sens (g), dans la citation het est-il à lire hef? Mais il ne semble pas être relevé s.v. hef; - 503 s.v. bende B. sens (a) 1., le texte de Moregem 1458 est cité un peu différemment en 473 s.v. anel (II) sens (a); - 504 s.v. bende coppee, dans l'exemple de Cysoing, l. pan devent, cf. 783; la même citation se retrouve en 899 s.v. seullel avec la leçon pan devant, à corriger aussi; - 517 s.v. bougon (B) dans l'exemple de [St.-Baafs-Vijve (1442)], l. frumtures au lieu de frum[e]tures (?) cf. 682 où est cité le même contexte; - 517 s.v. bourlette plate, aj. le syntagme platte bourlette qu'on lit s.v. bourlette grosse de la même page; - 520 s.v. bouter, dans la citation baultz est-il à lire baulcz comme on le trouve en 715 s.v. jointure? - 535 s.v. caucque sens (b), dans le 2^e exemple l. hesinés, il en va de même en 586 s.v. costiere, voir 698 s.v. haisinet; - 561 s.v. clau d'escaille, la citation tirée de Lille 1468 (pour 800 d'escaille...) se lit en 630 s.v. escaille un peu différemment (deux milliers 800 d'escaille...); - 569 s.v. cloye, aj. la graphie cloie dans le doc. de Menen 1457 cité en 507 s.v. bertel; - 570 s.v. clore sens (b), l. haisinés; - 586 s.v. coudre sens (a), l'exemple de Menen 1457 se retrouve en 673 s.v. fil avec hortes au lieu de hottes; - 608 s.v. Danemarche 4º ligne 1. eskenle, cf. 633 s.v. eschangle; - 609 s.v. daumer, la forme tarraux qu'on lit dans la citation est-elle à ajouter en 907 s.v. teral ou à lire terraux? - 612 s.v. degret sens 2, le même contexte du doc. Haasdonk 1400 est cité en 392 s.v. trap avec degroet au lieu de degreet; - 620 s.v. embocquure, dans le dernier exemple l. seuvyse, cf. 899; - 628 s.v. entrebuc, l'exemple de Wortegem 1453 est daté de 1452 en 276 s.v. pestel; - 650 s.v. estandart sens (a), l'hapax enregistré par le FEW 17, 220a correspond à ChansArtB XXII, 205 cité par TL, c'est-à-dire à l'attest. dont il est question plus bas sous le sens (b) («L.W., v.v. 199-206»); - 661 s.v. fer sens A (a. 3), le contexte tiré de Kruibeke 1379 (pour avoir refait le haterel...) est presque identique à celui tiré de Menen 1403, est-ce une coïncidence? - 663 s.v. fer sens B, dans la citation de St.-Baafs-Vijve 1442, de vent l. devent, cf. 785; - 672 s.v. feullier, dans le contexte de Harelbeke l. traversans; - 674 s.v. flacque, pour l'exemple de Quesnoy-s.-D. 1399: [...] faire plasque (sic), [...] on a une autre interprétation en 827 s.v. postelet: [...] faire plasque (sic., lire flasque ou planque), [...]; - 678 s.v. fons dans l'exemple de Douai 1427, l. seuvise; - 695, ajouter guisier pour renvoyer à la note 2 de la p. 459 s.v. aguisier; - 697 s.v. haisin, le 1er exemple de Cysoing 1380 (demi cent de claus rondiaux pour refaire le haisin) est identique à la citation de Templemars 1380 qu'on lit en 559 s.v. clau rondiel; est-ce une coïncidence? Fallait-il imprimer le contexte cité en 530 s.v. canlatte (pour 7 quartrons de claus rondiaux de coy on ataka les canlastes dou haisin et les aissielles dou crepon Cysoing 1380)? On pourra ajouter une attest. de 1653 (haghin) cité en 530 s.v. canlatte; - 706 hie sens (a), le contexte du doc. Menen 1457 se lit en 507 s.v. bertel; - 710 s.v. hurtoir sens (b), le 1er exemple tiré du doc. de St.-Eloois-Vijve 1451 (3 grans claux nommés «hurtoirs») est identique à celui d'Ingelmunster 1451 cité en 555 s.v. clau (grant -); estce une confusion avec 3 grans cloux nommez «hurtoirnaglen» St.-Eloois-Vijve 1459 et 1461, cité en 184 et 556? - 735 s.v. louchet, le doc. semble être plutôt à dater de 1396 d'après 644, 838; - 735 ajouter luve pour renvoyer à l'exemple de Mouscron 1469 cité en 607 s.v. cuve; - 738 s.v. maison manable, aj. un exemple antérieur de 1470 cité en 780 s.v. paler à moins qu'il ne s'agisse de la même attest. référencée différemment; - 744 s.v. maisiere, l'exemple de Quesnoy-s.-D. 1399 est daté de 1398 en 675 s.v. flayel cf. aussi 824 s.v. porte d'eaue; - 760 ajouter mo(u)lin a tan s.m. «moulin où l'on moud l'écorce pour la production du tan» La Gorgue 1421 (cité en 741 s.v. marbrel), La Gorgue 1422 (cité en 787 s.v. pas); - 778 créer une entrée ostel pour renvoyer à l'art. estel où l'on citera le doc. de La Gorgue 1399 cité en 523 s.v. braccon; - 781 s.v. palete sens (b), le contexte tiré du doc. de Lessines (± 1276) est identique à celui attribué à Oudenaarde en 661 s.v. fer; est-ce une coïncidence? - 790 créer une entrée pende pour renvoyer à l'art. bende; - 796 à côté de piece de boz de mespelier, on pourrait relever piecette de bos de mespelier dans le doc. de La Gorgue 1412 cité en 885; - 828 n. 50, pour le mot régional potente, voir FEW 9, 252b, RLiR 56, 482; - 839 n. 51, malgré la note on lit reachiré au lieu de reachié dans le même exemple cité en 276 s.v. pestel; - 855 s.v. remboister, l'indication «Quesnoy-s.-D. (1421)» se réfère-t-elle au contexte cité en 512 s.v. boistauch? Mais là l'exemple est daté de 1422; - 888 s.v. roliel, dans la citation l. entre deux; - 902 s.v. somerel, l. enesguillé au lieu d'enesquillé, cf. 622; - 904 créer une entrée tacque pour renvoyer à l'art. atacque de 484, autrement on ne pourrait pas bien comprendre a la tacque (sic) qu'on lit en 739 s.v. mamelle, dans l'exemple de Cysoing 1494; - 911 s.v. tordoir, on pourrait réunir Ninove 1387 et Ninove 1433 sous un seul tourdoir; - 912 s.v. torsoir a oille, le syntagme se lit en 777 dans le doc. de Lille daté de 1469; la date de 1468 qu'on lit en 912 est-elle fautive? – 917 s.v. traynel, on ajoutera une attest. de tranneau tirée d'un doc. de 1688 (cité en 507 s.v. beride), laquelle constituera une attest. postérieure à celles enregistrées ds FEW 13, 1, 342a; - 921 s.v. tronchonner, le mot se lit en 829 et 904.

En lisant les citations, on pourrait relever les mots et syntagmes suivants: abataige s.m. 600 (1458), 631 (1489), 657 (1490), abattaige 602 = 813 (1455) «action d'abattre»; - amenaige s.m. 269 (1432), ammenaige 465 (1455) «action de transporter qch quelque part»; - bacqueteur s.m. 488 (1416) «fabricant de bac» aj. au FEW 1, 198a; - cronbeur 588 (1487) «jante (?)» aj. au FEW 16, 415b; - cuvetier s.m. 505 = 911 (1454) «tonnelier» 1re attest. par rapport à Gdf 2, 410a, aj. au FEW 2, 1549b; -[esbuher] v.r. 605 (1395) «se casser (?)»; - estre au jeu loc. verb. 664 (1409) est-ce une forme d'estre a jocq, expression relevée en 713? - maistre des euvres s.m. 660 (1458) «celui qui dirige la construction d'un édifice»; - merrenier s.m. 594 (1476) «marchand de bois de construction» régional? v. FEW 6, 1, 487b; - rafforchier v.a. 571 (1409), 650 (1409) «renforcer» aj. au FEW 3, 728b; - ragonneur s.m. 596 (1413) (Jaquemart le Ragonneur) «qui grommelle (?)» aj. au FEW 10, 29b? - ragrangier v.a. 575 (1439), 594 (1427), 678 (1444), 899 (1427), [regrangier] 866 (1444), [rengrangier] 620 (1491) «agrandir (?)» aj. au FEW 4, 221a? - [raparfondir] v.a. 673 (1403) «creuser»; - ratanevir v.a. 677 (rataneuir) (1404) «amincir» hapax? aj. au FEW 13, 1, 230b; - regrosser v.a. 567 (1456), [regrossier] 573 (1415) «rendre gros» aj. au FEW 4, 275b; - [rengeler] v.a. 605 (1408) «faire geler de nouveau» aj. au FEW 4, 88a; - reslargissement s.m. 536 (1420) «action d'élargir»; - [retachier] v.a. 660 (1471) «attacher de nouveau»; - sourqueviron s.m. 619 (1461) «chevron supérieur»; - terreneur s.m. 507 (1432) «celui qui chaule (?)» hapax, aj. au FEW 17, 324b TER; - tronce s.f. 466 (1477), 674 = 846 (1499), tronche 135 (1294), 603 (1462), 874 (1487), tronque 605 (1462); - tronchon s.m. 509 (1435).

Takeshi MATSUMURA

Jourdain de Blaye en alexandrins, édition critique par Takeshi MATSU-MURA, Genève, Droz (T.L.F. 520), 2 vol., 1999, LXXIII + 1162 pages.

Editio princeps de Jourdain de Blaye, 791 laisses monorimes, 23193 alexandrins: un vrai travail d'oshō. Cette chanson de geste tardive (sigle du DEAF: JourdBlAlM) reprend, tout en sextuplant son volume, Jourdain de Blaye en décasyllabes (assonancés, puis monorimes), chanson de ca. 1200 [= JourdBl]. Celle-ci fait paire avec Ami et Amile [= AmAm] dont elle développe la geste familiale en mettant l'accent sur les luttes entre le mauvais, le traître Fromont, et les bons de la maison de Blaye, sujet qu'elle surcharge des voyages et exploits en exil de Jourdain; cette dernière partie s'inspire de la légende d'Apollonius de Tyr; l'ensemble se rattache à la geste de Doon de Mayence. Les remaniements jumeaux des deux chansons (AmAmAl et JourdBlAl) s'inscrivent dans la série des revitalisations de la chanson de geste, typiques du renouveau de la chevalerie avant son déclin. D'ailleurs, les femmes y agissent en héroïnes, comme dans le cinéma fantastique.

L'introduction débute un peu brusquement avec la description des manuscrits. Un seul, Ars. 3144, écrit par Druet Vignon en 1455, est complet (= B); un autre, anc. Tournai 102, même scribe, 1461 (= C), détruit lors du bombardement allemand de Tournai en 1940, ne subsiste qu'aux cinq sixièmes du texte par une bonne copie de 1928 (= T); s'ajoutent des extraits divers, notamment de C, et des fragments. Le chapitre traitant de la datation et de la localisation de JourdBlAl contient aussi la discussion d'une hypothèse jadis avancée par R. Bossuat, à savoir si Druet Vignon est l'auteur du texte: conclusion négative. La comparaison de JourdBlAl et de AmAmAl rend probable que les deux remaniements ont été composés plus ou moins parallèlement avant 1455 (date du ms. B).

Le chapitre 'Langue' examine, selon le procédé habituel, la langue de l'auteur [p. XXXVII - XLV] et celle du copiste [- LIII], picards tous les deux. T.M. y donne un abrégé très succinct de la grammaire du texte tout en renvoyant le lecteur aux travaux de base, tels que GossenGramm² ou DeesAtlas, et aux bonnes études similaires et comparables, tels que celles dans FroissEspF2 ou BelleHelR. Ce procédé est très recommandable s'il reste informatif, ce qui a été atteint ici. Pour le vocabulaire régional T.M. renvoie à son travail dans RLiR 62, 129-166: nettement picard. L'analyse de la versification [p. LV-LXII] relève aussi le fait que les laisses aux alexandrins monorimes se terminent par un vers orphelin hexasyllabique aux terminaisons féminines, procédé identique déjà dans la version décasyllabique. Après l'analyse du récit suivent finalement trois pages décrivant la toilette du texte [LXXV-VII] qui s'oriente aux standards établis par Meyer et Roques (et clairement développés par Foulet / Speer en 1979). Les variantes sont disposées dans un apparat unique, ce qui est, comme le plus souvent, tout à fait satisfaisant. Leur citation est ultra-précise: les mots abrégés par leur initiale le sont par les deux premières lettres dans tous les cas où le mot abrégé n'est pas le seul avec la même initiale dans le vers en question. Les variantes de T montrent souvent que le scribe est revenu consciemment sur ce qu'il avait écrit plus tôt dans B, p. ex. 10601 Renier le gentil bacheler se trouve remplacé par R. le g. et le ber (Renier, à ce moment-là, est un vieillard). Au v. 1386 fruis, T, semble plus poétique que fieux, B. Etc. T.M. s'en est servi ici et là pour améliorer B, p. ex. 10607: Ses bras li jette o col au lieu de o cors.

La transcription paraît très soigneuse, les quelques comparaisons avec les extraits publiés, notamment JourdBIAlBU de 1912, n'ont pas pu infirmer cette impression

(laisse 265: 7691 Apoiiet ou Apoyet, 7694 unne ou une, 7699 oussy ou aussy, 7707 luy ou lui?). Évidemment, on aurait tant aimé voir une reproduction d'une page du manuscrit de base au moins. L'index des noms propres est complet, le glossaire est très ample et satisfait le lecteur non-professionnel intéressé, le littéraire soucieux de précision et, bien sûr le linguiste et spécialement le lexicographe qui s'applique à dépasser Gdf dans le domaine du moyen français. T.M. se place dans la tradition philologique en utilisant les sigles des manuscrits utilisés, établis depuis 1912, et dans la tradition lexicographique en utilisant les sigles en partie en usage depuis 1922 et systématisés dans le DEAF.

Voici trois notes de lecture: p. XXII est discutée la question si Druet Vignon est auteur ou scribe, pour conclure qu'il est le scribe. Cela semble justifié. Puisque l'explicit du ms. B mentionne Druet comme celui qui le vier a ditez, T.M., fort de son argumentation et du terme ecris dans l'explicit du ms. C (vers autrement tournés), veut donner a ditier le sens de «écrire». C'est peut-être acceptable sur le plan littéraire, mais inadmissible sur le plan linguistique: le mot ditier a le sens de «dicter» et de «créer (une œuvre littéraire)» et similaire; son analyse sémantique, et l'analyse de sa famille (ditié, diteor, etc.), ne permettent pas de lui donner le sens de «écrire (un manuscrit p. ex.)». Si donc Druet n'a pas été l'auteur au sens moderne du terme et s'il dit quand même qu'il a ditié le texte, on peut à la rigueur prendre le terme dans un sens légèrement élargi, p. ex. «donner (à une œuvre littéraire) sa forme définitive en l'écrivant et éventuellement en la rédigeant correctement». Noter que ditez est à la rime dans B, tandis que escris ne l'est pas dans le ms. C. Il se peut finalement que ditier conserve son sens et que son emploi est dû à la rime et, pourquoi pas, à la vanité de Druet ou à sa perception de ce que c'est qu'un auteur. - Au vers 1977, fronc copé surprend le lecteur qui a appris aux vers 1922, 1923, et 1927 que Jourdain a tranché à Fromont le cuir et le nez, respectivement la balevre et le nez. Fronc n'est pas dans le glossaire. Si la leçon -c est bonne, on peut rapprocher froncq «front (de la tête)» chez Jean Vauquelin (GdfC 9, 668b); d'autre part, le front n'est jamais coupé (v. Gdf, TL). Au vers 2285 il y a un fronc où pousse une corne; le sens de «front» y est assuré. C'est en tout cas un fait intéressant. - Au vers 10582 il faut déplacer la virgule, ce qui fait de boire un substantif (qui est au glossaire avec ce sens, mais avec un autre renvoi).

Des notes [885-900] soulèvent des points difficiles du texte et en résolvent la plupart; elles aident à la bonne compréhension du récit. Note au vers 15496: cartre juree, «prison étroite» (Raynaud) ne va pas, «prison fortifiée» (Roussel) non plus, «prison sûre» (Henry, à un endroit avec '?') rend le sens du texte, mais juré doit avoir un sens proche de ses significations possibles, p. ex. «décrétée, confirmée (par des jurés)»; l'édition sert aussi à nous fournir des attestations supplémentaires analysées en accord avec la lexicologie. La Table des noms propres [901-970] excède l'attente du lecteur sous trois aspects au moins: 1° elle contient aussi des acteurs sans nom, p. ex. le carterier qui joue un certain rôle, et même des animaux acteurs, telle une cherve (biche) qui nourrit la petite Jourdaine au bois. 2° elle fait suivre les noms de leurs épithètes divers dans le texte, p. ex. Graciien li enfez / li enfez qui ot ciere hardie / le sage / au cuer d'empereour, ou encore Jourdain l'aduré / le dansillon / le François / le naturés, etc. 3° elle renvoie régulièrement au Répertoire de Moisan. Cette table fera histoire.

Le Glossaire [971-1145] ne laisse rien à désirer. Il est très ample, quasi complet. Les renvois ne sont pas exhaustifs (p. ex. *amer* m. «amertume», 10609, n'y est pas;

ne... jour 1446 est délaissé, des expressions plus complexes y sont), mais l'essentiel a été relevé. Le glossaire rend digeste les 23193 vers parfois indigestes. Il relève aussi des locutions (ajouter Qui plus a, plus convoite, 10628, p. ex.), les expressions d'une valeur minimale renforçant la négation, figure qui prend un nouvel essor dans les chansons de geste tardives (ex. osiere) et les comparaisons (avec renvois à Ziltener). La structure des articles du glossaire excède les normes habituelles - ce n'est pas un de ces glossaires arides qui ne sont utiles à personne. T.M. semble avoir pris pour modèle les travaux d'Albert Henry, il n'y a pas de meilleure tradition. C'est ainsi qu'on y trouve le condensé d'une discussion philologique et lexicographique (p. ex. abatre v.a. «abolir» [FEW 24, 17a; CleomH 9730n]). L'utilisation des sigles univoques du DEAF rend les articles très compacts et clairs - pas de superfluités. Quelques remarques pour illustrer l'intérêt lexicographique: abrievé adj. «ardent» illustre à merveille le fonctionnement d'un glossaire (de texte ou de corpus) par rapport à un dictionnaire (méthodologiquement sain): abrievé est l'inconnu; ardent est le connu, soit «qui est en feu, en combustion; qui brûle», ou «qui est allumé», ou «qui a la couleur ou l'éclat du feu», etc. (Petit Robert: huit sens numérotés). Nous nous doutons déjà que ces sens ne valent pas pour abrievé; nous retournons aux vers indiqués pour apprendre qu'il s'agit de chevaux: chevaux ardents à la Dalí? Nous lirons donc les contextes et verrons que les chevaux sont en action à la bataille, qu'ils sont fougueux et impétueux ou, pourquoi pas, ardents. Nous comprenons alors que la glose est établie pour le lecteur qui lit le texte, qui l'a déjà compris, qui connaît les qualités possibles des destriers et qui se laisse confirmer par le glossaire que abrievé signifie quelque chose comme «ardent» (cp. Petit Robert 7° et 8°). Dans un dictionnaire il faut autre chose, il faut une définition qui correspond à tout le défini et seulement au défini, une définition qui classe et distingue. A ces conditions classiques ne correspond qu'une définition syntagmatique élaborée; un équivalent restreint est un pis aller, mais souvent indiqué, soit, dans le cas de abrievé «fougueux (dit d'un cheval)». (Mauvais et erroné à la fois: «eilig», TL. Non adéquat: «rapide» Brun-MontM.) - baisure f. «marque laissée par un coup, ou bouche qui se laisse baiser (?)» est plutôt un terme technique intéressant: «partie latérale de la surface d'un pain, qui n'a pas de croûte parce qu'un autre pain y était en contact lors de la cuisson, baisure»; ce n'est pas un hasard que GdfC 8, 276a n'atteste le mot que dans une allusion plaisante (16e s.; cp. FEW 1, 269b baiseul «id.» et dér., FEW 1, 271b; TLF 4, 53b: 1888), car la chose a si peu d'importance que le terme n'apparaît que dans des comparaisons, tel dans JourdBIAIM 1925 où Jourdain rase avec son épée le visage de Fromont qui alors Tant ot laide baisure. L'indication «marque laissée par un coup» n'est donc pas fausse par rapport à la réalité, mais la signification littéraire n'apparaît qu'avec le terme technique. - batillier v.n. «livrer bataille» et bastillie p. pa. adj. f. «fortifié, garni de remparts» (l. -iée et -ie) ne devraient pas se trouver dans un seul article. - brief m. «chronique» est une définition loin des sens de base du mot; le contexte ne saurait la confirmer (pas plus que «histoire, chanson» que T.M. critique); mieux: «écrit» («document écrit» plutôt que «livre, œuvre écrite», cp. TL 1, 1146, 15). - cachie f. «action de poursuivre» est possible comme variante pic. de *chassee; noter toutefois que le scribe a remplacé le mot par encauchie dans sa copie ultérieure. - dé: cangier le det loc. verb. 1491, «ne pas tenir la promesse» ne tient pas compte des puissances sémantiques de cangier le dé. Dans le récit sont échangé deux enfants; l'un est présenté à Fromont qui se prépare à le tuer, Mais il ne set comment le det on li canga, c'est-à-dire qu'on lui a échangé le dé; ceci est explicité dans la suite: Tez acate a le fois .i. gar... Qui cuide acater auwe. – effort: par le Fromon effort «sur l'initiative de Fromon» n'est pas une loc., 'initiative' convient au contexte, mais pas au sémantisme du mot. – faintise f., «hésitation» (< Gdf) ne convient pas, mieux p.-ê. «disposition à la faiblesse mentale», il faut analyser le sémantisme du mot.

Voilà donc une édition méritoire qui se lit bien et qui très accessible par un glossaire richissime, et établi avec maîtrise (d'ailleurs allégé par ce que l'auteur a publié dans TraLiPhi 37, 1999, 171-215: proverbes, et ib. aux pages 217-249: présence de JourdBlAl dans Gdf). Nous sommes très heureux que cet élément partiel d'une thèse ne partage pas le sort de tant de thèses françaises, c'est-à-dire de moisir dans les oubliettes.

Frankwalt MÖHREN

MARTIN LE FRANC, L'Estrif de Fortune et de Vertu, éd. critique par Peter F. DEMBOWSKI, Genève, Droz (Textes Littéraires Français, 513), 1999, LX + 420 pages.

La lecture de l'œuvre française de Martin Le Franc était jusqu'à présent réservée aux seuls spécialistes ayant accès aux trésors des grandes bibliothèques qui en conservent des mss, la BN et la Bibliothèque Royale de Bruxelles. Des morceaux en avaient bien été édités, mais ils n'étaient pas tous faciles à consulter. L'année 1999 aura donc vu la publication du Champion des Dames (v. ici RLiR 63, 607) et de L'Estrif de Fortune par les soins de deux éditeurs expérimentés. Il faut évidemment s'en réjouir! Martin Le Franc est un des auteurs majeurs du 15e siècle. Comme ses aînés, Jean Gerson ou Alain Chartier, c'est un provincial venu étudier à Paris, qui trouvera vite de hauts protecteurs et fera carrière dans l'entourage des grands de ce monde et notamment des rois et des papes, pour lesquels les uns et les autres ont multiplié les missions. Si l'on ne craignait pas l'anachronisme on dirait de ces trois auteurs majeurs que ce sont des intellectuels hauts fonctionnaires de la première moitié du 15e siècle; ils sont à ce point de vue les successeurs de ce que furent des Guillaume de Machaut et Jean Froissart dans la seconde moitié du 14e siècle, qui n'eurent pas, eux, à assumer directement les mêmes responsabilités politiques que leurs cadets. Leurs œuvres ne sont pas de purs divertissements de lettrés; on est loin du cercle poétique d'un Charles d'Orléans. Peut-être trouverait-on dans la Pléiade le désir de redonner à l'écrivain un statut politique équivalent à celui de nos auteurs, un désir qui fut récurrent au cours de notre histoire et qui a son inversion dans le désir de tant de nos hommes politiques de prendre la posture de l'Écrivain? En tout cas on ne peut pas lire l'adresse au pape (Mais tu es pape... [257-258]), présenté comme l'homme le plus malheureux du monde, sans penser que Martin était le secrétaire du pape (ou antipape) Félix V et que, dans la seconde moitié de 1447, précisément au moment où il composait L'Estrif, il fut l'un des négociateurs chargés de mettre fin au schisme qui se termina, en 1449, par la renonciation à la tiare de Félix V, renonciation accompagnée de compensations substancielles.

L'Estrif est un débat entre Fortune et Vertu, sous l'arbitrage de Raison, sur leur rôle respectif dans la destinée humaine et le problème du franc arbitre y est en particulier soulevé. L'argumentation est conduite au moyen d'exemples tirés de l'Anti-

quité et de la Bible; toute la question est celle de l'originalité réelle de la pensée de Martin. Depuis les travaux d'O. Roth, spécialiste des humanistes italiens, on sait la dette importante que Martin a envers le *De Remediis utriusque fortunae* de Pétrarque, qu'il ne cite pas. On en est venu ainsi à se montrer sévère pour *L'Estrif*, qui ne défend pas une cause aussi noble que *Le Champion*. Peut-être cette édition permettra-t-elle de porter un jugement plus équitable sur l'œuvre. Au plan littéraire, c'est un prosimetrum (insertion de poèmes au milieu de la prose) où l'on a reconnu «la première poésie savante, ou philosophique, de la littérature française» (M.-R. Jung). Au plan de la langue, Martin constitue un jalon important. T. Matsumura, dans son compte rendu de l'édition du *Champion*, en a dégagé, amplement documentés, maints traits saillants au plan du vocabulaire.

L'introduction est sobre, appuyée sur les travaux existants. La partie biographique [X-XI] regroupe ce que l'on a pu établir; présentation sommaire de l'Estrif [XII-XVII]. Le ms. de base est le ms. de Bruxelles B. R. 9573, qui paraît être l'exemplaire offert à Philippe le Bon (ce qui était déjà le cas du ms. de base du *Champion*), et date des années 1448-1449. D. choisit deux mss de contrôle, en suivant les acquis des travaux de Roth, parmi 30 mss et 3 incunables, sommairement décrits [XXI-XXIX]; relevé des traits saillants de la graphie du ms. [XXIX-XXXVIII].

Quant au texte, qui a été l'objet d'une grande attention de la part d'un éditeur aussi compétent et attentif que P. Dembowski, il me semble que les procédés modernes de composition y ont multiplié les fautes typographiques; certaines se révèlent clairement, d'autres sont seulement suspectées. Il serait souhaitable de pouvoir disposer d'un errata. Quelques remarques: 1, 15-16, la correction repose sur le postulat que dans la plus part des hommes l'accord est fait avec le substantif pluriel; or, quant à ce phénomène, sur lequel les syntaxes du fr. médiéval sont muettes, l'article plupart du Littré montre que jusqu'au seizième siècle l'accord pouvait souvent se faire au féminin avec la plupart; - 13, 4 la leçon puplier pouvait être maintenue; - 14, 1 le gloss. donne ahurtent; - 27, 14 la leçon a soushet de B se défend, elle est même appuyée par 153 v. 94; - 37, 7 acampaigniez (= acompaigniez, mais le -a- mériterait d'être justifié) irait aussi bien; - 39, 26 esbhie pour esbahie? - 47, 4 virgule (et non point) après presence; - 47, 21-22 virgule (et non point) après estre et point (au lieu de virgule) après tapis; - 47, 21 diffinssons pour diffinissons? - 57, 29 senstre pour senestre? - 82, 1 sevice pour service? - 97, 5 Vertiablement pour Veritablement; - 113, 14 admiaration pour admiration? - 114, 16 il manque quelque chose après autour de; - 114, 30 point (au lieu de virgule) après dictes; - 125, 2 course n'avait pas besoin d'être corrigé; - 144, 2 verutuex pour vertueux? - 144, 26 et 145, 13 ignorace pour ignorance? cf. 24, 20 ordonnace? - 157, 7 virgule non après voire mais après rien; -158, 9 point-virgule non après rien mais après devint; - 160, 30 ciecle pouvait rester; -165, 9 lire clergie; - 165, 16 clrecs pour clercs? - 175, 11 point-virgule après conte; -175, 18 virgule après deviengne; - 177, 12 iniquique surprend; on attendrait inquiné «souillé»; - 186, 8 soyont pour soyent? - 191, 26 viennenet pour viennent? - 196, 21 Vertu en italiques; - 197, 19 paupiers pour paupieres? - 203, 9 mescongeneus pour mescongneus; - 203, 27 entreéz pour entrez? - 211, 5-6 point non après souffisance mais après gouverné; - 205, 25 accopmlir pour accomplir? - 205, 28 nouveulx pour nouveaulx? - 224, 15-17 tout ce qui forme parenthèse entre dire de verité et que on ne luy donne n'est pas clair; - 225, 16 annocier pour annoncier? - 232, 3 lire s'il n'a; - 232, 8 lire Sauveur; - 236, 29 lire veritablement; - 237, 5 lire adversité; - 238, 17 jennsse pour jennesse? – 239, 9 desfsait pour desfait? – 241, 17 point d'interrogation après heure; – 245, 23 supoposé pour su(p)posé? – 247, 3 taste pour teste? – 262, 6 serains, au glossaire serain(e)s? – 272, 7 lire tiré; - 285, 2 lire s'il n'a recrue [d'après le gloss.] et lache voulenté et corr. au gloss. s.v. recreue, le sens donné en «qui s'avoue vaincue».

Les notes [293-351] donnent les sources invoquées par les personnages dans la discussion. Elles sont suivies d'une courte table des proverbes et expressions proverbiales [353], sans renvoi à DiStefLoc qui avait dépouillé de son côté L'Estrif, et d'une indispensable table des noms propres [357-378]. Le glossaire eût pu avoir plus d'ampleur [379-400] mais il rendra service. Quelques remarques: avant, aller ~ le vent 215, 5 dans le sens d'aler aval le vent (FEW 14, 139a), méritait d'être relevé; - avertin, dans ~ de teste, ne doit pas signifier «vertige» mais «caprice»; l'ensemble du syntagme correspond à notre «coup de tête»; - clercs dans comme ~ d'armes est associé au verbe parler; - cornes ne peut être traduit par «orgueil» que parce qu'il est dans l'expression abatre les ~ et c'est le pendant de lever les cornes, qui serait mieux traduit par «montrer de la fierté»; - coulourer lire 126, 15; - encloure est le moderne enclouure (TLF 7, 1039b) et signifie ici, dans ferir desus l' ~ «toucher le point crucial» cf. Gdf 9, 453a, TL 3, 215, FEW 2, 771a; - fermer, ajouter fermez propos 114, 30 «soyez cohérent dans votre opinion»; - ajouter fierces (f. de fier?) dans ~ vuagues 27, 2; - s. v. impressions lire phénomènes naturels; - s. v. meshuy lire maintenant; ajouter nerfveu langage 9, 28 «langage direct», dont on ne sait s'il faut y voir nervu ou nerveux (première attestation de ce sens figuré, 16e ds FEW 8, 102a); - s. v. nuement lire simplement; - plumé me paraît être plume (il s'agit d'un sac de plumes au fond de l'eau); - ajouter jecter/metre la pouldre en l'oeul à qn 75, 4 et 76, 1 «le vaincre, le dominer», jalon intéressant dans l'histoire retracée ds MélHolden 114-124; - reculement est le substantif «action de faire reculer»; - toyre pourrait être le mot signifiant «brou de noix», dont j'ai une attestation au 14e siècle.

Une petite note à propos de la famille du frm. railler. Le Franc emploie railleur dans le Champion, mot que T. Matsumura a relevé à juste titre et a glosé par «celui qui raille» cf. RLiR 63, 616; un autre exemple dans L'Estrif va nous permettre de préciser la description. On y trouve railler de 51, 5 «discourir, pérorer sur», qui est tout à fait parallèle à l'emploi du Champion où je donne à railleur de le sens de «commentateur de (péj.)». En français, cette famille de mots commence à être en usage au milieu du 15e siècle. Le TLF en donne le tableau suivant: railler v. n. «faire des plaisanteries» (1462, Villon; ajouter 1458, VillonPoèmesVariésRH 5, 25), se r. de «se moquer de qc.» (1474, Arch. Nord; ajouter 1456, CentNouvNouvS p. 13 et 1468, FrArchP 345 et 363), r. qn. «se moquer de qn.» (1479, Arch. Nord; ajouter env. 1450 Percf(31)R 44, 354); - railleresse f. «celle qui est prompte à la raillerie» (1410-17, qu'il faut corriger en mil. du 15e siècle), railleur m. «celui qui est prompt à la raillerie» (1464, Pathelin); - railleries f. pl. «plaisanteries» (1494-95, Jehan de Paris). On ajoutera encore raille f. «moquerie» (1453, Arch. ds Gdf). Les attestations chez Le Franc, datées respectivement de 1441-1442 et de 1447-1448, seraient alors des premières attestations. Cependant l'occitan (rouerg., limous., dauphin.) connaît, à peu près à la même époque que le français, cette famille de mots mais avec une nuance sémantique particulière, qui correspond mieux aux emplois de Le Franc: ralhar v. n. «bavarder, pérorer, dire des balivernes» (2e m. 15e s., Lv); - ralha f. «bavardage, propos vains» (2° m. 15° s., Lv), cf. raille «vantardise» à Lyon (?), env. 1450 (?), Trepp-SottiesD 1, 57; - ralhaire «bavard» (3e t. 15e s., Lv). Comme par ailleurs ralhar (et ralha) est particulièrement bien attesté en Dauphiné, on pourrait penser que l'emploi que fait Le Franc de railler et de railleur serait un régionalisme du Sud-Est, lié à son séjour à Lausanne; Le Franc précéderait ainsi la vogue du mot en français, dont il pourrait être un précurseur. Quant au rauleor, tiré par Matsumura d'une var. du déb. du 14e s. de TristPrL pour jongleour ou muzeor, je ne sais ce qu'il représente mais j'ai du mal à y voir un railleur.

Voilà qui nous amène aux régionalismes, dont T. Matsumura a donné une belle liste pour le Champion. Ils sont moins nombreux dans L'Estrif. Les picardismes prédominent: baux m. 27, 24 «poutre» (pic., wall. v. RLiR 62, 133); - enchepans part. prés. [aj. encheppé part. pass. 20, 29 «emprisonné»] d'enceper (pic. et wall. cf. Gdf 3, 88c: SEloiP, DoonMayP, Pastoralet, Fossetier; - GrebanJ paraît être une extension littéraire; - TL 3, 177 ajoute: BaudCondS; - FEW 2, 691b ajoute CentNouvS; - ajouter CommPsIAG [wall.] et MabrienV enchepé [corr. le gloss.] v. mon CR ds ZrP et RLiR 63, 623); - esconsecte f. «lanterne sourde» (pic., plus précisément flandr. art. cf. Gdf 3, 422a auquel TL 3, 962 n'ajoute rien; - FEW 24, 50b ajoute Hav qui donne 1 ex. à Amiens en 1535; localisation confirmée aussi par le simple, plus courant, esconse); - reblouquié part. pass. «émoussé» [déjà ds le Champion, cf. RLiR 63, 613] (pic. cf. Gdf 6, 639b; - ajouter LeVerM 204b 45, en particulier, pour justifier ma définition, estre reblouquiés, qui pert la pointe); - sourjon m. «source» (pic. v. RLiR 50, 121-23; - ajouter JerusT 990 et passim; CesTuimAlC cf. ColletJulesCésar 38; MarArsTeintL 55; AnticlLudR; R 99, 198 (wall.); NM 31, 59; PhMezMarW; StraubDavidAubert 91; Percef(4)R; RenMontrV; MolinD FD 31,115; Actes du 5e Colloque sur le Moyen Français 3, 172 et 191); - viellune f. «vieillesse» (pic. v. RLiR 57, 311). Un cas mérite discussion: escharpir v. a. 215, 16 «déchiqueter» [déjà ds le Champion 3132] (pic. d'après FEW 2, 402a et n. 1 où Wartburg souligne que Le Franc a emprunté le mot en Picardie; mais rien ne vient corroborer cette hypothèse pour le Moyen Age en ce qui concerne ce mot rare cf. Gdf 3, 374b et TL 3, 866 et ajouter PassionSemur 6453). La plupart des picardismes sont des mots bien implantés dans la littérature (baux, encheper, sourjon, viellune); deux sont des mots expressifs, connus aussi des glossaires latin-français (esconsecte, reblouquié)

Pour les normandismes, on citera: *acomparager* v. a. «comparer» [déjà ds le *Champion*] (norm. et, plus généralement, Ouest et Centre, mot littéraire v. Roques-Rég 98-99; RLiR 63, 608); - *arruner* v. a. «ordonner» [mot difficile à cerner et qu'il faut distinguer de ses synonymes, mfr. et frm. *arrimer* v. FEW 16, 720b-721a et apic. *ari(s)ner* v. FEW 16, 721b] (norm. cf. FEW 16, 743b; - Gdf 1, 398ab (peu utilisable); - ajouter MystIncarnNatL et CochonChronNormB 112 et 326; cf. aussi *arrum* «ordonnance» (fin 15e, Paris?) dans TreppSottiesD).

Sont plutôt normanno-picards: *corporu* adj. [déjà ds le *Champion* 15242] (norm., étendu au pic. à partir de la fin du 14° s., cf. Gdf 2, 311c [norm.: Wace et Guillaume de Normandie; - pic.: Evrart de Conty; - (localisation incertaine): Perceforest (éd. 1528) et Orose]; - TL 2, 895 ajoute [agn.: Hue de Rotelande; - norm.: Béroul]; - FEW 2, 1216b donne une seule survivance dialectale, à Jersey); - *coupeau*, *coupel* m. «sommet» [déjà ds le *Champion*] (donné comme mot d'aire occidentale par Matsumura qui s'appuie sur une note de Chambon (BHR 50, 31-2 n.) et sur une autre de moi (RLiR 63, 309, volontairement très ponctuelle), localisations qui valent pour le 16° siècle. En fait le mot est déjà au Moyen Age agn. et norm. mais il y a aussi de nombreuses attestations hors de ces domaines (cf. GdfC 9, 192c et 219c-220a: norm.

agn.: SThomGuernW, GrossetChastM, JurésSOuenD, ChartierDamesL; mais sont plus incertains: Percef(4)R 298/1304-05 var. de l'éd. de 1528, dont j'ai déjà eu l'occasion de signaler qu'elle contenait des traits de l'ouest, BiblQuer 8, 5 var. g Paris (?), LicorneG serait pic. mérid.; - TL 2, 828 ajoute: Lapidaire agn.; mais sont plus incertains: ElesB non localisé, JSQuentO Vermandois (?); - FEW 2, 1555a est peu utile puisqu'il est antérieur à TL et n'a pas vu les articles de GdfC; - ajouter en Normandie: JVignayOisG, MahA₂E v. ici 64, 268, Hector de Chartres, Coutumier, éd. Roquelet passim, MystIncarnNatL 2, 353, GuillaumeTasseryeL 296); - *enloysellé* part. pass. «enveloppé» (Gdf 3, 198b: divers glossaires dérivant de l'AalmaR 4936 et 4940; - FEW 4, 159a donne une forme dialectale au Havre; - ajouter LeVerM 11b 75 *enloucheler* et 239a 1 *enlousseler*; la localisation norm. pic. se fonde surtout sur le simple, *luissel*).

Pour le francoprovençal, outre *raillet* et *railleur*, on citera: *flapi* adj. 99, 14; 142, 15; 239, 5; 240, 6 «flétri (d'une fleur), aussi par métaphore»; 14, 12 «abattu». D'après les attestations dialectales consignées ds le FEW 3, 399b-400a, qui sont francoprovençales, Wartburg a enregistré: *flapir* «flétrir» (15° s., textes du domaine francoprovençal). Or cette localisation peut valoir pour *L'Estrif*, qui est cité ds Gdf, mais pas pour les CentNouv, qui est la première attestation de Gdf. Cependant, il ne serait pas à exclure que Le Franc soit à la base des autres emplois du mot au 15° s., à savoir, en 1464, chez Raoul Lefèvre, *Le recoeil des histoires de Troyes*, éd. M. Aeschbach, 3, 4 (avoit la couleur ternie, *flappye* et passée) et, en 1486, dans les CentNouvS 2, 40 (la triumphe... abatue [var. *flappye*] et ternie); l'association *flapiterni* se trouve déjà ds L'*Estrif* 142, 15.

On est heureux de pouvoir lire commodément *L'Estrif*, grâce aux efforts opiniâtres de P. Dembowski, qui ne cesse depuis belle lurette de publier les textes les plus variés.

Gilles ROQUES

The Vivendier, A Fifteenth-Century French Cookery Manuscript, A Critical Edition with English Translation by Terence SCULLY, Totnes, Prospect Books, 1997, VI + 129 pages.

Grand spécialiste de la cuisine médiévale, Terence Scully publie ici la première édition d'un recueil de 66 recettes culinaires, conservé dans l'unique ms. du milieu du 15° s. (Gesamthochschul-Bibliothek Kassel 4° Ms. med. 1, f. 154-164v). Après avoir évoqué sommairement le contenu du ms., l'Introduction souligne quelques traits linguistiques (p. 10, la 3° ligne est incompréhensible à cause d'un incident technique) qui permettent de localiser le texte dans le Nord-Ouest; la date de composition semble être contemporaine du ms. lui-même [1-12]. Parmi les mots régionaux évoqués [9-10], les plus probants sont le s.f. saille «sauge» (v. FEW 17, 11b) et le v.a. fourboulir «faire bouillir» (v. FEW 1, 622b); le s.f. telle «poêle plate» est attesté non seulement en pic. mais aussi en norm., v. FEW 13, 1, 156b. Les autres cas sont plutôt graphiques. Par contre, bien qu'il n'y soit pas cité, le s.m. moillon «milieu» (v. gloss.) est un mot régional bien connu; v. RLiR 62, 147. De même le s.m. amplummus (v. gloss.) pourrait être considéré comme régional d'après le FEW 15, 1, 22a; l'emploi du mot chez Chiquart (v. RecCulChiS, gloss. emplumeus) semble être un

emprunt. Le reste de l'Introduction est consacré aux caractéristiques et à la place du Vivendier parmi les autres recueils comme Viandier de Taillevent (Viand-Tailln/M/v1/valS) [13-29].

L'édition proprement dite [31-93] contient à côté du texte une traduction anglaise et des commentaires. Ceux-ci sont riches et soulignent pour chaque cas les similitudes et les différences du Vivendier par rapport aux autres recueils. Le texte appelle peu de remarques; juste quelques détails: 49, ligne 1 con l. c'on; – 62, ligne 4 (et aussi en 66, lignes 16 et 18) l. ensamble. Le glossaire [97-106] qui suit l'édition est large et utile. Il est presque complet. On pourrait éventuellement y ajouter agouster v.a. 2 «donner du goût».

En appendices, on a d'abord une table de recettes et concordance avec EnsViand et ViandTaill [107-108]; la concordance est complétée par des citations de recettes similaires [109-119]. Ensuite, on a quelques extraits (avec traduction et commentaire) de remèdes contre la peste, tirés du ms. de Kassel et attribués au médecin Jacques Despars [120-127]; en 11 d'escavieuse est à lire de scabieuse, v. FEW 11, 263a. On y trouve quelques mots et expressions intéressants, par exemple: aller a cambre loc. verb. 14 «vider son ventre des excréments» v. MélRothwell 196; – arsure s.f. 14 «brûlure»; – crapeuse adj.f. 14 «tuméfiée» aj. au FEW 16, 363a; – desgoustement s.m. 14 «manque d'appétit» 1^{re} attest. par rapport au FEW 4, 343a; – escaumpine s.f. 14 «démengeaison» FEW 11, 273b; – escaudure s.f. 14 «brûlure»; – louchie s.f. 11, 12 (louchié est à corr.) «contenu d'une louche» FEW 16, 483a nam. flandr. pic.; – petit vin s.m. 8 v. HenryŒn; – viesses adj.f.pl. 14 (corrigé à tort en vielles) «vieilles».

Le tout est terminé par une bibliographie sommaire [128-129]. Bref, c'est un bon travail qui complète opportunément notre connaissance de la cuisine médiévale.

Takeshi MATSUMURA

Le Recueil des plus célèbres astrologues de Simon de Phares, édité pour la Société de l'Histoire de France par Jean-Patrice BOUDET, tome I^{er}, édition critique, Paris, Champion, 1997, 605 pages; tome II, présentation et commentaire, Paris, Champion, 1999, 494 pages + 16 planches.

Soixante-dix ans après E. Wickersheimer (sigle de son édition de 1929 pour le FEW = SPhares), J.-P. Boudet a eu l'heureuse idée de republier le *Recueil des celebres astrologiens* (sigle du DEAF = SimPharesB). Le texte qui date de 1494-1498 est conservé dans un seul ms., BNF fr. 1357. C'est un exemplaire d'auteur et Boudet y discerne six phases de la rédaction et les signale dans son édition en recourant à un astucieux procédé typographique; des exemples de ces différentes écritures sont présentés sur les planches publiées à la fin du 2° tome.

Dans le 1^{er} tome, on lit le texte [17-604] après un bref avertissement [7-8] et une liste des abréviations bibliographiques [9-15]. Le texte est accompagné de commentaires détaillés sur les sources, imprimés en bas de page; tout est clairement disposé. Mis à part les trémas curieux (sur des mots comme *citoïen* 413, 419, *cytoïen* 583; *doïen* 573; *emploïa* 367; *envoïé(s)* 172, 257, etc.; *moïen* 34 et passim; *moïennant* adv. 365; *moïenne* adj. 273; *prevoïant* 510; *voïage* 517), l'édition appelle peu de remarques:

147, 12º ligne, virgule après *mortalité*; – 329, le passage contenant le mot *almanach* est cité dans le DMF épreuves d'après la version électronique; or la citation met un accent grave sur la préposition *a* (il en va de même pour *es* à la p. 429, 5º ligne d'en bas); ces modifications sont-elles apportées par le DMF ou par l'éditeur? – 428, 4º ligne, *perille* 1. *perillé* (?); – 443, 4º ligne d'en bas, pas de point après *Musce*.

Le 2° tome contient une introduction [9-38] qui présente l'œuvre, la 1^{re} partie [41-137] qui retrace la vie mouvementée de l'auteur, la 2° partie [141-291] qui étudie les sources de l'œuvre en la situant dans l'astrologie médiévale et une conclusion [293-309]; tout est solide et se lit très agréablement. En appendices sont publiés des textes concernant Simon de Phares [311-347], y compris le fameux cri du prévôt de Paris [324-329], publié dans Isamb 11, 252-258, qui fournissait la 1^{re} attestation des mots comme *quadrupler*, *septupler*, *sextupler* v. TLF. Les documents sont suivis de diverses annexes: I. l'horoscope de Simon de Phares [349-360]; II. lexique [361-392]; III. liste des phénomènes célestes [393-402]; IV. index des incipit [403-406]; et V. index des personnes [407-491].

On sait que la présente édition (ou plutôt une de ses formes antérieures?) a fourni un certain nombre d'attest. au *Lexique de la langue scientifique* de D. Jacquart et Cl. Thomasset, Paris, 1997 (que je désigne ici par LLS). Mais on ne voit pas très bien selon quel critère elles y ont été choisies. Quand par exemple s.v. *excoriation* le LLS cite des exemples tirés uniquement de textes médicaux, les lecteurs devront-ils conclure que le mot ne se retrouve pas dans d'autres genres scientifiques? Or il n'en est rien puisque le mot se lit également chez SimPharesB (*excoriacion* en 567). Le cas n'est pas unique, parce que sont aussi exclus du LLS les mots de SimPharesB comme *fumosité* s.f. 80, *laxatif* adj. 590, *longitude* s.f. 42, *penultieme* s.m. 518, *pondereuse* adj.f. 576, *sanguinolent* adj. 372, 376, *tropique* s.m. 42, 444 (v. IntrAstrD 194).

Le gloss, qui est publié en annexe du 2e vol. satisfera-t-il davantage les lexicographes? Bien qu'un peu plus généreux que le LLS, il ne dépasse malheureusement pas le stade d'un répertoire aléatoire. Le fait que parmi nos instruments de travail l'éditeur ne cite que DDM [11], Gdf [319 et 321] et Li [371] semble être assez significatif à cet égard, parce qu'ayant omis de consulter systématiquement le FEW et les autres dictionnaires importants, l'éditeur n'a pas relevé les hapax ni les attestations charnières; les formes rares lui ont également échappé. Certes le DMF dispose d'une version électronique de l'œuvre et l'on espère vivement qu'il en citera de principales attestations (encore que le DMFo n'enregistre pas l'adj. acutissime 242 «très pénétrant (sens)» aj. au FEW 24, 129a et que l'attest. du s.f. abreviacion 527 «résumé» soit postérieure à l'exemple cité par le DMFo). Faudra-t-il pourtant attendre l'achèvement du DMF pour avoir une idée du vocabulaire de Simon de Phares?

C'est un peu dommage, car l'insuffisance du gloss. et du LLS ne permet pas par exemple de retrouver la 1^{re} attest. du s.m. *chariot* 200 «la grande Ourse» (v. FEW 2, 434b, TLF, IntrAstrD 109) sans parler d'autres signes du zodiaque, explicitement omis parce que leurs «caractéristiques sont indiquées [mais sans références!] dans l'introduction générale» [361]. De même, alors que l'adj. *astrologal* «qui relève de l'astrologie» constitue la 1^{re} attest. par rapport au FEW 25, 627b (le mot manque au TLF), le gloss. n'a pas l'art. *astrologal* et il faut consulter d'autres entrées (*aurologe, kalendrier, tables*) pour apprendre que le mot est employé dans le texte. Et pourtant l'art. *figure* qui signale l'existence du syntagme *figure astrologalle* ne donne aucune référence à ses occurrences. Il faut retourner au texte pour savoir que le syntagme

se lit au moins en 295, 380 et 564, et en même temps pour se rendre compte que le mot *astrologal* est plus fréquent que les divers articles du gloss. ne le laissent imaginer; on le lit au moins en 24, 95, 101, 111, 128, 193, 209, 225, 290, 342, 421, 512, 545, 575.

Même si un mot est enregistré dans le gloss., celui-ci se borne souvent à signaler le nombre des occurrences sans en donner toutes les références. Cette façon d'indiquer qui ne permet pas aux lecteurs de vérifier les attest, peut poser d'autres problèmes. Prenons comme exemple l'art. calculateur. On y lit quatre formes vedettes: carculateur, calcullateur, carcullateur, carculleur et y apprend aussi que ces formes se rencontrent onze fois dans le texte, mais n'y sont enregistrées que les attest. de IX, 6 et de X, 37a. Or si l'on se reporte au texte, on voit que seul le paragraphe IX, 6 (= p. 426) contient bien le mot et que l'indication de X, 37a est erronée puisque, sauf erreur de ma part, le paragraphe «37a» n'existe pas à la p. 481, entre X, 37 et 38; il fallait lire XI, 37a (= p. 552). En examinant le texte un crayon à la main, on s'aperçoit en outre que le nombre des occurrences n'est pas bon non plus: le mot se lit non pas onze fois mais au moins quatorze fois! En effet la graphie calculateur se trouve en 170, 247, 250, 329, 455, calcullateur en 314, 320, 349, carculateur en 485, 535 et carcullateur en 426, tandis que la graphie calculleur est attestée en 58, 192 et carculleur en 552. Et ne disposant pas de la version électronique, je ne suis pas sûr d'avoir relevé toutes les attestations! L'art. calculateur est-il un cas unique? Malheureusement non. L'art. calculacion n'est pas non plus exempt d'erreur, puisqu'il indique que le mot se rencontre sept fois alors qu'il se lit au moins neuf fois dans le texte (367 [x 2] et 379 pour calculación et 140, 183, 298, 551, 559, 564 pour calcullacion).

Pour montrer un peu combien de mots rares sont cachés dans le texte, je signalerai comme hapax les cas suivants: auguriste s.m. 194 «augure, divin» l'attest. est citée par le FEW 25, 897a «(1494, SPhares 65 [= éd. W ou B?])»; - canonisement s.m. 453 «canonisation» aj. au FEW 2, 219b; - clades s. 39 «calamité» l'étymon clades manque au FEW 2; - denumeracion s.f. 39 «action de compter» aj. au FEW 7, 236b; - ellucidateur s.m. 26 «commentateur» aj. au FEW 3, 216a; - emuleur s.m. 245, 490 «adversaire» aj. au FEW 24, 209b; - federique adj. 102 (arche federique) «d'alliance» aj. au FEW 3, 675b; - incathené p.p. 292 «enchaîné» aj. au FEW 2, 501b; - incurse s. 408 «incursion» aj. au FEW 4, 634b; - luculleur adj. 327 «brillant (?)»; - muliebrique adj. 135 «propre aux femmes» aj. au FEW 6, 3, 200a; - rampliffier v.a. 121 «rendre plus vaste» aj. au FEW 24, 486a; - siringes s. 83 «instrument de musique à tuyaux inégaux» aj. au FEW 12, 503a; - stultilogie s.f. 357 (voir note) «autre nom de théologie» aj. au FEW 12, 313b; - [submerser] v.a. 447 «noyer» aj. au FEW 12, 344b; - subtilleur adj. 552 «subtil» aj. au FEW 12, 366a; - tradicieusement adv. 513 «traîtreusement» aj. au FEW 13, 2, 151b; - bataille tusculane s.f. 397 «bataille en rase campagne» l'étymon tusculanus manque au FEW; - velocieusement adv. 42 «rapidement» aj. au FEW 14, 222a.

Les premières attest. sont aussi nombreuses. J'en citerai par exemple: astrologal-lement adv. 580 «en astrologue» v. FEW 25, 627b; – capcion s.f. 63, 207, 418, 447, 472 «action d'obtenir» v. FEW 2, 329b; – cerullée adj.f. 528 «qui a une teinte azurée» v. FEW 2, 38a, TLF; – circumferand p.pr. 521 «environnant» v. FEW 2, 705b; – [conjeller] v.r. 307 «être congelé» v. GdfC 9, 155c; le TLF ne précise pas la 1^{re} date; – [crepiter] v.n. 293 «faire entendre un bruit sec» v. GdfC 9, 245a; – culteur s.m. 160

«adorateur» v. Hu, aj. au FEW 2, 1505b; - desenuyer v.a. 499 «chasser l'ennui que qn éprouve» 1re attest. de l'emploi actif par rapport au FEW 4, 704a; - egrege adj. 148 «distingué (personne)» v. FEW 3, 207b, Gdf 3, 15c; - expoliacion s.f. 472 «action de spolier» v. Hu, aj. au FEW 12, 204a; - extruction s.f. 98 «construction» v. Gdf 3, 690c, Hu; l'étymon exstructio semble manquer au FEW 3; - fulminacion s.f. 417 «coup de foudre» v. FEW 3, 850b; - langue hispanique s.f. 440, 571, lengue hyspanique 405 «espagnol» v. TLF; - ydyomat s.m. 592 «langage particulier d'une province» v. FEW 4, 538a; - ignite adj. 165 (pierre ignite), 361 (estoille ignite) «de feu» v. Hu, aj. au FEW 4, 542a; - illuseur s.m. 497 (partie barrée) «trompeur» v. FEW 4, 497b; - ymbre s.f. 464, 531 «pluie» v. FEW 4, 567a; - indicion s.f. 376 «signe» 1re attest. pour ce sens par rapport au FEW 4, 644b; - inoy adj. 406 «si extraordinaire qu'on n'avait entendu parler de rien de tel jusque là» v. FEW 25, 854a; - insulteur s.m. 481 «celui qui offense» v. FEW 4, 730b; - intemperance de l'air s.f. 375, 401, 417 «temps mauvais» 1^{re} attest. du syntagme par rapport au FEW 4, 739b; - intemperé adj. 408 «peu favorable» v. FEW 4, 739b, TLF; - [intituller] v.r. 432 «avoir comme titre» v. TLF; - intronizacion s.f. 433 «établissement» 1re attest. pour ce sens, FEW 4, 766a (dp 1867); - investigateur s.m. 82, 115, 125, 128, 146, 147, 250, 264, 302, 308, 310 «celui qui cherche qch» v. FEW 4, 795a, TLF; - itinerant s.m. 283 «voyageur» v. FEW 4, 826a, TLF; - [malefficier] v.a. 89 «jeter des maléfices sur» v. FEW 6, 1, 86b; - maritin adj. 473 «qui se trouve au bord de la mer» v. FEW 6, 1, 355a; - mutinement s.m. 519 «rébellion» v. FEW 6, 3, 170a; - mutinerie s.f. 522 «rébellion» v. FEW 6, 3, 169b, TLF; - [perscruter] v.a. 49 «examiner soigneusement» v. FEW 8, 263b; -[putreffier] v.r. 401 «tomber en putréfaction» 1^{re} attest. de l'emploi réfléchi par rapport au FEW 9, 642b (dp Palsgr 1530) et au TLF; - [sibiller] v.n. 381 «siffler» v. FEW 11, 569b; - strage s.f. 39, 258, 277, 394, 445, 447, 448, 553 «massacre» 1^{re} attest. qui conduit à modifier le commentaire du FEW 12, 284b; - strangullacion s.f. 537 «action d'étrangler» v. FEW 12, 290b, TLF; - stranguller inf.subst. 469 «action d'étrangler» v. FEW 12, 290b, TLF; - studieux adj. 82, 257, 287, 568 «qui aime l'étude» 1re attest. de cette forme pour ce sens, v. TLF; - subjugacion s.f. 222 «action de subjuguer» v. FEW 5, 62a, TLF; - supercressance s.f. 426 «fait de croître au-delà de la mesure ordinaire» v. Hu, aj. au FEW 2, 1326b; - trabs s.f. 356, 394 «poutre» v. FEW 13, 2, 138b; - ver de terre s.m. 537 «lombric terrestre, au fig.» 1re attest. du syntagme par rapport au FEW 14, 291b (dp 1530) = TLF.

D'autres mots et syntagmes mériteront aussi d'être relevés. Ainsi: arabic s.m. 431, 593, arabicq 284, 330 «langue arabe»; langue arabique s.f., 79, 291, 440, langue arabicq 321, 405, langue arabicque 443 «id.»; arabicque adj. 32 «arabe»; – arduement adv. 319, 550, 582 «d'une manière profonde»; – auxilliateur s.m. 328 «celui qui aide (?)»; – consecutive adj.f. 467 «suivante»; – [equipoler] v.n. 87, 202 «équivaloir»; – [errumpre] v.n. 89 «jaillir»; – [evomir] v.n. 172 «être rejeté»; – esclence adj.f. 241 «gauche» régionalisme? v. FEW 17, 148b (surtout hain. pic.); – evomissement s.m. 210 «vomissement»; – exconvienient s.m. 426 «résultat fâcheux»; – [flageler] v.r. 484 «se battre de coups de fouet» le FEW 3, 595a ne signale pas l'emploi réfléchi; – inaccessible adj. 518 «dont l'accès est impossible physiquement»; – infrangible adj. 248 «qui ne se brise pas» 2º attest., v. TLF; – inopiné adj. 406 «imprévu» 2º attest. par rapport au TLF; – introductoire s.m. 237, 280, 342, 385, 407, 409, 479, 565, 592 «introduction» aj. à IntrAstrD 149; – yrunde s.f. 243 (x 2) «sangsue»; – lieue ytallienne s.f. 202 (cf. lieue lombarde ds BrunLatC I, 109); – maxillante (dent –) adj.f. 264 «molaire»; – mouvement de terre s.m. 212, 256, 257, etc. «tremblement de terre»; –

muquemaque s.f. 543 «?»; - navigage s.m. 199, 425, 452, 540 «navigation»; - parangon s.m. 599 «personne qui peut servir de modèle»; - peritz adj. 94 «expert»; perit en 131, 275 «expert en» perit en est cité par le FEW 8, 248b d'après l'éd. W «SPhares 22»; - perité s.f. 293 «habileté» cité par le FEW 8, 248b d'après l'éd. W «SPhares 135»; - perre des philosophes s.f. 401, perre des philozophes 466, pierre des philozophes 450 «pierre philosophale»; - perspicu adj. 125, 193, 211, 271, 309, 327, 453, 553, 603 «qui a la faculté de saisir la vérité à travers ce qui l'obscurcit» sens absent du FEW 8, 275b qui cite pourtant «SPhares 56» pour le sens de «transparent»; - perspicuité s.f. 334 «faculté de saisir la vérité à travers ce qui l'obscurcit» passage cité par FEW 8, 275b «SPhares 153»; - mer Pontique s.f. 354 «la mer Noire»; - postilleur s.m. 260 «glossateur» 2e attest. par rapport au FEW 9, 241a; - prime (lune -) s.f. 274 «nouvelle lune»; - quadrivial adj. 79, 100, 135, 194, 225, 310; kadrivial 294 «qui appartient au quadrivium» Gdf 6, 477a; - quadrupedal adj. 406 «quadrupède» 2º attest. par rapport au FEW 2, 1405b < Gdf qui cite RegimeSanté (= LLS); - raphane s.m. 193 «raifort»; - [sagiter] v.a. 398, 537 «percer d'une flèche»; sangsuge s.f. 243 (x 2) «sangsue»; - subsecutif adj. 63 «qui vient après» 2e attest. v. FEW 12, 352b; - subverser v.a. 267, 354, 366, 472, 486, 498 «renverser» 2e attest. v. FEW 12, 378b; - tintinabuz s.m.pl. 244 «sonnette»; - transmigracion de Babillonne s.f. 119 (cf. aussi 153) «séjour forcé des Juifs à Babylone» attest. à ranger au FEW 13, 2, 210a, entre BrunLat et nfr. (dp Fur 1690); - tremblement de terre s.m. 70, 157, 170, 210, etc., «secousse qui ébranle violemment la terre» le FEW 13, 2, 242b et le TLF ne relèvent cette graphie que dp 1530; - equinocial vernal s.m. 366 «équinoxe de printemps»; - langage vulgal s.m. 439 «langue usitée par le peuple» FEW 14, 643a.

Souhaitons qu'une sérieuse étude lexicographique soit entreprise pour bien exploiter la présente édition.

Takeshi MATSUMURA

En faveur de la chose publique. Délibérations consulaires de Lyon 9 janvier 1533-22 décembre 1534. Textes et documents. Archives municipales de Lyon. Édition critique par le groupe de paléographie des archives municipales de Lyon sous la direction de Jeanne-Marie DUREAU. Préface et collaboration de Jacques ROSSIAUD. Lyon (Archives Municipales) 1998, 524 p.

L'histoire urbaine lyonnaise, dont on trouve presque tous les éléments dans ses décisions et débats municipaux, est déjà en grande partie accessible au public [préface, p. 25], et Lyon a la chance d'avoir pu conserver ses actes depuis 1416 [introduction, p. 23]. Ce sont les périodes de 1450 à 1534, de 1830 à 1844 et de 1855 à 1881 qui restent encore à paraître sous forme d'édition critique. Le présent volume comporte les délibérations consulaires de janvier 1533 à décembre 1534 et présente des documents authentiques nouveaux et inaccessibles jusqu'à ce jour. Il faut d'emblée rendre hommage à l'équipe de paléographie des archives municipales de Lyon qui a réalisé un ouvrage absolument remarquable sur le plan philologique et qui s'est proposé de nous faire revivre des moments palpitants du passé. L'édition telle qu'elle se présente de la manière suivante: une riche introduction [11-150] comportant des

renseignements sur la méthode d'édition, la présentation des manuscrits [BB 52 et BB 55], des notices introductives élucidant le contexte historique complexe, des illustrations et une table chronologique précèdent la partie principale constituée par le texte et, de manière synoptique, la transcription des délibérations [151-440]. Suivent un vade-mecum paléographique [443-465] très précieux, un glossaire basique [466-473], un traité fort utile sur les unités de mesure en usage à Lyon [474-475], la liste des conseillers municipaux [476-480], la liste des principales personnalités officielles [481-483], ainsi que des indices divers [485-512] contribuant à la convivialité de l'ouvrage. Chose rare mais bienvenue: la totalité du texte et des illustrations est fournie en version CD-ROM joint en annexe à la fin de l'ouvrage! Le glossaire [466-473] élaboré essentiellement à l'aide de dictionnaires de Godefroy, de Huguet et de Larousse (éd. 1866 et 1897) et comportant environ 300 entrées ainsi que des renvois multiples s'avère à première vue très fiable, les définitions proposées paraissent solides. Par contre, le traitement du vocabulaire ici présent écarte malheureusement la dimension diatopique du français régional, ce qui fait que la quasi totalité des régionalismes cachés a échappé à la vigilance des glossateurs. Les matériaux réunis ci-après soulignent que ces procès-verbaux sont d'une importance tout à fait exceptionnelle pour l'histoire du parler lyonnais et de l'influence de Lyon dans l'histoire des variétés du français, avec des retombées utiles pour l'histoire du français préclassique:

abat subst. masc. <<[...] les lettres par cy devant octroyez par les Roys et dernierement par le Roy, nostre Sire, sur l'abatz des auvantz et avancemens faictz parmy la ville et sur Saone [...]>> [jeudi 24 avril 1533, 137v°] FEW 24, 17b (ABBATTUERE): mfr. abat m. «action de renverser un mur, une maison» (1610 [= Claude Fauchet, Antiquitez gauloises, ds. Hu 1, 7a])(1).

an – par an synt. <<[...] en bailler et offrir jusques a XX livres par an et ne le prendre autrement [...]>> [lundi 14 avril 1533, 136 r°] FEW 24, 624a (ANNUS): fr. par an «chaque année» (1273, Li; dp. 1678, LaFontaine, DG).

an – chacun an synt. <<[...] une pension annuelle de quinze livres tournois, monnoye de Roy courant a luy deue, chacun an, moytie a Noel et moytie a la Sanct Jehan [...]>> [jeudi 8 janvier 1534, 172v°] FEW 24, 624a (ANNUS): fr. c(h)a(s)cun an, cescun an «chaque année» (13e s.-Garb 1487)(2).

ancienneté – de toute ancienneté synt. <<[...] et de toute anciennete le Consulat tient en foy et homnaige du Roy la garde et deffense d'icelle ville [...]>> [jeudi 4 décembre 1533, 167r°] FEW 24, 639a (ANTE): fr. de toute anciennneté «depuis très longtemps» (dp. Est 1549)⁽³⁾.

année – chacune année synt. <<[...] les deniers qui en viennent, qui se peuvent monter dix huit cens livres chacune annee, s'emploient a ladicte reparation.>> [vendredi 19 juin 1534, 195 v°] FEW 24, 624a (ANNUS): afr. chascune anneie «chaque année» (champ. 1299, Morlet 363).

après – par cy après synt. <<[...] esquelz [confreres] a este dit que l'on faict la queste et, quant l'en aura deniers, l'on leur fournira le plus qu'on pourra, et nean-

⁽¹⁾ Première attestation en ce sens.

⁽²⁾ Dernière attestation de ce syntagme.

⁽³⁾ Première attestation en ce sens.

moings ont acourde fournir par cy apres, ce moyennat que Messieurs leur ont promis payer ce qu'ilz fourniront par cy apres.>> [jeudi 31 juillet 1533, 148r°] FEW 24, 179b (AD PRESSUM): mfr. par ci après «plus tard» (Rab, Hu 2, 285; Baïf).

apres ce que loc. conj. <<[...] il convient, dimenche prouchain, eslire les nouveaulx conseillers et apres ce qu'ilz ont faict le serment accoustumé et juré sur les Saincts Evangilles de Dieu d'eslire pour lesdictz terriers et maistres des mestiers les plus ydoynes [...]>> [mercredi 12 décembre 1533, 168r°] FEW 24, 178b (AD PRESSUM): fr. après que «après le moment où» (dp. Chrestien), après ce que (env. 1200-1530, Palsgr 802; Runk)⁽⁴⁾.

arcevesché subst. masc. <<Ledict embassadeur [d'Angleterre] est arrive le dimenche XX juillet par la porte St. Just au devant duquel sont allez Messieurs les conseillers jusques hors Sainct Just et est venu louger en l'*arcevesche* [sic] ainsi que le Roy l'avoit mande [...]>> [samedi 19 juillet 1533, r°] *FEW* 25, 96a (ARCHIEPISCO-PUS): frm. *archevêché* m. «palais d'un archevêque» (dp. Pom 1671)⁽⁵⁾.

banniere subst. fém. <<[...] et a ledict Consulat et corps commun [de la ville de Lyon] priviliege expres du Roy de y avoir et ordonner capitaine, *bannieres*, penons et faire establies par dixaines, centennes et autrement [...]>> [jeudi 4 décembre 1533, 167r°] *FEW* 15¹, 47a (*BAN): mfr. *bannière* f. «compagnie de garde urbaine» (1481, Ba).

bourderie subst. fém. <<Lesquelz poilles [= dais, baldaquin] par la forme et bourderie [sic] que dessus ledict [brodeur] Pecou promect bien et deuement faire au pris et par la forme dessus dicte et iceulx rendre faictz dedens le XXIII^e jour du present moys de may et sera paye selon sa besoigne.>> [vendredi 16 mai 1533, 142v°] FEW 15¹, 320a (*BRUZDAN): mfr. frm. broderie f. «art de broder» (dp. 1562, Pin)⁽⁶⁾.

boutique – la riere boutique synt. <<Le samedy XVI° jour d'aoust mil cinq cens XXXIII en *la riere boutique* [sic] de sire Claude Trie.>> [samedi 16 août 1533, 153r°] *FEW* 25, 22a (APOTHECA): mfr. frm. *arrière-boutique* f. «pièce située immédiatement derrière la boutique» (dp. 1508)⁽⁷⁾.

cas – par cas fortuit synt. <<[le conseiller] declaire qu'il veult avoir une descharge qu'il ne soit tenu a aucune chose mesmement si par cas fortuit les deniers se perdoient [...]>> [lundi 14 avril 1533, 135v°] FEW 2, 481a (CASUS): frm. par cas fortuit «par hasard» (Pom 1671-1700)⁽⁸⁾.

demye annee synt. <<[...] pour loger le recteur et enfans qui n'avoient habitation convenable audict couvent et pour demye annee [sic] finie a Noel dernier passe.>> [mardi 21 janvier 1533, 125r°] FEW 24, 623b (ANNUS): mfr. demy an(n)ée «six mois» (ahain. 1369, RuelleActes 38; 1580-1592, Montaigne, Essias 1, 44).

monnoye subst. fém. << A quoy lesdictz seigneurs conseillers ont remontre qu'il n'est recevable pour deux choses: l'une qu'il [le changeur François Neyrolles] playde

⁽⁴⁾ Dernière attestation.

⁽⁵⁾ Première attestation en ce sens.

⁽⁶⁾ Première attestation en ce sens. Cette métathèse est à ajouter au FEW.

⁽⁷⁾ Cette déglutination est attestée dans les parlers, cf. mdauph. reyre-butiko.

⁽⁸⁾ Ce syntagme est attesté dès env. 1580, MeckNouvFabrJ 27.

a la ville, l'autre qu'il est garde de la *monnoye*.>> [vendredi 2 octobre 1534, 211v°]⁽⁹⁾ *FEW* 6², 74a (MONETA): ahain. *monnoie* f. «établissement où l'on frappe la monnaie» Mousket, achamp. *monnoye* (1341, Bev), abéarn. *monede* (1494), frm. *monnoyes* (Cotgr 1611; Wid 1669-1675), *monnoie* (Mon 1636-Ac 1798), *monnaie* (dp. Boiste 1803).

neuf vingtz adj. num. <<[...] Me Jehan Reverdy a offert des impositions et gabelles de la cordoannerie, espinollerie pour l'annee presente neuf vingtz livres tournois.>> [jeudi 1er octobre 1534, 210v°] FEW 14, 444a (VIGINTI): afr. neuf vint «90» (env. 1240), neufvins (1337), mfr. id. (1550, Meigret 52), neuf vingtz (1530, Palsgr 369), awallon. neuf vingt (1600), mfr. neuf vingts D'Aubigné¹⁰⁾.

papegaul subst. masc. << Passé mandement au roy de l'arc, Quentin Galyan, de quinze livres et Mathelin Durant dict Polemieu, roy de l'arbaleste de vingt livres pour leurs estraines d'avoir abatu les papegaulx de leurs jeuz [...]>> [jeudi 9 septembre 1534, 204v°] FEW 19, 15a (BABBAGA): mfr. frm. papegaut m. «oiseau de carton ou de bois peint, placé au bout d'une perche pour servir de but aux tireurs à l'arc ou à l'arbalète» (1536-Ac 1798, Li; Hav)⁽¹¹⁾.

papeterie, pelleterie subst. fém. <<Item pareillement sera tenu ledict Bolet excercer [sic] lesdictes fermes⁽¹²⁾ de la pelleterie, cordoannerie et papeterie et faire venir les deniers es mains dudict qui a ce sera commis [...]>> [mardi 7 juillet 1534, 198v°] FEW 8, 592a (PAPYRUS): frm. papeterie f. «commerce du papier» (dp. 1709); FEW 8, 166b (PELLIS): frm. pelleterie f. «commerce des fourrures» (dp. Cotgr 1611)⁽¹³⁾.

pendant – ce temps pendant que loc. conj. <<[...] n'en sera leve ne paye aucune imposition ne gabelle ce temps pendant que ledict Consulat tiendra a ferme du Roy [...]>> [jeudi 6 mars 1533, 132 bis r°] FEW 8, 181b (PENDERE): mfr. ce temps pendant que «pendant que» (Est 1538-Nic 1606). – Première attestation.

pluspart – la pluspart du temps synt. <<Tauxé à Humbert Paris, tant pour la charge qu'il a des pavez, des reparations, que a cause de ce qu'il a la pluspart du temps este occupe apres le fait de la peste [...]>> [mardi 23 décembre 1533, 171r°] FEW 7, 670b (PARS): mfr. frm. la plupart du temps loc. adv. «le plus souvent» (dp. Est 1538)⁽¹⁴⁾. – Première attestation.

régner verbe intrans. <<[le gouverneur] a vacque a la conduicte de la peste qui a *regne* en ladicte ville [...]>> [126v°] *FEW* 10, 214b (REGNARE): frm. *régner* v. n. «s'étendre sur beaucoup de personnes, sévir (d'une maladie)» (dp. 1730, Voltaire). – Première attestation en ce sens.

roy de l'arbaleste synt. << Passé mandement au roy de l'arc, Quentin Galyan, de quinze livres et Mathelin Durant dict Polemieu, roy de l'arbaleste de vingt livres pour leurs estraines d'avoir abatu les papegaulx de leurs jeuz [...]>> [jeudi 9 septembre 1534, 204v°] FEW 10, 368b (REX): mfr. roy des arbalètes «le meilleur tireur» (1558).

⁽⁹⁾ La monnaie royale fut établie à Lyon en 1416 sous Charles VI, cf. préface, *La monnaie de Lyon*, p. 43b.

⁽¹⁰⁾ Cet adjectif numéral semble courant au 16e siècle, cf. Hu 7, 479b s.

⁽¹¹⁾ Première attestation en ce sens.

⁽¹²⁾ Ferme ici au sens de «impôt public».

⁽¹³⁾ Premières attestations en ce sens.

⁽¹⁴⁾ Corrige et remplace FEW 131, 188a sous TEMPUS.

rue – **la grant rue** synt. <<[...] il appert notoirement qu'il [le débiteur] a des biens fontiers [...] qu'il a obligez et ypothequez et en premier lieu sa maison et hostellerie du Flascon d'Argent assize en *la grant rue*, tendant du Palaix, tirant a Sainct Jehan.>> [jeudi 24 juillet 1534, 203r°] *FEW* 10, 544a (RUGA): frm. *la grand'rue* «la rue principale d'une localité» (dp. Flick 1802), *la grande rue* (dp. 1870)⁽¹⁵⁾.

tacher (+ inf.) <<[...] ledict Consulat a entendu que certains parens dudict feu donateur *tacheoyent* faire tomber ladicte somme es mains de quelque autre beaucoup moyns solvable [...]>> [dimanche 2 août 1534, 203r°] *FEW* 13¹, 135b (TAXARE): mfr. frm. *tâcher* faire qch (v. n. sans prép.) «faire des efforts pour venir à bout de qch» (Est 1538-Wid 1675).

tournois – denier tournois synt. <<[...] quatre cens quatre vingtz sept livres treze sols huit deniers tournois payables es freres Favre [...] [jeudi 22 janvier 1534, 176r°] FEW 13², 131a (TOURS.): mfr. frm. livre, sou, denier tournois «monnaye royale frappée sur le modèle de celle de Tours» (Est 1538-Ac 1798).

tractable adj. << [...] d'aller vers le greffier qui seroit en sa quinzaine de hoster la faculte que l'on avoit de prendre tel greffier plus souvant et mieulx tractable que l'on vouloit.>> [jeudi 17 septembre 1534, 206r°] FEW 13², 143a (TRACTARE): mfr. tractable adj. «serviable, facile à vivre» (Chastell; flandr. env. 1500)⁽¹⁶⁾.

Les Délibérations consulaires [...] sont également précieuses pour reconstituer le lexique administratif et juridique de l'époque, comme le montrent les passages suivants:

escu soleil synt. <<[...] a remontre comme il a receu plusieurs escuz soleil de roy et plusieurs autres especes d'or [...]>> [mardi 23 décembre 1533, 170v°] FEW 12, 27a (SOL): mfr. escu soleil «écu d'or frappé sous Louis XI, sous Charles VIII et sous François Ier» (1508, Gaillon 126), frm. écu soleil (Rich 1680-1759).

establie subst. fém. <<[...] y avoir [à Lyon] et ordonner capitaine, bannieres, penons et faire establies par dixaines, centennes et autrement comme il est escript et contenu es establies sur ce faictes et bien sovant renovellees par quartiers de ville.>> [jeudi 4 décembre 1533, 167r°] FEW 12, 219b (STABILIRE): fr. establie f. «rôle nominatif et descriptif des dizainiers, pennons et bannières de la ville de Lyon» (Lyon 1418-1508). – Régionalisme sémantique.

Estats du Daulphiné synt. <<A este ordonne escripre a messieurs des Estats du Daulphiné, leur donner à entendre l'entreprise que font certains ytalliens d'amas de blez [...]>> [jeudi 9 octobre 1533, 158v°] FEW 12, 250a (STATUS): frm. états de Blois, d'Orléans, de Tours, etc. «états généraux tenus à Blois, etc.» (Ac 1694-1932).

inquilin subst. masc. <<A este consulte qu'il sera bon y mectre une porte [à un passage] pour obvier aux inconveniens de nuyt dont lesdictz vibailly et ses *inquilins* pourront avoir une clef par les mains de la ville [...]>> [mardi 21 janvier 1533, 125r°]

⁽¹⁵⁾ Ce syntagme est attesté dp. la fin du 16° s., cf. LucingeDialFrançSavoyD [daté 1593], p. 48: <<Leur cartier [des soldats] estoyt sur *la grande rue*, et la chambre où il [le capitaine] dormoit respondoit sur le jardin [...]>>. Première attestation.

⁽¹⁶⁾ Emprunt savant isolé du lat. TRACTABILIS. Hu 7, 293a fournit une attestation supplémentaire pour George de Selve, traduction de Plutarque, 1543.

FEW 4, 706b (INQUILINUS): apr. inquilin m. «locataire» (1376, Pans), mfr. id. (1421-1616, Gdf; Ba; Hu), enquelin Calvin, Lyon inquilin⁽¹⁷⁾.

juge mage synt. <<Messire Hugues du Puy, lieutenant du Roy, Monsieur Mathieu Vauzelles, *juge mage* [...]>> [vendredi 19 juin 1534, 193r°] *FEW* 5, 55b (JUDEX): mfr. frm. *juge-mage* «supérieur des juges de première instance» (Dauphiné, Languedoc, Quercy, 15° s.-Ac 1878, HeidelFinanz; Ba)⁽¹⁸⁾.

latitation subst. fém. <<[...] faire perquisition et dilligence de le aprehender [le malfaiteur] pour le faire constituer prisonnier, ce que l'on n'a peu faire a cause de ses *latitations* et subterfuges [...]>> [mardi 11 février 1533, 128r°] *FEW* 5, 197b (LATERE): mfr. *latitation* f. «action de se soustraire, de se cacher» (Est 1552-Cotgr 1611)⁽¹⁹⁾.

legat subst. masc. <<[...] la somme de douze cens livres provenues d'un legat faict à l'ospital du pont du Rosne [...]>> [dimanche 2 août 1534, 203r°] FEW 5, 241b (LEGARE): fr. légat m. «legs» (1310-Trév 1771, presque exclusivement au sud de la Loire; Malherbe). – Régionalisme sémantique.

mandé subst. masc. <<Si, ont somme et requis lesdictz marchans en la personne desdictz *mandez* et comparans vouloir fournir lesdictes mil livres par eulx accourdees affin de rembourser quelques parties deues [...]>> [mercredi 3 décembre 1533, 165r°] *FEW* 6¹, 149b (MANDARE): frm. *mandé* m. «celui qui a été convoqué» (Ac 1694; dp. Lar 1873)⁽²⁰⁾.

mandement subst. masc. <<[...] que ceulx du mandement de la Guillotiere et Bechevelleyn qui sont cinq ou six paroisses dela le Rosne, ont obtenu lettres pour estre exemptz du barraige du pont du Rosne [...]>> [jeudi 5 décembre 1533, 167v°] FEW 6¹, 150b (MANDARE): aneuch. mandamant m. «territoire administré par un châtelain ou par un bailli» (1360), mandement (1596), afrpr. mandament (Suisse 1528, Pierreh), adauph. mandement «subdivision de châtellenie» (14° s., HeidelFin), mfr. «partie d'un territoire comprise sous une même juridiction inférieure» (dans la Bresse et le Bugey 1600; OldeSerres), etc. – Régionalisme sémantique.

mandeur subst. masc. <<A este ordonne bailler a Claude Archimbaud et Symon Ravenat, *mandeurs* du Consulat, a chacun d'eulx dix livres tournois pour eulx habiller d'une robe drap tanné nefve [...]>> [jeudi 15 mai 1533, 141v°] *FEW* 6¹, 153b (MANDATOR): alyon. lyon. *mandeur* m. «huissier de la mairie» (1418-1608, Gdf; Hu; Lac; Trév 1721-1771). – Régionalisme lexical.

matiere – en matiere de synt. <<[...] le proces pendant par devant Monsieur le Seneschal de Lion ou son lieutenant en matiere d'exequution [sic] d'arrest [...]>> [23 novembre 1534, 226v°] FEW 6¹, 482b (MATERIA): mfr. frm. en la matiere de «en ce qui concerne» (1370), mfr. frm. en matière de (Comm; dp. Mon 1636), mfr. en matière de D'Aubigné.

nom – a son propre et prive nom synt. <<[...] que ledict louaige [d'un pré] soit fait a icelluy [procureur] Vidilly a [sic] son propre et prive nom et pour ung an seul-

⁽¹⁷⁾ Terme de chancellerie venu du Sud de la France.

⁽¹⁸⁾ Régionalisme.

⁽¹⁹⁾ Première attestation lexicale (< LATITATIO).

⁽²⁰⁾ Première attestation de ce terme de chancellerie.

lement [...]>> [mardi 2 décembre 1533, 164v°] FEW 7, 176b (NOMEN): frm. en son propre et privé nom «personnellement (t. de procédure)» (dp. Rich 1680).

placard subst. masc. <<[...] une criée faicte aujourduy par les carrefourz et placardz imprimez, affigez parmy ladicte ville par auctorite du Roy [...]>> [jeudi 4 décembre 1533, 166v°] FEW 16, 630a (PLACKEN): mfr. frm. placard m. «écrit ou imprimé affiché dans les rues pour donner un avis au public» (1444, HaustRég 3; dp. Est 1549).

primasse subst. fém. <<[...] l'advis du Messieurs l'Official⁽²¹⁾ de la *Primasse* [sic] et juge Vandel soubz lesquelz il disoit que les parties s'estoient soubzmises.>> [dimanche 2 août 1534, 203r°] *FEW* 9, 386b (PRIMUS): mfr. frm. *primace* f. «siège de la juridiction du primat de Lyon» (Est 1549-Trév 1732). – Régionalisme et première attestation en ce sens.

pris fait synt. <<A este ordonne faire ouvrir les maisons commancees a la porte de Lenterne et bailler la main a pris fait.>> [mardi 27 avril 1533, 138r°] FEW 9, 371b (PRETIUM): mfr. priffait m. «prix convenu d'avance pour un travail» (Lyon 15e s.-16e s.), mfr. frm. pris fait (Est 1538-Voult 1613), prix fait (dp. Wid 1669). – Régionalisme⁽²²⁾.

quernet subst. masc. <<[...] les quatre especes, assavoir poix des farines, entrees du vin, des camelotz et espicerie ont este expose en cryé audict hostel a les bailler a plus offrans et derriers encherisseurs pour une annee advenir selon les qualitez et condicions escriptes au quernet [sic] sur ce fait et ont este faictes les mises y contenues et declairees audict quernet.>> [jeudi 10 décembre 1534, 4v°] FEW 2, 1473b (QUATERNI): mfr. quernet m. «registre des impôts et gén. de ce qui est dû aux autorités» (Lyon 1416; Vaud), carnet (chancellerie royale, 1447). – Régionalisme sémantique.

raison – à raison de synt. << Passe mandement a Maître François le Charron [...] de quatre livres sept solz pour l'expedition et port du proces contre Anthoine Gaudin, sellier, envoye a Paris a raison de la gabelle de leur mestier.>> [jeudi 8 janvier 1534, 172v°] FEW 10, 110a (RATIO): mfr. frm. à raison de «à cause de» (BPériers; Amyot; 1560; Pom 1671).

reve subst. fém. <<La ferme de la *reve* cartulaire et les trois impositions foraines du lieu de Saincte Colombe lez Vienne [...]>> [mardi 29 septembre 1534, 209r°] *FEW* 10, 445b (ROGARE): afr. *rueve* f. «droit sur les marchandises qui entraient dans le royaume et qui en sortaient» (champ. 1264), mfr. frm. *reve* (1358-Fur 1701), *resve* (1461-SavBr 1723), *rêve* (Miege 1688-Trév 1771)⁽²³⁾.

savoir faisons que expr. << Nous, Garde du seel commun royal estably aux contractz es bailliage de Mascon et Seneschaucee de Lion, savoir faisons a tous pre-

⁽²¹⁾ Fr. official m. «juge ecclésiastique» (1262-Fér 1787, Gdf), FEW 7, 334a (OFFICIALIS)

⁽²²⁾ Cf. encore à cet égard Rézeau (Pierre), éd., Variétés géographiques du Français de France aujourd'hui. Approche lexicographique. Paris & Bruxelles (Duculot) 1999, pp. 280-284.

⁽²³⁾ Le rattachement étymologique de ce terme à *Pierre de Reve*, le soi-disant créateur de cet impôt selon l'éditeur [glossaire, p. 472] est une étymologie populaire.

sens et advenir comme ainsi soit *que* [...]>> [vendredi 8 août 1533, 149v°] *FEW* 11, 194a (SAPERE): mfr. frm. *savoir faisons que* «formule de chancellerie» (Est 1549-Ac 1878). – Première attestation.

suivant prép. <<[...] des fraiz des Entrees de la Royne et Monseigneur le Daulphin *suyvant* l'acord fait et tracté par Monsieur Breslay, conseil au Grand Conseil [...]>> [mardi 21 octobre 1533, 161r°] *FEW* 11, 491b (sequi): mfr. frm. *suivant* prép. «conformément à» (dp. Est 1538)⁽²⁴⁾.

sus mencionné synt. <<Et a este donne charge au secretaire du present consulat poursuyr la depesche desdictes lettres sus mencionnees [sic] et des autres [...]>> [jeudi 5 décembre 1533, 168r°] FEW 6¹, 738b (MENTIO): mfr. frm. susmentionné «mentionné ci-dessus» (1555; 1587; 1602; 1610; dp. 1824, ASN 3, 156)⁽²⁵⁾.

terrier subst. masc. <<Ont este mandez les terriers et maistres des mestiers pour eslire avec lesdictz seigneurs conseillers ung conseiller au lieu de feu Jehan Mornay, dernier decede, conseiller.>> [dimanche 29 mars 1534, 186r°] FEW 13¹, 251b (TERRA): frm. terrier m. «celui qui représente les droits d'une communauté (p. ex. pour l'élection des échevins)» (1696-Trév 1771). – Première attestation en ce sens.

vertu – en vertu de synt. <<[...] de passer VIICL asnees ble provenu des munitions d'Auxonne *en vertu de* certaines lectres royaulx et autres paches [...]>> [mardi 3 février 1534, 177r°] *FEW* 14, 518a (VIRTUS): frm. *en vertu de* «en conséquence de» (dp. 1668, LaFont).

vidimer verbe trans. <<Ont este veues les lectres d'affranchissement de la maree fresche touchant les peaiges nouvellement obtenues, et a este ordonne les faire *vidimer* et apres les bailler a Andre Ferrier [...]>> [jeudi 15 janvier 1534, 174r°] *FEW* 14, 428b (VIDERE): apr. *vidimar* v. a. «certifier la copie d'un document» (1446), mfr. frm. *vidimer* (1463, Ba; 1540; dp. D'Aubigné).

Les touches régionales dans ces procès-verbaux sont à première vue beaucoup plus nombreuses que l'on ne pourrait le croire⁽²⁶⁾:

benne subst. fém. <<[...] celles [lettres] de l'affranchissement des peages de la maree, celles de la pesche, des bennes sur Saone [...]>> [11 juillet 1533, 145v°]; <<[...] Monsieur de Charly qui empesche que les pescheurs et habitans de ceste ville ne puissent pescher dans la ville en Saone au moyen de ses bennes et barre qu'il a au dessus de Veyse [...]>> [206r°] FEW 1, 327b (BENNA): abress. benna «grand panier que l'on plaçait dans les rivières et où l'on conservait le poisson vivant». – Régionalisme sémantique.

combe subst. fém. <<[...] joinct que a present l'en besoigne entre le bolevard Sainct Clerc et Sainct Sebastien qui en une *combe* et vallee ou convient faire les concavacions [sic] et fondacions profondes, oster les terres [...]>> [2 décembre 1534, 1r°] FEW 2, 1524b (CUMBA): fr. *combe* f. «dépression en forme de vallée étroite et

⁽²⁴⁾ Première attestation en ce sens.

⁽²⁵⁾ Première attestation lexicale.

⁽²⁶⁾ Visiblement, l'équipe paléographique a été peu sensible à cet aspect et se limite à la conclusion suivante [préface, p. 12]: 'Les émergences de patois et/ou de français régional sont rares [...]'.

profonde» (dp. 12° s.); '[...] vit dans les parlers de l'Italie septentrionale, et les parlers gallo-romans au sud d'une ligne qui va de l'embouchure de la Loire aux Vosges Mérid.' BlochW; 'rég.' *GrRob*, 'souvent rég.' *TLF*.

couvert subst. masc. <<[un litige à cause de] quelque couvert de maison qu'il [le chanoine] a faict trop avancer en sa maison en la rue [...]>> [jeudi 12 mars 1534, 183v°] FEW 2, 1145b (COOPERIRE): mfr. frm. couvert m. «toit d'un bâtiment» (16e s.-Land 1851, au 16e s. surtout chez des auteurs lyonnais et du sud). – Régionalisme sémantique.

grenete subst. fém. <<[...] lesdictz sieurs conseillers sont allez devers ledict Seigneur Pomponio, Gouverneur, trouve en son lougeis du Cheval Blanc en la Grenete, auquel ils ont remontre ce que dessus [...]>> [jeudi 26 février 1534, 182 r°] FEW 4, 229a (GRANUM): abress. alyonn. grenette f. «halle aux blés» (16e s.), Mâcon, Monceau, louh. Neuch. Vaud id., Blon. grenéta, Annecy grenette, Alberv. grenetta, dauph. «place où l'on vend les blés» Ch, Gren. granetta (1669), Lallé id., Ambert greneto «halle aux blés», Roanne grenette «carré central des halles» (vieilli). – Il s'agit d'un régionalisme lexical attesté sur une aire cohérente couvrant essentiellement la région Rhône-Alpes, avec des extensions vers la Bourgogne, la Suisse, l'Auvergne et le Nord de la Provence (Hautes-Alpes). Sa pénétration en français général semble très faible, cf. Hu 4, 370b qui cite à titre d'exemple l'Histoire de Lyon [= Gdf] de Guillaume Paradin (1510-1590, originaire de Louhans, dép. Saône-et-Loire).

matin – de matin synt. <<Ledict jour le peuple a este assemble au son de la grosse cloche en l'eglise Sainct Nizier de matin en la maniere acostumee [...]>> [jeudi 18 décembre 1533, 169v°] FEW 6¹, 539a (MATUTINUS): mfr. de matin «tôt le matin» (1553-Mon 1636, BibleGerCant 7c; Hu). – Première attestation⁽²⁷⁾.

patafle subst. masc. <<Francois de la Lisse dict des Forces a este commis a faire la recepte des deux deniers pour livre selon le patafle accourde en la porte Sainct Marcel [...]>> [11 juillet 1533, 145r°] FEW 3, 232a (EPITAPHIUM): alyonn. patafle «affiche».

penon subst. masc. <<[...] et a ledict Consulat et corps commun [de la ville de Lyon] priviliege expres du Roy de y avoir et ordonner capitaine, bannieres, *penons* et faire establies par dixaines, centennes et autrement [...]>> [jeudi 4 décembre 1533, 167r°] FEW 8, 528b (PINNA): mfr. frm. pennon m. «capitaine de rue, de quartier, à Lyon» (1572-Mon 1636, Lac), penon (Pom 1671-Rich 1732), pannon (Trév 1743-1771). – Régionalisme et première attestation en ce sens.

ruete subst. fém. <<Maistre Jehan Motaland, notaire et autres ayans maisons en la ruete des Rolans tendant de Rue Longe a Sainct Pierre sont venuz remontrer comme sur ladicte ruete [...] il y a une maison et gallerie traversant [...]>> [mardi 27 octobre 1534, 218r°] FEW 10, 545a (RUGA): fr. ruete f. «petite rue» (14e s.), ruete (1468; 1553), ruette (CentNouv-Pom 1700). – Il s'agit d'un régionalisme dont l'aire est aujourd'hui disparate: Normandie et Picardie, le Centre, la Bourgogne, la Franche-Comté ainsi que l'extrémité nord de la région Rhône-Alpes.

⁽²⁷⁾ Il est fort probable qu'il s'agisse d'un régionalisme constructionnel provenant du Sud de la France, actuellement vivant en franco-provençal, et qui est attesté à titre d'exemple par Monet (d'origine savoyarde) et pour René de Lucinge (1554, Chambéry-1615, Les Allymes, Ain), cf. DialFrançSavD 145.

sepveliment subst. masc. <<Mesdictz seigneurs, en ordre du Consulat, sont allez au sepueliment [sic] de Me Anemont Poncet qui fut esleu a Noel dernier conseiller et a frequente le Consulat jusques a sa maladie, de laquelle il est alle de vie a trespas ledict jour.>> [mardi 17 avril 1533, 137r°] FEW 11, 477a (SEPELIRE): aneuch. sevelement m. «action d'enterrer, enterrement» (1354), apr. sebeliment (dauph. fin 15e s., Lv; 1487, Pans), béarn. sepeliment (dès le 13e s.)(28). – Régionalisme lexical.

vingt ung adj. num. <<[...] ung lingot d'or pesant *vint ung* marc, cinq onces, XIII deniers [...]>> [vendredi 16 mai 1533, $141v^{\circ}$] *FEW* 14, 443b (VIGNTI): mfr. frm. *vingtet-un* «21» (dp. 1530, Palsgr 368), *vingt-un* (Pom 1671; Ac 1694; Rousseau, Buffon, s. Besch)⁽²⁹⁾.

Un certain nombre de mesures de capacité comportent également une couleur locale spécifique de la région:

asnée subst. fém. <<[...] l'offre qui fut hier faicte par ung marchant de donner et delivrer audict hospital six vingtz asnees bon ble froment a raison de dix solz le bichet [...]>> [samedi, 22 novembre 1533, l. 9, 164r°] FEW 25, 435b (*ASINATA): mfr. asnie f. «sorte de mesure de capacité pour les grains» (Desch, Li), mfr. frm. asnée (Soissons [?] 1453; rég. OldeSerres, Li et Andernacht; 1608, Cayet), abourb. id. (1252), abourg. id. (1283, DC), achamp. id. (1253-1266, Gigot), abress. ana (13e s.), alyonn. id. (14e s., Durdilly 81, ...), etc., Lyon ânée (rég., 1723-1787, SavBr; Enc; Trév; EncMAgr; Puitspelu). – C'est un régionalisme dont l'aire d'implantation couvre essentiellement le francoprovençal⁽³⁰⁾.

asnée subst. fém. <<[...] vingt quatre livres tournois pour payement de vin de Millery tenans huit asnees, et a Estienne Nicollier, tavernier, de vingt une livre quinze sols pour autres deux ponsons vin achaptez au pris de trois livres l'asnee [...]>> [jeudi 9 septembre 1534, 204v°] FEW 25, 436a (*ASINATA): mfr. asnée f. «sorte de mesure de capacité pour le vin» (SaôneLS 1377; Rhône 1455/56; St-Claude s. d.), etc. – Régionalisme sémantique vivant surtout dans le Lyonnais et le Forez.

bichet subst. masc. <<[...] l'offre qui fut hier faicte par ung marchant de donner et delivrer audict hospital six vingtz asnees bon ble froment a raison de dix solz le bichet [...]>> [samedi, 22 novembre 1533, l. 9, 164r°] FEW 1, 361a (BIKOS): fr. bichet m. «ancienne mesure de capacité pour le blé, variable suivant les provinces», afrcomt. bichat, alyonn. bichet (R 13, 588), abress. id. (RP 1, 56), apr. id., wallon. bitchet (BWall 6.19), gaum. id., morv. bichet, Yonne bouchet, bourg. bichot Cotgr 1611, Dijon id. Trév, Florent bichet «boisseau», Metz beuchat «bichet», Rémilly pcha, Habud. pša, Montbél. betchot, louh. Chaussin, verdch. bichet, Suisse betzet, sav. bichet (dès 1645, RSav 55, 107), Lyon id., St-Genis bichë, for. stéph. bichet, etc. – Attesté dès 1226, DG [= GdfC, BlochW], entre autres pour Olivier de Serres (1539-1619, né au Pradel en Ardèche) ds. Hu 1, 569b, c'est un régionalisme lexical qui est attesté sur une aire comprenant essentiellement la Franche-Comté, la Bourgogne ainsi que

⁽²⁸⁾ La transcription sepueliment proposée par l'éditeur est sans doute une coquille.

^{(29) &#}x27;Der typus *vingt-un* ist besonders im occit. bourg. verbreitet' (*FEW* 14, 445b, n. 8). Il s'agit vraisemblablement d'un régionalisme; cf. encore Hu 7, 480a avec une attestation complémentaire pour D'Aubigné.

⁽³⁰⁾ Ce terme figure également dans le glossaire sans marquage diatopique [466].

la Lorraine, avec des débordements dans le Nord de la région Rhône-Alpes (Rhône, Loire, Ain, Savoie). Dans la lexicographie générale, il est signalé comme 'ancien' ou 'terme d'histoire' par GR, Li, DG, d'ailleurs sans marquage diatopique, le TLF le considère comme 'terme de la partie Est de la gallo-romania'. Furetière 1690 le signale comme étant «[...] particulièrement en usage en Bourgogne & en Lyonnois»⁽³¹⁾.

lampe subst. fém. <<[...] que ledict Renaud a donné [une somme d'argent] audict hospital, en payant aussi ce qu'il doit de la ville et d'une pension de deux *lampes* d'huylle, et en ont passé mandement.>> [jeudi 14 août 1533, 153 r°] *FEW* 5, 143b (LAMPAS): alyon. *lampi* f. «mesure d'huile» (1397)⁽³²⁾. – Régionalisme sémantique.

Les désignations des métiers artisanaux sont une source non négligeable de régionalismes spécifiques de cette région:

blancher subst. masc. <<[...] ferratiers, pelletiers, blanchers, cordonners, taverniers [...]>> [dimanche 29 mars 1534, 186 r°]; <<[...] musnyer, chapelliers, blanchers, cordoaniers, tanneurs, bouchers [...]>> [vendredi 19 juin 1534, 194 v°]; <<[...] bolengers, musniers, blanchers, chapellier, cordoanners [...]>> [jeudi 12 novembre 1534, 222 v°] FEW 151, 141a (*BLANK): apr. blanchier m. «mégissier» (BAlp 1427, Meyer-Doc; 1478, Pans), blanquier (2e moit. 13e s.; 1412, Pans), fr. blancher (1500, FrMod 11, 208; 1580; 'lang.' Trév 1752-1771; 1863-DG), blanchier (Lyon 1564 [= Gdf = Hu]; Bord. 1620 [= Gdf = Hu]), SeudreS bllancher, Gren. blanchié BL, mdauph. blatsye, Die blonchier, Mars. blanchier A, Tarn blanché, Millau blonchiè, lim. blanchè DD, périg. blanchié M. - Il s'agit clairement d'un régionalisme lexical du sud de la France, dont l'aire de vitalité est un peu éclatée: Languedoc occidental, Limousin, Aquitaine, Provence et le Sud de la région Rhône-Alpes (Rhône, Isère, Drôme)(33). C'est probablement par la vallée du Rhône que ce diatopisme a pu s'établir dans le parler lyonnais. Avant d'être répertorié par la lexicographie générale à partir de Trév 1752 qui le signale à juste titre comme languedocien, la pénétration de ce mot en français semble très faible, les deux attestations écrites des 16e et 17e siècles (Lyon, Bordeaux) confirmant par ailleurs la vitalité de ce régionalisme dans les parler modernes ci-dessus.

canabassier subst. masc. <<[...] selliers, esperonniers, tisserans, canabassiers, serruriers, armuriers [...]>> [dimanche 29 mars 1534, 186 v°]; <<[...] selliers, esperoniers, canabassier, serruriers [...]>> [vendredi 19 juin 1534, 194 v°]; <<[...] esperoniers, thisseurs, canabassiers [...]>> [jeudi 12 novembre 1534, 222 b°] FEW 2, 212b (CANNABIS): apr. canabassier m. «fabricant de grosse toile» (Lv; RLR 39, 10), frm. canevassier «marchand de toile» (Mon 1636-Flick 1802), Lyon cannabassier «marchand de grosse toile» BreghotMél 223, frm. marchand canebassier (Fur 1690-SavBr 1741), dauph. canabassier «fabricant de grosses étoffes de laine» Rich 1759, lang.

^{(31) &#}x27;Mesure de capacité, utilisée surtout pour les blés, variable selon les lieux et les époques, valant de 20 à 40 litres. A Lyon, le *bichet de grenier de Lyon* vaut 34 litres [...]' [Glossaire, p. 467, sans marquage diatopique].

⁽³²⁾ Défini à juste titre par «unité de mesure utilisée pour l'huile», ce terme figure dans le glossaire qui ne signale pourtant pas sa provenance régionale [p. 470].

⁽³³⁾ Les éditeurs glosent par «blanchisseur de peaux de mouton»> [p. 467].

canabassiè «tisserand de grosse toile»⁽³⁴⁾. – Régionalisme lexical du Sud de la France (Rhône, Isère, Gard).

chapuis subst. masc. <<[...] par Anthoine Potier, chapuis, Claude des Champs, vefve de feu Jehan pernet, peyrolier [...]>> [vendredi 12 septembre 1533, 156r°] FEW 2, 282a (*CAPPARE): afr. mfr. chapuis m. «charpentier» (dp. env. 1210, Ile-de-France, bourg. frcomt. Suisse, Savoie, Bresse, Lyon). – Régionalisme lexical.

chassatier subst. masc. <<La charge de faire l'esveil chacun lundy [...] a este baille a Robert Guymbaud, *chassatier* [sic], qui a faict le serment acoustume [...]>> [mardi 11 février 1533, 129r°] *FEW* 2, 72a (CALCEUS): mfr. *chaussetier* m. «fabricant de chausses» (14e s.-Mon 1636)⁽³⁵⁾.

espinollier subst. masc. <<[...] changeurs, tainturiers, sainturiers, espinolliers, ferratiers, pelletiers [...]>> [dimanche, 29 mars 1534, 186v°] FEW 12, 183b (SPINULA): apr. espinolier m. «fabricant d'épingles» (1517, Pans). – C'est un néologisme lexical dont la provenance régionale ne fait aucun doute⁽³⁶⁾.

ferratier subst. masc. <<[...] tainturiers, sainturiers, espinolliers, ferratiers, pelletiers [...]>> [dimanche 29 mars 1534, 186v°] FEW 3, 472a (FERRUM): apr. ferratier «ferronier», mfr. ferratier «ouvrier qui travaille le fer» (surtout Lyon, lang.). – Régionalisme lexical.

grenetier subst. masc. <<[...] Monsieur le recepveur Laurencin, Monsieur le grenetier Jehan Dolhon, Monsieur l'argentier Baronnat [...]>> [vendredi 19 juin 1534, 193 v°] FEW 4, 229a (GRANUM): mfr. frm. grenetier m. «celui qui fait le commerce des blés» (dp. 1572). – Première attestation lexicale⁽³⁷⁾.

peyrolier subst. masc. <<[...] armuriers, forbisseurs, costelliers, *peyroliers*, fondeurs, barbiers [...]>> [vendredi 19 juin 1534, 194v°] apr. *pairolier* m. «chaudronnier» (Jaufre; Brunel; Fazy 1498; Die 13° s., R 20, 77; Pans; MeyerDoc; Bonis; Millau 1520, Doc 349)⁽³⁸⁾. – Il s'agit d'un régionalisme lexical dont l'aire englobe la région Rhône-Alpes, la Provence, le Languedoc, Midi-Pyrénées, l'Auvergne ainsi que l'extrémité sud de la Bourgogne.

tissotier subst. masc. <<[...] les bendes des imprimeurs St Vincent, tainturiers, bourgilhan, tissotiers et autres gens de mestiers, lesquelz convient banqueter quant conviendra les assembler.>> [mardi 20 mai 1533, 144r°] FEW 13¹, 292b (TEXERE): fr. tissotier m. «tisserand, ouvrier qui fait des tissus pour la passementerie» (Rabelais⁽³⁹⁾-

⁽³⁴⁾ Le glossaire définit par «fabricant ou marchand de cordages ou toiles de chanvre» [p. 467].

⁽³⁵⁾ Cette forme semble influencée par le substrat dialectal, cf. apr. caussatier (Forcalquier 1498, MeyerDoc).

⁽³⁶⁾ Le terme de base *espinole* f. «épingle» est exclusivement dialectal et particulièrement vivant en Savoie et Haute-Savoie, en Provence ainsi qu'au Piémont.

⁽³⁷⁾ Cf. encore grenete f.

⁽³⁸⁾ Cf. encore alyon. *perolerie* f. «métier du chaudronnier» (14e s., R 13, 589), *FEW* 8, 657a.

⁽³⁹⁾ La présence de ce terme lyonnais dans le vocabulaire rabelaisien s'explique facilement: François Rabelais effectua plusieurs séjours à Lyon entre 1532 et 1548, surtout de 1532 à 1535 en tant que médecin à l'Hôtel-Dieu.

Cotgr 1611; Testament de Louise Labé⁽⁴⁰⁾, Œuvres 1, 169, Boy, Db; Trév 1721-1771)⁽⁴¹⁾. – Régionalisme lexical.

Une des étymologies les plus intéressantes est celle de *transit* qui souligne l'importance de Lyon comme carrefour et multiplicateur facilitant la diffusion en France des italianismes:

transit subst. masc. << Aussi n'en vient [du froment acheminé par bateau sur la Saône] poinct de Bourgoigne, si n'est par transit et le long contrebas du Rosne>> [vendredi 13 février 1534, 178r°] FEW 13², 208a (TRANSIRE): frm. transit m. «faculté de passer des marchandises par un territoire sans payer les droits de douane» (dp. 1663, Colbert [= TLF])⁽⁴²⁾. Emprunt de l'italien transito, il s'agit d'une première attestation lexicale qui antidate la chronologie proposée par le FEW de plus d'un siècle! L'on trouve par ailleurs d'autres italianismes remarquablement jeunes:

almeysin – taffetas almeysin synt. <<[...] seront habillez de robes de fin taffetas almeysin noyr renfouree, pourpoinctz de satin cramoysin violet [...]>> [mardi 20 mai 1533, 143v°] FEW 19, 141b (ORMUZ.): mfr. taffetas armoisy «sorte de taffetas très léger» (1532-1549, Hu; Rab), tafetas almeysin (1533), taffetas almoisin (hap. 16e s.), taffetas armoisin (1541)⁽⁴³⁾.

médaille subst. fém. <<Mesdictz Seigneurs ont ordonne donner une *medailhe* [sic] d'or à Monsieur Guys Breslé, conseiller au Grand Conseil, lequel a este depute commissaire de par le Roy a ouyr le differant [...]>> [vendredi 12 septembre 1533, 157r°] *FEW* 6¹, 573a (MEDIALIS): mfr. frm. *medalle* f. «pièce de métal frappé ou fondu» (1531-Oud 1660), *médaille* (dp. 1536, Lac). – Calque récent sur l'italien *medaglia*⁽⁴⁴⁾.

reverendissime adj. <<[...] lesquelz commissaires ont responu qu'ils en parleront a Monsieur le *reverendissime* Cardinal, Legat et Chancellier de France estant en ceste dicte ville.>> [jeudi 4 décembre 1533, $167r^{\circ}$] FEW 10, 355a (REVERERI): mfr. frm. *révérendissime* adj. «titre honorifique à l'adresse d'un évêque, d'un général d'ordre, etc.» (dp. 1529)⁽⁴⁵⁾.

La présence du terme *surguet* à Lyon dans la première moitié du 16^e siècle est quelque peu surprenante⁽⁴⁶⁾:

surguet subst. masc. <<[les ouvriers] seront francz, quictes, et exemptz de guet, *surguet*, garde de portes et murailhes, de jour et de nuyt [...]>> [132 bis r°] *FEW* 17, 453b (*WAHTA): mfr. *sourguet* m. «garde de nuit» (lorr. wallon. flandr. pic. 1415-1573,

⁽⁴⁰⁾ Louise Labé (av. 1524-1566) est née probablement à la Grange Blanche, un domaine que sa famille possédait aux abords de Lyon.

^{(41) &#}x27;Die ableitung auf -ot (tissot, tessot) ist nur im frpr. bekannt' (FEW 131, 294b).

⁽⁴²⁾ Première attestation lexicale de cet emprunt de l'it. transito.

⁽⁴³⁾ Il s'agit d'un emprunt très récent de l'it. armesino (dp. 1461).

^{(44) &#}x27;Die occit. orthographie deutet darauf, dass die aussprache des wortes im 16. jh. noch *medate* gewesen sein muss' (FEW 6¹, 576a n. 23).

⁽⁴⁵⁾ Emprunt récent de l'italien reverendissimo; 1528 Clément Marot, v. TLF.

⁽⁴⁶⁾ Les glossateurs proposent: 'Terme rare. Probablement une forme particulière du guet. Peut-être le guet à cheval.', p. 472.

Gdf; Molin), surghait (1568, MassBr; 1586, MassF), sourvait (Soign. 1425, DialBelg 15, 115). – Il s'agit d'un régionalisme lexical originaire du Nord de la France dont le cheminement s'explique d'une manière plausible suivant la formation territoriale de la France: véhiculé par des mercenaires à travers les états limitrophes de l'Empire romain germanique (Flandre, Brabant, Luxembourg, Lorraine), c'est probablement par la Bourgogne que ce terme s'est infiltré passagèrement dans le parler lyonnais.

Au total, il s'agit là d'une très belle publication qui permet au lecteur de voyager dans le passé lyonnais et de découvrir, à travers les procès-verbaux présentés fort heureusement *in extenso*, des éléments précieux pour l'histoire urbaine et des particuliers. D'une grande importance pour la reconstitution du parler lyonnais, mais également sur le plan de l'histoire des mentalités de l'époque, ce livre d'une profonde érudition sera complété, dans un proche avenir, par d'autres volumes qui suivront. L'on ne peut que féliciter l'équipe des Archives municipales de Lyon de cette fort heureuse initiative.

Lyon.

Volker MECKING

Robert CHALLE, Journal du voyage des Indes Orientales [...]. Relation de ce qui est arrivé dans le royaume de Siam en 1688, Textes inédits publiés d'après le manuscrit olographe par Jacques POPIN et Frédéric DELOFFRE, Genève, Droz (Textes littéraires français, 494), 1998. 480 pages.

Robert Challe (1659-1721) est comme un 'nouveau venu' dans l'histoire littéraire, et nous devons notamment à Frédéric Deloffre la (re)découverte de l'auteur des *Illustres Françaises* et des *Difficultés sur la religion proposées au père Malebranche*, dont il y a lieu d'admirer la plume alerte.

Après la perte du Siam, il ne restait à la France que quelques comptoirs dans l'océan Indien. Le voyage aux Indes Orientales que fit, de février 1690 jusqu'en août 1691, l'escadre de 6 vaisseaux sous la conduite de Du Quesne-Guiton, neveu du grand Du Quesne, prit par conséquent une place notable dans l'histoire coloniale et même dans celle de la Guerre de la ligue d'Augsbourg.

Le journal tenu par Challe, écrivain à bord de l'*Ecueil*, vaisseau de 38 canons, est aussi bien un journal de bord qui décrit la traversée et les incidents du voyage (quelques combats contre des Anglais et des Hollandais, les calmes, la faim, les maladies, un furieux ouragan au retour), qu'une description souvent très détaillée et personnelle des régions visitées (la flore et la faune, les mœurs, le rôle des Européens et des missionnaires), notamment pendant les relâches à Pondichéry et à Balassor.

Il avait destiné ce journal à son oncle Pierre Raymond (identifié par Pierre Mesnard), qui mourut en 1700. Curieusement, on avait publié le *Journal* en 1721 à La Haye, quelques semaines seulement après la mort de l'auteur, dont l'identité ne serait révélée (plus ou moins) qu'en 1748. C'est assez récemment qu'on a retrouvé à Munich l'original manuscrit (rédigé d'ailleurs d'après des brouillons) du *Journal* et de la *Relation* (signés tous les deux «Paul Lucas»), ce qui a permis aux éditeurs de

mesurer les différences parfois notables avec l'imprimé de 1721, qui contient des développements importants.

Ce sont précisément les traits personnels et l'existence de deux versions qui rendent la lecture de ce livre captivante. Avec la *Relation du Siam* [301-337], qui est essentiellement celle de La Touche, cette édition a de quoi satisfaire plusieurs publics.

Les nombreuses notes, qui témoignent de l'érudition des éditeurs, forment un appareil critique que l'utilisateur appréciera hautement, comme ce sera le cas aussi des Appendices sur les deux versions du *Journal* [341-364], sur l'escadre et le pillage d'une flûte hollandaise à Ceylan [365-383] et sur les événements du Siam [385-396].

Le Lexique [397-419], auquel des astéristiques renvoient dans le texte édité, répond à un besoin certain. Il comprend des termes de marine, comme avuster et pa(c)fi, ou encore se faire 'estimer sa position' (sens que ne donnent pas les dictionnaires mais que nous avons trouvé à la même époque dans Barras de la Penne, tome II, 63 de notre édition, v. ici RLiR 64, 309), des 'termes de relation' comme pagode et tamarin, bien des mots et des sens disparus de l'usage, mais aussi des remarques grammaticales, comme l'emploi adverbial de proche ou la forme parisienne heume (de humer). Remarquons que seilleau n'est pas «une variante de seau» (p. 417), mais un dérivé de seille (FEW 11, 665a, SITULA) et que occasion avec le sens de 'combat' (p. 135) a échappé aux éditeurs, qui pensent d'ailleurs que l'absence de ne dans «leur âme est-elle pas un élixir de divinité?», est «un archaïsme familier à Challe» (p. 140).

La Bibliographie [421-436] est très riche et sûrement complète. À la fin du livre, des illustrations, un "Index des noms et des thèmes" et un "Index des citations" sont les bienvenus.

Notre critique concerne presque entièrement la reproduction du texte. Par exemple, nous ne voyons pas la nécessité de moderniser l'orthographe de l'imparfait/conditionnel (-oient > -aient) ou celle des terminaisons (degrez > degrés) [19]. Par ailleurs, le système optiquement gênant des crochets obliques (trois<ièm>e) pour les lettres à rajouter, et plus encore celui des crochets droits pour les lettres à supprimer (p. ex. «Nous [nous] partîmes hier matin» [21]) est contraire à la bonne tradition des crochets et des parenthèses.

Il faut constater d'ailleurs des négligences qu'une nouvelle lecture aurait pu et dû détecter. Ainsi, la ponctuation laisse à désirer et prête parfois à confusion sinon à rire: «Les bestiaux y sont en abondance, ils ne connaissent point l'argent de France» [119]. Voici d'autres cas: «Nous coupâmes notre câble comme lui ne voulant pas le quitter» [128], «Monsieur du Quesne» alterne avec «Monsieur Du Quesne», même à 3 lignes d'intervalle [146], «Nous aurons de la pluie, tant mieux elle adoucira l'air étouffant» [146], «Que les catholiques sont toujours persécutés particulièrement les Missionnaires» [158], «Nous allions nous cependant à petite voile» [181], «Nous rendrons pauvre comme un esclave, celui qui, peu de temps auparavant était riche» [192], «Nous avons été toute la journée sous les voiles inutilement. il ne fait point de vent» [192], «Quelle soit où elle voudra» [204].

Des coquilles subsistent aussi bien dans le texte édité («pusque», [126]; «si]'éclipse», [257]) que dans le texte des éditeurs eux-mêmes: «flt» pour «fît» [15],

«honnnête» [28], «passé volontairement silence» [123, note], «Pierre de l'Etoile (1540-1711)» [257, note], «caractère gra» [p. 395].

À cela près, ce volume des TLF a des qualités multiples et certaines dont on doit féliciter les éditeurs.

Jan FENNIS

Jan FENNIS, L'œuvre de BARRAS DE LA PENNE, I. Les galères en campagne. II. La lexicographie des galères, Ubbergen, Tandem Felix, 1998 et 1999, 2 vol., VIII + 112 et VIII + 263 pages.

Jan Fennis rame toujours entre Ponant et Levant. Parti de Marseille, vers 1548, à bord de la *Stolonomie* (v. ici RLiR 42, 424), il nous a construit à Toulon, en 1691 (v. RLiR 51, 299), une galère, qui nous a livré son *Trésor* lexical (v. RLiR 60, 257). Elle eût pu devenir *galère morte*, celle, nous dit Barras, «qui a perdu son erre, c'est à dire le mouvement ou l'impulsion qu'elle avoit receüe des voiles ou des rames»; mais le capitaine de Nimègue ne l'a pas accepté. Il avait contracté envers le Provençal Jean Antoine de Barras de la Penne (Arles 1654 - Marseille 1730) une dette, qu'il s'efforce d'acquitter en publiant son œuvre, qui était restée manuscrite. Ce Barras est une des sources majeures de FennisGal, auquel il a donné aussi des planches. Un volume nous parlera de la vie de ce garde (jeune gentilhomme qui apprend le métier de la mer pour être ensuite fait officier) devenu premier chef d'escadre. Pour l'heure voici le début de ses œuvres, organisées par leur éditeur.

Le tome premier est une sorte de manuel pour l'instruction des officiers (navigation, ordre de bataille, ordres de marche, ordre de combat et signaux). On y trouvera de très précieux Tableaux de la troupe, listes des 40 galères avec les noms des capitaines et officiers [39-56].

Le tome deux s'ouvre par une reprise, agencée différemment, de ce qui était «Les locutions avec galère» dans les MélHöfler (TraLiPhi 35-36), 191-209. Le morceau de résistance est constitué [27-131] par les lettres A et B du dictionnaire de Barras, resté inachevé; le projet fut esquissé en 1675, notre marin avait alors 21 ans, et il accompagna toute la vie de Barras. C'est une encyclopédie qui donne une image exceptionnelle de la vie sur les galères; à ce titre sa publication méritait d'être faite et elle est parfaitement réalisée. Viennent ensuite des critiques sur les ouvrages antérieurs [133-176] et une dissertation sur le terme équipage.

Les deux tomes sont accompagnés de notes d'une très grande érudition et le tome II est muni d'un glossaire très large, qui pourra aussi être utilisé pour compléter FennisGal; ce qu'il n'aurait pas été inutile de signaler au lecteur dans les cas repérés. Ainsi parmi les outils du barilat, une note [101] explique pourquoi fer à deux mains, parepiece, saquette, matte, rapicadour, gyionet et martelet (et on ajoutera forme «échantillon», pierre pour entourner) ont été oubliés à tort, alors que planne, cognet, gargarilladoux (sous la forme gargaladou), picossin, verrune, cuillerat étaient accueillis. Citons en outre quelques exemples, pris au hasard: decheoir «dériver de sa route», dure à la rame (galère -) «difficile à mouvoir à la vogue» manquent ds FennisGal, sans que j'en vois bien la raison; - la graphie badail, préférée à badaire

par Barras, manque de FennisGal; - deferré «forçat non enchaîné» et delabré «avarié» n'y sont attestés qu'à partir de 1757; - on lit dans Barras la mer s'aplanit s. v. bonace et le même passage est transcrit la mer se planit de FennisGal. Il y a aussi le cas des mots qui n'ont pas été enregistrés de FennisGal pour une raison ou une autre que l'occasion était bonne de mentionner ici: bacler «fermer l'entrée d'un port», qui est refusé par Barras mais qu'on lit de TLF et Jal²; - balise, baliser ou ecubier.

Fennis s'est ici un peu écarté des passages bien balisés, et par lui-même au premier chef, du domaine lexicographique. Il nous offre là des documents métalexicographiques. Présentée avec une science, qui sait être élégante, l'œuvre de Barras est une belle introduction au monde des galères; à ce seul titre, elle méritait déjà de trouver son éditeur.

Gilles ROQUES